

APRÈS L'ÉTAT- PROVIDENCE

Les hommes
politiques
ont volé
votre avenir...



...Vous
pouvez
le reprendre

Édité par Tom G. Palmer

AVEC LES ESSAIS DE DAVID BEITO, PIERCAMILLO FALASCA, DAVID GREEN, ARISTIDES HATZIZ

NICOLAS MARQUES, JOHAN NORBERG, TOM G. PALMER ET MICHAEL TANNER

Après L'État-providence

*Les hommes politiques ont volé
votre avenir...
Vous pouvez le reprendre*

*Édité par Tom. G. Palmer
Students For Liberty & AtlasNetwork*



**Petro Ofsetas
Vilnius, Lituanie**

AtlasNetwork.org

StudentsForLiberty.org

© 2014 Students For Liberty et Atlas Economic Research Foundation.

Après l'État-providence. Les hommes politiques ont volé votre avenir... Vous pouvez le reprendre.

Édité par Tom G. Palmer.

Essais traduits en français par Emmanuel Martin, avec la permission des auteurs. Titre original : *After the Welfare State : Politicians Stole Your Future... You Can Get It Back*. La version française comprend un article supplémentaire de Nicolas Marques intitulé originellement « Le marché garant du développement des protections sociales » publié dans *Le Point de Rencontre* (n°58, février 1999, pp. 29-37), publié ici avec la permission de l'auteur et de l'éditeur du *Point de Rencontre*, Arnaud Pellissier-Tanon.

Conception de la couverture originale par Jon Meyers. Version française : Emmanuel Martin.

L'éditeur tient à remercier pour leur assistance dans la préparation de ce livre, non seulement les auteurs et les détenteurs des droits d'auteur, mais aussi les membres de *Students for Liberty*, en particulier Clark Ruper, Ankur Chawla, Jennifer Jones, Morgan Wang, Jose Nino et Matt Needham qui ont travaillé sans relâche pour mettre l'ouvrage en forme pour publication. Il remercie par ailleurs l'assistance de Diogo Costa dont les remarques l'ont aidé à affiner la thèse de l'article « Pauvreté, moralité et liberté » et celle de Lech Wilkiewicz dans la recherche d'éléments bibliographiques. Enfin, il remercie Emmanuel Martin, Brad Lips et Michael Bors pour avoir lu le manuscrit original avec minutie et relevé les erreurs, ainsi que Dara Ekanger pour son travail de relecture.

Pour la traduction française, les remerciements vont à Mathieu Bédard et Youcef Maouchi pour la recherche des citations en français, ainsi qu'à Baptiste Favrot, Pierre Garelo, Marc Lassort, Théo Morelli et Christophe Seltzer pour leurs relectures minutieuses.

Pour plus d'informations et d'autres demandes contactez :

Students For Liberty, PO Box 17321, Arlington, VA 22216, USA.

Ou

Atlas Economic Research Foundation

1201 L Street, NW

Washington, DC 20005

www.AtlasNetwork.org

Imprimé et publié en Lituanie par Petro Ofsetas.

ISBN : ISBN 978-609-420-348-0

UDK : 324

Sommaire :

Préface, p. i
Emmanuel Martin

Introduction, p. 1
Tom G. Palmer

Partie I : Pillage réciproque et promesses intenable

La tragédie de l'État-providence, p. 5
Tom G. Palmer

Comment l'État-providence a coulé le rêve italien, p. 17
Piercamillo Falasca

L'État-providence grec : une tragédie qui doit servir d'exemple, p. 25
Aristides Hatzis

Partie II : L'histoire de l'État-providence et de ce qu'il a éliminé

L'héritage de Bismarck, p. 39
Tom G. Palmer

L'évolution de l'aide mutuelle, p. 61
David Green

L'aide mutuelle comme protection sociale : le cas des sociétés fraternelles
américaines, p. 75
David Beito

Le marché, garant du développement des protections sociales : le cas
français, p. 99
Nicolas Marques

Partie III : L'État-providence, la crise financière et la crise de la dette

L'État-providence, un système pyramidal,
Michael Tanner, p. 111

Comment le droit au logement abordable a créé la bulle qui a emporté
l'économie mondiale, p. 117
Johan Norberg

Partie IV : Pauvreté et État-providence

Pauvreté, moralité et liberté, p. 129
Tom G. Palmer

Lectures complémentaires, p. 157

À propos de l'éditeur de l'ouvrage, p. 160

Notes, p. 161

Index, p. 187

Préface

« État-providence ». Il n'aura pas échappé au lecteur que dans cette expression est accolée à l'État une notion à forte connotation religieuse. Ce fut sans doute Émile Ollivier, dans un discours à l'Assemblée en 1864, qui utilisa le premier l'expression. Mais il le fit de manière sarcastique, critiquant les prétentions de l'État à se prendre pour la Providence divine. Double ironie de l'histoire, cette expression – ironique – allait peu à peu se voir consacrée en français pour en venir à désigner, le plus sérieusement du monde cette fois-ci, cet État qui peut tout et qui doit tout, cet État protecteur, redistributeur, organisateur et producteur de solidarité.

Depuis au moins les bancs du collège, enseignants et manuels nous expliquent que l'État-providence est l'aboutissement d'une société de progrès. Avant, il y avait le vide, le chaos de l'économie débridée, le renard dans le poulailler – le capitalisme façon Dickens, en somme. L'État-providence, ce serait au contraire l'avènement d'une véritable société solidaire. Dans ce contexte, oser remettre en question l'État-providence relève du tabou, de l'hérésie, de l'atteinte au dogme. De ce point de vue au moins, effectivement, le mot « providence » colle bien : l'État-providence a pris, osons le dire, une dimension quasi-religieuse.

Pourtant, dans une perspective beaucoup plus réaliste, et à la lumière de la crise de ces quarante dernières années, il paraît de plus en plus clair que l'État-providence n'a sans doute de providence que le nom. Les populations d'occident se réveillent peu à peu pour constater que cette prétendue « providence » a en réalité un coût. Il n'y a pas de magie en la matière.

Effectivement. L'endettement potentiel avec lequel vient au monde aujourd'hui chaque bébé français est approximativement de 30 000 euros. « Cadeau de bienvenue ». Au nom de la solidarité... En grande partie. Il paraît difficile d'exprimer de

manière plus claire le problème *moral* fondamental que constitue l'État-providence aujourd'hui.

L'État-providence a laissé croire que les « droits à » ou droits dits « sociaux » étaient un dû de la société, de l'État, aux individus. Évidemment, les « droits » étant une chose bien agréable, autant en avoir un maximum... N'est-ce pas cela le progrès social ?

A ceci près, qu'un « droit à » ne tombe pas du ciel. Le *droit* de Paul à un quelconque service « gratuit » est en réalité payé par Pierre, Jacques etc. qui, eux, voient donc leurs droits *amputés*. Pas de magie, là encore.

Ce système instaure donc en réalité le *conflit de droits*. Entre individus, entre catégories sociales, entre générations. Et au passage, ce système institutionnalise la déresponsabilisation, individuelle et collective. On voit donc que la crise de l'État-providence n'est pas une simple question *économique* : elle constitue un enjeu *moral* et *civilisationnel*.

Ce petit ouvrage à l'initiative de Tom G. Palmer tente de démontrer qu'il est très largement temps de désacraliser l'État-providence. D'abord, en rappelant son origine en tant que système de *contrôle social*. Ensuite, en montrant que les crises récentes en Europe mais aussi – chose beaucoup moins connue chez nous – aux USA, trouvent leurs racines dans l'État-providence. Enfin, en analysant comment la *société civile*, pour peu que la *société politique* lui ait laissé la marge de manœuvre en matière de libertés, a su organiser protection sociale et solidarité. Cela s'est donc fait sur une base volontaire et non coercitive, que ce soit par le biais de solutions marchandes ou, surtout, non marchandes – et notamment mutualistes : le « collectif » n'a pas à être systématiquement « politique ».

La liberté et la responsabilité sont les meilleures garantes d'une réelle solidarité et d'une protection sociale de qualité. Cet ouvrage permettra d'ouvrir la voie à celles et ceux qui veulent découvrir comment.

Emmanuel Martin
Directeur, *The Institute for Economic Studies – Europe*

Introduction

Tom G. Palmer

Les jeunes aujourd'hui se font voler. Ils se font voler leurs droits. Leur liberté. Leur dignité. Leur avenir. Les coupables ? Ma génération et les précédentes qui, soit ont créé, soit n'ont pas réussi à stopper tout autour de la planète cette machine folle de vol, de dégradation, de manipulation et de contrôle social que nous appelons en fait l'État-providence.

L'État-providence est responsable de deux crises actuelles : la crise financière qui a ralenti ou même inversé la croissance et fait stagner les économies dans le monde entier, et la crise de la dette qui secoue l'Europe, les États-Unis et bien d'autres pays. L'État-providence a accumulé des montagnes de dettes sur les épaules des plus vulnérables d'entre nous : les enfants et les jeunes. Il a fait des promesses impossibles à tenir. La crise des obligations non financées approche. Et cela ne va pas être beau à voir.

Les essais de ce volume sont loin de constituer le dernier mot sur le passé, le présent et l'avenir de l'État-providence. Bien au contraire. Ils sont présentés dans l'espoir qu'ils stimuleront la pensée, une analyse plus approfondie et davantage de remise en question sur le sujet. En conséquence, certains des articles sont écrits dans un style scientifique et universitaire et d'autres, plus journalistique. Ils s'appuient sur diverses disciplines intellectuelles. Chaque lecteur y trouvera, espérons-le, quelque chose de valeur.

Alors que les États-providence commencent à s'effondrer, à implorer ou à se replier, il vaut la peine de se demander pourquoi il en est ainsi. Quel rôle a joué l'État-providence dans les crises internationales ? D'où vient l'État-providence ? Comment fonctionne-t-il ? Et qu'a-t-il supplanté ? Enfin, par quoi seront remplacés les systèmes insoutenables d'aujourd'hui ? Ce petit ouvrage est destiné à aider les lecteurs à réfléchir à ces questions ainsi qu'à bien d'autres.

Certains considèrent l'État-providence comme sacro-saint. Ils considèrent qu'il ne peut être remis en question et qu'il est intrinsèquement bon. Ce qui importe pour eux, ce sont les

intentions, et que les intentions. Les intentions sont certainement importantes pour évaluer le comportement humain. Mais pour évaluer des institutions, il nous faut également examiner les preuves et enquêter sur les incitations qui ont conduit à des conséquences particulières. Ceux qui ne regardent que les intentions ferment leur esprit aux preuves et aux questions difficiles. Ils se disent que si l'on remet en question l'État-providence, cela doit être du fait de mauvaises intentions, et que donc ceux qui remettent en question l'État-providence doivent être de mauvaises gens ; et il ne faut pas écouter les mauvaises gens, parce qu'elles tentent de nous tromper ; il est donc préférable de fermer nos oreilles et notre esprit pour éviter d'être trompés.

Mais tous les esprits ne sont pas fermés. Ceux qui ont l'esprit ouvert pensent que nous devrions analyser si les mesures incitatives mises en place par les États-providence n'ont pas tendance à monter les citoyens les uns contre les autres et promouvoir un système de *pillage réciproque* plutôt qu'une *solidarité* réciproque ; si les systèmes d'État-providence actuels sont viables ; si les hommes politiques n'ont pas répondu à des incitations pour promettre, et les citoyens exiger, bien plus que ce qui ne pouvait l'être ; si, plutôt que d'être un complément au libéralisme démocratique, l'État-providence n'a pas son origine dans une forme anti-démocratique de manipulation et ne tend pas à saper le libéralisme démocratique, parfois subtilement, parfois de manière spectaculaire ; et enfin si ce que l'État-providence a détruit n'était pas en fait plus humain, plus efficace et plus durable que ce par quoi il l'a remplacé. L'histoire, l'économie, la sociologie, la science politique et les mathématiques devraient être nos outils pour comprendre et évaluer les États-providence, plutôt que des réponses émotionnelles ou des théories du complot.

Ce petit livre est destiné à ceux qui préfèrent poser des questions difficiles et les approfondir en gardant l'esprit ouvert. Il est en effet, plus que jamais, temps de poser les questions difficiles sur ce que l'État-providence a provoqué, sur le fait de savoir s'il est soutenable et sur ce qu'il devrait y avoir *après l'État-providence*.

Tom G. Palmer,
Jérusalem

Partie I :

**Pillage réciproque
et promesses
intenable**

La tragédie de l'État-providence

Tom G. Palmer

De nombreuses études sur l'État-providence se concentrent exclusivement sur les intentions de ceux qui le soutiennent ou fournissent de simples descriptions des programmes actuels de redistribution. Ce chapitre s'appuie sur l'économie des ressources communes afin d'examiner l'État-providence en tant que système dynamique et en constante évolution, une « tragédie des biens communs » qui a créé les incitations menant à son propre épuisement.

L'État-providence a quelque chose en commun avec la pêche. Supposons un lac : personne n'est ni propriétaire ni responsable des poissons qui s'y trouvent, mais chacun peut s'approprier tous les poissons qu'il ou elle peut y pêcher. La conséquence est que tout le monde essaiera de pêcher le plus de poissons possible. Chacun raisonne en effet comme suit : « *si je ne vais pas pêcher le poisson, quelqu'un d'autre le fera.* » Chacun d'entre nous peut comprendre la conséquence de cette capture de nombreux poissons : le lac sera bientôt vidé de ses ressources en poissons. Pourtant, aussi longtemps que les autres peuvent pêcher ce que je ne pêche pas, aucun d'entre nous n'est incité à limiter sa pêche et laisser la population de poissons se reconstituer¹. Les poissons sont pêchés plus vite qu'ils ne peuvent se reproduire. Les eaux sont vidées de leurs poissons. En fin de compte, tout le monde y perdra.

Les écologistes, les économistes et les politologues appellent cela la « tragédie des biens communs. » C'est un problème grave, qui se trouve à l'origine de bien des crises écologiques du monde actuel, allant de l'épuisement des ressources halieutiques jusqu'à la pollution de l'air et de l'eau, et bien d'autres problèmes encore. Mais cette « tragédie » ne se limite pas aux problèmes environnementaux. Car l'État-providence fonctionne aussi comme un bien commun et sa tragédie se déroule alors même que vous lisez ces lignes. Dans les États-providence modernes, tout le monde a intérêt à se comporter comme les pêcheurs qui pratiquent la pêche de manière irresponsable dans notre lac. Sauf que la ressource que

nous pillons ici, c'est en fait nous-mêmes : *nous nous pillons les uns les autres*. Chacun cherche à obtenir le plus possible de ses voisins, mais en même temps, ses voisins essaient d'obtenir le plus possible des autres. L'État-providence institutionnalise ce que l'économiste français Frédéric Bastiat appelait le « *pillage réciproque*². »

Parce que nous pouvons nous piller les uns les autres, les gens raisonnent comme suit : « si je ne reçois pas cette subvention de l'État, quelqu'un d'autre la recevra », et chacun a intérêt à exploiter la ressource jusqu'à épuisement. Ils justifient le fait de prendre des fonds publics au motif qu'ils sont « juste en train de récupérer ce qu'ils ont payé en impôts », même si certains d'entre eux reçoivent bien davantage que ce qu'on leur a prélevé. Tout le monde a intérêt à se servir. Il y a cependant une dimension de cette tragédie qui est absente dans le cas du lac vidé de ses poissons ; parce que nous nous pillons les uns les autres, non seulement nous consacrons des ressources à piller nos voisins, mais nous devons aussi en consacrer à éviter d'être pillés par ces mêmes voisins, ce qui nous rend tous perdants. Non seulement nous sommes pillés, mais nous le sommes toujours davantage au-delà de tout niveau soutenable. Le résultat est l'épuisement. Et c'est ce vers quoi nous nous dirigeons aujourd'hui avec nos États-providence :

- Les États ont promis tellement d'avantages à tellement d'électeurs, au détriment les uns des autres, que les systèmes ne sont pas viables. Mais aucun des bénéficiaires ne veut renoncer à ses avantages. Nous pourrions renoncer à ces avantages en échange d'une baisse des impôts, mais nous n'avons même pas ce choix. Les États peuvent emprunter de l'argent et remettre les impôts à plus tard, c'est-à-dire après les prochaines élections, au cours desquelles les hommes politiques feront toujours plus de promesses, qui seront financées par encore plus d'emprunt.
- Le retraité exige une augmentation des versements de retraite gérée de manière publique et soutient même que c'est un juste retour pour ce qu'il a payé. Ces retraites sont financées sur la base de la répartition, ce qui signifie que les contributions versées aux bénéficiaires d'aujourd'hui sont prélevées sur les salaires des travailleurs d'aujourd'hui. Tout

excédent de prélèvements sur les dépenses est tout simplement « investi » dans les obligations d'État, c'est-à-dire, des promesses qui seront payées avec des impôts futurs. C'est la logique du *Social Security Trust Fund* (« fond fiduciaire des retraites ») du gouvernement des États-Unis : une énorme reconnaissance de dette « nichée dans le tiroir du bas d'une armoire ordinaire de l'État³. » Il n'y a pas vraiment de *fond fiduciaire*. C'est une escroquerie gigantesque. Les jeunes d'aujourd'hui sont obligés de payer pour la retraite de leurs grands-parents et de leurs parents, et, s'ils ont de l'argent qui reste, ils devront se financer la leur. Dans leur structure même, les régimes publics de retraite sont indiscernables des classiques « ventes pyramidales », également appelées « chaînes de Ponzi » ou « chaînes de lettres », qui exigent que la base de personnes « qui paient » augmente indéfiniment ; quand elle cesse de croître, la pyramide s'effondre. Les États peuvent retarder l'inévitable en faisant tourner la planche à billets ou en empruntant de l'argent, mais cela ne revient qu'à reporter le problème. Et à chaque report, la situation s'aggrave. Aujourd'hui ce sont les grondements de l'effondrement de ce système que nous entendons.

- L'agriculteur demande une subvention pour ses cultures, ce qui se fait au détriment des travailleurs de l'automobile qui sont aussi contribuables ; les fabricants d'automobiles et les travailleurs du secteur automobile demandent une « protection » contre les importations qui sont meilleur marché, ainsi que des plans de sauvetage pour les entreprises au bord de la faillite. Les restrictions commerciales augmentent les prix des véhicules pour les agriculteurs et les plans de sauvetage des entreprises automobiles augmentent les impôts payés par les agriculteurs. Les travailleurs de l'automobile sont pillés au profit des agriculteurs et les agriculteurs sont pillés au profit des travailleurs de l'automobile. Le cycle de « pillage réciproque » tourne en rond, la grande majorité des « gagnants » devenant en réalité des « perdants » à la fin du cycle. (Certains, bien sûr, qui se spécialisent dans la manipulation du système politique et la négociation de ce que Ayn Rand a appelé l'« *aristocratie des agents d'influence*⁴ », gagnent beaucoup plus que ce qu'ils perdent. Les entreprises de *Wall Street* bénéficiant de

connexions politiques, comme Goldman Sachs ou les méga entreprises agricoles telles que Archer Daniels Midland et d'autres, ont bien profité de l'aristocratie des agents d'influence.)

- Nous sommes enfermés par les systèmes fiscaux dans des systèmes médicaux « d'assurance » (aux États-Unis les paiements de l'assurance privée sont liés aux salaires, tandis que des charges sociales financent *Medicare* ; en Europe ces paiements sont liés à des impôts et contributions, et dans certains cas à des assureurs privés). Ce « financement par des tiers » affecte les choix qui s'offrent à nous. Puisque cette « assurance » prépayée paie généralement pour les soins de routine comme pour des événements catastrophiques (comme les blessures causées par un accident de voiture, comme un cancer ou une maladie grave), il faut demander la permission de l'assureur, qu'il soit privé ou que ce soit l'État, avant de se faire soigner. Très souvent l'« assurance santé » n'est pas vraiment une « assurance », même si elle est appelée ainsi. Elle consiste plutôt en des soins médicaux prépayés, ce qui crée des incitations pour les consommateurs à en abuser, et pour les compagnies d'assurance et les États à surveiller les consommateurs et déterminer si nous avons droit aux prestations. En tant que consommateurs nous ne pouvons pas exercer les mêmes choix que nous exerçons à l'égard d'autres biens importants, comme de véritables clients, de sorte que nous sommes forcés de nous comporter en quémendeurs, plutôt qu'en clients ; et les soins médicaux sont de plus en plus rationnés par les administrations, plutôt qu'achetés par des clients.

Les avantages pour certains groupes identifiables sont concentrés et les coûts sont répartis sur un grand nombre de contribuables et de consommateurs, ce qui incite les bénéficiaires à tenter d'accaparer toujours davantage, tandis que ceux qui sont pillés ont une faible incitation à défendre leurs intérêts. Chacun se pense chanceux lorsqu'il obtient un avantage, mais ne pense pas au coût que représentent ces avantages pour tout le monde ; et quand tout le monde agit de cette façon, ces coûts deviennent gigantesques. Les pauvres souffrent le plus, car un tel « goutte à goutte » d'avantages sociaux peut leur sembler être

une aubaine. Pourtant leur pauvreté est à la fois perpétuée par l'État-providence et aggravée par les transferts cachés, de ceux qui n'ont pas le pouvoir vers ceux qui le détiennent. Ces transferts sont causés par le protectionnisme, par les licences et autres restrictions à la liberté du marché du travail et tous les autres privilèges et *deals* que ceux qui sont puissants et instruits, ceux qui parlent bien et bénéficient d'une autorité, créent pour eux-mêmes au détriment des plus faibles, des non diplômés, des sans voix, et de ceux privés d'autonomie.

Les immigrés sont systématiquement diabolisés comme venant « ici pour obtenir nos prestations sociales », comme on a pu le voir lors d'attaques violentes de skinheads contre des immigrés ou des demandeurs d'asile en Europe, ou lorsque l'on appelle à « contrôler nos frontières » et « construire un mur » pour maintenir les immigrés hors des États-Unis. Plutôt que d'accueillir les gens pour qu'ils viennent produire de la richesse, les citoyens des États-providence sont davantage susceptibles d'agir pour protéger « leurs prestations sociales » en excluant les immigrants potentiels et en les diabolisant, les faisant passer pour des parasites et des voleurs⁵. Pendant ce temps, les élites politiques proclament haut et fort qu'elles aident les pauvres à l'étranger en utilisant l'argent des contribuables pour financer une coûteuse « industrie de l'aide » internationale, déversant de grandes quantités d'excédents agricoles générés par les politiques mêmes de l'État-providence (consistant à subventionner les agriculteurs en leur garantissant des prix plancher pour leurs produits), et remettant le butin à des autocrates : en un mot, en internationalisant l'État-providence. L'ensemble du processus a été un désastre qui a sapé la reddition démocratique des comptes dans les pays en développement, parce que les dirigeants politiques y savent que les préoccupations qui doivent être traitées sont celles des maîtres de l'aide internationale, et non celles des citoyens et des contribuables locaux. Ce processus a alimenté le système des seigneurs de la guerre et la guerre civile. En outre, il a détruit les institutions indigènes productives⁶.

Alors que les citoyens sont montés les uns contre les autres, et contre les immigrants, dans un vaste système de « pillage réciproque » (et de défense contre le pillage), les bureaucraties étendent leur contrôle, et créent et entretiennent à la fois les électors politiques qui les soutiennent.

Mais le pillage réciproque n'est pas la seule caractéristique importante de l'État-providence moderne. Ce dernier a généré crise après crise. Chacune a été la conséquence non intentionnelle de politiques insensées, adoptées pour des raisons politiques par des hommes politiques qui n'ont pas à supporter les conséquences de leurs politiques. Deux de ces crises secouent le monde alors que j'écris ces lignes.

La crise financière et l'État-providence

La crise financière a émergé à l'intersection de bonnes intentions et de mauvaises incitations. Ces incitations ont été créées par des politiques insensées, qui remontent toutes à la philosophie selon laquelle l'objet de l'État est de contrôler notre comportement, de prendre à Pierre pour donner à Paul et de prendre la responsabilité de notre vie à notre place⁷. Les racines de la crise actuelle remontent à 1994, lorsque le gouvernement américain a annoncé un plan grandiose pour augmenter le taux d'accession à la propriété aux États-Unis, pour le faire passer de 64 % à 70 % de la population, et ce grâce au *National Partnership in Homeownership* (« Partenariat national pour l'accession à la propriété »), un partenariat entre le gouvernement fédéral et les banques, les constructeurs immobiliers, les financiers, les agents immobiliers et d'autres parties prenantes ayant un intérêt particulier. Comme Gretchen Morgenson et Joshua Rosner l'ont fort bien documenté dans leur ouvrage *Reckless Endangerment: How Outsized Ambition, Greed, and Corruption Led to Economic Armageddon* en (*Une imprudente mise en péril : Comment l'ambition démesurée, la cupidité et la corruption ont mené à l'Armageddon économique*), « le partenariat permettrait d'atteindre ses objectifs "en rendant l'accession à la propriété plus abordable, en élargissant le financement créatif, en simplifiant le processus d'achat d'une maison, en réduisant les coûts de transaction et en changeant l'évolution des méthodes classiques de conception et de construction de maisons moins chères, entre autres"⁸. » Nombreux étaient ceux pour qui cette extension de l'État-providence semblait si raisonnable. Pourquoi en effet les gens ne devaient-ils pas posséder leur propre maison simplement parce qu'ils n'avaient pas épargné pour verser un apport personnel ? Ou parce qu'ils n'avaient pas de bons dossiers de crédit ? Ou n'avaient pas d'emploi ?

Pourquoi ne pas rendre la propriété immobilière « plus abordable » par le « financement créatif » ? Les organismes

gouvernementaux, tels que la *Federal Housing Administration* (l'administration fédérale du logement), et les *Government Sponsored Enterprises* ou *G.S.E.* [« entreprises soutenues par l'État »], telles que la *Federal National Mortgage Association* (*Association fédérale nationale des crédits hypothécaires*, appelée aussi *Fannie Mae*), ont été orientées pour transformer des locataires en propriétaires, en abaissant les proportions de l'apport personnel, en abaissant de manière drastique les normes de crédit au niveau des banques, en augmentant les liquidités affectées au marché immobilier par l'achat et la « titrisation » de toujours davantage de crédits hypothécaires et avec une foule d'autres mesures. Ce fut un effort bipartisan d'ingénierie sociale. Sous l'administration Bush, la *Federal Housing Administration* (*FHA*) offrait des garanties sur les prêts hypothécaires avec un apport personnel nul. Écoutons Alphonso Jackson, secrétaire par intérim du Ministère du Logement et du Développement Urbain, qui pouvait s'enthousiasmer en 2004 : « *Offrir des crédits hypothèques estampillés FHA sans apport personnel ouvrira la porte à la propriété pour des centaines de milliers de familles américaines, en particulier parmi les minorités.* » Il ajoutait : « *Nous ne prévoyons aucun coût pour les contribuables*⁹. »

Le gouvernement américain a délibérément et systématiquement sapé les normes bancaires traditionnelles et encouragé – en fait, demandé – l'accroissement des prêts à risque. Les risques qui tourneraient bien généreraient des profits privés, et ceux qui tourneraient mal retomberaient sur les contribuables, puisque « *un banquier face à ces exigences désormais assouplies pourrait se décharger des prêts risqués auprès des entreprises soutenues par l'État chargées de financer les prêts hypothécaires immobilier pour des millions d'Américains*¹⁰. » Des profits privatisés et des pertes socialisées : voilà ce qui caractérisait ce croisement entre l'étatisme providentiel et le copinage.

Les prix des maisons augmentaient toujours plus tandis que toujours davantage d'argent était déversé en faveur de l'immobilier. Cela ressemblait à une belle fête. Alors que les prix des maisons explosaient, tout le monde se sentait plus riche. Les gens souscrivaient des crédits immobiliers à taux variable pour acheter des maisons plus grandes que ce qu'ils n'étaient en mesure de payer, parce qu'ils s'attendaient à les vendre avant que les taux d'intérêt n'augmentent à nouveau. Le crédit était facile et les Américains souscrivaient un deuxième crédit hypothécaire pour financer leurs vacances ou s'acheter un

bateau. On construisait de plus en plus de maisons en prévision de la hausse constante des prix. Le résultat a été une bulle immobilière d'une ampleur considérable. Les gens achetaient des maisons pour les revendre avec une plus-value quelques mois plus tard à des acheteurs qui allaient eux-mêmes faire sans doute la même opération. Pendant ce temps, les régulateurs publics de la finance à travers le monde considéraient comme représentant un faible risque ce qui était en fait des prêts extrêmement risqués (des obligations adossées à des titres hypothécaires [*mortgage-backed securities* ou *MBS*] comme des obligations d'État¹¹). Les banques allemandes achetaient la dette de l'État grec, et les banques aux États-Unis et partout dans le monde achetaient des MBS, induites à croire que ces MBS étaient garanties par le gouvernement américain.

Les politiques interventionnistes du gouvernement américain visant à rendre l'accès à la propriété immobilière plus abordable, développer le « financement créatif » et ainsi détruire des pratiques bancaires saines, ont été combinées à l'arrogance des organismes publics de réglementation financière mondiale qui étaient convaincus qu'ils connaissaient l'échelle réelle des risques. De leur côté les acteurs de marché risquant leurs propres fonds ne connaissaient pas non plus la réalité de ces risques. Le résultat a été un système financier mondial empoisonné par des prêts risqués, des créances douteuses et des actifs toxiques, avec des conséquences désastreuses. Les défaillances de crédit ont augmenté avec la hausse des taux d'intérêt, et ces MBS à « faible risque » que les institutions avaient été encouragées à acheter se sont avérées, en définitive, ne pas être à faible risque. De l'épargne a été anéantie, des propriétaires se sont trouvés incapables de payer leur hypothèque, des institutions financières se sont écroulées, et la production économique a chuté. Il faut blâmer de nombreuses distorsions d'incitations, provoquées par l'ensemble du système d'intervention sur le marché du logement et les marchés financiers, mais sans la politique de l'État-providence américain visant à « rendre le logement plus abordable » et encourager « le financement créatif », la crise financière ne serait pas arrivée. La crise financière mondiale a été le résultat d'un empilement de mauvaises politiques, une catastrophe mise en mouvement par l'État-providence¹².

La crise de la dette et de l'État-providence

Alors que le gouvernement des États-Unis et certains pays européens fabriquaient allégrement une gigantesque bulle immobilière, l'explosion des dépenses des programmes de l'État-providence en matière de retraite, de soins médicaux et de nombreuses autres prestations a plongé les États du monde entier dans une crise de la dette. L'attention s'est portée sur l'augmentation considérable de la dette publique, et elle est en effet ahurissante. Dans le même temps, ces chiffres sont relativement modestes en comparaison des montagnes accumulées de passif non financé, correspondant à des promesses faites aux citoyens, sur lesquelles ils comptent mais pour lesquelles il n'existe pas de financement. Si une entreprise privée venait à tromper le public et ses actionnaires quant à l'ampleur de ses obligations comme le font systématiquement les États, les dirigeants de cette entreprise seraient jetés en prison pour fraude. Les États parviennent à s'exempter de pratiques comptables saines et induisent délibérément et systématiquement en erreur le public quant aux obligations qu'ils accumulent sur les épaules des contribuables futurs. Il est facile pour les États de promettre aujourd'hui de verser de l'argent dans le futur. Mais le futur nous a très vite rattrapés.

En 2006, les économistes Jagadeesh Gokhale et Kent Smetters avaient calculé (de manière plutôt prudente) que le déséquilibre budgétaire fédéral total du gouvernement américain en 2012 serait d'environ 80 000 milliards de dollars. Le déséquilibre budgétaire est défini comme « *la différence en valeur actuelle entre ce qu'il est projeté que l'État débourse en vertu de la loi actuelle sur l'ensemble de catégories des dépenses (les droits sociaux, la défense, les routes et tout le reste) et ce qu'il est prévu qu'il reçoive en impôts et contributions du côté de ses revenus*¹³. » C'était en 2006. Gokhale met actuellement à jour les chiffres et prédit qu'ils seront plus élevés. Comme il l'a écrit: « *Ajoutez la hausse probable des coûts des soins de santé associée à la nouvelle loi d'assurance-santé, et ce chiffre est alors probablement trop optimiste, mais nous ne saurons pas avant que mon projet soit terminé. Pour l'Europe, j'estime un déséquilibre global de 53 100 milliards d'euros pour 2010. Cela représente 434 % du PIB annuel combiné des 27 pays de l'UE de 12 200 milliards d'euros. Ce chiffre est lui aussi une sous-estimation, car les projections ne sont faites que jusqu'en*

2050 (contrairement aux projections américaines, qui sont faites à perpétuité¹⁴). »

Cela signifie que ces promesses ne peuvent être tenues et ne le seront pas. Les impôts devraient augmenter à des niveaux astronomiques pour ne financer qu'une fraction, seulement, des promesses actuelles. Les États sont très susceptibles non seulement de faire défaut sur leurs dettes reconnues (obligations détenues par les créanciers), mais aussi de répudier les promesses faites aux citoyens en matière de retraite, de soins de santé et d'autres prestations sociales. Ils ont menti à leurs citoyens pendant des années au sujet de leurs finances et ces mensonges deviennent explicites quand les promesses sont rompues parce qu'elles *ne peuvent pas* être tenues. Nous voyons ce scénario se dérouler sous nos yeux en Grèce. Une façon de renier leurs promesses consisterait à faire tourner la planche à billets et de les payer avec des piles de papier-monnaie, avec de plus en plus de zéros ajoutés à chaque billet, c'est-à-dire que les devises dans lesquelles les promesses sont rendues seraient considérablement dévaluées. (L'inflation est une stratégie particulièrement nocive pour faire face à la dette, car elle crée des distorsions au niveau des comportements et en même temps touche de façon disproportionnée les pauvres et ceux qui sont incapables de s'en protéger). Les États-providence que nous connaissons s'effondrent peut-être au ralenti dans certains pays et rapidement dans d'autres, mais ils s'effondrent tous et, comme toujours, le fardeau pèsera surtout sur ceux qui ne disposent ni de connexions politiques ni de la connaissance pour en éviter les conséquences.

Face à tous ces faits, beaucoup de gens répondent, de manière quelque peu indigne, que leurs intentions étaient bonnes – au mépris des conséquences de ces dernières. « *Notre objectif est d'aider les gens ; nous n'avons pas délibérément cherché à faire s'écrouler le système financier mondial en intervenant sur les marchés pour rendre le logement plus abordable et abaisser les normes bancaires, et nous n'avons pas l'intention de mener notre pays à la faillite !* » disent-ils. Comme le philosophe Daniel Shapiro l'a très judicieusement fait remarquer, « *Les institutions ne peuvent être caractérisées de manière adéquate par leurs objectifs*¹⁵. » Les meilleurs objectifs au monde, s'ils sont combinés avec de mauvaises incitations par le biais de mauvaises institutions, peuvent générer des conséquences terribles¹⁶. Les intentions des partisans de l'État-providence ne

sont pas pertinentes au regard des résultats générés par leurs politiques¹⁷. L'essentiel de la « philosophie politique », telle qu'elle est communément pratiquée, revient finalement à comparer une intuition à une autre quant au vrai et au faux. Ceci n'est franchement pas très utile pour la tâche consistant à créer des institutions qui fonctionnent, qui sont durables et qui sont justes. Afin d'accomplir cette tâche, il nous faut bien davantage que la simple comparaison d'intuitions : nous avons besoin d'histoire, d'économie, de sociologie et de science politique, et non pas seulement de théorie morale dissociée de la pratique.

L'avenir est en péril, mais pas perdu

Les États-providence d'aujourd'hui sont directement responsables des deux grandes crises économiques qui affectent le monde : la crise financière mondiale qui donné lieu à des taux de croissance économique négatifs dans de nombreux pays et anéanti des milliards de dollars de valorisation d'actifs, et la crise de la dette qui a ébranlé l'Europe et menace de faire tomber certains des États, des devises et des systèmes financiers les plus puissants du monde. Même les meilleures intentions peuvent avoir des conséquences terribles lorsqu'elles sont mises en œuvre par le biais d'incitations et d'institutions perverses.

Cette histoire n'est pas que fatalité cependant. Nous pouvons sortir du joug de l'État-providence et de ses dettes écrasantes, de ses bureaucraties humiliantes et de son pillage réciproque. Cela ne sera pas facile et cela implique d'avoir le courage de se lever contre les intérêts catégoriels et les politiciens manipulateurs. Mais cela peut être fait et cela doit être fait. Ceux qui manifestaient dans les rues contre les « coupes budgétaires » (en fait généralement de simples réductions dans les taux de croissance des dépenses publiques) manifestent contre l'arithmétique. On ne peut tout simplement pas continuer à ajouter des nombres négatifs à des nombres négatifs et obtenir une somme positive : cela ne fonctionne pas. Il nous faut des manifestations dans les rues au nom de la raison, de la responsabilité financière, de la réduction du périmètre de l'État et de la libération des gens pour qu'ils puissent décider de leur propre avenir. Il nous faut un recul des pouvoirs de l'État afin qu'il se limite à la protection de nos droits et ne cherche pas à

s'occuper de nous. Il nous faut une prise de décision lucide quant aux capacités de l'État. Il nous faut tourner la page de l'État-providence.

Comment l'État-providence a coulé le rêve italien

Piercamillo Falasca

Piercamillo Falasca, journaliste et chercheur, raconte comment des politiques saines ont permis la réussite de l'Italie dans les années 1950 et 1960 et comment, alors que la population était jeune, l'économie en croissance et l'avenir lointain, des politiques d'État-providence ont par la suite ruiné le pays. P. Falasca est vice-président de l'association libérale italienne Libertiamo.it et membre du think tank italien Istituto Bruno Leoni.

« La croissance de l'économie, de l'industrie et du niveau de vie de votre pays dans les années d'après-guerre a été réellement phénoménale. Une nation autrefois littéralement en ruines, en proie à un fort chômage et à l'inflation, a accru sa production et ses actifs, stabilisé ses coûts et sa monnaie, et a créé de nouveaux emplois et de nouvelles industries à un rythme inégalé dans le monde occidental. »

Président John F. Kennedy

Lors des rencontres officielles les messages amicaux de louange sont d'usage, mais ce que le président américain John F. Kennedy a dit en 1963 lors du dîner offert en son honneur par le président italien Antonio Segni à Rome était un constat. De 1946 à 1962, l'économie italienne a progressé à un taux annuel moyen de 7,7 %, une belle performance qui s'est prolongée quasiment jusqu'à la fin des années 60 (la croissance moyenne au cours de toute la décennie était de 5 %). Le *Miracolo Economico* (miracle économique) a transformé l'Italie en une société moderne et dynamique, pouvant se targuer d'avoir des entreprises capables de rivaliser à l'échelle mondiale dans tous les secteurs, de celui des machines à laver et des réfrigérateurs à celui des composants mécaniques de précision, de celui de l'alimentation à celui de l'industrie cinématographique.

La période courant de 1956 à 1965 s'est accompagnée d'une remarquable croissance industrielle en Allemagne de l'ouest (70 % sur la décennie), en France (58 %) et aux États-Unis (46 %), mais ces réussites ont été éclipsées par la

performance spectaculaire de l'Italie (102 %). Les grandes entreprises, comme le constructeur automobile Fiat, le fabricant de machines à écrire, d'imprimantes et d'ordinateurs Olivetti et des entreprises dans le secteur de l'énergie comme Eni et Edison, entre autres, y collaboraient avec une masse énorme de petites entreprises, dont beaucoup gérées par des familles, en accord avec le rôle traditionnellement important de la famille dans la société italienne. Au moins un cinquième de la population (de cinquante millions) quitta le sud pauvre et aride pour le nord riche et industrialisé, changeant ainsi son mode de vie, achetant voitures et télévisions, maîtrisant l'italien standard, inscrivant ses enfants dans les écoles, économisant de l'argent pour s'acheter des maisons et aider les parents qui vivaient encore dans leurs anciens villages. Après 1960, l'augmentation rapide du niveau de vie ainsi que des opportunités croissantes de travail et d'affaires mirent un terme aux flux migratoire d'italiens vers le reste de l'Europe et les Amériques, marquant la fin de cette *diaspora* italienne qui avait poussé près de vingt millions de personnes à quitter leur patrie en moins d'un siècle.

Quelle a été la formule magique du boom économique italien ? De nombreuses années plus tard, un sénateur de *Democrazia Cristiana* (Démocratie Chrétienne, l'un des principaux partis catholiques de centre-droit) déclarait dans une interview : « *Nous avons compris et immédiatement réalisé que nous ne pouvions pas conduire la société italienne. Le pays était plus fort que la politique, et bien plus intelligent. Ne rien faire était un meilleur choix que les nombreuses mesures étatiques.* » Qui était le « nous » dont parlait Bassetti ?

Durant les premières années après la Seconde Guerre Mondiale, un groupe d'économistes et de politiciens libéraux pro marché, occupant des postes clés au sein du gouvernement, balaya la législation fasciste et mit en place la démocratie politique ainsi que des réformes de libre marché. Un personnage central dans cette aventure fut le journaliste antifasciste et économiste Luigi Einaudi, l'un des plus éminents libéraux classiques italiens, qui revint en Italie et occupa après la guerre le poste de gouverneur de la Banque centrale, puis de ministre des Finances et enfin de Président de la République. Einaudi exerça une grande influence sur les politiques économiques mises en œuvre par le Premier ministre Alcide De Gasperi (1945-1953) et, après la mort de ce dernier, par son successeur Giuseppe Pella.

Certains de ces personnages ne sont sans doute pas connus en dehors de l'Italie, mais ils représentent une extraordinaire « exception » du point de vue de la culture politique européenne. Après vingt ans de régime fasciste mussolinien et les horreurs de la guerre, ce groupe de libéraux classiques représentait pour la nation le seul espoir de sortir de son passé totalitaire et de se diriger vers la liberté capitaliste démocratique. Le contexte dans lequel le groupe eut à opérer n'était pas franchement des plus faciles. L'Italie était un pays pauvre qui avait été dévasté par le collectivisme fasciste et la guerre. La plupart de la population était à la fois sans emploi et sans éducation. Les infrastructures étaient de très mauvaise qualité, voire n'existaient pas. Un puissant parti communiste menaçait de remplacer le collectivisme fasciste par le collectivisme communiste. Des sociétés contrôlées par l'État dominaient une grande partie de l'économie.

L'influence de Luigi Einaudi fut d'une importance cruciale. Une politique monétaire prudente freina l'inflation pendant au moins vingt ans (en 1959 le *Financial Times* célébrait la lire comme la monnaie la plus stable de l'occident) ; des accords de libre-échange aidèrent l'Italie à réintégrer le marché international ; une réforme fiscale (la Loi Vanoni, du nom du ministre qui la conçut) réduisit les taux d'imposition et simplifia le système de recouvrement de l'impôt. À une époque dominée par les idées keynésiennes et les dépenses faciles, les dépenses publiques italiennes demeurèrent relativement maîtrisées : en 1960, la dépense publique atteignait à peine son niveau de 1937 (soit 30 % du PIB, avec une proportion importante d'investissements en capital fixe), alors que dans d'autres pays européens elle avait augmenté de façon spectaculaire.

Certains, comme le célèbre juriste Bruno Leoni, avertissaient des dangers de ce qui se passerait si les gens ne se souvenaient plus de ce qui avait causé leur prospérité retrouvée. Une prospérité croissante semblait en effet une occasion propice pour de nouvelles dépenses et interventions publiques. Dès les années 1950 le gouvernement italien mit en place la *Cassa del Mezzogiorno* (semblable à la *Tennessee Valley Authority* de Roosevelt mais dans les régions pauvres du sud de l'Italie). Dans les années 1960 les gouvernements italiens adoptèrent une loi visant à redistribuer les richesses, accroître le contrôle de l'État sur

l'économie (par exemple, la nationalisation de l'alimentation électrique) et établir un État-providence plus fort.

Dans une Italie relativement prospère, les mouvements *redistributionnistes* gagnèrent peu à peu un large soutien populaire. En 1962, lors de négociations importantes sur les contrats de travail des travailleurs de la métallurgie, les syndicats demandèrent moins d'heures, plus de vacances et davantage de pouvoir afin d'organiser des activités syndicales dans les usines. Le Parti Socialiste Italien rejoignit la coalition au pouvoir avec les chrétiens-démocrates et le premier « gouvernement de centre gauche » fut formé. En 1963, un programme de logements sociaux entrepris par le biais de la nationalisation des terres suscita une forte opposition de la part des associations d'entrepreneurs et des propriétaires privés (parmi lesquels l'Église catholique) qui parvinrent à convaincre *Démocratie Chrétienne* d'abandonner l'idée, mais des propositions collectivistes de ce type dominèrent le reste de la décennie ainsi que les années 1970.

Plusieurs politiques publiques importantes adoptées durant cette période jetèrent les bases de la crise actuelle de l'Italie.

La première fut un affaiblissement de la discipline budgétaire, en raison d'une décision de 1966 de la Cour constitutionnelle interprétant de manière lâche la contrainte constitutionnelle de budget équilibré. Cette suspension des limites constitutionnelles permit au Parlement d'adopter des lois pour lesquelles les dépenses annuelles étaient couvertes non plus par des recettes fiscales, mais par l'émission de bons du Trésor. Cette décision créa dans le budget public une brèche qui allait s'élargir d'année en année. Luigi Einaudi mourut en 1961 et tous ses appels à la discipline budgétaire allaient être vite oubliés. Jusque dans les années 1960, le « déficit primaire », calculé en déduisant les paiements d'intérêts par rapport au déficit budgétaire total, avait été presque nul. Il progressa rapidement après la décision de la Cour et s'accéléra après 1972, lorsque le déficit budgétaire devint une stratégie systématique de politique publique. En 1975, le déficit primaire avait déjà atteint le niveau dangereux de 7,8 % du PIB.

La seconde fut l'introduction d'un système de retraite généreux en 1969 (la Loi Brodolini). Le mécanisme précédent, basé sur les cotisations fut remplacé par un système redistributif,

selon lequel les retraités recevaient désormais des pensions de retraite qui n'étaient pas déterminées par le montant total de l'épargne obligatoire recueilli au cours de leurs années de travail, mais simplement par leurs salaires antérieurs. Une « retraite sociale » pour chaque citoyen fut créée, avec un critère d'ancienneté pour les retraites, permettant ainsi aux travailleurs de prendre une retraite anticipée. Une approche laxiste fut adoptée pour l'attribution des pensions d'invalidité dans le sud de l'Italie, mesure considérée comme un substitut à des politiques plus efficaces en faveur de la croissance. Peu nombreux étaient ceux qui portaient attention à la question de la soutenabilité financière de toutes ces mesures. Après tout, les électeurs du futur ne votent pas aujourd'hui.

Le troisième politique ayant eu un impact fut une réglementation plus poussée des marchés du travail, par le biais de l'adoption en 1970 du *Statut des travailleurs*, notamment son article 18 qui dispose que si un tribunal juge injuste le licenciement d'un employé d'une entreprise qui emploie plus de quinze employés en CDI, le salarié a le droit d'être réintégré. La charge de la preuve repose entièrement sur l'employeur. En rendant très coûteux le fait de *licencier* des employés, la loi rendit en même temps très coûteux le fait d'*embaucher* des employés, ce qui réduisit à la fois la mobilité du travail et encouragea le travail illégal.

La quatrième politique établit, par des lois successives entre 1968 et 1978, un système nationalisé de soins de santé presque entièrement financé par l'impôt, ce qui signifie que les italiens avaient désormais peu d'incitations à économiser dans leur consommation de services de soins médicaux.

Enfin, en janvier 1970, le gouvernement imposa une règle, obligatoire pour tous les employés dans les secteurs de l'ingénierie et de la métallurgie, qui réglementait et limitait considérablement le temps de travail.

Les effets négatifs à long terme des multiples politiques de ce type furent masqués à court terme par une croissance italienne toujours forte et un âge moyen de la population relativement faible. Les généreuses pensions de retraite et les dépenses de soins de santé, pour un petit nombre de personnes à la retraite, étaient payées par un grand nombre de jeunes travailleurs. Année après année, ces politiques, ainsi qu'une réglementation toujours plus lourde des marchés du travail et des

services, firent baisser la productivité et rendirent le marché du travail plus rigide. Cela fit flamber les coûts d'embauche, encouragea l'augmentation toujours plus importante des dépenses publiques ainsi que l'accumulation de la dette, ce qui conduisit à absorber, ce faisant, une part toujours plus conséquente de l'épargne privée.

Au fil du temps, le vieillissement de la population réduisit le ratio entre la population active et la population retraitée, rendant les systèmes de retraite et de soins de santé plus coûteux et toujours moins soutenables. Au cours des années 1960 et 1970, tous les pays européens augmentèrent leurs dépenses publiques, mais en Italie celles-ci échappèrent à tout contrôle. Le pays perdit ainsi son image de nation « budgétairement responsable » des années 1950. Entre 1970 et 1993 les dépenses publiques passaient de 32,7 % à 56,3 % du PIB, en partie sous l'impulsion d'une politique irresponsable visant à embaucher davantage de fonctionnaires pour compenser le manque d'emplois privés, notamment dans le sud. (Ce manque d'emplois était, bien sûr, lié en grande partie aux coûts d'embauche extrêmes imposés au secteur privé.) Alors que la dette publique était restée stable, autour d'une moyenne de 30 % du PIB au cours des années 1950 et 1960, elle atteignit le chiffre effarant de 121,8 % en 1994.

Ainsi se termina le miracle italien. La croissance moyenne du PIB était encore de 3,2 % dans les années 1970, mais elle tomba à 2,2 % dans les années 1980. Grâce à la dévaluation systématique de la lire, les entreprises italiennes purent maintenir leur compétitivité internationale pendant un certain temps (le Premier ministre Bettino Craxi annonça que le pays avait dépassé le PIB britannique en 1987), mais une forte inflation couplée à l'augmentation de la dette publique mettaient clairement en péril l'avenir du pays.

Diverses tentatives de réforme eurent lieu dans les années 1990, surtout après la crise financière et politique de 1992-1993, alors que le pays risquait un défaut souverain et que le système politique d'après-guerre était emporté par des accusations de corruption. La privatisation de certaines industries d'État aida à réduire la dette publique à un niveau légèrement plus soutenable. Des modifications mineures furent apportées au système de retraite et en 1997, le Parlement italien adopta une loi visant à moderniser le droit du travail. Mais les

obstacles politiques à l'abolition des dispositions de l'article 18 (concernant le droit à la réintégration des salariés licenciés) conduisirent à la création d'un dualisme sur le marché du travail, avec, d'un côté, les contrats hyper réglementés et rigides à l'ancienne et, de l'autre, des nouveaux contrats flexibles à durée déterminée.

Ces réformes fournirent un peu de carburant à un moteur italien épuisé et reportèrent pendant un certain temps la nécessaire prise de conscience. Mais la course était finie.

L'Italie reste un pays riche, mais le système politique italien agit comme un noble appauvri qui se trouve incapable de s'adapter à sa nouvelle condition. La conséquence la plus grave de l'État-providence italien et de ses interventions sur le marché du travail n'est pas économique ou politique, mais culturelle. La culture de la dépendance à l'égard de l'État-providence est ce qui rend le changement si difficile, même ces dernières années, alors que l'Italie connaît une nouvelle crise d'endettement.

Les enfants et les petits-enfants de ces italiens qui avaient créé le miracle économique d'après-guerre ne semblent pas prêts à se retrousser les manches comme leurs parents et leurs grands-parents. Ils ne semblent pas prêts à produire des richesses dans une économie libre et concurrentielle, à renoncer aux avantages hors de prix de l'État-providence en échange d'une plus grande liberté, ainsi que de revenus et d'une prospérité plus élevés. Les choses peuvent-elles changer ? L'Italie peut-elle revenir aux leçons libérales classiques d'Einaudi et restaurer la croissance économique avec un avenir prometteur ? Comme cela a souvent été le cas au cours des siècles passés, ce qui se passe en Italie peut être un exemple pour le monde entier. Pour le meilleur comme pour le pire.

L'État-providence grec : une tragédie qui doit servir d'exemple

Aristides Hatzis

Peu de démocraties contemporaines offrent une histoire d'échec institutionnel aussi effrayante que celle de la Grèce. En dépit d'une histoire politique turbulente au XX^e siècle, l'économie grecque a pu gagner du terrain au cours des décennies, créant réellement de la richesse jusqu'à ce que les principaux partis du pays commencent à se concurrencer sur la base de l'étatisme providentiel, fondé sur le populisme et le favoritisme. Le spécialiste de Droit et Économie Aristide Hatzis montre comment la poursuite d'intérêts politiques à court terme par le biais de politiques étatistes a généré la corruption, l'endettement, et l'effondrement politique du pays. A. Hatzis est professeur de philosophie du droit et de théorie des institutions à l'Université d'Athènes et écrit sur la crise grecque sur www.GreekCrisis.net.

La Grèce moderne est devenue un symbole de faillite économique et politique, une véritable expérimentation en matière d'échec institutionnel. Il n'est pas facile pour un seul pays de servir de cas d'école pour tant de lacunes, rigidités et distorsions institutionnelles, mais l'État grec y a réussi. Pour toutes les autres nations, le cas de la Grèce constitue une tragédie qui doit servir d'exemple.

La Grèce était considérée comme une sorte de *success story*. On pourrait même soutenir qu'elle l'a été sur plusieurs décennies. Le taux moyen de croissance de la Grèce sur un demi-siècle (1929-1980) a été de 5,2 %. Pendant la même période le Japon ne croissait qu'à un rythme de 4,9 %.

Ces chiffres sont d'autant plus impressionnants si l'on tient compte du fait que la situation politique en Grèce au cours de ces années était tout sauf normale. De 1929 à 1936, la situation politique fut totalement anormale, caractérisée par des coups d'État, des conflits politiques graves, des parenthèses dictatoriales et un combat pour assimiler plus d'un million et demi de réfugiés d'Asie mineure (environ un tiers de la population de la Grèce à l'époque). De 1936 à 1940, la Grèce

connut une « dictature de droite » partageant de nombreuses similitudes avec les autres dictatures européennes de l'époque. Durant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944) la Grèce fut parmi les pays les plus dévastés en pourcentage de pertes de vies humaines. Juste après la fin de la guerre, une guerre civile féroce et dévastatrice eut lieu (en deux étapes: 1944 puis 1946-1949) après une insurrection organisée par le Parti communiste. De 1949 à 1967 la Grèce offrit un exemple typique de démocratie non libérale, paternaliste, à l'état de droit déficient. Le 21 avril 1967, une junte militaire prit le pouvoir et gouverna la Grèce jusqu'en juillet 1974, moment où le pays devint une démocratie constitutionnelle libérale. L'économie de la Grèce parvint à croître malgré les guerres, les insurrections, les dictatures et une vie politique agitée.

Sept ans après qu'elle eut embrassé la démocratie constitutionnelle, les neuf membres, à l'époque, de la Communauté européenne (CE) acceptèrent la Grèce comme dixième membre (avant même l'Espagne et le Portugal). Pourquoi ? Ce fut surtout une décision politique, mais justifiée également par des décennies de croissance économique, malgré tous les revers et obstacles. Lorsque la Grèce entra dans la CE, la dette publique du pays s'élevait à 28 % du PIB, le déficit budgétaire était inférieur à 3 % du PIB, et le taux de chômage était aux alentours de 2 à 3 %.

Mais ce n'était pas la fin de l'histoire.

La Grèce devint membre de la Communauté européenne le 1^{er} janvier 1981. Dix mois plus tard (le 18 octobre 1981) le parti socialiste d'Andreas Papandreou (PASOK) arrivait au pouvoir avec un programme radical étatiste et populiste, qui comprenait la sortie de la Communauté européenne. Bien sûr, personne ne fut assez stupide pour respecter une telle promesse. La Grèce, avec le PASOK au pouvoir, resta dans la CE, mais réussit à changer le climat politique et économique de la Grèce en seulement quelques années.

La crise actuelle en Grèce est principalement le résultat des politiques à courte vue du PASOK, et ce, à deux égards importants :

(a) Les politiques économiques du PASOK furent catastrophiques. Elles créèrent un mélange mortel d'État-providence pléthorique et inefficace, et d'interventions et réglementations excessives étouffant le secteur privé.

(b) L'héritage politique du PASOK fut encore plus dévastateur à long terme, puisque son succès politique transforma le parti conservateur grec (« Nouvelle Démocratie ») en une mauvaise photocopie du PASOK. De 1981 à 2009, les deux partis proposèrent essentiellement le « populisme providentiel », le clientélisme, l'étatisme, le népotisme, le protectionnisme et le paternalisme. Et c'est toujours le cas.

Le résultat d'aujourd'hui vient d'une concurrence désastreuse entre les partis pour offrir protection, « populisme providentiel », et étatisme prédateur à leurs électeurs.

Quel est le moteur de la croissance?

La richesse est créée par la coopération et l'échange volontaire. Un échange volontaire n'est pas un jeu à somme nulle dans lequel les gains d'une partie sont contrebalancés par des pertes de l'autre partie. C'est un jeu à somme positive qui conduit à la création de valeur supplémentaire, qui est partagée par les participants.

(Les transactions involontaires sont souvent des jeux à somme négative, car dans de tels cas, les pertes subies par les perdants sont beaucoup plus importantes que les gains des gagnants ; un agresseur peut vous frapper d'un coup de poignard dans une ruelle et prendre 40 euros dans votre portefeuille, mais vos factures médicales et votre souffrance suite à cet incident seront sûrement bien supérieures à ce que représentent ces 40 Euros. De la même manière, les luttes politiques pour redistribuer la richesse impliquent toujours des dépenses de ressources rares des deux côtés – pour dépouiller ou pour éviter d'être dépouillé, et le total de ces dépenses peut bien être beaucoup plus élevé que la valeur de la richesse redistribuée).

La prospérité, qu'elle soit appelée richesse, développement économique ou croissance, est positivement liée au nombre de transactions volontaires qui ont lieu. Le rôle de l'État dans ce mécanisme est de protéger les droits, sur lesquels sont fondés les échanges volontaires, et de permettre aux gens de créer de la richesse. L'État peut aider ce mécanisme en garantissant les droits de propriété et l'exécution des contrats (rendant ainsi les marchés « réguliers », qui est le sens originel de « régulation ») et, peut-être aussi, en intervenant prudemment quand il y a une « défaillance de marché », mais sans

« distordre » ce dernier et provoquer alors une « défaillance de l'État » encore plus importante et plus désastreuse.

La plupart des États contemporains ont endossé un autre rôle, plus ambitieux et plus dangereux. Non pas celui de « réguler » en établissant des règles claires qui rendent le processus de marché « régulier », mais celui d'intervenir de manière arbitraire : non pas faciliter les transactions sur le marché, mais les empêcher ; non pas protéger les transactions « à somme positive » qui créent de la richesse, mais leur substituer des transactions « à somme négative » par des subventions et des dépenses publiques. La plupart des hommes politiques aujourd'hui croient que si l'on dépense suffisamment, cela générera de la croissance, et que s'il n'y a pas de croissance, cela signifie qu'ils n'ont pas dépensé autant qu'ils le devraient. Cette autoroute vers l'accélération des dépenses publiques a conduit à la crise grecque, mais elle n'est pas unique à la Grèce, car la même dynamique a conduit au premier abaissement de note souveraine dans l'histoire américaine ainsi qu'à la crise de la dette souveraine européenne aujourd'hui.

Le fait de dépenser est relativement populaire chez les hommes politiques parce que cela leur permet d'acheter des votes à court terme... Après tout, dans le long terme nous serons tous morts, ou, du moins, pas au pouvoir. C'est aussi populaire auprès des électeurs, car ils ont tendance à voir les prestations publiques comme une manne. Ils ne voient pas que l'argent provient de leurs propres poches. Ils ont l'impression qu'il vient de celle de « l'État », ou du moins des poches de quelqu'un d'autre.

En 1974 déjà, les hommes politiques grecs oublièrent les réalités économiques. Après la chute de la dictature militaire, même le gouvernement conservateur nationalisa les banques et les grandes sociétés, subventionna les entreprises et accrut les pouvoirs de l'État-providence. Néanmoins, les politiques de ce gouvernement étaient encore limitées en comparaison avec ce que le premier gouvernement socialiste du PASOK fit durant les années 1980. Après 1981, l'intervention de l'État s'intensifia, et la réglementation et le clientélisme devinrent la règle. Ce fut aussi la politique des gouvernements jusqu'en 2009, à deux exceptions près. L'une d'elles fut une courte période dans les années 1990 avec les conservateurs réformistes, au cours de laquelle presque toutes les tentatives de réforme échouèrent

lamentablement. L'autre période, qui connut plus de réussite, fut juste avant l'entrée de la zone euro en 2002 avec les socialistes réformistes. Mais même alors, les chiffres furent truqués et les réformes structurelles minimales.

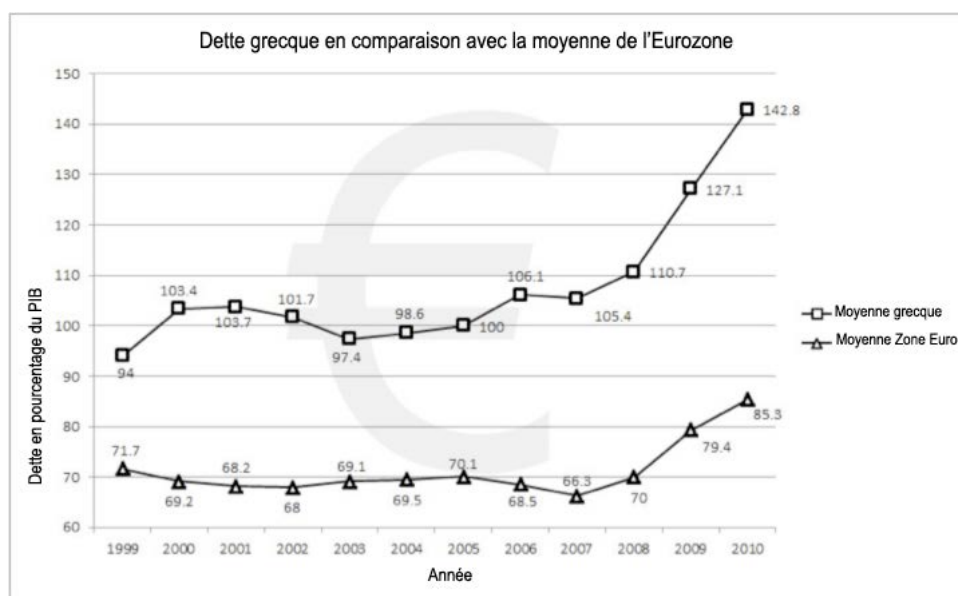
Comment a-t-il été possible de dépenser autant, alors qu'en même temps Athènes pourrait être la capitale mondiale de la fraude fiscale ? Puisque les revenus fiscaux étaient limités en raison d'une l'évasion fiscale colossale et d'un système fiscal structurellement inefficace, le reste de l'argent provenait de transferts de l'Union européenne et, bien sûr, de l'emprunt. Comme le chroniqueur au *New York Times* Thomas Friedman l'a bien dit : *« la Grèce, hélas, après son adhésion à l'Union européenne en 1981, n'est en fait devenue qu'un autre pétro-État du Moyen-Orient ; à cette différence qu'au lieu de disposer d'un puits de pétrole, elle avait Bruxelles qui injectait régulièrement des subventions, de l'aide et des euros à taux d'intérêt faible vers Athènes. »*

L'emprunt devint beaucoup plus facile et bien moins cher après que la Grèce adopta l'euro en 2002. Après 2002, la Grèce connut une longue phase d'expansion fondée sur un crédit bon marché et abondant, parce que les marchés obligataires ne se préoccupaient plus d'inflation élevée ou d'une devise dévaluée, ce qui lui permit de financer d'importants déficits courants. Cela conduisit à un fardeau handicapant de 350 milliards d'euros de dette publique (la moitié due aux banques étrangères), mais, plus important encore, à un effet négatif qui est rarement mentionné : les transferts de l'UE et l'argent emprunté allaient directement financer la consommation, et non l'épargne, l'investissement, les infrastructures, la modernisation ou le développement institutionnel.

La « petite fête » grecque payée avec l'argent des autres a duré trente ans et, je dois l'admettre, nous l'avons bien appréciée ! Le revenu moyen par habitant atteignait 31 700 dollars en 2008, le 25^{ème} plus élevé au monde, soit plus que l'Italie et l'Espagne, et équivalent à 95 % de la moyenne de l'UE. Les dépenses privées étaient de 12 % plus élevées que la moyenne européenne, octroyant ainsi à la Grèce le vingt-deuxième rang mondial en termes d'indices de développement humain et de qualité de vie. Si vous êtes impressionné, rappelez-vous que même ces chiffres sous-représentent la réalité parce que l'économie souterraine de la Grèce peut s'élever à 25 ou 30 % du PIB !

Les revenus non déclarés sont principalement liés à l'évasion fiscale. Même en 2010, environ 40 % des Grecs ne payaient pas d'impôt et environ 95 % des déclarations de revenus étaient inférieures à 30 000 € par an. On estime qu'une telle fraude fiscale généralisée coûte au budget de l'État entre 20 et 30 milliards d'euros par an, soit au moins les deux tiers du déficit pour 2009.

La Grèce était moralement et économiquement gangrenée par la corruption. Considérons le cas tragi-comique et tristement célèbre des piscines d'Athènes. Une piscine constitue un signe de richesse en Grèce, de sorte que le fisc grec s'en sert pour détecter l'évasion fiscale. En 2009, seulement 364 foyers avaient déclaré qu'ils avaient une piscine. Des photos satellite ont révélé qu'il y avait en fait 16 974 piscines de maisons individuelles à Athènes. Cela signifie que seulement 2,1 % des personnes possédant des piscines ont soumis un formulaire d'impôt honnête cette année-là. La question intéressante n'est pas la raison pour laquelle 97,9 % ont menti, mais pourquoi ces 2,1 % n'ont *pas* menti, puisque l'évasion fiscale en Grèce est si répandue.



Source: Eurostat. Voir aussi:

<http://www.rooseveltmcf.com/files/documents/BULLX-Greece-Aug-2011.pdf>.

Mentir est peu à peu devenu un mode de vie en Grèce. Pourtant, on pourrait soutenir que faire usage du mensonge pour

protéger ce que l'on a créé peut se justifier. Cependant en Grèce, cette richesse n'était pas créée, mais simplement empruntée. En 1980, la dette publique était de 28 % du PIB, mais en 1990, elle avait atteint 89 % et au début 2010 elle était de plus de 140 %. Le déficit budgétaire est passé de moins de 3 % en 1980 à 15 % en 2010. Les dépenses de l'État en 1980 n'étaient que de 29 % du PIB ; trente ans plus tard (en 2009), elles avaient atteint 53,1 %. Ces chiffres ont été cachés par le gouvernement grec jusqu'à aussi tard que 2010, quand il admit qu'il n'avait effectivement pas du tout respecté la norme pour rejoindre la zone euro. Le gouvernement grec avait même engagé des firmes de *Wall Street*, et plus particulièrement Goldman Sachs, pour l'aider à truquer les chiffres et tromper les prêteurs.

Ce triste état de l'économie grecque est le résultat de deux facteurs:

- L'inefficacité flagrante et à la corruption à grande échelle de l'État-providence grec
- La jungle des obstacles aux transactions économiques volontaires, créée par des interventions de l'État-providence.

Selon l'enquête annuelle *Doing Business* de la Banque mondiale pour 2012, la Grèce tenait la centième place sur 183 pays à travers le monde en termes de facilité à faire des affaires. Elle était de ce point de vue, bien sûr, le pire endroit, tant dans l'Union européenne qu'au sein de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). La Grèce, membre de l'Union européenne depuis plus de trente ans, membre de la zone euro depuis plus de dix ans, 25^{ème} endroit le plus riche sur la planète, se plaçait donc derrière la Colombie, le Rwanda, le Vietnam, la Zambie et le Kazakhstan. Comme le *Wall Street Journal* l'a noté : « *un pays doit travailler dur pour être aussi mauvais.* » La politique du gouvernement grec était hostile à la libre entreprise et à la propriété privée et faisait sérieusement obstruction à la mobilité du travail et des capitaux, généralement au nom de « la solidarité sociale » et de « l'équité. »

La Grèce déteste les entreprises

Classement de la Grèce sur 183 pays
en matière de facilité des affaires

Facilité à faire des affaires	109
Création d'entreprise	140
Octroi de permis de construire	50
Embauche des travailleurs	147
Transfert de propriété	107
Obtention de prêts	87
Protection des investisseurs	154
Païement des impôts	76
Commerce transfrontaliers	80
Exécution des contrats	89

*Classement global basé sur les dix catégories ci-dessous
Source : Banque Mondiale, *Doing Business 2010*

Source :

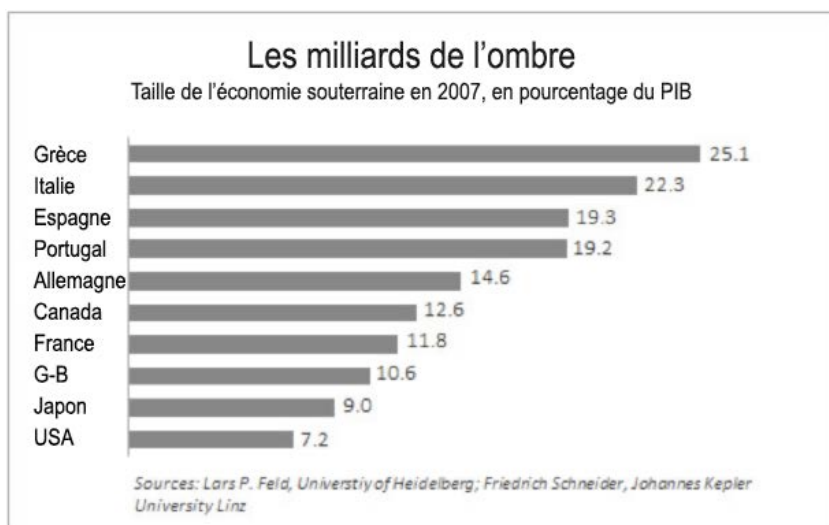
<http://online.wsj.com/article/SB10001424052748703961104575226651125226596.html>

En moyenne, démarrer une nouvelle entreprise en Grèce en 2010 prenait quinze jours et coûtait 1 101 € alors que la moyenne pour le reste de l'UE était de huit jours et seulement 417 €. Remplir les formulaires fiscaux prenait 224 heures par an en Grèce, et seulement 59 dans l'État le plus riche de l'Union européenne, le Luxembourg. Le classement pour la protection des investisseurs était déplorable : 154^{ème} rang sur 183. Le meilleur classement de la Grèce concernait la facilité à fermer une entreprise, la Grèce étant classée 43^{ème} dans cette catégorie.

Presque toutes les professions en Grèce sont dans une certaine mesure fortement réglementées et cartellisées, une situation qui impose des coûts sur les consommateurs et fait obstacle à la création de richesse. Ajoutons à cela une bureaucratie terriblement inefficace qui coûte à la Grèce 7 % de son PIB, soit le double de la moyenne européenne.

Les bureaucraties interventionnistes ont tendance à générer la corruption. Selon un rapport de *Transparency International*, le coût de la petite corruption était d'environ 800

millions d'euros (1,08 milliards de dollars) en 2009, soit une augmentation de 39 millions par rapport à 2008.



Source :

<http://online.wsj.com/article/SB10001424052748704182004575055473233674214.html>

Sans surprise, cet état de fait a conduit à un plongeon de la compétitivité. La Grèce dispose de l'économie la moins compétitive parmi les 27 États membres. Selon l'Indice de compétitivité mondial du Forum économique mondial pour 2010-11, la Grèce se classait 83^{ème}, derrière des pays comme le Vietnam, la Jordanie, l'Iran, le Kazakhstan, la Namibie, le Botswana et le Rwanda. Selon le Rapport mondial des investissements de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) de 2011, la Grèce était classée 119^{ème} sur 141 pays en matière d'investissements directs étrangers. Pas étonnant que plus de 50 % des jeunes Grecs soient au chômage ! C'est le résultat d'un environnement des affaires qui décourage l'esprit d'entreprise, où les coûts bureaucratiques et la corruption sont trop élevés.

L'État-providence grec, hypertrophié, a convaincu beaucoup de personnes que les avantages obtenus avaient le statut de « droits sociaux ». Il serait suicidaire politiquement pour un homme politique ou un parti politique de procéder à des coupes significatives lorsque la population a été habituée à tant de « droits » accordés par l'État et qu'une population vieillissante s'est vu promettre des avantages énormes en matière de soins de santé et de retraite.

La Grèce constitue l'exemple parfait de la génération des « droits » non soutenables. L'État dépense 10 600 euros par personne en prestations sociales, mais ne reçoit seulement que 8 300 euros par personne en revenus sociaux. Cela laisse un déficit de 2 300 euros par personne !



Source: <http://fxtrade.oanda.com/analysis/infographics/greece-economic-crisis>

Dans le même temps, les salaires dans le secteur public ont augmenté en termes réels de 44 % entre 1996 et 2009. Dans certains secteurs, ils ont augmenté jusqu'à 86 %. Les employés recevaient le 13^{ème} et le 14^{ème} mois (deux paiements supplémentaires sous forme de primes, un pour Noël, la moitié pendant les vacances de Pâques et l'autre moitié avant les vacances d'été). Les pensions de retraite ont aussi fortement augmenté.

Un grec qui avait travaillé pendant trente-cinq ans dans le secteur public avait le droit de prendre sa retraite à l'âge de 58 ans en disposant d'une pension généreuse. Les femmes pouvaient prendre leur retraite plus tôt encore, et si une femme avait un enfant mineur, elle pouvait prendre sa retraite à 50 ans. L'âge moyen de la retraite était de 61 ans en Grèce. En Allemagne, 67 ans. En Grèce la proportion des plus de 65 ans devrait passer de 18 % de la population totale en 2005 à 25 % en 2030.

On pourrait arguer qu'aussi onéreux que puisse être l'État-providence (19 % du PIB en 1996, mais 29 % en 2009), il n'en fournit pas moins un sentiment de sécurité et limite les inégalités. Pas en Grèce! Même si la santé et l'éducation sont fournies « gratuitement » par l'État, la famille grecque paie 45 % du total des dépenses médicales (la plupart du temps d'ailleurs à soudoyer les médecins, les infirmières et les fonctionnaires pour qu'ils fassent leur travail). De nombreux ménages grecs (2,5 %) sont sur la paille chaque année en raison de ces dépenses médicales élevées. C'est la même chose avec l'éducation. Même si c'est « gratuit » à tous les niveaux, les ménages grecs dépensent plus pour l'éducation de leurs enfants (pour les cours particuliers) que tout autre ménage dans l'UE.

La longue « petite fête » financée par l'emprunt tire à sa fin. C'est le moment de la gueule de bois. Maintenant, il est temps de dessaouler, plutôt que de chercher à nouveau la bouteille de la dette publique. Les problèmes de copinage et de corruption doivent se voir apporter une solution et les marchés être libérés. Les gens devraient avoir la liberté de créer de la richesse par le biais de l'échange volontaire. La kleptocratie grecque doit céder la place à l'état de droit. Un filet de sécurité pour les pauvres malheureux ne doit plus être un prétexte à verser des prestations de luxe aux puissants et aux riches qui ont laissé les pauvres et les démunis dans une situation bien pire.

La leçon ici est que le développement économique et la prospérité ne viennent pas du fait que l'État emprunte et dépense. La prospérité vient du marché, des transactions volontaires, de l'épargne, de l'investissement, du travail, de la production, de la création et du commerce.

L'État a un important travail à faire en matière d'instauration de l'état de droit, de sécurité et de mise en place des institutions judiciaires qui rendent ces transactions volontaires possibles. Il néglige ces responsabilités importantes lorsque, au lieu de cela, il crée des bureaucraties géantes, des droits non soutenables, et un système de vol, de corruption, de privilège et de malhonnêteté.

La situation en Grèce est grave. Elle ne sera pas résolue du jour au lendemain. Mais elle peut être résolue, avec le bon remède.

Partie II :

L'histoire de l'État-providence et de ce qu'il a éliminé

L'héritage de Bismarck

Tom G. Palmer

Pour saisir le fonctionnement et l'effet de l'État-providence il est utile d'en comprendre ses origines, qui sont décrites dans ce chapitre. Cet essai révèle la nature de l'État-providence : un système politique fait pour maintenir le pouvoir de ceux qui l'ont conçu. On suit la trace de l'État-providence de l'introduction de régimes d'assurance obligatoire dans l'Allemagne impériale jusqu'aux systèmes contemporains en Europe et en Amérique. Ces États-providence ont écarté les institutions préexistantes fondées sur le volontariat. Ces institutions balayées par l'État-providence nous donnent une idée de ce qui est possible sans lui : des associations de gens qui s'autogèrent, se respectent mutuellement, sont indépendants et prospères.

Les États-providence se distinguent des États socialistes. Le terme de socialisme, tel qu'il a été utilisé pendant de nombreuses décennies, signifie au minimum la tentative de planifier l'économie tout entière, connue sous le nom de « planification centralisée », et implique plus généralement la propriété étatique des moyens de production. Ces deux dimensions entraînent toutes deux la tentative consciente de faire usage de la planification de l'État afin d'allouer le capital et le travail entre leurs utilisations concurrentes. Un État socialiste va donc tenter de planifier et d'orienter la production de papier, de véhicules, de nourriture, de médicaments, de vêtements et d'autres biens. Les exemples de ces tentatives de créer des États socialistes comprennent l'Union soviétique et ses clients, Cuba et la République populaire de Chine avant son virage partiel vers l'autorisation de la propriété privée et des marchés. Un État-providence, en revanche, n'implique pas nécessairement la propriété étatique des moyens de production dans leur ensemble, bien qu'il puisse y avoir une propriété étatique importante dans certains secteurs, normalement associés à certains services, comme l'éducation, les soins médicaux, certains loisirs, et même le logement, qui sont tous associés au « bien-être » [NDT : *welfare* en anglais, comme dans *Welfare state* traduit en français par « État-providence »].

Un État-providence ne doit pas nécessairement tenter de gérer toute l'activité productive, mais il s'engage à être responsable du bien-être de la population. Il est plus étendu qu'un État gendarme [NDT : *limited government* en anglais] qui fournit la justice, la défense contre des agressions, l'état de droit et peut-être aussi une série limitée de « biens publics », comme le proposent les libéraux classiques. Un État libéral classique se limite à créer les conditions de paix dans lesquelles les gens sont libres d'assurer leur propre bien-être. Les États-providence, en revanche, prennent la responsabilité de garantir le bien-être des gens, et non de garantir *les conditions* dans lesquelles ces gens cherchent leur propre bien-être. Par conséquent, les États-providence ont tendance à dominer, voire monopoliser, le système de retraite, les soins médicaux, l'éducation et la garantie de revenus et à organiser à cet effet de gigantesques transferts de paiements. Ces derniers sont souvent justifiés au nom de la redistribution des revenus des « nantis » vers les « démunis », mais en général la grande majorité des paiements de transfert est brassée à l'intérieur de la catégorie des « nantis¹⁸. »

Les États-providence ne transfèrent pas les ressources exclusivement ou même principalement aux pauvres. À bien des égards, les États-providence victimisent les pauvres au profit de ceux qui sont plus aptes à manipuler le système. (Les mêmes États-providence qui offrent des « tickets d'alimentation » et des subventions alimentaires aux pauvres font augmenter aussi le prix de la nourriture qu'ils achètent par des subventions agricoles, des restrictions sur des denrées importées moins coûteuses, et l'obligation de prix alimentaires minimaux, par exemple). Les États-providence parviennent à maintenir une stabilité politique en créant de vastes électorats captifs parmi toutes les couches de la société, des plus riches aux plus pauvres. Ils ne sont pas principalement axés sur la « redistribution » des revenus vers le bas, puisqu'une bonne part de la redistribution de la richesse va en réalité dans le sens opposé, des pauvres vers les riches. La majeure partie de la redistribution des revenus dans les sociétés riches est brassée au sein des classes moyennes, l'argent étant retiré d'une poche et mis dans une autre, en soustrayant au passage les frais d'intermédiaires et les inefficacités générées par les bureaucraties, la politique politicienne et le copinage¹⁹.

Aux origines de l'État-providence

L'État-providence dans sa forme moderne trouve son origine à la fin du XIX^e siècle en Allemagne dans les manœuvres politiques (et le « *state building* ») de l'homme d'État allemand Otto von Bismarck, le chancelier de fer qui vainquit la France et l'Autriche militairement et unifia les autres États allemands au sein du « Deuxième Reich » sur la base du « Fer et du Sang. »

Bismarck mena une longue guerre politique contre les libéraux favorables au libre-échange en Allemagne. Ces derniers préféraient l'usage de moyens pacifiques pour la création d'une nation prospère, ainsi que la paix avec les voisins de l'Allemagne, plutôt que la guerre, la colonisation et le militarisme. Dans le cadre de son programme de renforcement de l'État en Europe centrale, Bismarck fut un pionnier de l'État-providence, qui en est venu depuis à coloniser une grande partie de l'espace politique de la planète. Bismarck inaugura l'État-providence allemand par une série de régimes d'assurance obligatoire en matière d'accidents, de santé, d'invalidité et de vieillesse, qu'il promut et fit passer dans les années 1880. Le très militariste chancelier Bismarck qualifiait ses mesures de « socialisme d'État », et déclara en 1882 que « *la plupart des mesures que nous avons adoptées à la grande bénédiction du pays sont socialistes, et l'État devra s'accoutumer à un peu plus de socialisme encore*²⁰. »

L'historien A.J.P. Taylor a pu expliquer que « *Bismarck voulait faire en sorte que les travailleurs se sentent plus dépendants de l'État, et donc de lui*²¹. » Cela était, avant tout, un stratagème politique pour créer une population dépendante imprégnée d'une idéologie de collectivisme national.

Bismarck confirmait que le but de son « socialisme d'État » était de générer la dépendance, et donc la loyauté, dont avait besoin une Allemagne puissante pour dominer l'Europe :

« *Celui qui a une pension pour ses vieux jours est bien plus content et beaucoup plus facile à manipuler que celui qui n'a pas une telle perspective. Considérez la différence entre un domestique privé et un domestique de la chancellerie ou à la cour ; ce dernier tolérera bien davantage, parce qu'il attend une pension*²². »

« *Je considérerai que c'est un grand avantage quand nous aurons 700 000 petits retraités tirant leur annuités de l'État, en particulier s'ils appartiennent à ces classes qui, autrement, n'ont pas beaucoup à perdre dans un*

*soulèvement et croient à tort qu'ils peuvent réellement gagner beaucoup par celui-ci*²³. »

Taylor conclut que « *la sécurité sociale a certainement rendu partout les masses moins indépendantes. Pourtant, même l'apôtre le plus fanatique de l'indépendance hésiterait à démanteler le système que Bismarck a inventé et que tous les autres pays démocratiques ont copié*²⁴. » En effet, l'État-providence a rendu les masses « *moins indépendantes partout* », c'est-à-dire plus dépendantes partout. Mais nous avons maintenant atteint le point où nous pouvons et devons oser démonter « *le système qu'a inventé Bismarck* », car les États-providence du monde sont fatalement trop étendus.

C'est l'effondrement dans les années 1930 de l'État-providence trop étendu de la République de Weimar, bien connu comme l'État-providence le plus avancé au monde²⁵, qui a annoncé la dictature, la guerre ainsi que l'État-providence le plus prédateur et le plus brutal que le monde ait jamais vu : le Troisième Reich. Comme l'historien Götz Aly montre dans son livre récent, *Hitler's Beneficiaries: Plunder, Racial War, and the Nazi Welfare State*, (*Les bénéficiaires d'Hitler: Pillage, guerre raciale, et l'État-providence nazi*), le parti national-socialiste des travailleurs allemands ou parti nazi, « *propageait deux rêves séculaires du peuple allemand : l'unité nationale et l'unité de classe. C'était la clé de la popularité des nazis, popularité dont ils ont tiré le pouvoir dont ils avaient besoin pour poursuivre leurs objectifs criminels. L'idéal du Volksstaat, un État du et pour le peuple, c'est ce que nous appellerions aujourd'hui un État-providence pour les Allemands avec le bon pedigree racial. Dans une de ses déclarations majeures, Hitler promet "la création d'un État socialement juste", une société modèle qui "continuerait à éradiquer toutes les barrières" [sociales]*²⁶. »

Aly poursuit : « *D'une manière sans précédent d'un point de vue historique, ils [les dirigeants politiques du Troisième Reich] créèrent les conditions préalables pour l'État-providence moderne*²⁷. » L'État-providence national-socialiste, qui institua un tel système englobant de parrainage, de dépendance et de loyauté au sein de la population allemande, était financé, comme le documente Aly avec des détails qui font froid dans le dos, en dépouillant les Juifs de leurs biens (argent, entreprises, maisons, jusqu'aux plombages dentaires, aux jouets d'enfants, et même aux cheveux), en confisquant les biens des ennemis de l'État, et en pillant le reste de l'Europe par le biais de réquisitions et de l'inflation délibérée des monnaies des pays occupés. Il consistait également en un système pyramidal qui exigeait une base toujours plus

importante de gens qui paient pour canaliser le butin vers le haut. Comme tous les systèmes pyramidaux, le Troisième Reich était voué à l'échec.

L'État-providence national-socialiste fut certainement le plus destructeur et le plus brutal dans l'histoire mondiale, mais il entretient des liens plus étroits que ce que beaucoup de gens ne le réalisent avec les États-providence moins malveillants que nous connaissons aujourd'hui. Tous les États-providence commencent par rejeter les principes libéraux classiques d'État-gendarme (ou de « gouvernement limité ») et de la liberté individuelle pour créer des systèmes de contrôle politique du comportement des électeurs à travers la dépendance délibérément provoquée, généralement justifiés par telle ou telle doctrine de l'identité collective et de l'objectif collectif.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles le libéralisme classique élimina l'esclavage et le servage, libéra les Juifs et les autres minorités religieuses du statut de seconde classe, se battit pour la liberté religieuse et le commerce libre, l'esprit d'entreprise et la créativité, ce qui entraîna l'augmentation la plus étonnante du niveau de vie des masses dans l'histoire humaine. Ces changements engendrèrent paradoxalement une contre-réaction culturelle et politique contre le libéralisme et une nostalgie d'un passé imaginaire d'harmonie et de solidarité, dans lequel les motifs « égoïstes » étaient absorbés par l'amour commun. Le succès du libéralisme déclencha une montée de conservatisme primitif. Friedrich Engels, collaborateur par la suite de Karl Marx dans l'établissement de l'une des critiques les plus influentes du libéralisme, condamnait le libéralisme précisément parce que ce dernier promouvait la paix et la réalisation du bien commun par la liberté du commerce :

« Vous avez créé une confraternité des peuples qui n'est qu'une confrérie de voleurs, et vous avez diminué les guerres pour gagner d'autant plus en temps de paix, pour pousser à son niveau extrême l'hostilité des particuliers et la guerre infâme de la concurrence ! Où avez-vous fait quelque chose par humanité pure, par conscience de l'inanité qu'il y a à opposer l'intérêt général à l'intérêt particulier ? Où vous êtes-vous montrés moraux sans être intéressés, sans caresser en arrière-plan des motifs immoraux et égoïstes ? »

Après que l'économie libérale eut fait de son mieux pour universaliser l'hostilité en décomposant les nationalités, pour métamorphoser l'humanité en une horde de bêtes féroces – ceux qui s'adonnent à la concurrence sont-ils autre chose ? – qui se dévorent précisément entre eux parce que chacun partage avec tous les autres le même intérêt²⁸. »

Par ailleurs, Engels et d'autres ravivèrent la vieille haine irrationnelle du paiement de l'intérêt sur les prêts, un ressentiment séculaire qui combinait antilibéralisme et antisémitisme :

« L'immoralité du prêt à intérêt – du fait de recevoir sans travail par le simple fait de prêter –, bien qu'elle réside déjà dans la propriété privée, saute malgré tout trop aux yeux et est depuis longtemps dénoncée par la conscience populaire qui a le plus souvent raison dans ces sortes d'affaires²⁹. »

Le dynamisme, le flux constant dans lequel les marchés libres plaçaient soudain les relations économiques et sociales enrageaient les critiques qui aspiraient à la stabilité, la constance et la certitude morale dans les relations économiques :

« L'éternelle fluctuation des prix, telle qu'elle est donnée par les relations concurrentielles ôte au commerce jusqu'à la dernière trace de moralité. [...] Dans ce tourbillon, où reste-t-il la possibilité d'un échange qui repose sur une base morale ? Dans cette oscillation perpétuelle chacun doit chercher à saisir l'instant le plus favorable à l'achat et à la vente, chacun doit se faire spéculateur, c'est-à-dire récolter où il n'a pas semé, s'enrichir de la perte d'autrui, calculer sur le malheur des autres ou laisser le hasard jouer en sa faveur. [...] Et le point culminant de l'immoralité est la spéculation à la Bourse, par quoi l'histoire et en elle l'humanité sont ravalées au rang de moyens propres à satisfaire la cupidité du spéculateur de calcul ou de hasard.³⁰ »

Antilibéralisme et antisémitisme allaient de pair. Dans son essai *Sur la question juive*, Karl Marx attaque la liberté d'entreprise, l'accusant de judaïser l'ensemble de l'Europe chrétienne, de dissoudre les formes antérieures de solidarité et de transformer les chrétiens d'Europe en sa propre caricature des Juifs³¹. C'est un thème qui allait être répété encore et encore au cours du siècle suivant.

Comme le libéralisme classique continuait d'étendre plus de liberté en faveur de toujours plus de gens, la réaction à son encontre continua également à se développer pour atteindre son apogée vers la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle dans les doctrines antilibérales du nationalisme, de l'impérialisme, du racisme et du socialisme. Comme Sheri Berman, elle-même une ardente partisane de l'État-providence (également connu sous le nom « social-démocratie »), l'affirme dans son histoire détaillée *The Primacy of Politics: Social Democracy*

and the Making of Europe's Twentieth Century (La social-démocratie et la construction de l'Europe du XX^e siècle),

« Le progrès des marchés avait causé un malaise immense au sein des sociétés européennes. Les critiques déploraient la glorification de l'égoïsme et l'individualisme effréné, l'érosion des valeurs traditionnelles et des communautés, et la montée de la dislocation, l'atomisation et la fragmentation sociales que le capitalisme entraînait dans son sillage. En conséquence, la fin de siècle connut une recrudescence dans la pensée communautariste et les mouvements nationalistes qui faisaient valoir que seul un renouveau des communautés nationales pouvait donner le sentiment de solidarité, d'appartenance et d'objectif collectif dont les sociétés divisées et désorientées de l'Europe avaient tant besoin³². »

Le socialisme marxiste constituait une réponse politique. Mais, alors qu'il attirait de nombreux intellectuels par ses prétentions apparemment scientifiques quant à l'inéluctabilité du remplacement du capitalisme par le communisme, d'autres l'abandonnaient lorsque ces prétentions ne se matérialisaient pas et se tournaient alors vers d'autres moyens d'action directe pour attaquer et éliminer l'individualisme libéral. Ainsi, comme le note Berman :

« Bien que divergeant de façons critiques, le fascisme, le national-socialisme et la social-démocratie comportaient des similitudes importantes qui n'ont pas été pleinement appréciées. Ils ont tous embrassé la primauté du politique et vanté leur désir d'utiliser le pouvoir politique pour remodeler la société et l'économie. Ils ont tous fait appel à la solidarité communautaire et au bien-être collectif. Ils ont tous construit des organisations politiques modernes de masse et se sont présentés comme "partis du peuple". Et ils ont tous adopté un terrain d'entente en ce qui concerne le capitalisme : ni espéré sa disparition, comme les marxistes, ni adoré sans esprit critique, comme beaucoup de libéraux, mais ont cherché une "troisième voie" fondée sur la croyance que l'État peut et doit contrôler les marchés sans les détruire³³. »

Les « partis populaires » de masse en Europe qui ouvrirent la voie aux États-providence d'aujourd'hui ont perdu l'essentiel de la rhétorique passionnée qui les mena au pouvoir. Ce qui a été laissé, cependant, c'est l'énorme passif non financé relatif aux promesses grandioses en termes de protection du berceau à la tombe, les dettes et les promesses non tenues que les systèmes pyramidaux laissent dans leur sillage et les troubles sociaux et économiques de sociétés qui se sont tournées contre elles-mêmes. (Les élections du 6 mai 2012 en Grèce, qui ont été occasionnées par l'incapacité de cet État-providence à se

financer, ont mené au Parlement la Coalition populiste et extrémiste du Parti radical de gauche et le parti ouvertement fasciste Aube dorée, ce qui devrait provoquer de vives inquiétudes chez les partisans de la démocratie libérale ayant une connaissance de l'histoire européenne du XX^e siècle).

L'État-providence s'enracine aux États-Unis

Aux États-Unis, l'État-providence est arrivé sous une forme quelque peu différente, mais ayant de fortes similitudes avec les mouvements antilibéraux en Europe. Les politiques de promotion des « transferts » de ressources, souvent par l'octroi de privilèges spéciaux de toutes sortes, s'installèrent peu à peu dans le paysage américain après la décision de la Cour suprême dans le procès *Munn contre Illinois* (1877) qui permit aux législatures d'états de contrôler les prix et les tarifs des voies ferrées, les installations de stockage de céréales et d'autres entreprises, ce qui signifia que ces mêmes assemblées législatives jouissaient désormais d'un énorme pouvoir pour avantager certains intérêts au détriment d'autres. Le juge Morrison Waite a pu écrire dans *l'opinion majoritaire* :

« La propriété revêt un caractère d'intérêt public lorsqu'elle est utilisée d'une manière publique pour en produire une conséquence publique, et affecter ainsi la communauté dans son ensemble. Quand donc on consacre sa propriété à une utilisation dans laquelle le public a un intérêt, on confère de fait au public un intérêt à cet usage, et on doit se soumettre au fait d'être contrôlé par le public pour le bien commun, dans la mesure de l'intérêt ainsi créé³⁴. »

Ainsi commença une nouvelle étape d'un phénomène qui vint à être connu sous le label de « recherche de rentes », c'est-à-dire la recherche de profit au détriment des autres par des moyens d'action politique. Les agriculteurs cherchèrent des avantages au détriment des chemins de fer ; les chemins de fer, au détriment des concurrents ; les fabricants, au détriment des consommateurs, et ainsi de suite. Pendant l'ère dite progressiste « l'État de transferts » fleurit sur le continent américain.

L'effondrement économique de la Grande Dépression suivit les décisions désastreuses de la Réserve fédérale américaine et l'empilement de mauvaises politiques, dont la célèbre loi Smoot-Hawley, qui déclencha une vague de protectionnisme qui balaya le monde et mena à un effondrement du commerce

international. Nombreux furent ceux que cette expérience conduisit à blâmer non les politiques interventionnistes destructives, mais les politiques *insuffisamment* interventionnistes pour expliquer la sévérité et la durée de la Grande Dépression. Lors de l'élection présidentielle 1932 le président républicain Herbert Hoover se vanta d'avoir accru l'interventionnisme pour faire face, en réalité, aux conséquences des interventions précédentes :

« Deux voies s'ouvraient à nous. Nous aurions pu ne rien faire. Cela aurait été une ruine totale. Au lieu de cela, nous avons été à la hauteur de la situation en proposant aux entreprises privées et au Congrès le programme le plus gigantesque de défense et de contre-attaques économiques jamais développé dans l'histoire de la République. Nous avons mis ce programme à exécution³⁵. »

Hoover promit davantage de ce même interventionnisme s'il devait être élu. Franklin Roosevelt fit campagne pour la présidence contre l'administration Hoover fortement interventionniste. Roosevelt promit d'abolir la politique désastreuse de prohibition de l'alcool, (promesse qui fut probablement aussi importante que le reste pour assurer son élection) et tonna contre les dépenses excessives Hoover :

« J'accuse le gouvernement actuel d'être l'administration la plus dépensière en temps de paix de toute notre histoire. Voilà une administration qui a empilé bureau sur bureau, commission sur commission, et n'a pas réussi à anticiper les besoins criants et le pouvoir d'achat réduit de la population. Les bureaucraties et les bureaucrates, les commissions et les commissaires ont été engagés à la charge du contribuable³⁶. »

Malgré une campagne contre les politiques interventionnistes de Hoover, la nouvelle administration Roosevelt évolua très rapidement pour adopter, poursuivre et adapter les politiques de l'administration Hoover dans le cadre de ce que l'on connaît désormais sous l'expression de *New Deal* [NDT : « Nouvelle donne »], une suite incohérente d'interventions dans les processus économiques qui prolongea la dépression pour en faire la plus longue de l'histoire américaine³⁷.

Une grande partie de ce programme, hérité de Hoover et prolongé par Roosevelt, comprenait des mesures pour empêcher les prix de s'ajuster à la baisse (ajustement qui aurait été la réponse normale à la réduction considérable de la masse monétaire par la Réserve fédérale). Ces mesures comprenaient la

destruction de grandes quantités de nourriture et la création d'un système des subsides agricoles néfastes, qui sont toujours un pilier de l'État-providence américain. Il y eut aussi le lancement d'énormes projets de travaux publics. Tout cela retarda l'ajustement économique et prolongea la dépression. Enfin ce fut l'établissement de la « Sécurité Sociale » américaine, un système d'impôt obligatoire pour la retraite copié sur le modèle du système allemand et qui cachait la moitié de l'impôt sur le travail en l'appelant « contribution employeur. » La mise en place de programmes sociaux de masse, souvent promus au nom des « pauvres », mais englobant en fait un nombre croissant de catégories de la population jusqu'à devenir universels, voilà ce qui caractérise l'État-providence moderne ; et les similitudes entre le système américain et les développements en Europe sont effectivement frappantes³⁸.

Beaucoup d'Américains ne savent pas qu'ils vivent dans un État-providence [NDT : « Welfare state »], parce qu'ils ont appris à identifier le terme de « *welfare* » exclusivement avec les programmes publics orientés vers le transfert de revenus aux pauvres, sans se rendre compte que tout le monde paie des impôts pour la *Sécurité sociale*, *Medicare* et beaucoup d'autres programmes gigantesques (et en faillite) de versements de prestations qui les piègent tous dans l'État-providence. En outre, bien que les afro-américains soient une minorité parmi les bénéficiaires de politiques d'aide sociale « sous conditions de ressources », ces politiques sont souvent associées par un grand nombre aux afro-américains. L'association, dans l'esprit de la plupart des américains, de l'État-providence presque exclusivement avec la pauvreté, et en grande partie avec les Noirs américains, est principalement due à l'introduction des politiques de la contreproductive « Guerre contre la pauvreté » et de la « Grande Société », lancées dans les années 1960 par le gouvernement américain. Le résultat ne fut pas exactement conforme à ce qui avait été promis : la prolifération et l'expansion des politiques ciblant les pauvres, et surtout les afro-américains, entraîna un effondrement social, le délitement des villes américaines, le dépérissement des organisations bénévoles de la société civile, l'affaiblissement de la famille biparentale, des taux de criminalité en hausse et des niveaux sans précédent de chômage des jeunes.

La sociologue Frances Fox Piven a fait remarquer que la « Guerre contre la pauvreté » et la « Grande Société » étaient enracinées dans les détails de la lutte politique partisane américaine. Dans les années 1950, les électeurs noirs devinrent de plus en plus importants pour la course électorale nationale. Le candidat présidentiel républicain Dwight Eisenhower avait obtenu 21% des suffrages exprimés par les électeurs noirs en 1952 et ce pourcentage grimpa à 39% en 1956. Richard Nixon reçut 32% des suffrages exprimés par les électeurs noirs en 1960³⁹. Comme l'a observé Piven :

« En 1960, les démocrates estimèrent que le vote noir, surtout dans les villes, était devenu crucial pour les élections présidentielles. (L'histoire de la façon dont Kennedy avait gagné l'Illinois de 8000 voix seulement, résultat de majorités écrasantes dans les quartiers noirs du sud de Chicago, s'ancra rapidement dans la tradition démocratique.) Pourtant, les Noirs ne s'étaient pas intégrés aux partis politiques urbains, et les municipalités ne donnaient pas aux Noirs une part de la protection, du pouvoir et des services qui correspondaient à leur poids électoral. Pour remédier à ce déséquilibre, les administrations Kennedy et Johnson mirent progressivement au point une approche à deux volets : d'abord, elles développèrent une série de politiques sociales novatrices destinées aux ghettos et aux quartiers pauvres, en court-circuitant à la fois les états et les municipalités, et d'autre part, elles encouragèrent les diverses tactiques pour faire pression sur les municipalités afin qu'elles fournissent davantage de services aux Noirs⁴⁰. »

La clé de la réussite de cette stratégie était de contourner les niveaux d'administration dominés par des groupes qui considéraient les électeurs Noirs américains comme des menaces pour leurs systèmes de patronage, notamment les gouvernements des états qui, lorsqu'ils étaient tenus par des démocrates, étaient souvent explicitement hostiles aux électeurs noirs (en particulier dans les états du sud alors contrôlés par le Parti démocrate), et les municipalités du Nord, qui étaient souvent dirigées par des coalitions « ethniquement blanches » (polonais, italiens, slovaques, etc.) démocrates, qui ne voulaient pas partager leur butin de patronage et le pouvoir politique avec les Noirs. Ainsi, « *Le gouvernement fédéral dut prendre une initiative unique. Il lui fallut établir une relation directe entre le gouvernement national et les ghettos, une relation dans laquelle les gouvernements des états et les autorités locales furent contournés. (...) Si les fonds avaient été acheminés par le biais des dirigeants politiques locaux blancs, ils n'auraient probablement jamais atteint le ghetto⁴¹.* »

Preuve de la nature stratégique et politique de la « Grande Société » : les républicains, quand ils prirent le pouvoir, s'ingénierent simplement à déplacer les prestations sociales vers leurs électeurs. Les sommes d'argent qui avaient été canalisées directement vers les quartiers noirs furent alors transformées en « dotations globales » qui seraient administrées par les gouvernements des états (dans la plupart des cas contrôlés soit par les démocrates blancs soit par les républicains). De nouvelles formes de patronage furent créées pour coller à leurs agendas politiques, car, comme Piven l'a noté, ces initiatives *« ne sont pas prises parce que la politique publique des républicains est basée sur une formulation plus claire de la nature de nos problèmes nationaux internes, comme [Daniel Patrick] Moynihan et d'autres critiques pourraient le penser, mais tout simplement parce que les propositions républicaines sont conçues pour traiter des impératifs politiques différents⁴². »*

Les « programmes anti pauvreté » de l'État-providence américain permirent non seulement de sécuriser un bloc électoral pour un parti (et polariser ainsi la politique partisane américaine fortement selon des critères raciaux), mais eut également des conséquences énormes pour le bien-être économique de millions de personnes. Au moment où j'écris ces lignes, le taux de chômage des jeunes Noirs est approximativement le double de celui des jeunes d'origine asiatique et blanche et de 50% plus élevé que chez les jeunes d'origine hispanique⁴³. Les taux de chômage des jeunes Noirs avaient été comparables, voire moindres que ceux des jeunes Blancs jusqu'à ce que les politiques de la « Grande Société » furent lancées et que les chiffres commencèrent à diverger⁴⁴. Le taux de pauvreté aux États-Unis, qui avait diminué fortement dans les années 1940, 1950 et même dans les années 1960, cessa de diminuer dans les années 1970, lorsque les programmes de la Grande Société furent implantés, et commença à monter légèrement, tandis que la participation au marché du travail chez les jeunes afro-américains hommes diminuait de manière substantielle⁴⁵. En raison des défaillances visibles de la « guerre contre la pauvreté », de nombreux Américains, indépendamment de leur origine ethnique, associèrent le « *welfare* » aux politiques sociales ciblant les populations noires des villes. En réalité, l'argent des politiques ciblées vers les pauvres ou vers les « minorités » ne correspond qu'à une fraction du total

des sommes contrôlées et allouées par l'État-providence américain.

Une grande partie de l'argent dépensé dans la « guerre contre la pauvreté » est, en tout état de cause, consommé par la bureaucratie elle-même. « *Avec une étonnante cohérence* », écrit Daniel Patrick Moynihan en 1973, « *les professionnels de la classe moyenne – quelles que soient leurs origines raciales ou ethniques – quand on leur demande de trouver des moyens d'améliorer la condition des catégories de classe inférieure proposent des systèmes dont le premier effet est d'améliorer la condition des professionnels de la classe moyenne, et le second peut être, ou pas, celui de l'amélioration de la condition des pauvres*⁴⁶. » Selon Richard A. Cloward et Frances Fox Piven, « *les bureaucraties du bien-être social ont été instituées au nom des pauvres, mais les pauvres n'ont pas été leur vraie clientèle. Les administrations s'orientaient en fait vers d'autres catégories beaucoup plus puissantes qui pouvaient leur fournir la légitimité et l'appui politique dont les administrations publiques ont besoin pour survivre et s'étendre*⁴⁷. »

L'État-providence n'est pas une collection de politiques de transfert de revenu distinctes et sans lien entre elles, mais une *stratégie politique* cohérente, entraînant des restrictions néfastes sur la capacité des pauvres à améliorer leur sort (afin de protéger des groupes privilégiés du fait d'avoir à être en concurrence avec eux), couplée avec des aides au revenu pour compenser partiellement les pauvres de ces graves dommages. Les hommes politiques qui se présentent comme des amis des pauvres quand ils distribuent des subventions alimentaires sont les mêmes qui votent le maintien de prix alimentaires élevés en imposant des prix planchers sur certaines denrées alimentaires. Les mêmes hommes politiques qui excluent les travailleurs non qualifiés du marché du travail par le biais de législations sur le salaire minimum offrent le versement de revenus à ceux qu'ils ont systématiquement écartés de l'emploi par le biais de leurs politiques. Comme Walter Williams a pu le noter :

« *Les salaires minimums et autres restrictions sur le marché du travail réduisent les possibilités d'emploi et donc le revenu des personnes écartées du marché. Ce fait suggère que, dans le cadre de ces stratégies syndicales restrictives, il doit y avoir aussi une stratégie politique appelant à divers types de politiques de maintien de revenu pour ceux qui sont au chômage à la suite de cette "fermeture" du marché du travail : si l'alternative à ne pas travailler était de mourir de faim, cela générerait en effet un climat socialement instable. Ainsi, il est très probable que les syndicats mèneront le mouvement de soutien aux*

politiques de versements de revenu (par exemple les bons alimentaires, les allocations, les Job Corps [NDT : programmes publics de formation professionnelle], les emplois d'utilité publique et divers types de programmes de création d'emplois publics), qui représentent une redistribution des revenus de la société vers ceux qui ont restreint le marché du travail en premier lieu. Ces politiques déguisent les véritables effets des restrictions à l'entrée sur le marché causées par les syndicats et d'autres agents économiques, en jetant, à ceux à qui l'emploi a été refusé, quelques miettes pour garantir leur silence, créant ainsi une classe sociale assistée (welfare class) permanente⁴⁸. »

L'État-providence a été, est, et continuera d'être au fondement d'une stratégie politique visant à contrôler les gens, non à produire plus de bien-être (*welfare*) pour eux, mais pour les manipuler en leur qualité d'électorats politiques, dans une nouvelle version de l'ancienne relation entre « patrons » et « clients. » La manipulation ne concerne pas seulement les éléments les plus pauvres de la population, mais tout le monde.

Le politologue Edward Tufte, dans son livre fondateur *Political Control of the Economy* (Le contrôle politique de l'économie), a montré comment les transferts de revenus, en particulier au sein des classes moyennes, sont systématiquement manipulés au gré du rythme des élections, de manières qui renforcent les « cycles politico-économiques », c'est-à-dire des expansions et récessions synchronisées avec les élections, les gouvernements calant les paiements de transfert afin de maximiser le revenu disponible des électeurs juste avant les élections, ce qui tend à renforcer le soutien des électeurs pour le parti au pouvoir.

« Le cycle politico-économique engendre une économie en dents de scie, de stop-and-go dans le monde entier. Les gouvernements s'amusent avec les transferts sociaux, faisant des années électorales un vaste canular financé sur le système de sécurité sociale et les contributions sociales. Il existe un biais en faveur des politiques produisant des avantages immédiats très visibles mais générant des coûts cachés et différés, c'est-à-dire des politiques myopes pour des électeurs myopes. Les intérêts catégoriels induisent que les politiciens formant des coalitions politiques imposent des coûts modestes à la multitude pour assurer des avantages importants à quelques-uns. Le résultat, c'est l'instabilité économique et l'inefficacité⁴⁹. »

Le système de patronage et de clientélisme que constitue l'État-providence a poursuivi une assez longue course.

Mais il s'est heurté finalement à ce qui, de manière ultime, ne peut être manipulé : *l'arithmétique*.

La somme des obligations de l'État, principalement pour les retraites publiques, la santé et d'autres programmes de l'État-providence, a atteint des niveaux insoutenables. Cela est clairement évident dans les rues d'Athènes, où des foules d'émeutiers « anti-gouvernement », presque entièrement composées de fonctionnaires, jettent des cocktails Molotov sur d'autres employés de l'État, à savoir la police. Cela est visible aux États-Unis, où les deux dernières administrations ont accumulé davantage de dette que tous les gouvernements précédents dans l'histoire américaine, non seulement pour financer leur présence et leurs interventions militaires mondiales, mais surtout afin de payer le passif non plafonné du *Medicare prescription drug, improvement, and modernization act* (« Loi sur l'amélioration, la modernisation et la prescription du Medicare ») du Président Bush et du *Patient protection and affordable care act* (« Loi sur la protection du patient et les soins abordables ») du Président Obama, également connue sous le nom d'*Obamacare*. La seule folie du président Bush a ajouté 17 000 à 18 000 milliards de dollars au déséquilibre budgétaire⁵⁰. Les dépenses non financées de la folie du président Obama, si sa loi est appliquée, est plus difficile à calculer, en raison des incertitudes sur sa mise en œuvre, mais elles ont été estimée, de manière optimiste, à un montant supplémentaire de 17 000 milliards de dollars sur un horizon temporel de 75 ans, sur la base des calculs et des méthodes du bureau des actuaires des services *Medicare* et *Medicaid*⁵¹. En 2008, le président de la Réserve fédérale de Dallas, Richard Fisher, décrivait « les mathématiques de Medicare », le programme médical du gouvernement américain, en termes relativement clairs :

« Comme vous le savez peut-être, le programme se décline en trois piliers : Medicare A, qui couvre les séjours à l'hôpital ; Medicare B, qui couvre les visites chez le médecin, et Medicare D, l'assurance-médicaments qui est entrée en vigueur il y a 29 mois. La valeur actualisée, à horizon infini, des dépenses non financées pour Medicare A est de 34 400 milliards de dollars. Le passif non capitalisé de Medicare B représente un montant supplémentaire de 34 000 milliards de dollars. Le manque à gagner de Medicare D ajoute encore 17 200 milliards. Le total ? Si vous voulez couvrir les dépenses non financées des trois programmes aujourd'hui, vous vous retrouveriez avec une facture de 85 600 milliards de dollars. Cela représente plus de six fois la facture

de la Sécurité sociale américaine [NDT : le système fédéral public de retraites]. C'est plus de six fois la production annuelle de l'économie américaine⁵². »

Ces dettes seront répudiées parce qu'il n'y a pas assez de richesse pour les payer. Elles peuvent être répudiées par l'inflation, ce qui signifie que leur charge tombera de manière disproportionnée sur les pauvres et les personnes défavorisées, et au prix de distorsions et de perturbations majeures dans les économies de la planète. Ou bien elles peuvent être répudiées tout simplement en ne les payant pas, ou encore par « traficotage des règles » afin de disqualifier certaines catégories de la population de la possibilité de recevoir les prestations promises. Les dettes publiques des États-providence dans le monde se situent déjà à des niveaux gigantesques. Cependant les déséquilibres budgétaires, lorsqu'ils sont calculés en incluant le total des engagements non financés (c'est-à-dire les promesses de fournir des prestations futures pour lesquelles il n'existe en réalité pas de recettes disponibles) éclipsent les dettes officiellement reconnues. Les dettes ne seront pas payées et les promesses ne seront pas tenues. Il est urgent que les gens, et surtout les jeunes, commencent à réfléchir aux alternatives à l'État-providence.

Avant l'État-providence... et après

Les hommes politiques adorent souligner ce qui est arrivé après avoir mis en place une politique. « *Regardez, nous disent-ils, depuis le lancement de notre loi contre les accidents, ces derniers ont diminué !* », récupérant ainsi le mérite de toute amélioration après la mise en œuvre de la nouvelle loi. Pour tester efficacement leurs dires, une bonne idée serait de regarder la tendance avant que la loi n'ait été adoptée. Si le chiffre s'orientait à la baisse, et peut-être de manière plus rapide, cela saperait alors la crédibilité de l'affirmation selon laquelle la nouvelle loi est responsable des améliorations⁵³. L'analyse de tendance est un moyen utile de vérifier si les politiques ont amélioré la situation. Que se passait-il avant que la politique ait été mise en œuvre ? Peut-être quelque chose explique-t-il les améliorations.

Les chantres de l'État-providence veulent nous faire croire qu'avant l'État-providence, il n'y avait aucune protection pour ceux qui étaient dans le besoin : pas de soins médicaux, pas d'éducation, pas de protection pour la vieillesse, pas de « sécu. »

Ce n'était pas le cas. En fait, dans de nombreux cas, l'État-providence a simplement récupéré des institutions et dispositions qui avaient été créées par des associations volontaires, pour ensuite mieux en récupérer le mérite.

Dans le cas des institutions de protection sociale, avant leur mise à l'écart par l'État-providence, il y avait eu une prolifération remarquable des institutions volontaires pour aider les gens à faire face aux problèmes de la vie, allant des soins médicaux à une main secourable en cas de coup dur. Les historiens ont documenté l'histoire remarquable des « sociétés amicales » ou « sociétés de secours mutuels » (*friendly societies*) qui fournissaient ce type d'« aide mutuelle » avant que l'État-providence ne les ait écrasées. Ces sociétés fournissaient une solidarité sociale, une assurance contre les malheurs, un soutien moral et bien plus encore ; le tout sur une base volontaire. Dans le cas de la Grande-Bretagne, selon l'historien Simon Cordery :

« Ces organisations collectives d'auto-assistance fournissaient aux travailleurs la sécurité de l'assurance mutuelle ainsi que des opportunités régulières et rituelles de solidarité. Elles constituaient le plus grand ensemble d'associations volontaires en Grande-Bretagne, atteignant en 1904 environ six millions de membres, soit l'équivalent de la moitié de tous les hommes adultes⁵⁴. »

Trop peu de gens sont conscients du fait que les sociétés de secours mutuel, dont l'histoire est relatée dans d'autres chapitres de ce livre, comptaient plus de membres que les syndicats dont on parle beaucoup plus, bénéficiaient d'un soutien bien plus large que les mouvements socialistes qui prirent le pouvoir dans de nombreux pays, et constituaient des systèmes très supérieurs en matière de prestations de services sociaux et de garantie de la dignité des travailleurs⁵⁵.

L'État socialiste de Bismarck en Allemagne impériale utilisait la force pour contraindre les ouvriers allemands à payer l'« assurance », tandis que la Grande-Bretagne plus libérale s'appuyait sur le volontariat. Comme l'historien E. P. Hennock a pu l'observer :

« En Prusse, et par la suite dans l'Empire allemand, l'assurance était obligatoire pour des catégories déterminées de la population. En Angleterre et au Pays de Galles un greffier en chef tenta, avec assez peu de succès, de surveiller l'action d'une multitude d'organismes bénévoles. Pourtant, dans les années 1870 l'assurance volontaire dans le cadre social et culturel de l'Angleterre avait pénétré

la population de manière plus profonde que la contrainte localement sélective ne l'avait fait en Prusse. Au début des années 1890, après que la contrainte fut introduite dans tout l'Empire [allemand], le système volontaire pénétrait encore la société anglaise au moins aussi largement. Mais une fois que la contrainte dans tout le pays fut en vigueur depuis assez longtemps pour générer la confiance politique dans son fonctionnement, son expansion s'accéléra et produisit des résultats bien supérieurs à ce qui avait été réalisé par des moyens volontaires. L'avantage de la contrainte administrée par une bureaucratie réside dans des procédures qui, si elles étaient politiquement acceptables, pouvaient être progressivement imposées à d'autres catégories de la population⁵⁶. »

On se demande quelle a été la valeur d'une vitesse supposée accrue de l'extension de la couverture sociale si l'on considère que cela signifie que l'autonomie des travailleurs était remplacée par une gouvernance bureaucratique coercitive qui éliminait ou atténuait considérablement la concurrence entre les prestataires de services.

En outre, comme Hennock le note sèchement ailleurs, le système impérial allemand avait été établi sur la base insoutenable de la répartition depuis le début. Se référant au régime obligatoire corporatiste connu sous le nom « *Berufsgenossenschaften* » (associations professionnelles) auxquelles les travailleurs étaient affiliés et auxquelles ils étaient tenus de payer leur assurance, Hennock note que Bismarck « *découvrit que les Berufsgenossenschaften offrant des services tout compris n'avaient pas besoin d'accumuler des réserves de capitaux pour couvrir leurs engagements futurs. Comme des institutions publiques régulières, elles seraient en mesure de fonctionner sur un principe de répartition, s'acquittant de leurs obligations chaque année en augmentant la contribution nécessaire auprès de leurs membres l'année d'après. Puisque les dettes ne s'accumuleraient que de manière graduelle, ce dispositif réduisait les coûts dans les premières années et rendait les niveaux proposés de compensation possibles, après tout. Bien que cet objectif serait atteint au prix d'un empilage des problèmes à l'avenir, il permettait de reporter tout examen des subventions d'État⁵⁷. »*

En d'autres termes, les politiciens découvrirent qu'ils pouvaient repousser les problèmes à plus tard, dans une belle fuite en avant, parce qu'ils n'avaient pas à traiter avec des gens exerçant leur liberté de choix ; avec des gens qui, en faisant ces choix, savent qu'ils auront à faire face à des conséquences ; des gens informés par les prix et autres indicateurs présents portant sur les obligations et passifs futurs. Le socialisme d'État de Bismarck remplaça les préoccupations responsables à propos de

l'avenir par un court-termisme et un opportunisme dans un système de répartition qui reporte les problèmes sur les générations futures. Il affaiblit considérablement les associations volontaires qui avaient été l'un des piliers de la société allemande auparavant. Lorsqu'il fut exporté vers la Grande-Bretagne et d'autres pays, il y eut les mêmes effets. Donc la réalité n'est pas qu'il n'y avait rien avant l'État-providence. Il y avait quelque chose de mieux, mais qui a été éliminé par l'État.

De même, les services éducatifs fournis sur une base volontaire avaient déjà permis une large alphabétisation de la population avant que l'État ne les évinça et ne commença à inverser la tendance. L'historien de l'éducation E.G. West a pu observer que « *lorsque l'État fit ses débuts dans l'enseignement en 1833 principalement dans le rôle d'un subventionneur, c'était comme s'il avait sauté sur la selle d'un cheval déjà au galop*⁵⁸. » Comme cela a été fort bien documenté à maintes reprises par le spécialiste de l'éducation James Tooley, les États prétendent actuellement presque universellement donner aux élèves une éducation, mais souvent on cherche en vain cette éducation prétendument fournie sur une base « gratuite et obligatoire. » Lorsque la solution étatique d'éducation « gratuite et obligatoire » est un échec, la fourniture volontaire fonctionne, elle, même pour les plus pauvres d'entre les pauvres, comme Tooley l'a bien décrit dans ses études et dans son livre *The Beautiful Tree: A Personal Journal into How the World's Poorest Are Educating Themselves*⁵⁹ (*L'arbre magnifique : Comment les plus pauvres du monde s'éduquent*).

Les institutions volontaires de la société civile qui fournissait services sociaux, soins médicaux et éducation étaient délibérément prises pour cibles à détruire dans certains cas ou simplement rendues redondantes dans d'autres. Les associations volontaires de travailleurs montées pour résoudre leurs propres problèmes de manière autonome sans avoir recours à la coercition constituaient un obstacle majeur pour les divers partis et projets étatistes. « *La grande majorité d'entre nous ont une croyance forte et affirmée dans le principe du volontariat, par opposition à contrainte de l'État* » entonnait un écrivain dans une édition de 1909 du *Oddfellows' magazine*⁶⁰. Les sociétés mutuelles d'Allemagne et de Grande-Bretagne devinrent une cible précisément parce qu'elles favorisaient l'indépendance plutôt que le collectivisme au sein des masses de la population. Les associations volontaires de la société civile s'atrophierent aux États-Unis quand l'État décida

des politiques sociales visant à créer des électors politiques, dont les conséquences les plus terribles furent éprouvées au sein des populations afro-américaines politiquement ciblées. Partout, les gens s'habituèrent à se tourner vers l'État pour résoudre leurs problèmes, plutôt que de se demander comment ils pourraient travailler sereinement avec les autres pour améliorer leur situation.

Nous pouvons démanteler l'État-providence et éviter les effets catastrophiques de son effondrement. Si la Grèce ne constitue pas un avertissement assez fort, le sort de la République de Weimar devrait attirer notre attention sur la nécessité de traiter le mal imposé à la société par les États-providence. Nous pouvons éviter la catastrophe et nous pouvons remplacer l'État-providence avec des institutions qui sont plus justes, plus équitables, plus efficaces et plus utiles à ceux qui souffrent et sont dans le besoin.

La tâche de créer une transition pacifique et ordonnée de la dépendance induite par l'État vers la liberté et l'indépendance, de la pauvreté continue vers la mobilité socio-économique de l'ascenseur social, et du clientélisme vers la citoyenneté active – cette tâche incombe à la génération qui atteint aujourd'hui l'âge adulte. Ses aînés ont échoué et l'ont abandonnée. C'est à cette génération d'exprimer, par l'implication systématique et constructive dans le débat public et dans la formation des politiques publiques, leur colère justifiée face au gaspillage, à l'irresponsabilité et à l'imprudence de leurs aînés, qui pensaient que repousser le problème dans le futur pouvait faire disparaître le problème. Le futur, nous y sommes maintenant ; et cette génération ne peut pas repousser les problèmes plus longtemps. C'est la fin de la fuite en avant pour l'État-providence.

Après l'État-providence

L'État-providence est en crise. Les promesses faites en son nom sont un mélange de pensée magique et de purs mensonges. Il a émergé comme un mécanisme de pouvoir ; il a écarté, évincé et écrasé des institutions volontaires et participatives ; il a affaibli et atomisé les sociétés et sapé la responsabilité personnelle ; il a remplacé l'indépendance et les droits par la dépendance et le clientélisme. En usurpant la

responsabilité des citoyens en matière de protection sociale, il les a transformés en clients, en vassaux, en sujets, en quémandeurs.

L'idéologie de l'État-providence repose sur une confusion entre les processus et les résultats. Les chantres de l'État-providence affirment qu'ils visent des résultats nobles, mais ils ne portent que peu ou pas d'attention aux processus par lesquels ces résultats sont atteints. Même certains libéraux autoproclamés, qui avaient travaillé à détruire les systèmes de pouvoir et de domination qui avaient opprimé les hommes par le passé, en sont venus à croire que les résultats bénéfiques pouvaient être décrétés ou votés. Herbert Spencer appela le « libéralisme social » de l'État-providence émergeant à son époque le « Nouveau Torysme », c'est-à-dire le nouveau conservatisme, car ses partisans adoptaient les méthodes des systèmes conservateurs et hiérarchiques de contrôle social pour atteindre ce qu'ils pensaient être des objectifs libéraux :

« L'obtention d'un bien populaire, étant le trait externe visible et commun aux mesures libérales des premiers jours (à l'époque, obtenu à chaque fois par un assouplissement des restrictions), le bien en question vint à être recherché par les libéraux, non comme une fin atteinte de manière indirecte par relâchement des restrictions, mais comme une fin devant être atteinte de manière directe. Et en cherchant à l'atteindre de manière directe, ils utilisèrent des méthodes intrinsèquement opposées à celles utilisées à l'origine⁶¹. »

Ainsi le « libéralisme social » en vint à s'écarter du libéralisme authentique, désormais souvent appelé « libéralisme classique. » L'objectif de réforme ne concernait plus les principes, les règles et les institutions, mais les tentatives pour obtenir des résultats directement par l'usage du pouvoir coercitif. Or, les résultats ne sont que très rarement l'objet de choix. Normalement, nous choisissons les moyens (y compris les règles et les processus), et non les résultats, dans l'espoir que ces moyens permettront justement d'obtenir les résultats souhaités⁶². Lorsque les responsables politiques oublient que les moyens sont cruciaux (dans le cas de la coopération humaine, que les incitations sont fondamentales et qu'il n'y a pas de baguette magique permettant d'obtenir des résultats directement), nous pouvons alors être sûrs que les politiques qu'ils nous imposent auront de terribles conséquences imprévues. Le jour s'approche rapidement, ou est déjà arrivé dans certains pays, lorsque les conséquences involontaires de l'État-providence seront manifestes. Il est temps

de mettre fin au spectacle de magie, de lever le rideau pour constater que les sorciers ne sont que des hommes politiques et des bureaucrates, des êtres humains normaux, comme le reste d'entre nous.

Ceux qui croient en la valeur morale, en la dignité et dans les droits des êtres humains devraient être aux côtés du libéral classique Benjamin Constant lorsqu'il écrivait :

« Les dépositaires de l'autorité (...) sont si disposés à nous épargner toute espèce de peine, excepté celle d'obéir et de payer ! Ils nous diront : Quel est au fond le but de vos efforts, le motif de vos travaux, l'objet de toutes vos espérances ? N'est-ce pas le bonheur ? Eh bien, ce bonheur, laissez-nous faire, et nous vous le donnerons. Non, Messieurs, ne laissons pas faire ; quelque touchant que ce soit un intérêt si tendre, prions l'autorité de rester dans ses limites ; qu'elle se borne à être juste. Nous nous chargerons d'être heureux⁶³. »

Les États-providence que nous avons connus tombent en faillite. Il est temps de hâter leur disparition et de se préparer à ce qui vient après eux. Si les intellectuels et les dirigeants politiques insistent pour que l'État intervienne de plus en plus pour résoudre les problèmes causés en réalité par les interventions étatiques précédentes, nos sociétés vont glisser plus loin dans le clientélisme, l'autoritarisme populiste et l'amertume de toujours davantage de promesses non tenues. Ce qu'il faut, c'est davantage de liberté, davantage de choix, un comportement plus responsable et davantage d'attention prêtée au fait d'éviter l'injustice flagrante de charger la barque des contribuables futurs avec un passif toujours plus lourd, correspondant à des prestations offertes aux électeurs d'aujourd'hui. La force n'est pas un substitut pour la liberté, ni ne produit-elle la sécurité, le bonheur, la prospérité ou la paix.

Il est temps de se préparer à la liberté, la responsabilité et la prospérité *après l'État-providence*.

L'évolution de l'aide mutuelle

David Green

La charité ou la prise en charge des individus par eux-mêmes ne sont pas les seules alternatives à l'État-providence, contrairement à ce qu'il a souvent pu être affirmé. L'aide mutuelle, dont un des plus bels exemple, les sociétés de secours mutuels, est décrit ici par l'historien et politologue David Green, fournissait solidarité, assistance, prestations médicales et sociales, ainsi qu'un cadre pour propager les valeurs morales. David Green est le fondateur et directeur de Civitas, un institut pour l'étude de la société civile basé à Londres [NDT : sans rapport avec le mouvement traditionnaliste français]. Il montre dans ses livres comment la prise en charge étatique de l'assurance maladie (lancée en Grande-Bretagne en 1911) et d'autres éléments de l'État-providence ont laminé les sociétés de secours mutuels. D. Green est l'auteur de nombreux ouvrages, dont Working Class Patients and the Medical Establishment (Les patients de la classe ouvrière et l'establishment médical) ainsi que Reinventing Civil Society: The Rediscovery of Welfare Without Politics (Réinventer la société civile : la redécouverte de la protection sociale sans la politique), dont ce chapitre est extrait.

La plupart des histoires de la protection sociale ont tendance à assimiler l'amélioration des services de protection sociale avec l'implication croissante de l'État. Au fil des années l'État-providence aurait comblé les vides supposément laissés par le marché. Un examen plus attentif montre cependant que la réalité est très différente. Les gens dans le besoin en raison de leur incapacité à gagner suffisamment pour se prendre en charge, que ce soit temporairement ou de façon permanente, étaient soutenus collectivement de toute une série de façons différentes. La famille et les voisins jouaient leur rôle, mais parce que leur aide était informelle et non documentée, les historiens ont eu tendance à la sous-estimer. La charité était également importante et il est souvent supposé que la protection sociale organisée avant l'État-providence était dévolue aux organismes de bienfaisance. Mais la méthode d'organisation de loin la plus importante par laquelle les gens répondaient aux besoins de leurs

semblables était l'aide mutuelle. En Grande-Bretagne les *friendly societies*, sociétés de secours mutuels, ont été les plus importants fournisseurs de services sociaux au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle⁶⁴.

Les *friendly societies* étaient des associations mutuelles autonomes fondées par les ouvriers pour se prémunir contre les temps difficiles. Elles distinguaient leur philosophie de celle de la philanthropie qui est au cœur des œuvres caritatives. Une société de secours mutuels n'était pas gérée par un ensemble de personnes ayant l'intention d'aider un autre groupe distinct ; c'était une association d'individus s'engageant à s'aider les uns les autres quand l'occasion se présentait. L'assistance portée ne relevait pas de la générosité, mais d'un droit, acquis par les contributions régulières versées au fonds commun de chaque membre et justifié par l'obligation de même traitement pour les autres membres si les difficultés croisaient leur route. Elles commencèrent comme des clubs locaux, gardant leur fonds commun dans un coffre en bois ou un coffre-fort. Mais le XIX^e siècle vit l'évolution progressive des fédérations nationales avec des centaines de milliers de membres et des investissements soigneusement gérés.

Au cours du XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle, la plupart des familles étaient fières de se prendre en charge, mais les salaires étaient tels que si le soutien de famille tombait malade ou mourrait, la misère s'ensuivait invariablement pour le reste de la famille. La philosophie forgée par cette dure réalité fut celle de l'aide mutuelle. Au début du XX^e siècle, les sociétés de secours mutuels avait acquis une longue expérience en tant que clubs sociaux de bienfaisance qui offraient des avantages tels que des indemnités de maladie lorsque le soutien de famille était incapable de ramener un salaire à la maison, à cause de maladie, d'accident ou de vieillesse ; les soins médicaux tant pour le membre que sa famille ; une indemnité de décès suffisante pour fournir un enterrement décent ; et un soutien financier et en nature pour les veuves et les orphelins des membres décédés. Les services médicaux étaient généralement dispensés par le médecin de la loge ou de la branche, nommé par un vote des membres, mais la plupart des grandes villes avaient également un institut médical, offrant les services dispensés aujourd'hui par les centres médicaux. Les sociétés de secours mutuels fournissaient

également un réseau de soutien pour permettre aux membres de se déplacer pour rechercher un travail.

Parmi les plus anciennes on trouve l'*Incorporation of Carters*, fondée en 1555 à Leith, en Écosse, mais il fallut attendre le XVIII^e siècle pour que le nombre de sociétés connaisse une expansion rapide.

L'adhésion aux sociétés de secours mutuel augmenta régulièrement au cours du XVIII^e siècle. En 1801, une étude faisant autorité par Sir Frederic Eden estimait qu'il y avait environ 7 200 sociétés avec approximativement 648 000 membres adultes de sexe masculin, sur une population totale d'environ neuf millions. Ce chiffre peut être comparé à celui basé sur les déclarations liées à la Loi sur les pauvres (*Poor Law*) de 1803, quand il fut estimé qu'il y avait 9 672 sociétés avec 704 350 membres en Angleterre et au Pays de Galles seulement⁶⁵.

Quand le gouvernement britannique introduisit l'assurance sociale obligatoire pour 12 millions de personnes à la suite du *National Insurance Act* (*Loi sur l'assurance nationale*) de 1911 au moins 9 millions de personnes étaient déjà couvertes par les associations d'assurance volontaire déclarées ou non, principalement des sociétés mutualistes. En 1910, la dernière année complète avant la Loi de 1911, il y avait 6,6 millions de membres de sociétés de secours mutuel déclarées, sans compter donc les membres de celles qui n'étaient pas déclarées. Le taux de croissance des sociétés de secours mutuels au cours des trente années précédentes s'était accéléré⁶⁶. En 1877, l'adhésion déclarée avait été de 2,75 millions. Dix ans plus tard, le chiffre était de 3,6 millions, augmentant à une moyenne de 85 000 par an. En 1897, les adhésions atteignirent 4,8 millions, après avoir augmenté en moyenne de 120 000 par an. Et en 1910, ce chiffre avait atteint 6,6 millions, après avoir augmenté à un taux annuel moyen de 140 000 depuis 1897.

C'est à l'apogée de leur expansion que l'État intervint pour transformer les sociétés de secours mutuels en introduisant l'assurance nationale obligatoire.

Origines

Au début, les sociétés étaient des rassemblements locaux d'hommes qui se connaissaient et qui se réunissaient régulièrement pour socialiser, habituellement dans une *public*

house [un *pub*]. Tous les membres payaient une contribution régulière qui leur donnait droit à bénéficier d'un versement sur lequel ils s'étaient accordés. Certains divisaient tout excédent chaque année, souvent juste avant Noël, d'autres accumulaient les fonds au-delà d'un an. Certaines des sociétés n'avaient pas de règles écrites, d'autres avaient des recueils de règles élaborées. Chaque société était totalement autonome et c'était ce caractère auto-administré qui attirait toujours les membres. C'étaient des organismes qui pouvaient être rapidement adaptés de façon à répondre aux besoins de leurs membres quand ceux-là émergeaient. Lorsque le gouvernement britannique introduisit un système déclaratif, de très nombreuses sociétés préférèrent ne pas se déclarer, parce que cela voulait dire s'imposer une limite légale à leur capacité à s'adapter. Comme P.H. Gosden, le grand historien des sociétés de secours mutuels a pu l'observer : « *Si une majorité des membres voulait dédier une partie de leurs contributions à une fête annuelle, ils n'étaient pas prêts à se mettre dans une position où les agents de l'État auraient pu essayer de les en empêcher*⁶⁷. »

Nombre des premiers clubs furent organisés de sorte à ce que chaque membre contribue un montant égal au fonds commun et s'il y avait un excédent après le paiement des prestations à la fin de l'année, il était réparti à parts égales entre les membres. Ces sociétés conservèrent leur popularité tard dans le XX^e siècle, mais leurs inconvénients devinrent rapidement évidents. Tout d'abord, l'absence d'un fonds d'accumulation signifiait que parfois elles manquaient de liquidités et, deuxièmement, du fait du renouvellement annuel de l'adhésion, des gens très malades étaient parfois exclus à la fin de l'année. Ces défaillances conduisirent à l'émergence de fédérations accumulant des réserves proposant un droit à une adhésion continue tant que les cotisations étaient payées.

Les fédérations commencèrent à se développer dès le début du XIX^e siècle et devinrent connues en tant qu'ordres affiliés. A l'époque de la Commission royale sur les *Friendly Societies* de 1874, il y en avait trente-quatre avec plus de 1000 membres chacun, la *Manchester Unity of Oddfellows* et l'*Ancient Order of Foresters* représentant à eux seuls près d'un million de membres.

L'émergence de fédérations eut des implications considérables pour la gouvernance interne des sociétés mutuelles. L'éthique en vigueur dans les premiers clubs était que tout le monde devrait avoir son mot à dire dans les décisions

communes. Et comme il était possible pour tous les membres de se rencontrer en un seul lieu, la pratique normale était que les décisions soient prises lors d'une assemblée générale de tous les membres. Ces premières réunions servaient non seulement à prendre des décisions, mais aussi à passer un bon moment, comme l'exprimaient les règles des premiers clubs. Invariablement, on y fournissait maintien de l'ordre mais aussi distribution de bière aux membres.

Les premières institutions d'ouvriers manuels essayèrent des méthodes différentes d'autonomie de gestion. Tout d'abord, il y avait le référendum : les membres qui ne pouvaient tous se réunir en un seul endroit pouvaient encore tous voter. Deuxièmement, il y avait la solution d'une branche dirigeante, avec présidence tournante entre les différentes branches. Troisièmement, il y avait la réunion des délégués, chaque délégué étant étroitement lié par les instructions de ses commettants. Quatrièmement, on trouvait l'assemblée représentative, composée de membres élus libres de prendre les décisions qu'ils jugeaient les meilleures, à la lumière des faits dont ils avaient eu connaissance et les souhaits ou intérêts de leurs commettants.

Peu à peu, une structure à trois niveaux fédéral émergea (branche, district et unité), combinant une grande autonomie locale avec une représentation aux niveaux (nationaux) du district et de l'unité. Dans les ordres affiliés, les branches, connues sous le nom de loges chez les *Odd Fellows* et de tribunaux chez les *Forester*, jouissaient de pouvoirs étendus, bien que la prise de décision finale incombait à l'autorité d'une assemblée annuelle ou bisannuelle.

Cette assemblée était appelée par des titres différents dans les différents ordres, mais la plupart conservèrent la tradition d'une réunion « mobile » pour se prémunir contre l'émergence d'un centre géographique de pouvoir. Chaque assemblée était habilitée à prendre, annuler ou modifier les règles de l'ordre. Et chacune concluait avec l'élection du président et du comité exécutif, qui comprenait habituellement les directeurs généraux et entre une demi-douzaine et une douzaine d'autres membres.

Le devoir le plus important du comité exécutif dans n'importe quel ordre était de superviser la gestion des districts et des loges. Il était obligé d'examiner les livres et comptes, de

protéger les intérêts minoritaires dans les loges, et de veiller à ce que les règles de la société aient été observées. Il agissait également en tant que tribunal de dernière instance pour les litiges qui ne pouvaient être réglés dans les loges ou au niveau du district. Le président du comité exécutif, qui était également le président de l'ordre, était généralement nommé pour un an.

Le responsable le plus important était le Grand Secrétaire, parfois avec ce titre, parfois diversement appelé le Secrétaire correspondant, Secrétaire permanent, ou Scribe de Haute Cour. Les sociétés se targuaient de l'absence de barrières à l'avancement de tout membre du bureau principal :

« Les droits de chaque membre sont scrupuleusement respectés et protégés, chaque individu a des droits et des privilèges égaux ; seul le mérite est le moyen par lequel on peut accéder à un poste d'honneur, et aucune barrière artificielle n'est autorisée à empêcher la vertu et le talent d'occuper leur position appropriée⁶⁸. »

Ce n'est que plus tard dans le XIX^e siècle qu'un niveau intermédiaire d'organisation fut introduit entre les branches locales et le niveau national. Il fut jugé opportun de répartir la responsabilité de la prestation décès plus largement que parmi les membres de chaque branche, où des décès même peu nombreux mais se succédant rapidement pouvaient épuiser un fonds modeste. De nombreuses sociétés évoluèrent en une structure en districts pour répartir le risque. Chaque district tirait son autorité directe de l'organisme central, mais était dirigé par un comité de représentants des différentes branches. Outre le contrôle des fonds funéraires, les districts servaient également de cours d'appel intermédiaires, et supervisaient la gestion des diverses loges, examinant les comptes et intervenant si nécessaire. Les loges étaient tenues de transmettre bilans et rapports annuels, au district ainsi qu'à l'organisme central⁶⁹. Certaines branches n'aimaient cependant pas le contrôle supplémentaire que le système de district entraînait, et refusaient ainsi de s'affilier.

Vers le milieu du XIX^e siècle ce processus d'évolution du club local avec sa démocratie participative vers une structure à trois niveaux avec une assemblée représentative et un dirigeant à plein temps était en bonne voie. Mais l'idéal originel de démocratie pure conservait beaucoup de sa force et était souvent le critère à l'aune duquel étaient jugés les changements proposés

dans la structure de prise de décision. Aux beaux jours du *sick club* autonome et local, il était généralement admis que tout le monde était également bien préparé pour occuper un poste, et c'était une croyance commune dans d'autres organisations ouvrières, en particulier lorsqu'elles étaient nouvelles. Par exemple, dans un éditorial publié dans le *Clarion* peu de temps après la création du Parti travailliste Indépendant en 1893, le rédacteur en chef (d'après Sidney Webb, le membre le plus influent de ce parti) déclara :

« Il est à peu près certain que, dans la mesure où les fonctions habituelles des responsables et délégués, tels que les hommes du comité ou les membres du Parlement, sont concernées, un citoyen moyen, s'il est tout à fait honnête, se trouve tout à fait assez intelligent pour faire tout ce qui est nécessaire (...). Que tous les responsables soient mis à la retraite après un an de services, et que des élus tout frais soient mis à leur place⁷⁰. »

Les sociétés de secours mutuels conservèrent une grande partie de cet esprit, et les structures évoluèrent sur de nombreuses années en maintenant un équilibre entre la nécessité d'accomplir des tâches organisationnelles avec compétence et le désir de participation maximale des membres.

Les sociétés et la démocratie participative

Les sociétés de secours mutuel sont d'un intérêt particulier parce qu'elles cherchaient à combiner un fort niveau de contrôle par les membres individuels et une administration efficace. L'État-providence est communément critiqué pour sa centralisation excessive, mais cela n'est pas un problème rencontré seulement par les États. Une fois que les ordres affiliés avaient cessé d'être des clubs purement locaux, l'équilibre des pouvoirs entre le centre et les branches devint une préoccupation constante.

Les sociétés affiliées produisirent un certain nombre de solutions uniques à ce vieux problème, des solutions qui minimisaient les coûts et maximisaient les avantages en termes d'efficacité inhérents à un niveau élevé de participation. L'approche adoptée par les *Foresters* fut que toute autorité légale trouvait son origine « chez tous les Membres. » La première leçon des *Foresters* stipule que « *le pouvoir des membres est comme la lumière du soleil : maternelle, originale, naturelle et non limitée par un*

quelconque élément humain. Le pouvoir de nos Responsables est seulement emprunté, délégué, et limité par l'intention des Membres, à qui il appartient et devant qui tous les membres officiels sont responsables. » Dans la branche, tous les *Foresters* se rencontraient sur la base de l'égalité :

« Au tribunal, et devant la loi, nul n'est supérieur à un autre. Tous s'y rencontrent sur la base d'une égalité parfaite... Aucun poste n'est trop élevé pour que le plus pauvre y aspire, aucun devoir n'est trop humble pour les plus riches. L'intelligence de gouverner, la capacité d'exercer son autorité avec humilité mais avec la fermeté nécessaire, ainsi qu'une conduite personnelle forçant le respect, voilà toutes les qualifications requises pour le poste, et celles-ci peuvent être acquises par tous les membres⁷¹. »

Les premiers clubs donnèrent au président de branche le pouvoir d'imposer des amendes pour mauvaise conduite et les ordres affiliés suivirent leur exemple. *The Foresters' Court Old Abbey*, habilitèrent leur forestier en chef à donner une amende de 3 pences pour sanctionner le fait d'interrompre un autre membre ou de 6 pences pour juron ou utilisation d'un langage injurieux ou insultant⁷².

Dans le même temps, les fédérations ainsi que les premiers clubs étaient tout à fait conscients de la nécessité d'empêcher les présidents d'abuser de leur pouvoir. La plupart des sociétés faisaient part très clairement de leurs attentes du nouveau président lors de sa cérémonie d'installation. Le garde forestier en chef chez les *Foresters* faisait le serment suivant lors de son entrée en fonction :

« Je, [nom], après avoir été élu chef Forestier promets et déclare solennellement ici devant vous et les Frères présents, que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour promouvoir le bien-être général, la paix et l'harmonie de la Cour et que je m'efforcerai d'agir avec impartialité dans toutes les questions liées à la fonction à laquelle j'ai été nommé⁷³. »

Les sociétés ne se reposaient pas entièrement sur des incitations morales. Les règles prévoyaient également ce qu'un président pouvait et ne pouvait pas faire. Les *General Laws* [lois générales] des *Foresters*, par exemple, stipulaient que si le président laissait son siège « sans la permission des frères assemblés ou sans d'abord fournir une personne compétente pour lui succéder », ou refusait de mettre aux voix « toute proposition qui avait été légalement amenée », il pouvait, si l'infraction n'était pas « si flagrante à provoquer une motion en faveur de sa destitution », être condamné à une

amende de cinq shillings pour la première infraction et dix shillings pour la seconde, et jusqu'à 21 shillings en cas de récidive⁷⁴.

Dans un certain nombre de sociétés la cérémonie d'ouverture de loge servait également à inhiber la tendance des titulaires de charge à devenir trop puissants. Dans la *Manchester Unity*, au début de chaque rencontre, chaque titulaire de charge devait solennellement indiquer les fonctions qu'il devait aux membres de la loge. Le secrétaire électif devait réciter ses fonctions comme suit : « *Faire chaque transaction particulière, ou chaque compte-rendu, sans a priori, et expliquer cela lorsque requis par vous [le président] ou la majorité de la Loge.* » Le secrétaire financier, à son tour, avait à dire : « *Tenir des comptes justes et impartiaux entre chaque membre et la Loge ; expliquer et équilibrer ces comptes si cela est requis par vous ou par une majorité de la Loge, et faire ce qui est en mon pouvoir pour tenir les comptes de manière claire et intelligible*⁷⁵. »

Dans les premiers clubs, la rotation dans la gestion était pratiquée afin d'assurer un partage des charges et des avantages de gestion, mais peu à peu cette rotation céda la place à des élections régulières. Dans l'unité de Manchester, par exemple, à l'exception du secrétaire financier qui tenait sa fonction au gré de la Loge, il était de coutume de changer de gestionnaire à chaque élection semestrielle ou annuelle.

Un terrain d'entraînement pour la démocratie

Chaque société amicale avait ses particularités. Mais les ordres affiliés partagent une tradition et sont, pour la plupart des objectifs, comparables. Dans l'unité de Manchester le nouveau membre était admissible à l'un des postes d'adjoints : surveillant, gardien, conducteur et secrétaire adjoint. La tâche du gardien était de garder la porte et de faire en sorte que le mot de passe soit correct. Le conducteur aidait les nouveaux membres à travers la cérémonie d'initiation. Le surveillant vérifiait que chaque personne de l'assistance avait effectivement le droit d'être présente, et il avait la garde des tenues de la loge. Chaque loge disposait également de deux secrétaires, le secrétaire électif et le secrétaire financier. La principale tâche du secrétaire électif était de relever les minutes de la réunion. Chacune de ces responsabilités, sauf celle du secrétaire financier, devait changer de mains à chaque élection.

En plus des deux secrétaires, chaque loge avait également trois positions principales : le Noble Grand ou président, le Vice Grand ou vice-président et l'ancien Noble Grand. Ces positions changeaient de mains régulièrement. Tous les membres étaient censés chercher à occuper ces postes à « *passer par les chaises* » comme on appelait cela, et devaient faire leurs preuves en occupant les postes mineurs et passer par les divers degrés de l'ordre.

Mais il n'était pas prévu un simple changement à tour de rôle. La prise de responsabilités était aussi un processus par lequel le participant pourrait apprendre de nouvelles compétences. Et pour de nombreux travailleurs manuels les loges offraient des possibilités de s'améliorer qui faisaient défaut au lieu de travail. En revanche, la politique de changement du président tous les six mois entraînait également le risque que le nouveau venu puisse être incompetent. Pour pallier ce danger et s'assurer que des conseils éclairés soient disponibles pour le novice, chaque Noble Grand nommait deux soutiens. Ces derniers restaient assis à chacun de ses côtés lors des réunions des conseils et chuchotaient leurs avis lorsque la réunion se déroulait. Traditionnellement, le Noble Grand choisissait un soutien expérimenté à droite, un membre qui avait déjà occupé le poste et qui était bien informé des règles et procédures. Le soutien de gauche était un ami dont la tâche était de donner un soutien moral sans faille. De cette façon un niveau élevé de partage de la tâche était combiné avec une performance efficace. Et les travailleurs manuels, dont le rôle sur leur lieu de travail était peut-être banal et relativement restreint, pouvaient développer leurs talents et partager la satisfaction de savoir qu'ils accomplissaient leur part pour maintenir l'idéal de service mutuel qui inspirait le mouvement des sociétés de secours mutuels.

Un membre qui avait occupé des responsabilités dans la loge pouvait chercher à occuper des postes plus élevés. Un individu qui avait servi dans les quatre postes mineurs, passés les degrés moindres, et servi de Vice Grand, Noble Grand et ancien Noble Grand immédiat, devenait admissible pour passer le degré d'ancien Grand ou le degré « de pourpre. » En cas de succès, il devenait membre de la loge de l'ancien Grand et était admissible à la charge au niveau du district et de l'unité. Les responsables de district étaient le secrétaire de district, le grand maître de

district, le grand maître adjoint de district et l'ancien grand maître immédiat de district.

Au-dessus du district on trouvait le grand maître, le grand maître adjoint et l'ancien grand maître immédiat. Ces responsabilités étaient soumises à des élections annuelles. Le conseil d'administration comprenait ces trois responsables et neuf autres personnes élues par la conférence annuelle. Ils se retiraient chaque année, mais pouvaient se présenter pour une réélection. Chacun devait tenir le degré de pourpre. Le grand secrétaire était une nomination à temps plein, élu d'abord par la conférence annuelle et assumant sa fonction au gré de celle-là.

Le respect des règles et le respect de l'autre

Les sociétés de premier plan disposaient invariablement d'un livret de règles élaborées, qui était presque un objet de vénération pour les travailleurs manuels qui composaient les membres. Tous les membres étaient égaux devant ces règles. En outre, les règles n'étaient pas imposées de l'extérieur, elles étaient façonnées au fil des ans par les membres eux-mêmes : adoptées, adaptées, annulées et révisées régulièrement alors que les circonstances changeaient. Si les règles imposaient des contraintes, comme il se doit, elles étaient des contraintes librement acceptées par tous les membres.

Les membres de ces sociétés de secours mutuels étaient fiers de leurs règles. Ils étaient fiers non des règles en elles-mêmes, mais des principes qu'elles incarnaient. Les règles prévoyaient la contribution de chaque membre et quels étaient ses droits, elles stipulaient les devoirs des responsables. Elles limitaient les pouvoirs de ces derniers et assuraient un partage des joies et des peines de l'office. Et les règles maintenaient l'autonomie des branches par rapport aux niveaux du district et de l'unité au sein de chaque fédération. Les sociétés étaient, en un sens réel, régies par des lois plutôt que dirigées par des hommes, et dans cette mesure elles étaient d'admirables terrains d'entraînement pour la participation au processus démocratique de la nation.

Les sociétés mutuelles au tournant du siècle

Durant la dernière partie du XIX^e siècle, de nouveaux types de sociétés commencèrent à se développer alors que les conditions changeaient. Quand on classe les différents types de sociétés, il est d'usage de distinguer entre les sociétés qui fournissaient des prestations de maladie (sociétés générales) et celles qui ne le faisaient pas (sociétés spécialisées). Le paiement de l'indemnité de maladie représentait pour la plupart des sociétés leur plus grande tâche.

En 1910, avant que le *National Insurance Act* de 1911 ait fait son effet, il y avait 26.877 sociétés de tous types avec 6.623.000 membres déclarés⁷⁶. Les sociétés générales se subdivisaient comme suit :

Adhésion aux sociétés de secours mutuels générales en 1910

	Nombre de branches ou sociétés	Membres
Ordres et Branches	20 580	2 782 953
Unitaires d'Accumulation	3 117	1 277 185
Sociétés de répartition	1 335	292 909
Dépôt et Holloway	81	381 491
Total		4 734 538

Source : Beveridge, *Voluntary Action*, Tableau 21.

Le nombre total de membres des sociétés de secours mutuel spéciales en 1910 était de 1 888 178, dont 855 962 étaient des sociétés pour les décès et l'enterrement, 403 190 des sociétés de prévoyance contre les pertes liées à des naufrages et des pertes diverses et 329 450, des sociétés qui fournissaient des soins médicaux⁷⁷.

Conclusion

On trouvait par conséquent des sociétés de secours mutuels de toutes formes et de toutes tailles, et c'est cette flexibilité qui constituait une partie importante de leur attrait. Comme Beveridge l'a fait valoir dans son ouvrage *Voluntary Action*, il était remarquable de voir comment un si grand nombre

de grandes institutions qui se sont révélées populaires avait en réalité commencé à partir d'une réunion d'une dizaine de personnes en soirée après le travail, souvent dans l'arrière-salle d'un pub. Certaines échouèrent et certaines devinrent des réussites. Ce faisant, selon Beveridge, elles ont changé le monde :

« Dans un État totalitaire ou dans un domaine déjà transformé en monopole d'État, ceux qui sont insatisfaits des institutions qu'ils trouvent peuvent exercer un recours seulement en cherchant à changer le gouvernement du pays. Dans une société libre et un champ libre, ils disposent d'un recours différent : les individus mécontents de nouvelles idées peuvent créer une nouvelle institution pour répondre à leurs besoins. Le domaine est ouvert à l'expérience et au succès ou à l'échec. La série d'expériences est la sage-femme de l'invention. »

L'aide mutuelle comme protection sociale: le cas des sociétés fraternelles américaines

David Beito

L'historien David Beito rapporte ici comment les américains ont fait usage de leur liberté d'association pour créer un vaste réseau de sociétés de secours mutuels. À l'exception possible des églises, ces sociétés fraternelles constituaient les principaux fournisseurs d'aide sociale aux États-Unis avant la Grande Dépression. Leur adhésion a pu atteindre environ 30 % de la population adulte de sexe masculin et elles étaient particulièrement répandues chez les immigrants et les afro-américains. Contrairement aux relations de nature antagoniste engendrées par l'État-providence ou la charité privée, la protection sociale fraternelle reposait sur une base de réciprocité entre donneur et receveur. Dans les années 1920, les sociétés de secours mutuels et autres institutions d'aide mutuelle sont entrées dans une période de déclin dont elles n'ont jamais récupéré. Les nombreuses raisons possibles de ce déclin comprennent la montée de l'État-providence, les réglementations étatiques restrictives d'assurance et la concurrence de la part des assureurs privés.

David Beito est professeur d'histoire à l'Université de l'Alabama à Tuscaloosa et l'auteur de livres comme From Mutual Aid to the Welfare State: Fraternal Societies and Social Services, 1890-1967 (De l'aide mutuelle à l'État-providence: sociétés fraternelles et les services sociaux, 1890-1967), Taxpayers in Revolt: Tax Resistance during the Great Depression, (Les contribuables en révolte : la résistance pendant la Grande Dépression), et avec Linda Royster Beito, Black Maverick: T.R.M. Howard's Fight for Civil Rights and Economic Power (Le Maverick Noir : la lutte de T.R.M. Howard pour les droits civils et le pouvoir économique). Une version plus longue de cet article a été publiée dans Critical Review, vol. 4, n °, 4 (1990), pp. 709-736.

Parmi les innombrables exemples de protection sociale volontaire, comme le soutien des églises, des familles ou du quartier, les sociétés de secours mutuels se distinguent comme l'un des cas les plus fascinants, et sans doute des plus négligés par les historiens de la protection sociale. Seules les églises

rivalisaient avec les sociétés fraternelles en tant que fournisseurs institutionnels d'aide sociale avant l'avènement de l'État-providence. En 1920, environ dix-huit millions d'Américains appartenaient à des sociétés fraternelles, soit près de 30 % de tous les adultes âgés de plus de vingt ans⁷⁸.

Les sociétés fraternelles étaient contrôlées par leurs membres et s'organisaient autour d'un système décentralisé de loges au niveau local. Souvent, elles comprenaient un rituel secret qui était un recueil d'expressions, de cérémonies et d'autres pratiques. La plupart des membres ne croyaient pas aux vertus « magiques » du rituel. Ses principales fonctions étaient de servir de divertissement et de tester la solidarité des membres. La loge, avec ses tombolas, ses ventes de pâtisseries, ses fêtes et ses pique-niques, représentait également un centre de la vie communautaire dans d'innombrables quartiers urbains et dans les petites villes. De manière toute aussi importante, elle fournissait aux membres et à leurs familles un vaste système d'aide mutuelle pour leur protection sociale⁷⁹.

Les sociétés fraternelles pouvaient être divisées en deux catégories, même si les lignes de démarcation étaient souvent floues : la société secrète et la société d'assurance fraternelle. La principale différence entre les deux est une question d'accent mis sur tel ou tel aspect, plutôt que de nature. Les sociétés secrètes se spécialisaient dans les composantes *sociales* et *informelles* d'entraide. Les plus importantes comprenaient les *Masons* (maçons), les *Elks* (élans), et les *Odd Fellows*. Les *Masons* représentaient 12 % de la population adulte masculine blanche en 1930, un chiffre étonnant. Par comparaison, les syndicats attiraient rarement plus de 10 % de la population active jusqu'en 1930. Comme la plupart des sociétés secrètes, les *Masons* évitaient les contrats écrits ou des garanties d'assurance régularisées pour leurs membres. « *En règle générale, écrit Lynn Dumenil, les porte-parole maçonniques étaient consternés par la possibilité que les hommes rejoignent la maçonnerie pour des raisons intéressées, et ils soulignaient régulièrement que l'un des engagements maçonniques comprenait le serment de l'initié de ne pas être influencé par le désir de gain personnel*⁸⁰. »

En dépit de ces restrictions officielles, les sociétés secrètes ont servi de vecteur principal de l'aide mutuelle à travers l'histoire américaine. Un maçon en règle pouvait être assuré que, s'il en faisait la demande, l'ordre ne paierait pas seulement son

enterrement, mais procéderait à une cérémonie élaborée. S'il tombait malade et dans le besoin, il pouvait généralement compter sur ses frères de loge pour faire une collecte ou nommer une commission de visiteurs. L'appartenance maçonnique pouvait ouvrir des portes à la promotion dans l'emploi et les affaires. Le maçon de longue date Samuel Gompers, mieux connu en tant que président de la Fédération américaine du travail, a pu relater un incident particulièrement illustratif. En 1897, Gompers, qui marchait dans la rue, rencontra un inconnu, qui se trouvait aussi être un frère de loge. Après avoir échangé les deux signes maçonniques, l'étranger admit qu'il avait été embauché par une compagnie minière pour surveiller le leader syndical. Il lui remit ensuite les négatifs de photos qu'il avait prises de Gompers. Gompers rappelait avoir « *souvent constaté que mon affiliation à l'ordre maçonnique est une protection pour moi*⁸¹. »

Il y avait aussi un côté plus visible des programmes d'aide mutuelle des sociétés secrètes. Au cours de la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la plupart des ordres les plus importants lancèrent des programmes afin de construire des orphelinats et des maisons de retraite pour personnes âgées dont bénéficiaient les membres et leurs épouses. Trente-neuf juridictions de *Masons* et quarante-sept des *Odd Fellows* avaient construit des maisons pour leurs personnes âgées en 1929. En 1914, le montant moyen dépensé par les maisons maçonniques pour s'occuper de chaque résident était supérieur à 1800 \$. Bien que ce fut une époque sans sécurité sociale [NDT : le programme public de retraite et d'assistance aux personnes âgées aux États-Unis], ces maisons étaient généralement remplies⁸².

Dans l'ensemble, la société d'assurance fraternelle eut un impact plus important sur le bien-être social que la société secrète. Les deux partagent les attributs d'un système d'organisation de loges, avec des rituels et la fourniture d'une entraide informelle. La principale différence est que la société d'assurance fraternelle offrait à ses membres des polices d'assurance formelles, ce qui n'était pas le cas de la société secrète. La clé de voûte de la protection d'assurance fraternelle était la prestation en cas de décès (en fait une forme d'assurance-vie) versée aux bénéficiaires de membres décédés. Elle était particulièrement répandue chez les salariés. Un article de *Everybody Magazine* de 1910 notait : « *Les hommes riches s'assurent dans les grandes entreprises pour créer un patrimoine, les hommes pauvres*

*s'assurent dans les ordres fraternels pour produire du pain et de la viande. Il s'agit d'une assurance contre le besoin, l'asile pour pauvres, la charité et la déchéance*⁸³. »

Une grande partie de l'aide mutuelle dispensée par les sociétés d'assurance fraternelles, un peu comme celle donnée par les sociétés secrètes, n'était pas archivée. Pratiquement toutes les organisations, quelle que soit leur composition ethnique ou sociale, insistaient régulièrement sur la responsabilité de chaque membre d'apporter une aide aux « frères » et « sœurs » dans le besoin. Sur ce point, un porte-parole des *Modern Woodmen of America* (les bûcherons modernes d'Amérique, qui appelaient leurs membres « voisins » et leurs loges des « camps ») écrivait en 1934, « *quelques dollars donnés ici, une petite somme là afin d'aider un membre affecté à se remettre sur pied, ou maintenir sa protection lors d'une crise de ses affaires financières, récolter le blé d'un Voisin malade et le mener au marché, l'aider en cas de manque de fuel en hiver ou reconstruire une maison pour remplacer celle détruite par un incendie de nuit – c'est ainsi que la fraternité a œuvré au sein de ses un million de membres dans ses 14000 camps.* » Le sociologue Peter Roberts décrit comment les sociétés fraternelles chez les mineurs de charbon de la Pennsylvanie à la fin du siècle parrainaient régulièrement des tombolas pour aider les membres qui avaient dépassé la limite de temps de leurs prestations de maladie⁸⁴.

Le guide le plus facilement accessible pour des données historiques (au moins sur les grandes sociétés) se trouve dans les dossiers du *National Fraternal Congress* (NFC), qui était la chambre de compensation majeure pour les organisations d'assurance fraternelles. Les sociétés affiliées avec le NFC comptaient plus de neuf millions de membres et 120000 loges en 1919. Elles payaient une prestation de décès moyenne de 1100 \$ (environ 91 \$ par mois), à peu près équivalente à la moyenne des gains annuels d'un travailleur américain à l'époque⁸⁵.

Les plus petites sociétés (dont beaucoup étaient basées localement et n'étaient pas membres du NFC) payaient le plus souvent des prestations de décès plus faibles. Pour avoir une meilleure idée de la taille moyenne des polices d'assurance-décès fraternelles, globalement, plusieurs études locales réalisées au cours de la période doivent être consultées. L'une des meilleures est une enquête détaillée sur l'assurance-vie parmi des familles salariées à Chicago, menée en 1919 par la Commission sur l'assurance-maladie de l'état de l'Illinois. La Commission

constata que 74,8 % des maris souscrivaient une assurance-vie ; ainsi que 58,8 % des femmes et 48,8 % des enfants de moins de 14 ans. Un peu plus de la moitié des polices souscrites par les maris l'étaient dans des confréries. Ces polices étaient en moyenne de 768 \$, soit une moyenne mensuelle de plus de 64 \$. Ce chiffre ne tient pas compte des nombreuses personnes qui souscrivaient plusieurs contrats d'assurance vie à la fois auprès d'entreprises privées et de sociétés fraternelles⁸⁶.

La caractéristique commune des sociétés était qu'elles permettaient aux membres âgés de tirer profit de la valeur de leur certificat d'assurance soit par une somme forfaitaire soit par versements. Le bénéficiaire utilisait souvent l'argent pour monter une petite entreprise. Malgré cela, ce serait un abus de langage que de classer la prestation de décès fraternelle dans la catégorie des pensions de vieillesse, au sens d'un revenu permanent de retraite. Selon une étude réalisée en 1930 par la *New York Commission on Old-Age Security* (Commission sur la sécurité du troisième-âge de New York), les prestations de décès complétaient habituellement d'autres moyens de soutien. La Commission estime que près de 43 % des personnes âgées dans l'État subvenaient elles-mêmes à leurs besoins par le biais d'un emploi rémunéré, des pensions de retraite, d'une épargne, ou d'autres formes de revenus, tandis que la famille et les amis constituaient un soutien pour 50 % (y compris les femmes au foyer). Moins de 4 % des personnes âgées de New York dépendaient de la charité publique ou privée⁸⁷.

Quelles comparaisons peuvent être établies entre la prestation de décès fraternelle et le secours aux pauvres organisé par l'État ? L'analogue le plus proche des prestations de décès des fraternelles, mais financé par l'impôt, était sans doute les programmes des pensions aux mères dans les différents états. Bien que limitées en grande partie aux veuves, ces pensions étaient les précurseurs de l'aide fédérale aux familles avec enfants à charge. Le nombre de bénéficiaires servis (ainsi que le montant des prestations) était bien loin de celle des sociétés fraternelles. En 1931, 93 620 familles (contre 45 825 en 1921) recevaient une aide des programmes de pensions des mères, chaque famille recevant une allocation mensuelle d'environ 22 \$. D'un autre côté, au moins neuf millions de personnes (principalement de la classe ouvrière) avaient une police d'assurance fraternelle cette année-là. L'assertion de Michael B. Katz selon laquelle « *les fonds*

publics ont toujours soulagé plus de personnes que les fonds privés » semble ainsi quelque peu douteuse⁸⁸.

L'assurance-santé et l'assurance-accidents des fraternelles

Au XIX^e siècle, la protection d'assurance fraternelle était centrée autour de la prestation de décès. Au début des années 1900, de nombreuses sociétés fraternelles commencèrent à instituer une assurance formelle en matière de santé et d'accident. En 1917, on estime que 45 des 59 ordres fraternels de Californie offraient une prestation de maladie ou d'accident, et 140 sur 159 dans l'Illinois. Ces chiffres sont cependant moins impressionnants qu'ils peuvent sembler. D'une part, la mise en œuvre de l'assurance maladie a souvent été laissée à la discrétion des loges locales. D'autre part, de manière tout aussi importante, même s'il existait une caisse d'allocations maladie, les membres individuels décidaient souvent de ne pas souscrire. Si l'on se fie aux études nationales et locales, probablement pas plus de 40 % des membres des fraternelles ne souscrivaient à une caisse d'allocations maladie formelle en 1920. Néanmoins, le pourcentage de membres couverts avait augmenté rapidement au cours des deux décennies précédentes⁸⁹.

En fonction de l'ordre et de la loge particulière, l'ampleur, la qualité, et la combinaison des prestations médicales des fraternelles variaient considérablement. La prestation médicale typique était un versement hebdomadaire en espèces. Les membres de sociétés fraternelles en Californie avaient droit à des prestations de maladie variant entre 7 et 10 \$ par semaine en 1917, alors que la période maximale moyenne d'éligibilité à ces droits était de treize semaines. Comme la durée moyenne de maladie pour les travailleurs (en termes de journées de travail perdues) était moins de deux semaines, tous les bénéficiaires à l'exception d'une petite minorité étaient couverts pour la période de besoin. De plus, pour ceux dont les prestations avaient expiré (environ 10 % seulement de ceux souscrivant à l'assurance maladie fraternelle y prétendaient sur une année), c'était une pratique courante dans de nombreuses sociétés que de proroger le délai d'admissibilité ou de collecter des dons spécifiques⁹⁰.

Avant la grande dépression, les sociétés fraternelles dominaient largement le marché de l'assurance santé (du moins au sein de la classe ouvrière), tandis que leurs concurrents commerciaux avaient beaucoup de retard. Dans une très large mesure, le secret du succès des fraternelles résidait dans les forces concurrentielles particulières offertes par la structure fraternelle elle-même. Contrairement aux entreprises privées, les sociétés fraternelles bénéficiaient d'une position enviable pour contrôler la menace de « l'aléa moral », qui était le fléau du secteur de l'assurance. En matière d'assurance maladie, un risque moral majeur est que les individus profitent de leur statut d'assuré pour surcharger le système avec des prétentions frivoles. La validité d'une prétention à l'assurance santé est très subjective et donc difficile à vérifier. En matière d'assurance-vie l'aléa moral est beaucoup moins problématique puisque les bénéficiaires ne peuvent la recevoir que s'ils présentent un certificat de décès. Cela explique en partie pourquoi les sociétés fraternelles continuaient à dominer le marché de l'assurance maladie longtemps après avoir perdu leur avantage concurrentiel en matière d'assurance-vie⁹¹.

La société fraternelle disposait de plusieurs armes dans son arsenal afin de se prémunir contre l'aléa moral dans les prétentions de ses membres à toucher l'assurance maladie. Tout d'abord, chaque nouveau candidat à l'adhésion devait présenter un certificat de bonne santé signé d'un médecin. Deuxièmement, et de manière plus importante encore, les sociétés fraternelles, contrairement aux entreprises privées, pouvaient s'appuyer sur les vastes réserves de la solidarité des membres. Comme la *Social Insurance Commission of California* (Commission sur l'assurance sociale de Californie) l'a noté, « la nature du "bénéfice mutuel" des sociétés tend sans doute à contrebalancer la tendance à feindre une maladie. Les personnes qui pourraient être sans scrupules lorsqu'elles traitent avec une société commerciale ont tendance à faire plus attention dans leurs relations avec une organisation dont la situation financière est un sujet de préoccupation directe pour elles-mêmes ». L'histoire de l'assurance maladie fraternelle confirme la prédiction de l'économiste Jennifer Roback selon laquelle « l'aléa moral pouvait être suivi plus efficacement au sein du groupe que de l'extérieur. (...) Bref, la triche peut être plus facilement détectée par des gens qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes fonctions d'utilité. Le groupe d'assurance [ou société fraternelle] a une sorte de contrat social entre ses membres⁹² ».

À partir de la deuxième décennie du XX^e siècle, les prestations maladie des fraternelles incluaient de plus en plus un traitement par un médecin. Pour ne citer que deux exemples, les *Foresters* de Reading, en Pennsylvanie fournissaient des soins dispensés par un médecin (y compris les visites à domicile) pour 1 \$ par an, tandis que, pour 2 \$, l'Ordre fraternel des *Eagles* couvrait tout, sauf l'obstétrique et le traitement des maladies vénériennes. Les « cabinets de loge » se répandirent dans les grandes zones urbaines. Dans le *Lower East Side* de New York, 500 médecins avaient des contrats rien qu'avec les loges juives⁹³.

La méthode privilégiée consistait en ce que les sociétés ou les loges individuelles concluaient des contrats avec des médecins afin de traiter les membres et leurs familles sur une base *per capita*. Cette méthode ressemblait fortement à une organisation moderne de maintien de santé. Elle faisait appel en particulier aux jeunes médecins désireux d'établir une clientèle ou à des médecins âgés qui cherchaient à pratiquer à temps partiel. Des années plus tard, Samuel Silverberg, un médecin de loge durant cette période, se souvenait : « *La société me payait un certain montant pour la couverture d'un certain nombre de patients - cinquante cents pour chaque membre tous les trois mois, 75 cents ou un dollar pour une famille. Chaque membre avait le droit de venir à mon cabinet et de me demander de passer chez lui. (...) Le membre sociétaire recommandait le médecin à ses amis, et de cette façon vous pouviez monter un cabinet. Mais c'était difficile, beaucoup de montée et descente d'escaliers d'immeuble*⁹⁴ ».

Alors que les cabinets de loge se développaient, ils suscitaient l'opposition des médecins de premier plan, qui craignaient que cela ne sape leur droit de fixer des tarifs à l'acte. Un éminent médecin, H.T. Partree, qui, comme Silverberg, avait travaillé pour une loge au début de sa carrière, fustigeait, de manière assez typique, la pratique des contrats comme représentant une « concurrence indigne ». Il se rappelait amèrement que :

« *Un service médical était rendu aux membres, au taux de 1 \$ par habitant et par an. Je trouvais que le nombre et la variété des affections nécessitant une attention particulière étaient effrayants. Le travail était extrêmement désagréable et ma colère fut profondément excitée à l'idée que toute loge... pouvait être autorisée à ordonner un service médical dans des conditions si avilissantes* ».

La Société médicale du comté de Shasta en Californie faisait écho aux craintes anticoncurrentielles de la profession quand elle avertit que la pratique des cabinets de loge, si elle n'était pas limitée dans sa portée, « *placerait la valeur de nos services au même niveau que ceux des cireurs de chaussures et des vendeurs de cacahuètes*⁹⁵ ».

Dans les années 1910, des sociétés médicales et des commissions d'état dans tout le pays passèrent à l'offensive pour détruire le « mal » de la pratique du cabinet de loge, ou du moins lui couper les ailes. La Chambre des délégués de la société médicale de l'état de Californie fit sa part en menaçant d'expulser tout médecin qui avait contracté avec une organisation pour fournir des soins aux familles dont le revenu mensuel était de plus de 75 \$. Au *Committee on Contract Work* (Comité sur le travail du contractuel) du comté d'Erie, la Société médicale de New York recommanda des « *mesures hostiles* » à l'encontre d'un praticien contractuel « *si la persuasion ne réussissait pas à le convaincre de son erreur*⁹⁶ ».

Entraide chez les immigrants, les afro-américains et les femmes

Un accomplissement historique impressionnant mais pourtant largement méconnu des fraternités et d'autres institutions d'aide mutuelle, a été leur rôle dans la réinstallation des vagues de populations immigrées de la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Les populations nées à l'étranger représentaient 40 % de la population des douze plus grandes villes des États-Unis en 1900. Et les enfants d'immigrés représentaient une tranche supplémentaire de 20 %. Chaque groupe d'immigrants pouvait se tourner vers au moins une société d'aide mutuelle, et plus généralement de nombreuses autres, pour leur fournir logement, cours d'anglais et informations sur les possibilités d'emploi⁹⁷.

La société fraternelle des immigrants, un proche parent de la société d'aide aux immigrants, a contribué à des taux d'assurance remarquablement élevés chez les groupes d'immigrants, y compris ceux des régions pauvres d'Europe orientale et méridionale. En 1918, l'adhésion dans les plus grandes organisations tchèques dépassait les 150 000. Un rapport de la Commission d'immigration du Massachusetts en

1914 identifiait deux ou plusieurs sociétés grecques dans chaque ville qui comprenait une communauté grecque. Springfield, dans l'Illinois, avec une population totale italienne de moins de 3000 personnes en 1910, pouvait se targuer d'une douzaine de sociétés italiennes. Malgré cette croissance rapide, la société d'immigrants fraternelle avait des détracteurs. Parmi ceux qui étaient peu enthousiastes on comptait les réformateurs progressistes du début du XX^e siècle. De manière assez typique, Theodore Roosevelt déclara que :

« Le peuple américain doit lui-même faire ces choses pour les immigrants. Si nous laissons l'immigrant être aidé par des représentants d'États étrangers, par des associations étrangères, par une presse et des institutions menées dans une langue étrangère et dans l'intérêt d'États étrangers et si nous permettons aux immigrants d'exister en tant que groupes étrangers, chaque groupe étant coupé du reste des citoyens du pays, nous nous préparons d'amers ennuis dans l'avenir⁹⁸. »

La popularité de la société fraternelle chez les afro-américains rivalisait avec celle chez les immigrants, et souvent elle la dépassait. Exclues des ordres blancs de premier plan, les afro-américains fondèrent leurs propres organisations parallèles. En 1910, le sociologue Howard W. Odum estimait que dans le Sud « *l'adhésion totale aux sociétés noires, payantes ou non, est à peu près égale à l'adhésion totale à l'église. (...) Il n'est pas rare qu'une ville ne comportant pas plus de cinq cents habitants de couleur possède quinze à vingt loges subordonnées représentant chacune un ordre différent.* » Odum caractérisait les sociétés fraternelles comme « *une partie vitale de la vie communautaire* » des afro-américains, « *souvent son centre*⁹⁹. »

La plus ancienne et la plus célèbre, la société afro-américaine était le *Prince Hall Masonic Order* (l'ordre maçonnique de Prince Hall). William Muraskin estime que, pendant les années 1920 et 1930, l'Ordre accueillit plus de 30 % des hommes adultes afro-américains dans de nombreuses petites villes dans tout le Sud. Les loges locales et de l'état fournissaient un large éventail de services d'aide mutuelle comprenant assurance médicale, orphelinats, bureaux d'emploi et foyers pour personnes âgées. La liste des membres des Maçons de Prince Hall se lit presque comme un *Who's Who* de l'histoire afro-américaine, avec par exemple Adam Clayton Powell Jr., Oscar DePriest, Thurgood Marshall, Carl Stokes, Booker T. Washington et W.E.B. Du Bois¹⁰⁰.

Les maçons ne représentaient que la pointe de l'iceberg des sociétés fraternelles afro-américaines. Les afro-américains organisèrent des versions parallèles des *Odd Fellows*, des *Elks*, et des *Knights of Pythias*. De nombreuses autres sociétés, telles que les *True Reformers*, les *Knights and Daughters of Tabor*, et le *Grand United Order of Galilean Fishermen*, n'avaient pas d'homonymes blancs. En 1904, les versions afro-américaines des *Prince Hall Masons*, des *Knights of Pythias* et des *Odd Fellows* comptaient entre elles plus de 400 000 membres et 8000 loges disséminés à travers les États-Unis. Cinq ans plus tôt, W.E.B. Du Bois estimait qu'au moins 70 % des Américains adultes africains dans le quartier du *Seventh Ward* de Philadelphie appartenaient soit à des sociétés fraternelles soit à des sociétés d'avantage mutuel et des petites sociétés d'assurance moins structurées¹⁰¹.

Les sociétés fraternelles et d'autres organisations d'aide mutuelle donnaient un accès à l'assurance aux américains africains de toutes classes. Contrairement à leurs homologues blanches, les sociétés secrètes afro-américaines étaient plus susceptibles d'offrir assurance-vie et assurance-maladie formelles, tout comme une aide mutuelle informelle. En 1919, l'*Illinois Health Insurance Commission* estimait que 93,5 % des familles afro-américaines à Chicago avaient au moins un membre ayant une assurance-vie. Les afro-américains étaient le groupe ethnique le plus assuré dans la ville, suivi par des bohémiens (88,9 %), les polonais (88,4 %), les irlandais (88,5 %), et les blancs indigènes (85,2 %). Le fait que les afro-américains travaillaient massivement dans les professions peu rémunérées et peu qualifiées (comme le service domestique et les tâches subalternes) rend ces chiffres encore plus remarquables. Ils représentent ainsi un témoignage frappant de la résilience des familles afro-américaines dans une ère de ségrégation avec les lois Jim Crow et la marginalisation économique¹⁰².

Les taux d'assurance relativement élevés chez les afro-américains n'étaient pas exceptionnels à Chicago. Une étude de 1919 de migrants afro-américains du sud de Philadelphie révélait que 98 % des familles (quelle que soit la tranche de revenu) comptaient un ou plusieurs membres assurés, et plus de 40 % d'entre eux dans les sociétés fraternelles. Dans la ville minière de Homestead, en Pennsylvanie, en 1910, 91,3 % des familles afro-américaines avaient une assurance-vie, légèrement derrière les slaves, avec 93 %, mais devant les blancs originaires avec 80 %.

Les statistiques de ce genre impressionnaient tellement Isaac Rubinow, un des principaux défenseurs de l'assurance-vieillesse d'État, qu'en 1913 il faisait remarquer que les afro-américains et les immigrants étaient des groupes « *dans lesquels l'habitude d'assurance mutuelle par le biais de l'association volontaire s'est développée au plus haut degré dans la États-Unis*¹⁰³ ».

La loge fraternelle (en dépit de sa connotation « masculine ») n'était pas l'apanage des hommes uniquement. La forte participation des femmes dans les sociétés fraternelles n'a pas reçu une attention méritée de la part des historiens. Beaucoup de sociétés de secours mutuels avaient des auxiliaires pour les femmes, telles que l'*Eastern Star* pour les Maçons et les *Rebekahs* pour les *Odd Fellows*. Une des plus grandes sociétés de secours mutuels administrées et financées uniquement par les femmes était les *Ladies of Macchabees*, organisée en 1926. Elle appelait ses loges « ruches » et offrait aux membres des services qui incluaient l'assurance maternité. Les ordres fraternels touchaient la vie des femmes d'autres manières encore. La plupart des maisons de fraternité pour personnes âgées admettaient les épouses des membres dans les mêmes conditions que leurs maris. Bien que les statistiques nationales ne soient pas disponibles, la Commission de Pennsylvanie sur les pensions de vieillesse avait constaté que les femmes représentaient 76 % des résidents des foyers de fraternité et de bienfaisance pour les personnes âgées dans cet état. En outre, les femmes étaient les principales bénéficiaires des prestations de décès¹⁰⁴.

L'adéquation de l'aide mutuelle

Dans quelle mesure la protection d'aide mutuelle offerte par la société fraternelle était-elle adéquate ? Pour être correctement abordée, la question doit être traitée à plusieurs niveaux. Tout d'abord, on peut se demander : adéquate relativement à quel objectif ? La société de secours mutuel répondait à une abondance de besoins individuels : camaraderie entre membres du même groupe ethnique, divertissement, établissement de relations d'affaires, ainsi que prestations d'assurance sociale. Sans surprise, chaque société différait de façon marquée dans les buts sur lesquels elle insistait. L'historien avide de découvrir « la meilleure solution » sera déçu en étudiant la société fraternelle. Les *Masons* et les *Odd Fellows* mettaient

l'accent sur le secret et les rites solennels, tandis que les *Knights of Maccabees* et l'*Ancient Order of United Workmen* se concentraient sur la protection en termes d'assurance. D'autres encore, comme l'*Ancient Order of Hibernians* et l'Alliance nationale polonaise, avaient pour *credo* la solidarité ethnique¹⁰⁵.

En tant que fournisseur de protection sociale, la société d'assurance fraternelle n'était pas une panacée, mais, dans le contexte de l'époque, elle effectuait un travail crédible pour répondre aux besoins des membres et de leurs familles. Dans la grande majorité des cas, comme nous l'avons vu, les prestations de maladie des fraternelles couvraient la période de la maladie pour laquelle elles étaient demandées. La même chose pourrait être dite pour l'utilité de la prestation de décès. Elle contribuait à amortir le choc financier après la perte d'un membre de la famille (généralement celui qui ramenait le salaire principal).

Pour les américains des années 1990, l'« adéquation » de la protection sociale a pris un sens assez clair. La question de l'adéquation a été réduite à la question du montant des dépenses allouées. La conception de l'adéquation largement répandue avant la Grande Dépression, non seulement parmi les sociétés de secours mutuels, mais chez les Américains en général, allait bien au-delà des dollars versés. Elle était étroitement liée aux questions de caractère, de respect de soi et d'indépendance. Comme l'exprimait le *Fraternal Monitor*, porte-voix du mouvement fraternel aux États-Unis, « le fraternalisme est concerné de manière cruciale par les questions ayant trait à l'auto-assistance, la liberté individuelle et le maintien des droits individuels de la population dans son ensemble aussi longtemps que ces droits ne nuisent pas à autrui. » En de nombreuses occasions, il prédit que l'élargissement du rôle de l'État en matière de protection sociale découragerait l'aide mutuelle et le sentiment communautaire. « *Le problème des pensions d'État* », tonnait-il, « *frappe au cœur de la vie et du caractère nationaux. Il détruit l'idée de la responsabilité individuelle*¹⁰⁶. »

Si on la juge par ces normes moins quantifiables, la société fraternelle équipait ses membres d'avantages faisant cruellement défaut aux programmes publics d'aide sociale. Dans son étude sur la vie sociale dans les communautés immigrées du charbon en 1904, Peter Roberts identifiait « *l'indépendance, l'autonomie et la prévoyance* » comme qualités entretenues par les sociétés fraternelles qu'il avait observées. Il ajoutait que :

« Les ouvriers trouvent du plaisir dans leurs loges car la gestion des affaires est entre leurs mains. (...) Les résultats obtenus par les salariés dans la gestion de leurs affaires peuvent ne pas être des plus élevés, mais ils gagnent une expérience et acquièrent un tact d'affaires et un aperçu de la nature du monde économique ayant une valeur sociale plus grande que les considérations financières¹⁰⁷. »

Les pauvres méritants et non méritants

Chez les historiens de la protection sociale, il est devenu presque un rite d'initiation que de minimiser la légitimité des préoccupations d'avant la grande dépression au sujet de la responsabilité, du caractère et de l'initiative dans la fourniture de l'aide sociale. Ces idées ont été invariablement rejetées comme étant des exemples défraîchis de la morale victorienne de la classe moyenne, ou pire encore, comme faisant partie intégrante d'une campagne de l'élite pour contrôler les pauvres. Pour la même raison, les historiens ont minimisé l'ancienne distinction entre pauvres « méritants » et « non méritants » comme fallacieuse, et ont salué les efforts de l'État pour faire de l'aide aux pauvres un droit social ou un droit de l'homme fondamental. Selon Katz, *« la distinction entre pauvres dignes et indignes a toujours été une fiction commode, mais destructrice »* et a détourné l'attention des causes sociales les plus cruciales de la pauvreté. Influencé par les opinions de Michael Walzer, Katz affirme que les catégories de ce genre stigmatisent cruellement les pauvres en tant qu'« objets de la charité » et les privent de leur juste dû en tant que membres égaux de la communauté. Sa salve la plus violente s'est dirigée vers les différenciations « méritants / non méritants » des travailleurs de la charité à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle¹⁰⁸.

Katz et d'autres historiens du bien-être ont trop vite rejeté le raisonnement qui sous-tendait ces dichotomies de société de charité. À leur crédit, les travailleurs de charité étaient prêts à affronter les complexités et les subtilités d'un dilemme épineux. Leurs distinctions entre les pauvres, quoiqu'imparfaite, reposait sur une prémisse raisonnable : que la pauvreté, à l'instar d'autres conditions humaines, a une multitude de causes et de solutions. Dans cet esprit, Mary Richmond, une meneuse de premier plan dans le mouvement de charité, observait en 1899 :

« Quand nous nous demandons alors “Qui sont les pauvres ?”, nous devons répondre qu’ils comprennent des types très différents de caractère : les égoïstes et les désintéressés, les nobles et les médiocres, les travailleurs et les parasites ; et en allant parmi eux, nous devons être prêts à rencontrer des êtres humains, différant souvent de nous-mêmes, cela peut être dans des choses insignifiantes et externes, mais comme nous en tout le reste¹⁰⁹. »

Le diagnostic des historiens conventionnels du bien-être sur la pauvreté semble facile en comparaison. Si on l’applique à la politique publique, la théorie du droit qu’ils défendent se traduit par le *credo* simpliste (et trompeur) qu’« il n’y a pas de pauvres non méritants ». Bien que cela ne soit pas leur intention, l’effet net de cela est d’amalgamer les pauvres ensemble dans une masse indifférenciée. Une telle perspective est beaucoup plus condescendante envers les pauvres que l’approche des sociétés de bienfaisance. Elle est particulièrement injuste pour ceux des travailleurs pauvres qui, bien qu’étant admissibles à l’aide sociale, refusent de la demander parce qu’ils sont fiers de rester indépendants. Selon la logique des théoriciens des droits sociaux, ces gens sont fous d’essayer de se tenir sur leurs propres pieds.

Cela dit, les historiens du bien-être ont raison sur un point. Les travailleurs sociaux, privés comme ceux de l’État, au cours de la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle pouvaient s’adonner à des recherches condescendantes et intrusives, relevant d’un certain paternalisme, afin d’enquêter sur l’« honorabilité » des bénéficiaires. Le caractère condescendant des techniques d’investigation, telles que les « visites amicales », était à la fois évident et inquiétant¹¹⁰.

La critique de Katz sur la « catégorisation » des pauvres comme étant le produit mal informé d’extérieurs « plus chanceux » étrangers peut souvent s’appliquer aux bureaucraties de la bienfaisance et de l’État-providence. Pourtant cette critique perd de sa valeur en tant qu’outil explicatif lorsqu’on l’applique aux pratiques des sociétés fraternelles. Tout d’abord, même les sociétés fraternelles contrôlées par les groupes les plus pauvres et les plus opprimés restreignaient l’aide aux membres « méritants ». Il serait difficile de trouver une société fraternelle, quelle que soit sa classe économique ou son groupe ethnique de référence, qui distribuait l’aide comme un droit social inconditionnel. Le chapitre de Géorgie des Maçons de Prince Hall était typique de ce point de vue quand il interdisait aux loges d’« accueillir ou garder en tant que membre (...) tout homme qui jure

*communément de manière vulgaire, qui est réputé libertin, qui boit trop ou celui qui s'est rendu coupable d'un délit impliquant une débauche morale ou toute pratique (...) moralement dégradante*¹¹¹. »

William Muraskin considère ces restrictions de l'aide fraternelle comme des tentatives de la part de groupes opprimés de gagner une respectabilité en imitant une morale victorienne de classe moyenne hégémonique. Cet argument n'est pas convaincant : en effet, comment peut-il alors expliquer par exemple la popularité de restrictions similaires dans les programmes d'aide mutuelle administrés par les syndicats radicaux ? La *Western Miners Federation* (Fédération des mineurs de l'Ouest, prédécesseur de l'*International Workers of the World*), socialiste et ayant une conscience de classe laborieuse, était tout à fait dans la norme lorsqu'elle refusait des prestations à ses membres quand « *la maladie ou l'accident était causé par l'intempérance, l'imprudence ou un comportement immoral* ». Les historiens peuvent, bien sûr, se réfugier en dernier ressort en arguant que les travailleurs qui soutenaient ce genre de restrictions étaient en réalité victimes de « fausse conscience » ou de « mystification ». Mais ici l'historien se raccroche en définitive à l'idéal d'un monde où chacun reçoit selon ses besoins. Or, cet idéal ne donne aucune indication sur les réalités d'un monde où les ressources sont limitées et le comportement des hommes souvent autodestructeur¹¹².

Vu sous cet angle, l'ensemble de l'effort consistant à tirer des analogies entre les restrictions d'admissibilité des institutions de bienfaisance ou de l'État-providence d'un côté et celles des organisations fraternelles de l'autre devient pour le moins douteux. Les réprimandes de sociétés de charité à l'endroit de certains pauvres sonnaient faux, non tant du fait de leur contenu spécifique, mais parce qu'elles venaient de personnes extérieures, dont la plupart n'avait jamais été pauvres. Tout comme les bureaucrates de l'État-providence moderne, les premiers ouvriers de la charité du XX^e siècle ne pouvaient jamais vraiment comprendre les conditions des pauvres, ni gagner entièrement leur respect. Il n'est pas étonnant que les pauvres aient éprouvé ressentiment et méfiance à l'égard du système impersonnel et bureaucratique qui leur donnait l'aumône¹¹³.

Les restrictions dans l'aide caritative et celle de l'État-providence tournaient autour d'une relation antagoniste entre

donneur et receveur, tandis que celles des sociétés fraternelles reposaient sur des principes de réciprocité. Au fond, les relations conflictuelles entre donneur et receveur semblent être endémiques à tout système impersonnel de secours aux pauvres (public ou privé, fondé sur des droits sociaux ou sous condition de ressources), contrôlé et financé par des bureaucrates éloignés et d'autres extérieurs (y compris le contribuable). Le donneur et le receveur dans la société fraternelle étaient des pairs dans la même organisation. Souvent ils se connaissaient bien sur le plan personnel. Si le processus de décision quant à l'éligibilité de l'aide dans les sociétés fraternelles provoquait sans nul doute son lot de tensions et de simplification excessive, il exhibait rarement le caractère dégradant et condescendant des bureaucraties de la bienfaisance ou de l'aide sociale, puisqu'il s'agissait généralement de personnes pauvres qui classaient le mérite ou le manque de mérite d'autres pauvres pour recevoir leur aide.

Cette idée fraternelle de réciprocité entraînait bien sûr des obligations mutuelles entre les membres et l'organisation à laquelle ils appartenaient. Elle allait tout à fait contre cette idée que le donneur devait distribuer au bénéficiaire des prestations en tant que droit « à sens unique ». Pour souligner ce point, Walter Basye, le rédacteur en chef du *Fraternal Monitor*, affirma que « *la fraternité, comme la religion ou une caisse d'épargne, donne le plus à ceux qui y mettent le plus. Et le meilleur dépôt à la banque de la fraternité est l'intérêt et le soutien sincères*¹¹⁴. »

Alors que les prestations de la société fraternelle n'étaient pas des droits sociaux inconditionnels, elles ne pouvaient pas non plus être classées correctement en tant que « charité ». Les meneurs de sociétés fraternelles étaient tout aussi critiques de la charité paternaliste que les historiens modernes de la protection sociale. Le manuel des *Colored Knights of Pythias* déclarait que « *les malades parmi nos frères ne sont pas laissés à la main froide de la charité publique, on leur rend visite et on subvient à leurs besoins sur les fonds qu'ils ont eux-mêmes contribué à lever, et auxquels, en cas de besoin, ils prétendent honorablement sans l'humiliation de chercher le secours paroissial ou individuel face auxquels des esprits nés libres reculent avec dédain* ». En 1910, un journal fraternel américano-mexicain (*Mutualista*) proclamait fièrement qu'« *on ne verra jamais de clochards mexicains, pas même chez les plus indigents, parce qu'il travaille toujours, indépendamment de son âge ou de ses conditions sociales et d'éducation, afin de gagner son pain quotidien dans la dignité*¹¹⁵. »

Les restrictions sur l'aide dispensée par les sociétés fraternelles se fondaient sur une éthique de la solidarité. En limitant les prestations aux membres jugés dignes de cette solidarité, elles partageaient un terrain d'entente avec les syndicats. Dans les syndicats, les membres qui violaient certaines restrictions (en ne payant pas les cotisations ou en travaillant pendant une grève, par exemple) perdaient leur droit aux prestations. La seule différence majeure entre les organisations syndicales et fraternelles était que les premières pouvaient utiliser la force, ce dont elles ne se privaient pas bien souvent, pour contraindre les récalcitrants, alors que les deuxièmes dépendaient entièrement des sanctions morales et du fait que les membres se conformaient volontairement à leurs règles.

L'aide mutuelle, hier et aujourd'hui

Les riches données historiques de l'aide mutuelle et de l'auto-assistance constituent un contraste frappant avec la vie socio-économique actuelle des très pauvres. Lorsque l'on considère la qualité du logement, le revenu et les biens de consommation, la population des bas quartiers du début du XX^e siècle aurait de bonnes raisons d'envier les pauvres actuels. L'envie se déplacerait probablement dans l'autre sens, cependant, quand il s'agit de la force des liens communautaires, de la solidarité familiale, de l'indépendance, de l'espoir dans l'avenir et la sécurité des rues. Ces mesures et d'autres sont indispensables, même si elles ne sont pas facilement quantifiables¹¹⁶.

Certaines des descriptions les plus convaincantes de cette transformation ont été fournies par le sociologue William Julius Wilson. Bien que rejetant un retour au rôle limité de l'État de l'ère précédant l'État-providence, Wilson a pu souligner à plusieurs reprises la baisse palpable dans les conditions de vie de ceux qui habitent les quartiers pauvres d'aujourd'hui. « *Les Noirs de Harlem et dans les autres quartiers ghettos* », écrit-il, « *n'hésitaient pas à dormir dans les parcs, dans les cages d'escaliers de secours et sur les toits pendant les nuits chaudes d'été dans les années 1940 et 1950, et les blancs fréquentaient souvent tavernes et boîtes de nuit du centre-ville. Il y avait de la criminalité, c'est certain, mais elle n'avait pas encore atteint le point où les gens avaient peur de marcher dans les rues la nuit, malgré la pauvreté écrasante dans la zone*¹¹⁷. »

James Borchert a pu également noter le contraste entre le centre-ville du passé et d'aujourd'hui. Dans *Alley Life in Washington*, il commente longuement l'absence de ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui une psychologie de la dépendance parmi les habitants des quartiers pauvres afro-américains et blancs à Washington DC au début du XX^e siècle. Comme le dit Borchert, les résidents de ces zones « *n'étaient généralement pas sous tutelle de l'État. Plutôt que d'être d'indolents "tricheurs aux allocations", ils prenaient leur vie en main, en toute responsabilité, démontrant fierté, indépendance et force. (...) Contrairement aux descriptions d'intellectuels et de réformateurs qui ne voyaient que désordre et pathologie* », ils étaient « *capables de maintenir leurs vieux modèles culturels dans un nouvel environnement, en les adaptant et les ajustant si nécessaire.* » Borchert attribue cet état de fait à la famille, à l'auto-assistance et au « filet de sécurité » de l'aide mutuelle des quartiers pauvres¹¹⁸.

De l'aide mutuelle à l'État-providence¹¹⁹

Bien que les historiens aient à peine commencé à documenter (ou à confirmer) le déclin de l'aide mutuelle, un fait paraît assez clair. La société fraternelle, élément clé de l'aide mutuelle, a subi des pertes considérables en termes d'adhésions chez les pauvres et la classe moyenne. Pour les sociétés d'assurance pour les Blancs, les chiffres les plus accessibles, quoiqu'incomplets, sont ceux du *National Fraternal Congress* (NFC). En 1906, les sociétés membres du NFC représentaient 91 434 loges ; en 1925, elles atteignirent leur apogée avec 120 000 loges. Après cela, le nombre de loges se stabilisa puis déclina. Le rythme de cette baisse s'accéléra légèrement au cours de la Grande Dépression et puis plus intensément après la Seconde Guerre mondiale. En 1986, il ne restait que 52 655 loges. Rien que pendant les années 1970 le NFC perdait plus de 20 % de ses loges membres. Bien que certaines résistèrent à la tempête mieux que d'autres, les sociétés secrètes blanches de premier plan, y compris les *Masons*, les *Odd Fellows* et les *Knights of Pythias* subirent également d'importants revers¹²⁰.

Retracer les suivis longitudinaux des institutions d'aide mutuelle afro-américaines est une tâche plus difficile. En comparaison à leurs homologues chez les blancs, les statistiques sont en effet incomplètes. D'après toutes les mesures disponibles – il est vrai, quelque peu « impressionnistes » –, l'adhésion

globale atteignit un pic dans les années 1920, puis chuta pendant la crise. L'ordre afro-américain le plus connu, les *Prince Hall Masons*, reprit une certaine vigueur dans les années 1940 et 1950, pour ensuite décliner à nouveau dans les années 1960¹²¹.

En dépit de cela, durant la Grande Dépression et bien après, les sociétés fraternelles afro-américaines ont pu maintenir une remarquable vigueur. En 1934, le sociologue Guy Johnson observait qu'« *il n'est guère une communauté noire du Sud qui n'offre pas aux Noirs deux ou plusieurs types d'affiliation à une église, et deux à vingt affiliations fraternelles secrètes* ». Dix ans plus tard, l'étude historique de Gunnar Myrdal *An American Dilemma: The Negro Problem and Modern Democracy* (Un dilemme américain : le problème Noir et la démocratie moderne) affirmait que les afro-américains de toutes les classes étaient plus susceptibles que les blancs d'adhérer à des organisations sociales, telles que les sociétés fraternelles. Il estimait que plus de 4 000 associations à Chicago répondaient aux besoins de 275 000 afro-américains de la ville¹²².

Au lieu de louer ce niveau élevé d'organisation sociale des afro-américains, Myrdal y voyait un vice. Il qualifiait les sociétés fraternelles afro-américaines d'imitation désespérée de leurs homologues blanches et les considéraient comme le reflet d'une pathologie sociale. Myrdal déclara que « *malgré le fait qu'ils sont de classe inférieure principalement, les Noirs sont plus enclins à adhérer à des associations que ne le sont les Blancs ; De ce point de vue encore, les Noirs sont des "américains" exagérés* ». Pour Myrdal, la plus grande partie des organisations sociales afro-américaines représentait « *un effort inutile* ». On se demande si Myrdal aurait révisé ses commentaires s'il avait pu prévoir l'existence individuelle et isolée du locataire typique d'aujourd'hui dans les projets de logements publics du centre-ville¹²³.

À ce stade, l'état des recherches n'offre pas de réponse facile à la question importante de savoir pourquoi les sociétés fraternelles et les autres institutions d'aide mutuelle ont perdu beaucoup de terrain lors du demi-siècle dernier. La littérature est hâtive et allusive, au mieux. Les théories les plus répandues pour expliquer le déclin des fraternelles insistent sur le rôle de problèmes actuariels, dont l'origine se trouvait dans une base d'évaluation erronée dans la plupart des sociétés formées entre 1870 et 1910. À l'origine, la pratique courante pour tous les membres, indépendamment du risque ou de l'âge, était de payer la même prime. Bien que ce système ait bien fonctionné au

début, il fut mis à rude épreuve lorsque les membres devinrent âgés. Avec une mortalité en hausse, des estimations plus élevées et souvent onéreuses durent être perçues, conduisant les membres les plus jeunes (à risque plus faible) à s'en aller. Après les années 1910, les plus grandes sociétés entamèrent une transition souvent douloureuse vers des systèmes de primes en fonction du risque. Cependant, les états adoptèrent une législation pour accélérer le long processus de révision et le résultat final fut de mener à la faillite beaucoup de sociétés plus petites, souvent afro-américaines (qui, sur la base d'une évaluation, *pouvaient* encore fonctionner efficacement¹²⁴).

Richard De Raismes Kip, J. Owen Stalson et d'autres identifient la concurrence de la radio, du cinéma, de la télévision en matière de divertissement comme contribuant à la perte de membres des sociétés fraternelles. L'hypothèse a un certain mérite pour expliquer le destin des sociétés secrètes, mais fonctionne moins bien lorsqu'elle est appliquée à des sociétés d'assurance fraternelles. Après tout, l'argument de vente clé de ces sociétés (au moins de ce qu'en témoignent les publicités pour les nouveaux membres) était l'assurance. En outre, l'accent sur le divertissement ne parvient pas à expliquer pourquoi tant de travailleurs avant les années 1920 rejoignaient les sociétés d'assurance fraternelles au lieu des clubs sociaux et des sociétés secrètes qui étaient disponibles mais ne proposaient pas d'assurance. Et si le divertissement était la principale attraction de l'appartenance fraternelle, alors pourquoi ces innombrables efforts pour instaurer et maintenir des programmes d'assurance souvent assez onéreux¹²⁵ ?

Les obstacles juridiques ou coercitifs imposés aux sociétés fraternelles, les empêchant de lutter efficacement contre de nouveaux concurrents privés et l'État, ont aussi contribué à leur déclin. Dans les années 1920, les sociétés médicales, qui s'étaient enrichies par le biais des licences restrictives et des barrières de certification, avait largement remporté (au moins temporairement) leur lutte incessante contre les cabinets de loge et d'autres formes de pratique contractuelle. L'effet a été non seulement d'augmenter le coût global des soins médicaux, mais de fermer le marché prometteur de l'assurance-maladie à l'expansion des sociétés fraternelles¹²⁶.

Roger L. Ransom et Richard Sutch ont présenté une variation sur le thème de l'interférence législative, qui donne à

réfléchir. Ils soutiennent que les interdictions juridiques de la part des états de certaines formes d'assurance, comme la tontine (une forme d'assurance individuelle pour les vieux jours), encouragèrent la dépendance des consommateurs aux régimes proposés par les entreprises et les programmes publics tels que la *Social Security* [NDT : le programme public de retraites et d'assistance aux personnes âgées]. En dépit de ses promesses, la théorie de Ransom et Sutch doit être étoffée¹²⁷.

La même chose peut être dite pour des explications posant une relation de cause à effet entre la montée de l'État-providence et la baisse de l'aide mutuelle. Il paraît assez clair que, chez les blancs et les afro-américains, l'affaiblissement de l'aide mutuelle a coïncidé avec la croissance de l'État-providence. L'implication de l'État dans la protection sociale (au-delà, bien sûr, des hospices traditionnels) avait précédé le *New Deal*. La plupart des états, dès le début de la crise, avaient déjà adopté des lois d'indemnisation des travailleurs et de pensions pour les mères. En 1913, vingt états avaient un système de pensions pour les mères. En 1919 ce chiffre était passé à 39, et en 1931, il était de 46 états. Les années 1930 menèrent la première participation importante de l'État fédéral à la protection sociale, y compris la *Social Security* et l'*Aid to Families with Dependent Children*¹²⁸ (aide aux familles avec des enfants à charge, AFDC).

Même si la corrélation entre la montée de l'implication de l'État et le déclin de l'aide mutuelle est claire, une relation de cause à effet reste à démontrer. Néanmoins, le sens commun, au moins, peut nous guider dans des recherches sur les connexions possibles entre ces deux tendances. L'aide mutuelle, tout au long de l'histoire, avait été une créature de la nécessité. L'État, en prenant des responsabilités sociales qui étaient autrefois du domaine des institutions volontaires, a sans doute sapé une grande partie de cette nécessité. Sur ce point, il y a de nombreuses bribes de preuves indirectes à se mettre sous la dent pour les historiens, relativement tentantes. Avec l'avènement de l'indemnisation des travailleurs dans les années 1910 et 1920, pour ne citer qu'un exemple qui mérite de plus amples recherches, les mutuelles organisées sur le lieu de travail par les employés se retirèrent *en masse* de la fourniture d'une assurance en cas d'accident de travail industriel. En outre, parce que les fonds d'indemnisation des travailleurs se déversaient directement

dans les régimes de soins médicaux sélectionnés par l'employeur, l'effet a peut-être été de mettre en péril les services concurrents offerts par des sociétés fraternelles¹²⁹.

Paradoxalement, alors qu'il défend l'État-providence, Katz spécule que les programmes de transferts publics ont contribué à une baisse substantielle de l'aide mutuelle chez les pauvres. Il reconnaît que, avant l'avènement de l'État-providence, les pauvres se reposaient sur « *une série de réseaux complexes se croisant* » basés sur « *les chaînes intimes de réciprocité et d'actes spontanés et extraordinaires de générosité entre les pauvres eux-mêmes* », et il cite des initiatives sociales fédérales comme des facteurs qui « *ont peut-être affaibli [ces] réseaux de soutien au sein des centres-villes, transformant l'expérience de la pauvreté et alimentant la hausse des sans-abri*¹³⁰ ».

La relation, s'il y en a une, entre le déclin de l'aide mutuelle et les évolutions récentes de la famille, une autre institution centrale de protection sociale, requiert également un examen plus approfondi. Contrairement à la maigre littérature historique sur les sociétés fraternelles, l'histoire de la famille afro-américaine a constitué un sujet de recherche privilégié depuis les années 1960. L'étude la plus récente connue reste celle de Herbert Gutman *The Black Family in Slavery and Freedom, 1750-1925*, publiée en 1976 (« La famille noire en esclavage et en liberté, 1750-1925 »). Gutman contestait l'étude de Daniel Patrick Moynihan de 1965 (et toujours très populaire dans certains cercles) qui concluait que l'expérience de l'esclavage avait laissé la famille afro-américaine désespérément « désorganisée » et incapable de faire face au changement social. En utilisant des dossiers de recensement à partir d'un large éventail de localités, Gutman constatait qu'au moins jusqu'aux années 1920, les familles afro-américaines étaient tout aussi susceptibles que les familles blanches d'être dirigées par les deux parents. Alors que les afro-américains avaient plus d'enfants en dehors du mariage que les blancs, la pratique courante était d'intégrer les parents célibataires et leurs enfants dans le système familial. En 1983, en revanche, 41,9 % des familles afro-américaines n'avaient pas de mari présent. Comme l'indique l'étude de Gutman, l'incidence élevée de foyers monoparentaux dans les familles afro-américaines semble être un produit du XX^e siècle, et non un héritage de l'esclavage¹³¹.

Malgré son importance, la rareté actuelle de la famille biparentale chez les afro-américains pauvres ne constitue pas, en soi, un indice clair de l'éclatement accru des familles. Des spécialistes récents de la famille afro-américaine ont bien souligné que les formes monoparentales ou faiblement étendues de la famille ont parfaitement bien fonctionné dans certains contextes historiques. Un indicateur plus précis de « rupture » et sans connotation normative serait la mesure dans laquelle une famille (quelle que soit sa composition) est devenue dépendante pour sa survie de relations et d'institutions non réciproques. À l'aune de ce critère, bien sûr, un considérable éclatement des familles a eu lieu depuis l'époque de la Dépression. L'aspect le plus frappant de la dépendance familiale accrue à des sources extérieures (par opposition à l'auto-assistance et aux institutions d'entraide telles que la société fraternelle) a été la prolifération du nombre de bénéficiaires de l'aide d'État. En 1931, 93 000 familles étaient sur les listes des pensions des mères (bien moins de 1 % de la population américaine). À titre de comparaison, 3,8 millions de familles reçoivent aujourd'hui l'AFDC, dont environ un cinquième de l'ensemble de la population afro-américaine¹³².

Le passage de l'aide mutuelle et de l'auto-assistance à l'État-providence a impliqué plus qu'un simple transfert comptable de prestations de services d'un ensemble d'institutions vers un autre. Comme l'avaient craint les dirigeants de sociétés fraternelles, lors de la transition a été perdu quelque chose d'important, qui dépassait les simples calculs monétaires. Les anciennes relations de réciprocité et d'autonomie illustrées par les sociétés fraternelles furent lentement remplacées par des liens de dépendance paternaliste. La montée de l'État-providence a non seulement accompagné l'éclipse du contrôle communautaire des institutions d'aide mutuelle, mais a laissé à leur place des bureaucraties impersonnelles dominées par des extérieurs¹³³.

Le marché, garant du développement des protections sociales : le cas français

Nicolas Marques

Le lieu commun affirme que les protections sociales ont été créées par l'État, précisément des pouvoirs publics progressistes. Leur avenir serait intimement lié à la survivance des États-providence. La mise en pratique des idées libérales, la réduction du périmètre de l'action étatique et le recours au marché plongeraient les individus dans la précarité. Nicolas Marques montre que les faits contredisent ce discours : le développement spontané des assurances mutuelles a été peu à peu entravé par la montée de l'étatisme quoique les libéraux aient pu faire pour en illustrer les bienfaits.

Nicolas Marques est docteur en économie et ses travaux universitaires ont porté sur l'histoire et l'économie de la protection sociale. Il apporte une critique de l'économie publique traditionnelle appliquée au champ de la protection sociale, et démontre comment historiquement les relations volontaires de la société civile ont permis l'éclosion de protections sociales, malheureusement trop souvent étouffées par l'intervention politique¹³⁴. Il est analyste à l'Institut Économique Molinari. Le présent article est tiré du magazine Le Point de Rencontre (n°58, février 1999, pp. 29-37).

Il existe un quasi consensus pour soutenir que les pouvoirs publics sont à l'origine de la protection sociale française. Cette idée, véhiculée par nombre d'économistes et d'historiens, émane des juristes. Ces derniers, formés à l'étude du droit positif, ont parfois tendance à assimiler le développement de la protection sociale à l'adoption des lois sociales. C'est l'impression que donnent certains écrits de Jean-Jacques Dupeyroux, qui a présidé la revue *Droit Social* durant 37 ans. Son ouvrage de référence, *Droit de la Sécurité Sociale*, débute par une centaine de pages de rappels historiques. On y trouve de longs développements sur la loi du 9 avril 1898 sur l'indemnisation des accidents du travail, sur les lois de Bismarck ou sur l'impact du rapport Beveridge. Le lecteur cherchant à avoir une idée du développement de la protection sociale avant la Libération devra se contenter de deux rapides paragraphes sur la mutualité. Encore plus surprenant, on ne trouve rien sur la couverture des accidents du travail par les assureurs avant la loi de 1946 qui

créée un monopole. Ce livre, comme nombre de ceux rédigés par des juristes, laisse croire que la protection sociale est une création du législateur. Ce point de vue est repris par la plupart des économistes spécialisés dans ce domaine, avec toutefois quelques exceptions, comme Jacques Bichot. Pourtant, une analyse historique plus détaillée montre que le législateur français est loin d'avoir accueilli de façon favorable le développement des sécurités sociales. Pendant plusieurs siècles les pouvoirs publics ont souvent ralenti, volontairement ou involontairement, le développement des techniques de protection que sont l'assurance et la mutualité.

L'assurance entravée par le droit

Dès l'Antiquité le développement des échanges maritimes pousse des individus, en l'occurrence des marchands, à mettre en œuvre des formes d'assistance mutuelle. Le recours au prêt à la grosse aventure permet de se prémunir contre la perte des navires ou de leur cargaison en transférant le risque. Au XIV^e siècle, la prohibition de cette technique par le droit canon pousse les négociants florentins, génois et des Flandres à développer le contrat à prime. C'est le début de l'assurance moderne.

Du fait des réticences des pouvoirs publics, l'application de l'assurance à la protection des individus et des familles face aux aléas de la vie va connaître des débuts difficiles. L'assurance vie, assimilée au jeu, a été proscrite en 1681 par l'ordonnance de Colbert sur la Marine. Il faut attendre 1787 pour que le Conseil d'État autorise la formation d'une première compagnie d'assurance vie, la *Compagnie royale des assurances*. Dotée d'un monopole, elle est fermée par les révolutionnaires. Au cours du XIX^e siècle, cette forme d'assurance continue d'être la cible des juristes. Certains, comme Portalis, considèrent que « *L'homme est hors de prix ; sa vie ne saurait faire l'objet d'un commerce ; sa mort ne peut devenir la matière d'une spéculation*¹³⁵ ».

En 1818, le Conseil d'État autorise à nouveau les activités d'assurance vie, mais d'autres juristes continuent à s'opposer au développement des techniques de protection. Ils n'admettent pas que l'on puisse s'assurer contre les suites de sa propre imprudence, ce qui équivaldrait à une convention d'irresponsabilité, proscrite par le droit. Ces restrictions se

cumulent avec celles du droit des sociétés et expliquent, pour partie, la relative lenteur du développement de l'assurance en France.

En dépit de ce contexte réglementaire, les assureurs ont été remarquablement actifs dans certains domaines. C'est particulièrement le cas pour Hippolyte Marestaing, fondateur de la compagnie d'assurance *La Préservatrice*. N'ayant pas d'autorisation de l'administration impériale, ce français devra s'établir en Belgique et mener ses premières activités en France sous le couvert d'une « société étrangère ». En 1862, il sera le premier à combiner assurance ouvrière et assurance de la responsabilité patronale pour proposer des contrats d'assurance collective contre les accidents du travail. Ce produit va rencontrer un succès si grand qu'il sera souscrit par la moitié des entreprises industrielles françaises en 1898¹³⁶. C'est pour encourager plus encore son développement que le législateur adoptera la loi du 9 avril 1898. Ce texte, qui déclare les patrons de l'industrie civilement responsables en cas d'accident, sera progressivement étendu aux autres secteurs d'activité. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, le législateur s'est contenté de promouvoir une pratique développée par des assureurs. Ce sont des compagnies privées qui géreront l'assurance accidents du travail, jusqu'à la nationalisation du 30 octobre 1946¹³⁷.

La mutualité en liberté surveillée

Le second pilier des systèmes de protection sociale avant la Seconde Guerre Mondiale est la mutualité qui propose, en l'échange d'une cotisation volontaire, l'accès à des soins ou des pensions. Elle a connu des formes diverses : corporations – qui pour les plus anciennes remontent à la Grèce ancienne ou à Rome –, guildes, compagnonnages, confréries puis, au XIX^e siècle, sociétés de secours mutuels. Comme l'assurance, les mutualités serviront d'instruments de protection face aux aléas de la vie, et plus particulièrement en cas de maladie, invalidité, retraite ou décès. Composées de membres censés bien se connaître et se surveiller, la mutualité ne suscitera pas chez les juristes les craintes formulées à l'encontre de l'assurance. Néanmoins, l'attitude du législateur à l'égard de ces premières protections sociales sera, là encore, ambivalente.

Au long du XIX^e siècle, des considérations d'ordre politique vont amener les pouvoirs publics à alternativement freiner puis encourager le développement de la mutualité. En 1810, la crainte de l'agitation politique avait poussé l'Empire à restreindre la liberté d'association. Cela va involontairement contribuer à transformer les sociétés de secours mutuels en foyers d'agitation sociale. L'article 291 du Code pénal stipule que « *Nulle association de plus de 20 personnes dont le but sera de se réunir tous les jours ou à certains jours ... ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement et dans les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société*¹³⁸ ». Cet article, remanié en 1834, abrogé en 1848 et rétabli en 1852, ne vise pas directement les sociétés de secours mutuels. Dès la Restauration, certaines obtiendront facilement leur reconnaissance et leur utilité sera périodiquement affirmée par les pouvoirs publics¹³⁹. Mais l'article 291 prive les contestataires de la liberté d'association politique ou syndicale. Faute de mieux, ces derniers vont investir le relatif espace de liberté que représentent les mutuelles. Certaines seront prises en main par des sociétés politiques qui se serviront d'elles comme d'instruments de résistance.

Les pouvoirs publics sont à la fois conscients de l'utilité sociale des sociétés de secours mutuels et du danger politique que représentent ces structures associatives relativement libres. Ils vont réagir en les encadrant de façon stricte. Les restrictions et interdits multiples, cumulés avec ceux posés par la loi Le Chapelier, expliquent une partie des carences qualitatives et quantitatives des structures françaises par rapport aux sociétés amicales anglaises. Alors que dans ces deux pays les premières sociétés de secours mutuels datent du XVI^e siècle, la Grande-Bretagne dépasse le cap des 600.000 adhérents en 1801, stade qui ne sera franchi dans une France plus peuplée qu'en 1870.

Ces rappels historiques nous amènent à relativiser la pertinence des travaux qui présentent systématiquement l'intervention publique comme seul gage du développement des protections sociales : non seulement les premières techniques de protection sociale ne sont pas des créations du législateur, mais en outre celui-ci a souvent entravé leur développement.

Les libéraux, premiers défenseurs des protections sociales

Contrairement aux idées reçues, les libéraux ont été parmi les premiers à se pencher sur les questions sociales. Face aux aléas de la vieillesse ou de la maladie, ils vont proposer dès la première moitié du XIX^e siècle des mécanismes de prévoyance individuelle, comme les caisses d'épargne. Ils ne ménageront pas leurs efforts pour promouvoir les institutions de prévoyance collective, telles que les sociétés de secours mutuels ou les assurances. Frédéric Bastiat leur consacre un chapitre des *Harmonies économiques*. Frédéric Passy, qui par ailleurs partagera le prix Nobel de la paix en 1901, intitule une de ses *Leçons d'économie politique* « Des assurances et des sociétés de secours mutuels ». Le fils de Jean-Baptiste Say, Horace-Emile, rédige, entre autres, l'article « Assurances » du *Dictionnaire de l'économie politique*. Gustave de Molinari propose l'instauration de Bourses du Travail. Le petits-fils de Jean-Baptiste Say, Léon, met sur pied la Galerie d'Économie sociale de l'Exposition universelle de 1889 puis collabore à la création du Musée social. Rejoints par l'école Le Playssienne et les catholiques sociaux, ces économistes libéraux feront la promotion des institutions de prévoyance dans un contexte politique et social très particulier. En effet, ils seront à la fois confrontés aux socialistes, aux conservateurs et aux solidaristes.

Dans leur combat en faveur des institutions de prévoyance, les libéraux ont fait face à l'indifférence, voire à l'hostilité, des socialistes. Si au XIX^e siècle certains militants adhéraient à la mutualité, à la fois conscient de son intérêt politique et social, d'autres considéraient les institutions de prévoyance comme des pis-aller qui n'amélioreraient pas la condition ouvrière. Les éléments les plus radicaux craignaient que ces institutions soulagent la situation d'une certaine classe ouvrière et émoussent ses velléités révolutionnaires. Ils étaient hostiles au développement des premières institutions de prévoyance.

Dans leur défense de la mutualité, les libéraux ont aussi été confrontés aux conservateurs, selon des modalités qui vont évoluer avec le temps. Pendant la première moitié du XIX^e siècle, les conservateurs chercheront à bloquer le développement d'institutions de prévoyance qu'ils considèrent comme des

forteresses menaçantes pour l'ordre social. Les libéraux, tels Frédéric Bastiat, montreront qu'au contraire ces structures sont des instruments de cohésion sociale¹⁴⁰. En transformant l'ouvrier en capitaliste, en l'intéressant au développement de la prospérité publique, elles sont une garantie d'ordre et de sécurité¹⁴¹. Ce discours sera parfaitement intégré par Napoléon III, qui remplace l'hostilité à l'égard du mouvement mutualiste par une politique interventionniste. L'Empereur prône, bien avant le chancelier Bismarck¹⁴², un « *césarisme socialiste* » capable d'intégrer la classe ouvrière tout en limitant étroitement son autonomie¹⁴³. Il va s'ériger en protecteur de la mutualité et dès lors les libéraux chercheront à freiner ses ardeurs organisatrices. Reprenant les arguments développés par Frédéric Bastiat en 1850, ils feront valoir que l'initiative et la responsabilité individuelle sont les meilleurs garants du développement des protections sociales. Les sociétés de secours doivent rester « *libres, circonscrites, maîtresses de leur statuts comme de leurs fonds. Il faut qu'elles puissent faire plier leur règlement aux exigences de chaque localité* ». Une intervention publique, qui passerait par une uniformisation des statuts des sociétés et un affaiblissement des mécanismes de responsabilité, conduirait inévitablement à l'explosion des dépenses.

Les pouvoirs publics ont étouffé les protections sociales concurrentes

Ces craintes vont prendre une ampleur nouvelle avec la montée en puissance des solidaristes qui, à la fin du XIX^e siècle, remettent en cause les concepts de volontariat et de responsabilité inhérents à la mutualité. A la différence des partisans de la lutte des classes, les solidaristes considèrent que les individus doivent être mutuellement solidaires. Mais contrairement aux libéraux, ils envisagent la solidarité sous l'angle juridique ; il s'agit « *du caractère des êtres ou des choses liées de telle sorte que ce qui arrive à l'un d'entre eux retentisse sur l'autre ou sur les autres*¹⁴⁴ ». Selon les termes de Léon Bourgeois, chef de file des solidaristes, l'homme naît débiteur de l'association humaine¹⁴⁵. En contrepartie des avantages que la civilisation lui assure, il est tenu d'accepter sa part des charges sociales.

La solidarité, volontaire chez les libéraux, devient une obligation. Les solidaristes défendent la solidarité sociale, qu'ils

présentent comme une combinaison de quasi contrats qui doivent permettre d'égaliser les conditions individuelles. Ils revendiquent le développement du droit par la transformation d'obligations morales en obligations positives que l'État doit faire respecter. Leurs revendications portent en germe le déclin des mutualités volontaires et libres. Partisans du droit à l'assistance, les solidaristes militent pour une intervention de plus en plus poussée du législateur. Ils observent avec sympathie l'adoption du programme bismarckien d'Assurances sociales de 1883 puis le vote en Grande-Bretagne du *National Insurance Act* de 1911. La doctrine solidariste inspirera profondément le personnel politique de la troisième République. Les politiciens vont d'un côté inciter les sociétés de secours mutuels à se fédérer et d'un autre côté prendre position pour l'assurance obligatoire, en agitant périodiquement la menace de nationalisations. Comme le résume François Ewald, « *par un singulier retournement de valeurs, l'assurance, interdite par la Révolution française et ses juristes, allait être élevée, un peu moins d'un siècle plus tard, au rang de technologie politique ... On entrait dans l'âge des "sociétés assurancielles", avec leur long cortège d'obligations*¹⁴⁶ ».

Malgré les menaces, les compagnies d'assurance et les mutualités vont continuer à se développer. Ces dernières regroupent, sur la base du volontariat, plus de 5.3 millions de français en 1914. Mais la première guerre mondiale va laisser la mutualité dans une situation précaire. La guerre fragilise doublement le mouvement mutualiste, qui perd plusieurs centaines de milliers d'adhérents, alors que le retour des blessés provoque une augmentation des besoins médicaux. Les mutuelles, dont le développement a longtemps été affecté par la réglementation, ont des effectifs parfois trop faibles pour mettre en œuvre la loi des grands nombres. Sans assises financières stables, elles ont du mal à s'adapter aux évolutions médicales provoquées par la mutation de l'hôpital et le développement des techniques chirurgicales. En outre la réintégration de l'Alsace-Lorraine et le souci d'unité nationale poussent le législateur à s'inspirer du système bismarckien. En 1928, les pouvoirs publics font voter une loi sur les assurances sociales. Ce texte marque pour les mutualistes un recul très net. Il est perçu comme une tentative d'étatisation de la protection sociale. Les caisses préexistantes, qu'elles soient mutualistes, syndicales ou patronales subsistent. Mais elles sont placées sous la coupe d'une

caisse départementale, qui aurait pour rôle le recouvrement des cotisations et la péréquation financière. Le mouvement mutualiste, coalisé avec le patronat, les syndicats ouvriers et agricoles et le corps médical, obtient le vote de modifications substantielles en 1930. La concurrence en matière de protection sociale subsiste, jusqu'à ce que après la Seconde Guerre Mondiale le coup de grâce soit porté aux assurances et mutualités.

Libérer les protections sociales de l'illusion planiste

Pour des raisons à la fois financières et idéologiques, l'unification des caisses est organisée à la Libération par Pierre Laroque et Alexandre Parodi. Le plan de 1945-46 reprend des modalités déjà envisagées sous Vichy¹⁴⁷, exproprie les assureurs et près de dix millions de mutualistes pour créer la Sécurité sociale. La suppression des caisses d'origine mutualiste ou syndicales marque la fin de la concurrence et de la liberté de choix. Ce faisant, elle va figer l'offre de protection sociale et empêcher le développement de techniques de protection plus adaptées aux réalités économiques et démographiques des époques successives. Sur le moment ce nouveau « *régime de caisse unique froide, bureaucratique, où les assurés seront intégrés pêle-mêle, sans leur consentement*¹⁴⁸ » est présentée comme une formidable avancée. Mais il rompt avec les principes de responsabilité qui avaient fait la force de la mutualité et connaît, dès 1951, des problèmes financiers périodiques. Malgré les plans de retour à l'équilibre successifs, la crainte qu'exprimait Frédéric Bastiat en 1850 reste d'actualité : « *L'État se verra contraint de demander sans cesse des subventions au budget..., il se trouvera engagé dans des difficultés inextricables. Les abus iront toujours croissant, et on en reculera le redressement d'année en année, comme c'est l'usage, jusqu'à ce que vienne un jour l'explosion. Mais alors on s'apercevra qu'on est réduit à compter avec une population qui ne sait plus agir par elle-même, qui attend tout d'un ministre*¹⁴⁹ ».

En supprimant le marché, en portant atteinte aux mécanismes de concurrence et de responsabilité, le législateur a en fait mis les partenaires sociaux dans une situation intenable. A la tête d'organismes monopolistiques, ils ont pour mission de planifier et de gérer l'offre de protection sociale. Or cette tâche

ne peut être menée à bien, comme l'ont montré les travaux des économistes autrichiens sur l'impossibilité du calcul économique hors marché et sur la dispersion de l'information. Dès lors, l'issue n'est ni dans les réformes qui redéfinissent le rôle des partenaires sociaux ou des pouvoirs publics, ni dans les projets de régionalisation qui reproduisent – en taille réduite – les difficultés qui n'ont pas été surmontées à l'échelon national. A contrario de ce qui a été fait depuis 1945, la priorité devrait être de restaurer les mécanismes de marché. Ces mécanismes ont permis l'émergence puis le développement des techniques de protection sociale. Ils sont les meilleurs garants de l'adaptation de notre protection sociale aux besoins de demain.

Partie III :

L'État-providence, la crise financière et la crise de la dette

L'État-providence, un système pyramidal

Michael Tanner

Le financement par répartition [Pay-As-You-Go en anglais] peut être une option intéressante pour les hommes politiques qui savent qu'ils vont prendre leur retraite avant l'effondrement du système. Alors que le système murît, il atteint un point où le nombre de bénéficiaires augmente alors que le nombre de travailleurs qui cotisent baisse, générant ainsi des écarts croissants entre les recettes et les dépenses. Les régimes de retraite publics et le financement ou la gestion publique des soins de santé partout dans le monde approchent maintenant le point d'effondrement. Les engagements non financés représenteront un fardeau énorme et insoutenable sur les épaules des jeunes d'aujourd'hui. Michael Tanner est Senior Fellow au Cato Institute et auteur de plusieurs livres, dont Leviathan on the Right: How Big Government Brought Down the Republican Revolution (Le Léviathan à droite : Comment le Big Government a sapé la révolution républicaine) et The Poverty of Welfare: Helping Others in Civil Society (Misère de la protection sociale publique : Aider les autres dans la société civile).

Margaret Thatcher fit un jour une plaisanterie à propos du problème auquel sont confrontés les États-providence sociaux moderne : « *Ils finissent toujours par être à court d'argent des autres* ». Aujourd'hui, pays après pays, nous voyons cette remarque prophétique se réaliser. Les gros titres ont été dominés par les problèmes des PIIGS (le Portugal, l'Irlande, l'Italie, la Grèce et l'Espagne) qui sont confrontés à la crise économique la plus immédiate. Cependant, même les pays dont l'économie est relativement robuste, comme la France et l'Allemagne, sont confrontés à des niveaux d'endettement sans précédent. En 2010, la France a enregistré un déficit égal à 7,1 % du PIB, tandis que le déficit de l'Allemagne atteignait 4,3 % du PIB, et ce, alors qu'elle n'avait pas lancé de coûteuses mesures de relance comme d'autres pays en réponse à la récession. Les déficits s'ajoutent au total de la dette publique qui doit être payée chaque année. La dette de la France était de 81,7 % du PIB ; celle de l'Allemagne, 83,2 %. La dette de Grande-Bretagne a atteint alors 68 % du PIB. En fait, la dette de la Grande-

Bretagne croît si rapidement qu'en 2040, les paiements des intérêts à eux seuls absorberont 27 % du PIB du pays.

Pour mettre ces pourcentages en perspective, chaque travailleur en Allemagne porte sur ses épaules 42 000 € de dette. La dette nationale britannique atteint le chiffre stupéfiant de 90 000 £ par ménage. Chaque homme, chaque femme et chaque enfant en France est accablé par une dette de 24 000 €.

Et toutes ces mesures pourraient en fait considérablement sous-estimer le niveau réel de la dette à laquelle font face ces pays, car elles ne comprennent pas les engagements non financés de leur systèmes de retraites d'État (ou « Sécurité sociale » aux USA). Dans l'UE, les engagements de retraite non financés sont maintenant en moyenne de 285 % du PIB. Dans certains pays, les engagements futurs sont si énormes qu'ils échappent à toute compréhension rationnelle. Par exemple, si la Grèce devait pleinement prendre en compte ses obligations de retraite non financées, sa dette totale excéderait 875 % de son PIB, soit près de neuf fois la valeur de tout ce qui est produit chaque année dans le pays. En France, la dette totale s'élève à 549 % du PIB une fois toutes ses promesses de retraites prises en compte. En Allemagne, le niveau total de la dette monterait à 418 %.

Ces déséquilibres budgétaires à long terme (la valeur actuelle de la différence entre ce que les États devraient dépenser et ce qu'ils projettent de recevoir en recettes) conduiront à une combinaison de hausses d'impôts faramineuses, de répudiation des dettes (soit du capital soit de l'intérêt, soit des deux) ou de répudiation indirecte par le biais de vagues d'inflation, les banques centrales créant de la monnaie pour combler le trou, érodant ainsi la valeur de la dette et des autres obligations. (Une telle inflation a de nombreux effets néfastes, en plus de faire peser une partie disproportionnée du fardeau sur les pauvres, qui sont le moins en mesure de se protéger contre la « taxe inflationniste. ») Richard Disney de l'Université de Nottingham estime que si les politiques actuelles de protection sociale restent inchangées, les nations européennes seront obligées d'augmenter les impôts de 5 à 15 points de pourcentage du PIB (pas de 5 à 15 % par rapport aux niveaux actuels, mais bien 5 à 15 *points de pourcentage du PIB*) juste pour éviter une augmentation de la dette. Cela signifierait des taux d'imposition passant de 45 à 60 % du

PIB. Et cela permettrait juste d'éviter d'accumuler une *nouvelle* dette, pas de rembourser toute la dette *existante*.

Bref, les pays européens ne peuvent se sortir de cette crise par l'accroissement des impôts.

Aussi effrayants que les chiffres évoqués ci-dessus puissent être, se concentrer sur les impôts et la dette revient à confondre les symptômes avec la maladie. Comme Milton Friedman l'a souvent expliqué, la vraie question n'est pas celle de comment l'on paie les dépenses publiques (dette ou impôts), mais bien celle des dépenses elles-mêmes.

Aujourd'hui, l'État européen moyen consomme un peu plus de 52 % du PIB du pays. Et, tandis que les dépenses de l'État ne sont pas précisément équivalentes à celle de l'État-providence (puisque l'État remplit en effet des fonctions diverses), les dépenses de protection sociale représentent une part croissante des dépenses pour la plupart des États européens. Les transferts constituent désormais la catégorie de dépenses économique la plus importante dans la plupart des pays de l'UE, et les dépenses de protection sociale globalement représentent plus de 42 % de toutes les dépenses publiques de l'UE. La dette est le symptôme. L'État-providence, voilà la cause.

Les États-Unis ne sont pas dans une situation bien meilleure. En fait, seuls deux pays européens, la Grèce et l'Irlande, ont des déficits budgétaires plus importants en pourcentage du PIB. La situation n'est que légèrement meilleure quand on regarde la taille de la dette publique américaine, qui dépasse aujourd'hui 15 300 milliards de dollars, à 102 % du PIB. Seuls quatre pays européens ont des dettes souveraines plus importantes que celle des États-Unis : la Grèce et l'Irlande à nouveau, plus le Portugal et l'Italie. Si l'on ajoute les engagements non financés de la *Social Security* [NDT : le système public de retraites et d'assistance aux personnes âgées aux USA] et de *Medicare* à la dette nationale officiellement reconnue, les États-Unis doivent en réalité 72 000 milliards de dollars. Et encore, on raisonne ici sur la base des chiffres optimistes des projections de l'administration Obama pour les futures économies de *Medicare* dans le cadre d'*Obamacare*. Les prévisions plus réalistes s'envolent bien plus haut, vers les 137 000 milliards de dollars. Mais même dans le meilleur des cas, cela revient à plus de 480 % du PIB. Et, selon les prévisions les plus réalistes, le déséquilibre américain pourrait atteindre 911 % du PIB. En

définitive, la situation de la Grèce et celle des États-Unis ne sont peut-être pas si différentes.

Et, alors que le grignotage de l'État-providence aux États-Unis n'est sans doute pas encore aussi important qu'en Europe, il croît de plus en plus rapidement. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral américain dépense plus de 24 % du PIB. Cela devrait passer à 42 % du PIB en 2050. Ajoutons à cela les dépenses publiques locales et des états, et l'État américain à tous les niveaux dépassera 59 % du PIB, soit plus que n'importe quel pays d'Europe aujourd'hui.

Pourtant, comme l'économiste Herbert Stein a pu le déclarer de manière célèbre : « *Quand quelque chose ne peut pas durer éternellement, ce quelque chose s'arrêtera à un moment.* » L'État-providence moderne ne peut tout simplement pas continuer à financer des dépenses toujours plus importantes avec des impôts toujours plus élevés. De même, des pays comme la Grèce, le Portugal, l'Italie et l'Espagne ne pourront continuer de compter sur des plans de sauvetage de pays relativement mieux lotis comme la France et l'Allemagne, puisque ces pays-là devront finalement eux aussi faire face à leurs propres dettes et engagements non financés en hausse.

Heureusement, il existe des alternatives à l'État-providence. Prenez, par exemple, les trois plus importantes composantes de la plupart des États-providence : les retraites, la santé et les mesures en faveur des pauvres. Les marchés libres fournissent des solutions plus abordables, et plus efficaces, pour atteindre ces objectifs.

Par exemple, les systèmes de retraites gérés par l'État, qui transfèrent l'argent des travailleurs actuels aux retraités actuels, deviennent de plus en plus coûteux face à des sociétés vieillissantes. Au plan politique, ces systèmes sont souvent populaires lorsqu'ils sont mis en place parce qu'ils sont financés par répartition et ont la même structure financière que les pyramides. Mais quand le nombre de retraités recevant leurs prestations de retraites croît et que le nombre de travailleurs pour les payer diminue, le système s'effondre. Pour éviter un tel effondrement, les États pourraient s'éloigner du système par répartition pour se rapprocher de systèmes dans lesquels les individus épargnent pour leur propre retraite par le biais d'investissements privés dans l'économie productive.

On dit aux américains que leurs charges sociales sont « investies » dans un « *trust fund* » (un fonds fiduciaire), mais ce n'est rien de plus qu'une reconnaissance de dette du gouvernement fédéral (une *IOU*), promettant de verser des prestations futures grâce à des impôts futurs. Il n'existe pas d'« investissement » du tout : quand le système génère des excédents de recettes sur les dépenses, l'argent disponible est alors « emprunté » pour financer les dépenses courantes des administrations publiques et une obligation d'État - une « *IOU* », une promesse de taxer les futurs travailleurs – est mis à sa place. Mais le jour des comptes est très proche, quand les dépenses excèdent les revenus et que ces reconnaissances de dettes sont remboursées par le biais d'impôts supplémentaires.

Les États se sont rendu compte que les systèmes de retraite publics ne sont ni sains, ni justes, ni soutenables. Aujourd'hui, plus de trente nations ont commencé à réformer leurs régimes de retraite en permettant aux travailleurs d'épargner et d'investir au moins une partie de ce qu'ils avaient déjà payé en cotisations sociales.

Une tendance générale et croissante dans les pays avec des systèmes nationaux de santé consiste à passer d'une gestion centralisée par l'État, qui génère files d'attente, hausse des coûts, accès limité et rationnement, vers l'introduction de caractéristiques davantage orientées par le marché, ce qui comprend une plus grande concurrence, le choix du patient et un financement autre que par l'impôt. Des pays tels que la Suisse et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas et la France, ont relâché le contrôle économique de l'État et introduit des mécanismes de marché, avec par exemple la prise en charge partielle des coûts par les patients, la fixation des prix des biens et services par le marché ainsi qu'une concurrence accrue chez les assureurs et les fournisseurs.

Les programmes d'aide aux pauvres demeurent le domaine dans lequel la plupart des États n'ont pas encore commencé à faire de réformes. Certains, bien sûr, ont été contraints de réduire le niveau d'aide qu'ils fournissent, et certains ont commencé à rendre quelques avantages conditionnels, exigeant des bénéficiaires, par exemple, de travailler ou au moins de chercher un emploi. Cependant, quelques-uns ont sérieusement repensé l'idée de la primauté de l'État dans la prise en charge des personnes dans le besoin.

Mais une réforme en profondeur est nécessaire. Ce n'est pas seulement une question de financement de ces systèmes à un moment où les États n'ont tout simplement plus l'argent nécessaire. Au-delà du coût financier, ces systèmes érodent les structures sociales nécessaires à une société prospère et coopérative. Plutôt que de mettre fin à la pauvreté, les transferts de revenus, le logement social et les autres mesures sociales sous conditions de ressources tendent à favoriser et pérenniser des « sous-classes » de personnes qui sont incapables de s'occuper d'elles-mêmes. Ces sous-classes ne peuvent pas contribuer à la croissance nécessaire pour produire les ressources qui financent les mesures mêmes sur lesquelles elles comptent pour vivre.

La responsabilité de l'aide sociale devrait être graduellement déplacée des mains de l'État vers celles de la société civile, notamment les associations d'aide mutuelle, l'auto-assistance et les organismes caritatifs pour les vrais nécessiteux. Les associations d'aide mutuelle et de bienfaisance ont fait un travail formidable pour aider les gens à faire face au malheur, à acquérir des compétences et échapper ainsi à la pauvreté. Une des tragédies de l'État-providence moderne est justement que ces organisations ont été évincées et remplacées par l'État.

On peut débattre de la réussite ou de l'échec de l'État-providence à répondre aux besoins de ses citoyens. Ce qui n'est pas discutable, c'est que l'on ne peut plus s'offrir l'État-providence. Il est temps de chercher des alternatives qui ne mettront pas en faillite les générations futures. Heureusement, il existe des alternatives volontaires qui font un bien meilleur travail de protection des personnes vulnérables dans notre société. Les citoyens et les États du monde entier devraient initier la transition d'un État-providence coercitif, paternaliste, manipulateur et non viable, vers des solutions volontaires qui marchent et qui sont équitables, efficaces et durables.

Comment le droit au « logement abordable » a créé la bulle qui a emporté l'économie mondiale

Johan Norberg

Économiste et historien, le suédois Johan Norberg montre ici comment les politiques publiques visant à rendre le logement « abordable » ont créé une énorme bulle immobilière et l'effondrement consécutif du système financier mondial. J. Norberg est senior fellow de l'Institut Cato, auteur de nombreux ouvrages, dont När människan världen skapade (Quand l'humanité a créé le monde) et Plaidoyer pour la mondialisation capitaliste, et producteur de plusieurs documentaires vidéo, dont Globalization is good (« Vive la mondialisation ! ») pour la chaîne de télévision britannique Channel 4 et Overdose: The Next Financial Crisis (« Overdose: la prochaine crise financière »). Cet essai est extrait du chapitre deux de son ouvrage Financial Fiasco: How America's Infatuation with Home Ownership and Easy Money Created the Economic Crisis (Un fiasco financier : Comment l'engouement de l'Amérique pour l'accession à la propriété et l'argent facile a créé la crise économique, (Washington, DC: Cato Institute, 2009), qui présente dans le détail l'histoire de la façon dont une cascade d'interventions publiques ont distordu les marchés (de l'argent facile de la Réserve fédérale, au « financement créatif » promu par l'État en matière de prêts immobiliers, en passant par la titrisation des prêts hypothécaires par les entreprises soutenues par l'État, Fannie Mae et Freddie Mac, ou la réglementation bancaire qui encourageait l'acquisition de titres risqués) pour finalement entraîner un effondrement financier mondial.

*“Come to see victory
In a land called fantasy”
[Venez voir la victoire
Dans une terre appelée fantasme]*

– D'une chanson de Earth, Wind and Fire, qui animait la grande fête de Noël 2006 de la *Federal National Mortgage Association* (Fannie Mae)

Quand Fannie Mae et Freddie Mac se sont effondrées en 2008, l'administration Bush a très vite répandu l'histoire de la façon dont elle avait anticipé les problèmes des années auparavant et avait tenté de reprendre le contrôle des opérations, mais que les démocrates du Congrès avaient bloqué cette tentative. Les responsables de la Maison-Blanche ont même écrit une note de service intitulée *GSEs—We Told You So* — [« GSEs : on vous l'avait dit. » « GSE » est le sigle de *Government Sponsored Enterprises*, c'est-à-dire les entreprises soutenues par l'État]. La note décrivait un rapport de 2003 d'Armando Falcon, Jr. de l'*Office of Federal Housing Enterprise Oversight* (le bureau de supervision des entreprises en rapport avec l'immobilier) dont le travail consistait à garder un œil sur Fannie Mae et Freddie Mac. Ce rapport avertissait que les deux *GSE* s'étaient engagées dans des pratiques de prêts et de gestion des risques si irresponsables qu'elles pouvaient devenir insolvables. Selon Falcon, cela pouvait avoir un effet domino, provoquant une pénurie de liquidités sur le marché.

Il y avait juste un petit détail que l'équipe de Bush avait oublié dans sa note de service : le jour même où Falcon avait publié son rapport, il avait reçu un appel du département du personnel de la Maison Blanche pour l'informer qu'il était congédié¹⁵⁰.

L'objectif du Président Bush était de créer une « société de propriétaires » (*ownership society*) dans laquelle les citoyens prendraient le contrôle de leur propre vie et de leur patrimoine par le biais de la propriété, ce qui favoriserait à la fois l'indépendance et la responsabilité. Mais cela ne signifiait pas seulement une économie de marché basée sur des droits de propriété privée ; c'était l'expression d'une volonté d'utiliser les leviers de l'État pour traiter la propriété de manière plus favorable que les autres relations contractuelles de marché. L'un des principaux objectifs de Bush était d'augmenter la proportion de propriétaires-occupants, et deux de ses meilleurs amis dans cette entreprise s'appelaient Fannie Mae et Freddie Mac.

Une journée ensoleillée de juin 2002, le président Bush visitait la maison de l'officier de police Darrin West à Park Place South, un quartier pauvre d'Atlanta, en Géorgie. L'officier West venait d'être en mesure d'acheter une maison grâce à un prêt de l'État qui couvrait son apport personnel. Le président l'avait choisi pour expliquer le problème des Noirs et des Latinos qui

n'étaient pas propriétaires de leur logement dans les mêmes proportions que les blancs, et lui dire ce qu'il se proposait de faire à ce sujet. Le nombre de foyers de minorités propriétaires de leur logement augmenterait de 5,5 millions d'ici à 2010, et cet objectif serait atteint par le biais de Fannie Mae et Freddie Mac, les prêts fédéraux et les subventions publiques. Selon les propres termes de Bush :

« Cela signifie que nous utilisons le muscle puissant de l'État fédéral en combinaison avec les états et les autorités locales afin d'encourager le fait de posséder votre propre maison¹⁵¹. »

En effet, les républicains approuvèrent la quasi-totalité des décisions prises par les responsables démocrates Henry Cisneros et Andrew Cuomo, et même, en rajoutèrent. G. Bush mit en place de nouvelles subventions fédérales pour les primo accédants, qu'il voulait couverts par l'assurance fédérale, même si ces foyers ne mettaient pas un seul *cent* sur la table en apport personnel. En 2004, il était apparemment temps de fixer de nouveaux objectifs aux *GSE*. Cisneros exigea que 42 % des crédits hypothécaires de Fannie Mae et Freddie Mac couvrent les foyers à faible revenu, et Cuomo releva cet objectif à 50 %. En 2008, l'administration Bush le releva une fois de plus, à 56 %. Un changement encore plus remarquable fut que la proportion de prêts à offrir aux personnes à très faibles revenus passa de 20 % à 28 %.

« Personne ne voulait arrêter cette bulle », selon Lawrence Lindsey, haut conseiller économique de Bush. *« Cela aurait été en contradiction avec les politiques mêmes du président¹⁵². »* Et dans une certaine mesure, la politique du logement avait acquis une dynamique propre. Comme davantage de gens pouvaient obtenir plus facilement des prêts hypothécaires, davantage entraient sur le marché du logement, faisant augmenter les prix. Cela rendait alors plus difficile à ceux qui ne s'étaient pas encore aventurés sur ce marché de s'offrir une maison. Et de nouvelles interventions politiques étaient alors nécessaires pour faciliter l'obtention d'un prêt hypothécaire, ce qui faisait encore grimper les prix. Et pourtant, ces prêts hypothécaires énormes étaient considérés comme sans danger, justement parce que les prix continuaient d'augmenter et que l'on pouvait facilement obtenir un nouveau prêt en gageant son ancien domicile.

L'attitude de l'administration envers Fannie Mae et Freddie Mac ne changea qu'après un scandale surprenant. En juin 2003, quelques mois seulement après que ses organismes de réglementation avaient déclaré les comptes de Freddie Mac « *précis et fiables* », il fut révélé que l'entreprise avait dissimulé des bénéfices de 6,9 milliards de dollars au cours des trois années précédentes, pour les laisser à disposition en cas de période plus difficile. L'examen des comptes des entreprises soutenues par l'État montra ensuite que Fannie Mae avait aussi maquillé ses comptes, mais en exagérant les bénéfices, afin de s'assurer que ses responsables obtiendraient intégralement leurs bonus. Une série d'autres irrégularités furent également mises au jour, et les responsables furent renvoyés.

Que les *GSE*, vues par beaucoup comme un type d'entreprise de bienfaisance (le président Bush aimait dire qu'elles menaient leurs affaires avec leur cœur), semblent désormais avoir les pratiques comptables d'Enron (l'entreprise du secteur de l'énergie qui avait imploré en 2001) fut accueilli comme un choc. Quelques jours seulement avant que le scandale n'éclate chez Freddie Mac, son régulateur, l'*Office of Federal Housing Enterprise Oversight*, déclarait ce qui suit dans un rapport au Congrès :

« *Les programmes et systèmes de gestion des risques de Freddie Mac sont efficaces. Le management transmet efficacement un message approprié d'intégrité et de valeurs éthiques. La philosophie et le style de fonctionnement du management ont un grand effet sur l'entreprise. La structure organisationnelle et l'attribution des responsabilités assurent la reddition des comptes et les contrôles*¹⁵³. »

Désormais, au lieu de cela, l'*Office of Federal Housing Enterprise Oversight* devait parler de fraude à grande échelle dans les *GSE* et leur infligeait une amende de plus d'un demi-milliard de dollars. Ces escroqueries comptables renforcèrent ceux qui, dans l'administration Bush, étaient sceptiques à l'égard de Fannie Mae et Freddie Mac. Alan Greenspan les critiqua fortement pour avoir exposé l'économie à des risques et le président Bush rétablit Armando Falcon Jr., le critique de Fannie Mae et Freddie Mac qui avait en fait été licencié, à son poste de superviseur des deux entités. L'administration décida de renforcer la surveillance des deux entreprises. Elle voulait un processus de mise sous séquestre de type bancaire dans le cas

d'une crise, qui stipulerait que le gouvernement fédéral ne garantissait pas tous leurs engagements. Cela aurait porté un coup fatal au *business model* de ces entreprises, qui était conçu uniquement sur « *l'écart gros et gras* » (selon les mots de A. Greenspan¹⁵⁴) entre les taux d'intérêt bon marché auxquels elles pouvaient emprunter grâce à la garantie fédérale, et les taux du marché avec lesquels elles faisaient de l'argent en prêtant.

Mais l'administration n'eut pas le dernier mot. Lors d'une réunion des investisseurs en 1999, le PDG de Fannie Mae, Franklin Raines, avait déclaré : « *Nous gérons notre risque politique avec la même intensité que nous gérons notre risque de crédit et de taux d'intérêt*¹⁵⁵. » C'était pour le moins un euphémisme. Car alors que Fannie Mae perdait progressivement le contrôle des prêts hypothécaires qu'elle rachetait, elle consacrait plus de temps et d'argent au suivi de toutes les menaces politiques à sa situation financière. Au fil des ans, elle utilisa également ses bénéfices à bâtir une organisation de lobbying auprès des bureaux locaux et d'un réseau de politiciens que peu d'institutions pourraient égaler. Durant la dernière décennie, Fannie Mae a dépensé 170 millions de dollars en lobbying et en dons à des candidats politiques¹⁵⁶. Fannie Mae et Freddie Mac embauchaient souvent des parents de politiciens pour travailler dans leurs bureaux locaux, et les politiciens « amis » pouvaient se trouver un emploi bien rémunéré chez les *GSE* durant les périodes où ils n'étaient pas élus. En échange de soutien politique, Fannie Mae et Freddie Mac laissaient régulièrement les membres du Congrès annoncer de grands ensembles de logements pour personnes à faible revenu ; dans la pratique, ces décisions politiques n'ont jamais eu à passer par les processus de prise de décision politique. En revanche, les membres du Congrès qui voulaient rogner les privilèges de Fannie Mae ou Freddie Mac étaient noyés par des appels et lettres de colère, et leurs électeurs recevaient des messages téléphoniques automatiques : « *Votre député essaie de rendre les crédits hypothécaires plus onéreux. Demandez-lui pourquoi il s'oppose au rêve américain de la propriété immobilière*¹⁵⁷. »

La stratégie se révéla être une réussite remarquable, et les critiques des deux entreprises furent repoussées à maintes reprises. En 1999, le secrétaire au Trésor du Président Clinton, Lawrence Summers, était préoccupé par Fannie Mae et Freddie Mac, mais sa proposition de réforme fut descendue en flammes. Ces deux *GSE* pouvaient même faire fi des règles de la Bourse de

New York, en vertu desquelles une société qui ne présente pas de rapports annuels sur la situation financière doit être retirée des échanges. Quand Fannie omit de le faire, la Bourse de New York introduisit une dérogation applicable si « *la radiation était clairement contraire à l'intérêt national* ». La *Securities and Exchange Commission* approuva l'exemption, et Fannie Mae put continuer à être listée¹⁵⁸.

Le député Richard Baker (Républicain, Alabama) fait partie de ceux qui ont pu avoir un aperçu de la colère de Fannie Mae et Freddie Mac. Il avait obtenu en 2003 de la part de leur autorité de tutelle l'information du montant qu'elles payaient à leurs cadres supérieurs. Fannie Mae et Freddie Mac ont menacé de le poursuivre en justice s'il rendait l'information publique, ce qui le poussa à garder l'information sous le coude pendant un an. Baker, qui avait alors quitté le Congrès, déclara au *Washington Post* qu'il n'avait jamais rien vécu de tel: « *L'arrogance politique qu'elles exhibaient à l'époque de leur âge d'or ; il n'y a jamais eu auparavant ou depuis une entité privée exerçant ce genre de pouvoir politique*¹⁵⁹. »

Quand l'administration Bush leur tourna le dos, Fannie Mae et Freddie Mac mirent en mouvement leur machine de lobbying pour mener une attaque violente contre les propositions de réforme. Elles mobilisèrent le secteur du logement et de la finance immobilière et les groupes d'activistes auxquels elles avaient souvent donné de l'argent. Ces groupes lancèrent une campagne publicitaire de grande envergure à la télévision et à la radio. « *Mais cela pourrait signifier que nous ne serons pas en mesure de nous payer la nouvelle maison* » concluait une femme, l'air abattu, dans l'un des spots télévisés sur les conséquences de ces propositions. Fannie Mae et Freddie Mac avaient gagné. Les démocrates opposèrent une résistance forte, réussissant à supprimer les dispositions de mise sous séquestre du projet de loi à la Chambre des représentants, menant à ce que le projet de loi devienne si dilué que l'administration ne voulut plus le soutenir. Au Sénat, Robert Bennett (Républicain, Utah) réussit à affaiblir les dispositions relatives à la divulgation des valeurs mobilières et aux ratios de capital.

Le deuxième plus grand donateur du sénateur Bennett était Fannie Mae. Son fils travaillait pour Fannie Mae dans l'Utah.

N'importe qui aurait pu le voir venir

Pour Fannie Mae et Freddie Mac, la victoire sur l'administration Bush fut aussi coûteuse que la victoire du commandant grec Pyrrhus sur les Romains à Asculum. Auparavant elles avaient pu profiter d'un large soutien de la part des deux partis politiques, mais maintenant que l'administration s'étaient retournée contre elles, elles devaient compter de plus en plus sur les démocrates du Congrès, qui souhaitaient l'expansion encore plus rapide de l'opération la plus populaire de ces deux entreprises : les prêts en faveur des minorités et des foyers à bas revenus. La seule chance de survie de Fannie Mae et Freddie Mac était de cultiver le soutien des démocrates en s'affranchissant de toute contrainte en matière de vérification de crédit et de prêt. Elles avaient également perdu du temps à cause des scandales financiers, qui avaient permis à d'autres prêteurs de leur prendre des parts de marché. Et à ce point, la plupart des personnes à faible revenu qui pouvaient obtenir un prêt hypothécaire à des conditions normales de marché en avaient déjà obtenu un il y a longtemps. Les *GSE* durent donc s'aventurer en territoire encore plus risqué dans leur tentative de regagner le terrain perdu.

Daniel Mudd, le PDG de Fannie Mae, ne faisait aucun mystère de sa future stratégie. Il disait à ses employés d'« *être agressif sur la prise de risque, ou de quitter l'entreprise.* » Un ancien employé expliqua au *New York Times* que tout le monde savait qu'ils avaient commencé à acheter des prêts hypothécaires de manière insoutenable, « *mais notre mandat consistait à rester utile et à servir les emprunteurs à faible revenu. C'est donc ce que nous avons fait*¹⁶⁰. » À la mi-2004, le responsable en chef du département Risque de Freddie Mac, David Andrukonis, dit au PDG Richard Syron que les vérifications de solvabilité des emprunteurs étaient devenues de plus en plus laxistes et risquaient d'exposer à la fois l'entreprise et le pays à de grands risques financiers. Mais Syron refusa de tenir compte de ces avertissements, et expliqua d'un air découragé à Andrukonis que Freddie Mac ne pouvait plus se permettre de dire non à qui que ce soit¹⁶¹.

Même si l'administration Bush avait critiqué Fannie Mae et Freddie Mac pour leur prise de risques inconsidérés, de manière inexplicable, elle aida à les mener plus loin dans cette voie en décrétant en octobre 2004, au plus haut de la folie des

prêts, une *augmentation* importante de leurs objectifs concernant le nombre de prêts hypothécaires à octroyer aux foyers à faible revenu. Comme nous l'avons vu précédemment, la part de ces crédits hypothécaires devait augmenter chaque année, passant de 50 % en 2000 à 56 % en 2008. La part des prêts aux personnes à très faible revenu était passée de 20 à 28 %.

Il régnait une atmosphère défaitiste chez Fannie Mae et Freddie Mac, même à ce moment-là. Leurs dirigeants avaient renoncé à servir tous leurs maîtres : les exigences de rentabilité à long terme des actionnaires ne pouvaient pas être conciliées avec les directives des politiciens leur demandant de « *mettre les gaz* ». Un employé a pu décrire comment les discussions au bureau portaient de plus en plus sur la question de savoir combien de temps cela prendrait avant que cela ne se voie :

« *Il ne fallait pas un degré élevé de qualification pour remarquer ce qui se passait en matière de qualité des prêts. N'importe qui aurait pu le voir. Mais nous n'étions même pas interrogés par qui que ce soit à l'extérieur*¹⁶². »

En fait, il y avait des raisons politiques de ne pas vouloir voir ce qui se passait. Les intentions étaient bonnes et les objectifs étaient presque au-delà de toute critique. Aussi tard qu'en juillet 2008, Paul Krugman, un économiste de gauche qui allait bientôt remporter le prix Nobel, attaquait les critiques de Fannie Mae et Freddie Mac, soulignant que le duo n'avait rien à voir avec les prêts risqués et n'avait pas accordé un seul prêt *subprime*¹⁶³. Krugman a sans doute quelque peu confondu : il est vrai que Fannie Mae et Freddie Mac ne prêtaient pas à des emprunteurs à risque, car en réalité ils ne « prêtaient » pas du tout, mais ils *rachetaient* les prêts, et une part croissante de ces prêts étaient des *subprimes*. Mais Fannie Mae et Freddie Mac tentaient aussi de masquer leurs prêts risqués en appliquant des définitions plus étroites du « subprime » que la plupart des autres acteurs du marché. En juillet 2007, le directeur des risques de Countrywide déclara fièrement aux analystes lors d'une conférence téléphonique que son institution vendait des prêts hypothécaires à Fannie Mae qui étaient « bien en dessous » des limites même généreuses pour des *subprimes*, mais qu'ils étaient pourtant encore considérés comme « *prime* » [NDT : de bonne qualité] par Fannie Mae¹⁶⁴.

Le message envoyé par Fannie Mae et Freddie Mac vers 2004, selon lequel ils achèteraient à peu près tout ce qui

bougeait, constitue en grande partie l'explication du fait que les banques et d'autres institutions ont commencé à générer de nouveaux prêts hypothécaires *subprime* et *Alt-A*. « *Le marché savait que nous avions besoin de ces prêts* » a pu expliquer un porte-parole de Freddie Mac¹⁶⁵. Le *Alt-A* était un type de prêt considéré comme plus risqué que les *prime*, mais moins risqués que les *subprimes*. Comme les prêts recevaient souvent ce label parce qu'il n'y avait pas de documentation sur les revenus de l'emprunteur au moment de l'octroi, ils reçurent aussi le nom de « prêts menteurs. » Dans la pratique, ils se sont avérés être à peu près aussi risqués que les prêts *subprime*, et il a été suggéré que les *subprime* et *Alt-A* devaient être fusionnés dans la catégorie au nom moins opaque de *junk loans* (« prêts pourris »). En 2003, les *junk loans* ne représentaient que 8 % de tous les prêts hypothécaires aux États-Unis, mais leur proportion passa à 18 % en 2004 et à pas moins de 22 % au troisième trimestre de 2006. Environ 40 % des prêts hypothécaires que Fannie Mae et Freddie Mac ont rachetés en 2005-2007 étaient *subprimes* ou *Alt-A*¹⁶⁶.

Ces objectifs grandioses avaient forcé Fannie Mae et Freddie Mac à changer de stratégie. Au lieu de simplement acheter des prêts hypothécaires et de les reconditionner (le « *repackaging* ») en titres, les *GSE* achetaient désormais de plus en plus ce genre de titres auprès des autres. En fait, Fannie Mae et Freddie Mac devinrent bientôt les plus grands acheteurs de la « tranche » la plus sûre (c'est-à-dire le groupe spécifique ayant la notation de crédit la plus élevée) de chacun de ces titres. De nombreux commentateurs pensent que ce fut décisif pour la propagation incontrôlée des titres *subprime* à travers le monde. La raison en est que le rendement de la tranche la plus sûre était à peine plus élevé que les intérêts payés par les banques sur les dépôts, ce qui signifie que les investisseurs ne faisaient pas exactement la queue pour en acheter. Cependant, chez Fannie Mae et Freddie Mac, qui étaient en mesure d'emprunter à moindre coût en raison de leur soutien de l'État, cela pouvait encore ressembler à une affaire intéressante. Et une fois qu'ils avaient fourni du capital pour cette tranche, il était plus facile de trouver d'autres investisseurs prêts à acheter les tranches les plus risquées qui rapportaient des rendements beaucoup plus élevés, parfois jusqu'à 20 fois plus. Cela incita des entreprises comme New Century et Ameriquest à concevoir des titres uniquement pour que Fannie Mae et Freddie Mac les achètent : ce n'était pas

un hasard si le montant des crédits hypothécaires sur lesquels ces titres étaient fondés était juste en dessous de 417 000 \$, soit le plafond des prêts qui pouvaient faire partie des portefeuilles de Fannie Mae et Freddie Mac¹⁶⁷.

L'exposition conjointe de Fannie Mae et Freddie Mac au marché du logement était tout simplement gigantesque. À la fin de 2007, la somme des engagements et des titres adossés à des hypothèques qu'ils avaient garantis et émis équivalait à la dette nationale américaine. Pour chaque 100 \$ qu'ils avaient garantis ou prêtés par le biais de titres, ils avaient seulement 1,20 \$ de capital¹⁶⁸. En août 2008, Fannie Mae et Freddie Mac détenaient dans leurs bilans des créances pourries et des titres adossés à des créances pourries d'une valeur de plus de 1000 milliards de dollars, soit plus d'un cinquième de tout leur portefeuille de prêts hypothécaires¹⁶⁹. Selon les termes de Nassim Nicholas Taleb, auteur du livre *Le Cygne Noir* sur la façon dont les gens sous-estiment les risques à faible probabilité, ces *GSE* étaient « assis sur un baril de dynamite ». Leurs armées d'analystes, cependant, affirmaient que les risques étaient faibles. Ils avaient des modèles sophistiqués pour gérer les risques. Tous les risques, sauf un : la baisse du prix des maisons¹⁷⁰.

Quand, plus tard, Richard Syron, alors ancien PDG de Freddie Mac, se tourna en arrière pour voir ce qui avait cloché, il mit les mauvais prêts hypothécaires sur le dos des hommes politiques qui poussaient à une expansion de la propriété, même pour des ménages qui n'avaient pas les moyens de posséder une maison. C'était le prix que les *GSE*, les entreprises soutenues par l'État, ont dû payer pour leurs privilèges. Pourtant 15 ans plus tôt, c'était sous la supervision de Syron que la *Fed* de Boston avait commencé ses efforts systématiques visant à desserrer au niveau des banques les exigences de solvabilité des emprunteurs. Et chez Freddie Mac, il avait mené une vaste expansion du marché des *subprimes*. Lorsque le *New York Times* lui demandait récemment s'il n'y avait rien qu'il aurait pu faire différemment, il pouvait alors répondre : « *Si j'avais une meilleure préscience, peut-être aurais-je pu améliorer un peu les choses. Mais franchement, si j'avais eu une parfaite préscience, je n'aurais jamais accepté ce travail en premier lieu*¹⁷¹. »

Partie IV :

Pauvreté et État-providence

Pauvreté, moralité et liberté

Tom G. Palmer

La compréhension du phénomène de la pauvreté ainsi que des solutions appropriées pour y remédier ont évolué au fil des siècles. Cet article s'appuie sur la philosophie morale, l'économie, l'histoire et d'autres disciplines afin d'examiner la nature et les sources de la pauvreté et de la richesse, telles qu'elles ont été comprises par les libéraux classiques, et afin d'exposer leur point de vue sur le rôle exact de l'auto-assistance, de l'aide mutuelle, de la charité et des systèmes obligatoires publics dans la lutte contre la pauvreté. Cet essai est tiré de l'ouvrage Poverty and Morality: Religious and Secular Perspectives, (Cambridge: Cambridge University Press, 2010 – « Pauvreté et morale : Perspectives religieuses et laïques »), édité par Peter Hoffenberg et William A. Galston.

Le « libéralisme classique » se réfère à cette tradition de la pensée éthique, politique, juridique et économique qui place la liberté de l'individu au centre des préoccupations politiques. Et comme John Locke a pu l'exprimer, « *on jouit d'une véritable liberté quand on peut disposer librement et comme on veut, de sa personne, de ses actions, de ses possessions, de tout son bien propre, suivant les lois sous lesquelles on vit, et qui font qu'on n'est point sujet à la volonté arbitraire des autres, mais qu'on peut librement suivre la sienne propre*¹⁷². »

Les libéraux classiques, en dépit de désaccords souvent vifs entre eux à propos des fondements de la liberté et des limites appropriées au pouvoir de l'État, sont généralement d'accord sur la thèse de la présomption de liberté : c'est l'interférence avec la liberté des autres qui doit être justifiée, et non leur liberté d'action elle-même. L'exercice du pouvoir exige une justification ; pas l'exercice de la liberté¹⁷³.

Voici les trois éléments fondamentaux de la pensée libérale classique communément acceptés :

1. Une conviction, exprimée de différentes manières, que « *Les individus ont des droits, et il est des choses qu'aucune personne, ni aucun groupe, ne peut leur faire (sans enfreindre leurs droits)*¹⁷⁴. »

2. La reconnaissance de la capacité de l'ordre social et de

l'harmonie à émerger spontanément, sans direction consciente de tout esprit ou imposition d'un plan, en tant que conséquence involontaire de personnes qui interagissent librement sur la base des droits (propriété) qui sont bien définis, défendables et structurés par des règles juridiques facilitant le contrat.

3. Un engagement en faveur du *gouvernement constitutionnellement limité*, qui est autorisé à appliquer les règles de juste conduite, mais est strictement limité dans ses pouvoirs.

Ainsi, la tradition de la pensée libérale classique s'inspire-t-elle principalement de trois disciplines – la philosophie morale, les sciences sociales et les sciences politiques (ou juridiques), complétées par des disciplines connexes comme la psychologie, l'histoire et la sociologie. Chacun de ces trois éléments renforce les autres pour produire une théorie cohérente de la relation entre la liberté, les droits, l'État et l'ordre.

Adam Smith, doyen de la tradition libérale classique et contributeur à ces trois disciplines principales – la philosophie morale (*La Théorie des sentiments moraux*), les sciences sociales (*Une enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*) et la science politique ou juridique (*Leçons sur la jurisprudence*) – relia les trois piliers dans une célèbre affirmation :

« Peu est nécessaire afin d'élever un État de la barbarie la plus basse au plus haut degré d'opulence à part la paix, des impôts bas et une administration tolérable de la justice, tout le reste étant apporté par le cours naturel des choses. Tous les gouvernements qui font obstacle à cette évolution naturelle, qui forcent les choses dans une autre voie, ou qui s'efforcent d'arrêter le progrès de la société à un moment donné, ne sont pas naturels, et, afin de perdurer, sont obligés d'être oppressifs et tyranniques¹⁷⁵. »

Définitions

Le libéralisme classique s'est intéressé de longue date à la question de la pauvreté, en partie en raison de son association intime avec la science économique et en particulier l'étude des formes spontanées d'ordre social et d'amélioration sociale en général. Les libéraux classiques ont insisté sur le fait que la question de la « richesse des nations » vient logiquement avant « la pauvreté des nations ». La pauvreté n'a de sens que par

rapport à la richesse ; et la richesse doit être produite. La pauvreté est la ligne de fond naturelle à partir de laquelle la richesse est mesurée ; elle est ce que nous avons si la richesse n'est pas produite. L'économiste libéral classique Peter Bauer, de la *London School of Economics*, répliqua de manière célèbre à la discussion de John Kenneth Galbraith sur les « causes de la pauvreté » : « *La pauvreté n'a pas de cause. C'est la richesse qui a des causes.* » Dans la perspective des historiens Nathan Rosenberg et L.E. Birdzell Jr. : « *Si nous regardons l'histoire humaine sur le très long terme pour juger la vie économique de nos ancêtres selon nos standards modernes, c'est une histoire de misère quasi totale*¹⁷⁶. » La pauvreté généralisée constitue la norme historique, alors que l'explosion de richesse de ces deux derniers siècles représente l'anomalie qui nécessite des explications.

La prospérité, telle qu'elle est comprise aujourd'hui, est un phénomène moderne unique. La vie de la grande majorité du genre humain pour l'essentiel de son histoire jusqu'à tout récemment a été caractérisée par une mortalité précoce, la maladie, l'ignorance, le labeur harassant pour presque tous et un accès incertain à une nourriture suffisante pour vivre. L'image du passé couramment portée par tant d'intellectuels est profondément trompeuse, car elle est dérivée presque entièrement d'écrits d'autres intellectuels, c'est-à-dire de cette infime minorité ayant eu la chance de profiter du loisir d'écrire sur leur vie. Ces récits ne sont guère représentatifs de la vie de la grande majorité des hommes. La différence entre les conditions matérielles d'existence qui caractérisaient l'essentiel du passé de l'humanité et celles d'aujourd'hui est considérable. Selon Deirdre McCloskey, historienne économique et libérale classique :

« *Douze : voilà le cœur de la question. Douze est le facteur par lequel le revenu réel par tête dépasse aujourd'hui le revenu réel par tête vers 1780, en Grande-Bretagne et dans d'autres pays qui ont connu la croissance économique moderne.*

« *Avec une estimation des plus prudentes, la personne moyenne dispose d'environ douze fois plus de pain, de livres, de transport et de loisir innocent que la personne moyenne il y a deux siècles. Aucun épisode précédent d'enrichissement ne s'approche de la croissance économique moderne : ni la Chine, ni l'Égypte à leur apogée, ni la gloire de la Grèce, ni la grandeur de Rome*¹⁷⁷. »

Tableau 1 :

Niveau de PIB par habitant dans les puissances coloniales européennes et les anciennes colonies, 1500-1998 (dollars internationaux de 1990)

	1500	1700	1820	1913	1950	1998
G-B	762	1405	2121	5150	6907	18714
France	727	986	1230	3485	5270	19556
Italie	1100	1100	1117	2564	3502	17759
Pays-Bas	754	2110	1821	4049	5996	20224
Portugal	632	854	963	1244	2069	12929
Espagne	698	900	1063	2255	2397	14227
Chine	600	600	600	552	439	3117
Inde	550	550	533	673	619	1746
Indonésie	565	580	612	904	840	3070
Brésil	400	460	646	811	1672	5459
Mexique	425	568	759	1732	2365	6655
USA	400	527	1257	5301	9561	27331
Irlande	526	715	880	2736	3446	18183

Source: A. Maddison, *The World Economy*, vol. 1: *A Millennial Perspective*, and vol. 2: *Historical Statistics* (Paris: OECD, 2006), 92.

Ce sont seulement les quelques dernières centaines d'années qui ont vu l'explosion de l'énergie productive, comme le montrent les énormes changements dans le revenu par habitant de 1500 à 1998 (tableau 1). Les données sont encore plus frappantes quand on les regarde graphiquement à partir de l'an 1 jusqu'au présent (figure 1).

La hausse soudaine et soutenue du revenu lors de la période de décollage vers le milieu du XVIII^e siècle (pour l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord, un siècle ou plus pour les autres régions) est sans précédent dans toute l'histoire de l'humanité. C'est un changement soudain d'une ligne presque horizontale à une ligne presque verticale, qui demande explication.

Les données peuvent être désagrégées pour montrer la hausse des revenus à travers l'espérance de vie, les taux de mortalité infantile, l'alphabétisation et d'autres formes de richesse. Les conditions de vie de la plupart des générations précédentes, à l'aune des normes d'aujourd'hui, sont tout

simplement terrifiantes. Les travaux de recherche des libéraux classiques en matière historique, économique et juridique ont mis l'accent sur l'explication des causes de ce grand changement. Et le consensus général veut que la clef du changement ait été la croissance d'institutions propices à la production de la richesse.

Les libéraux classiques insistent sur le fait que l'explication de la production de richesse (qui a rendu possible la tendance à la hausse soudaine de la figure 1) est première non seulement en raison de la soudaineté du changement, mais aussi pour des raisons de clarté conceptuelle. La pauvreté, c'est ce qui résulte si la production de richesse n'a pas lieu, alors que la richesse n'est pas ce qui résulte quand la production de pauvreté n'a pas lieu.

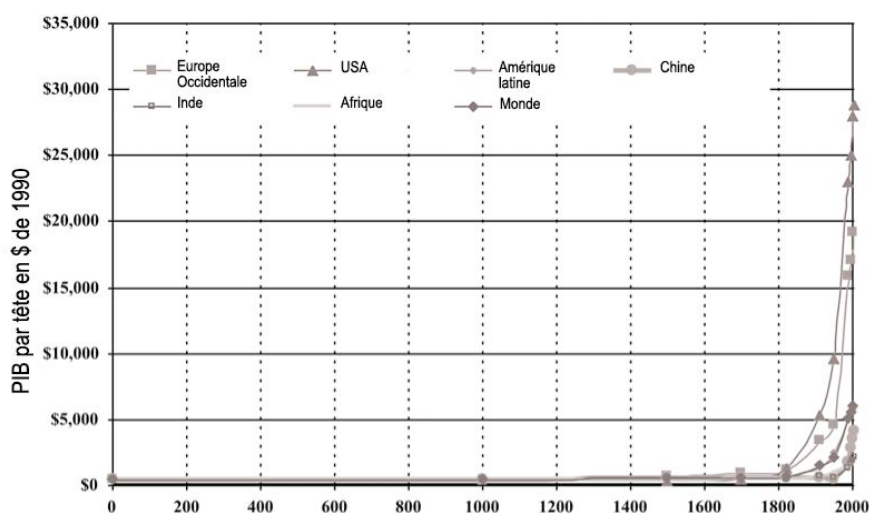


Figure 1 : Développement économique mondial.
Source : Indur M. Goklany, *The Improving State of the World* (Washington, DC: Cato Institute, 2007), 43.

La soudaineté de l'explosion de richesse visible sur la figure 1 constitue la raison pour laquelle le discours dominant dans la tradition libérale classique a insisté sur une prospérité définie par rapport à une norme de pauvreté généralisée, et non en termes de bien-être relatif.

Les libéraux classiques ont cherché à expliquer la *présence de la richesse*, plutôt que de choisir comme casse-tête fondamental son *absence*. L'idée d'un « cercle vicieux de la

pauvreté » comme explication de l'absence de richesse a été critiquée par l'économiste du développement Peter Bauer :

« Le fait d'avoir de l'argent est le résultat de la réussite économique, et non sa condition. L'évidence qu'il en est ainsi vient de l'existence même des pays développés, qui tous à l'origine doivent avoir été sous-développés et ont progressé sans aide extérieure. Le monde n'a pas été créé en deux parties, l'une avec des infrastructures toutes prêtes et un stock de capital, et l'autre partie sans tout cela. En outre, de nombreux pays pauvres ont progressé rapidement au cours des cent dernières années, avant l'émergence de l'économie moderne du développement et de l'élaboration de la théorie du cercle vicieux. En fait, si le concept de cercle vicieux de la pauvreté était valide, l'humanité vivrait encore à l'âge de pierre¹⁷⁸. »

Presque tous les êtres humains sont sortis de l'âge de pierre. Dans les pays qui ont connu une augmentation du revenu par habitant, l'effet a été particulièrement important pour les pauvres, dont le statut et même la définition ont changé de façon spectaculaire. Comme Carlo Cipolla a pu le noter à propos de l'impact de la « révolution industrielle », il est indéniable que l'une des caractéristiques principales de l'Europe préindustrielle, comme de toutes les sociétés agricoles traditionnelles, était un contraste saisissant entre la misère abjecte des masses d'un côté et la richesse et la splendeur dont jouissait un nombre limité de gens très riches d'un autre¹⁷⁹. L'expression de « pauvres » se référerait à des gens au bord de la famine :

« La plupart des gens vivaient au niveau de subsistance. Ils n'avaient pas d'épargne, pas de sécurité sociale pour les aider en cas de détresse. S'ils restaient sans travail, leur seul espoir de survie était la charité. Nous pourrions chercher en vain dans la langue de ce temps-là l'expression de chômeur. Les chômeurs étaient confondus avec les pauvres, la personne pauvre était identifiée avec le mendiant, et la confusion des termes reflète la triste réalité de l'époque. Une année de mauvaise récolte ou de stagnation économique, le nombre de personnes démunies augmentait visiblement. (...) Les générations de l'âge préindustriel étaient habituées à des fluctuations drastiques du nombre de pauvres. En particulier dans les villes, le nombre de pauvres grimpait les années de famine, car les paysans affamés fuyaient les campagnes appauvries et fourmillaient dans les centres urbains, où la charité était plus facile à obtenir et où l'on espérait que les maisons des riches avaient de la nourriture en stock. Tadino a rapporté qu'à Milan (Italie) lors de la famine de 1629, en quelques mois le nombre de pauvres était passé de 3.554 à 9.715. Gascon a constaté qu'à Lyon (France) "en temps normal les pauvres représentaient 6 à 8 % de la population. Dans les années de famine leur nombre augmentait jusqu'à 15 ou 20 %".

La caractéristique fondamentale des pauvres, c'est qu'ils n'avaient pas de revenu indépendant. S'ils réussissaient à survivre, c'était parce qu'un revenu leur était transféré volontairement par la charité¹⁸⁰. »

La forte croissance de l'industrie a rendu les pauvres, sous les traits d'un grand nombre de travailleurs urbains, visibles pour les citadins lettrés, comme jamais auparavant. Mais ces pauvres n'étaient plus les masses grouillantes de paysans affamés qui espéraient l'aumône. Leur statut était nettement différent. Comme Friedrich Hayek et d'autres l'ont fait observer, les augmentations de population rendues possibles par l'industrialisme ne résultaient pas d'une augmentation du taux de natalité, mais d'une baisse des taux de mortalité, notamment en matière de morts prématurées. *« Si l'on demande ce que les hommes doivent essentiellement aux pratiques morales de ceux qui sont appelés capitalistes, notre réponse est : leur existence même. Les analyses socialistes qui attribuent l'émergence du prolétariat à une explosion de groupes antécédemment capables de subvenir à leurs besoins sont entièrement erronées. La plupart des individus qui forment maintenant le prolétariat n'auraient pas pu survivre si d'autres ne leur avaient fourni les moyens de subsister¹⁸¹. »*

Les libéraux classiques ont travaillé sans relâche pour démentir la fausse image du passé, commune aux socialistes et aux conservateurs, dans laquelle les paysans heureux gambadaient sur la place du village, dans laquelle la vie était tranquille et sans stress, et chaque famille paysanne jouissait d'une douillette chaumière¹⁸². Ce désir commun d'un « âge d'or » passé, un désir toujours présent (*« Ah, les années 1950, quand tout le monde pouvait... »*), a été décrit et réfuté par l'historien libéral Thomas Babington Macaulay au milieu du XIX^e siècle :

« Il est désormais à la mode de placer l'Âge d'or de l'Angleterre à une époque où les nobles étaient dépourvus du confort dont l'absence serait intolérable à un valet de chambre moderne, où les agriculteurs et les commerçants déjeunaient avec du pain dont la simple vue soulèverait une émeute dans un hospice moderne, où avoir une chemise propre une fois par semaine était un privilège de la classe supérieure de la bourgeoisie. »

Le mode de vie de la génération de Macaulay serait aujourd'hui considéré comme insupportable par même les plus pauvres d'entre nous, comme Macaulay le reconnaissait avec préscience :

« Nous serons nous aussi, à notre tour, dépassés, et, à notre tour, “enviés”. Il se pourrait bien, au XX^e siècle, que (...) de nombreux comforts et luxes qui sont aujourd’hui inconnus ou limités à quelques-uns, soient alors à la portée de chaque ouvrier diligent et économe. Et pourtant, il se pourra alors être la mode de faire valoir que l’augmentation de la richesse et du progrès de la science n’ont bénéficié qu’à quelques-uns au détriment de la majorité¹⁸³. »

Comme Macaulay l’avait compris, il n’y a pas de ligne de démarcation naturellement perceptible entre « pauvreté » et « richesse ». Les pauvres d’aujourd’hui profitent d’équipements dont ne disposaient pas les riches du passé, même un passé relativement récent. (Si quelqu’un en doute, alors qu’il ou elle compare l’expérience de la médecine dentaire chez les super-riches il y a cinquante ans avec celle des pauvres dans les pays avancés d’aujourd’hui ; qui pourrait douter que les riches du passé auraient donné énormément pour profiter de l’anesthésie et des techniques modernes de soins dentaires offerts même aux plus pauvres dans les pays industrialisés d’aujourd’hui ?).

Malgré l’attention portée aux définitions absolues de la richesse et de la pauvreté, les approches comparatives n’ont pas manqué dans la tradition libérale classique. L’Abbé de Condillac, dans un ouvrage influent publié la même année que *La richesse des nations* de Smith, faisait la distinction entre la simple absence de richesse et la pauvreté, car « *la pauvreté n’a lieu qu’autant qu’on manque du nécessaire ; et ce n’est pas être pauvre que de manquer d’une espèce de richesses dont on ne s’est pas fait un besoin, et qu’on ne connaît même pas*¹⁸⁴ ». Les progrès des arts et des sciences et la création de toujours davantage de richesse génère de nouveaux besoins, dont la satisfaction nécessite de nouvelles formes de consommation.

Adam Smith ajouta un élément supplémentaire : la pauvreté ne consiste pas seulement à être conscient des besoins non satisfaits, mais à comparer son statut avec celui des autres d’une manière qui cause la honte. La honte est une caractéristique déterminante de ce qui est une « nécessité », quelque chose sans quoi on serait considéré comme pauvre :

« Par objets de nécessité, j’entends non seulement les denrées qui sont indispensablement nécessaires au soutien de la vie, mais encore toutes les choses dont les honnêtes gens, même de la dernière classe du peuple, ne sauraient décemment manquer, selon les usages du pays. Par exemple, une chemise, strictement parlant, n’est pas une chose nécessaire aux besoins de la vie. Les Grecs et les Romains vivaient, je pense, très commodément, quoiqu’ils n’eussent

pas de linge. Mais aujourd'hui, dans presque toute l'Europe, un ouvrier à la journée, tant soit peu honnête, aurait honte de se montrer sans porter une chemise ; et un tel dénuement annoncerait en lui cet état de misère ignominieuse dans lequel on ne peut guère tomber que par la plus mauvaise conduite. [...] Ainsi, par les choses nécessaires à la vie, j'entends non seulement ce que la nature, mais encore ce que les règles convenues de décence et d'honnêteté ont rendu nécessaire aux dernières classes du peuple. Toutes les autres choses, je les appelle luxe [...]. La nature n'en a fait des choses nécessaires au soutien de la vie, et l'usage n'a établi nulle part qu'il fût contre la décence de s'en passer¹⁸⁵. »

Que l'on adopte des conceptions absolues ou relatives, richesse et pauvreté constituent des normes mouvantes. Une accumulation d'actifs qui peut faire qualifier quelqu'un de riche une année peut, lors d'une année suivante plus faste, faire qualifier cette personne de pauvre, et une personne riche dans une société peut être pauvre dans une autre.

En cohérence avec leur accent mis sur la richesse en tant que phénomène à expliquer, les libéraux classiques se sont alors penchés assidûment sur l'analyse des raisons pour lesquelles certains s'en sortent mieux ou moins bien que les autres. Smith intitula de manière célèbre son ouvrage *Une enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*. La plupart des auteurs antérieurs avaient identifié la richesse d'une nation (sa nature) avec la richesse de l'élite dirigeante. En revanche, Smith commençait son œuvre en identifiant la nature de la richesse d'une nation, non pas avec sa puissance militaire ou la quantité d'or et d'argent dans le trésor du roi, mais avec le produit annuel de la force de travail combinée de la nation, divisée par le nombre de consommateurs ; une conception qui perdure dans la notion moderne de produit intérieur brut par tête¹⁸⁶.

La richesse d'une nation ne se mesure donc non pas par la puissance de ses dirigeants ou par le nombre de lingots dans le trésor de l'État, mais par l'accès à la richesse pour tout membre de cette nation choisi au hasard : « *Cet État est effectivement opulent là où l'opulence est facilement atteinte, où là un peu de travail, correctement et judicieusement employé, est capable de procurer à n'importe quel homme une grande abondance de toutes les nécessités et commodités de la vie*¹⁸⁷ ». Les causes ou déterminants principaux de la richesse sont les institutions qui créent des incitations à la production de richesse. La pauvreté, mesurée alors à l'aune de la richesse, représente un échec à créer (ou conserver) la richesse, et les causes de cet échec sont les institutions ou les pratiques qui créent des *désincitations* à

la production de richesse et/ou des incitations aux transferts prédateurs qui appauvrissent directement certains au bénéfice d'autres.

Si les opportunités, entendues comme les libertés de se livrer à des activités volontaires pour créer de la richesse, sont inégalement réparties, il est probable que cela se traduira par une répartition inégale des richesses, non parce que la somme de la richesse « socialement créée » a été divisée de façon injuste, mais parce que les opportunités de produire des richesses ont été soustraites à certains, qui, en conséquence, sont seulement capables de produire moins. Les libéraux classiques soulignent que tout acte de production constitue un acte de distribution. Si la liberté de produire est inégale, les détentions de richesse seront aussi inégales. Par exemple, les bénéficiaires de privilèges étatiques de monopole peuvent fixer des prix plus élevés en l'absence de concurrence et, en conséquence, en tirer des rentes de monopole. Ce processus (maintenant connu sous le nom de « recherche de rente ») à la fois transfère des richesses d'une partie à l'autre et, au passage, diminue la somme des richesses produites, puisque les ressources sont détournées de la production de valeur vers la recherche de rente elle-même, rendant ainsi la société dans son ensemble moins riche qu'elle ne l'aurait été en l'absence de comportement de recherche de rente¹⁸⁸.

Si certains ont le pouvoir de forcer les autres à produire non pas pour l'avantage de ces derniers mais dans l'intérêt des puissants, ils transféreront ainsi la richesse de ceux qui sont sous la contrainte vers ceux qui exercent la contrainte, parfois au prix d'une importante perte nette de productivité. L'esclavage, le servage, la conscription et les autres formes de travail forcé transfèrent la richesse de certains vers d'autres. Le vol et d'autres formes de transfert involontaire confisquent aux uns ce qu'ils ont produit, généralement à l'avantage de ceux qui confisquent¹⁸⁹. Les restrictions à l'encontre de certains pour les empêcher de rivaliser avec d'autres génèrent des rentes pour ceux qui ont des pouvoirs monopolistiques, au détriment de leurs clients et des concurrents potentiels. Une société dans laquelle certains sont interdits par la force du droit de posséder des terres, d'exercer certains métiers, ou d'acheter des produits à des prix librement négociés, connaîtrait probablement une différence de revenu par tête entre les groupes qui souffrent de « handicap juridique » et

ceux qui n'en souffrent pas. Les exemples tirés de l'histoire abondent¹⁹⁰.

La vulnérabilité à la pauvreté

Pour les libéraux, la vulnérabilité à la pauvreté dépend essentiellement des cadres institutionnels. Quand ces derniers récompensent la violence ou l'acquisition du pouvoir et de la force politique, ceux qui sont violents et politiquement ambitieux profiteront d'arracher aux industriels la richesse que ces derniers ont produite, les appauvrissant et réduisant les incitations à la production de davantage de richesse, au prix de l'appauvrissement relatif de tous. L'histoire de la civilisation est considérée par les libéraux comme l'histoire des limites au pouvoir et à la violence, par le biais de divers moyens¹⁹¹.

Dans les ordres juridiques caractérisés par des droits de propriété bien définis, juridiquement sûrs et transférables, limitant fortement les comportements prédateurs, la pauvreté tend à se transformer à partir de la ligne de démarcation entre survie et famine, et devient une question de richesse relative. L'aisance moindre des pauvres devient alors surtout une question d'incapacité ou de réticence à produire de la richesse ou d'épargner, au lieu de dilapider ce que l'on a acquis. Ainsi, le « caractère » (ou la « possession de vertus »)¹⁹² est un facteur crucial, l'industriel et l'économe ayant dans de tels ordres juridiques peu de chances de vivre dans la pauvreté, que cela soit en termes absolus ou relatifs.

Dans les sociétés relativement libres et prospères, les meilleurs prédictors de la pauvreté relative ont tendance à être la mesure dans laquelle on est bénéficiaire de l'aide d'État, qui a tendance à favoriser les vices de l'indolence et de l'irresponsabilité. L'exemple classique est le fonctionnement des « lois sur les pauvres » dans une Angleterre relativement prospère, et en particulier le « système Speenhamland » de « secours extérieur » (*outdoor relief*) qui subventionnait les travailleurs pauvres¹⁹³. Comme Alexis de Tocqueville l'a fait observer dans son *Mémoire sur le paupérisme*, écrit après une tournée en Angleterre, la disponibilité de la « charité légale » dans les pays riches comme la Grande-Bretagne, avant la réforme des « lois sur les pauvres », était en soi une cause de la pauvreté, puisqu'elle avait, disait-il, créé une classe permanente

de pauvres. Son enquête avait pour but de résoudre un paradoxe apparent :

« Les pays qui paraissent les plus misérables sont ceux qui, en réalité, comptent le moins d'indigents, et chez les peuples dont vous admirez l'opulence, une partie de la population est obligée pour vivre d'avoir recours aux dons de l'autre¹⁹⁴. »

Comme Tocqueville put conclure de son enquête, « [t]oute mesure qui fonde la charité légale sur une base permanente et qui lui donne une forme administrative crée donc une classe oisive et paresseuse, vivant aux dépens de la classe industrielle et travaillante¹⁹⁵. » En plus de créer des incitations chez certains à devenir dépendants des autres, les lois sur les pauvres ont créé des incitations chez les industriels à tenter de contrôler le mouvement des destinataires de l'*outdoor relief*, de peur que les nouveaux arrivants ne deviennent des fardeaux pour les contribuables. Selon Tocqueville encore,

« La charité légale n'exerce pas une moins funeste influence sur la liberté du pauvre que sur sa moralité. Ceci se démontre aisément : du moment où l'on fait aux communes un devoir strict de secourir les indigents, il s'ensuit immédiatement et forcément cette conséquence que les communes ne doivent des secours qu'aux pauvres qui sont domiciliés sur leur territoire ; c'est le seul moyen équitable d'égaliser la charge publique qui résulte de la loi, et de la proportionner aux moyens de ceux qui doivent la supporter. Or, comme dans un pays où la charité publique est organisée, la charité individuelle est à peu près inconnue, il en résulte que celui que des malheurs ou des vices rendent incapable de gagner sa vie est condamné, sous peine de mort, à ne pas quitter le lieu où il est né. S'il s'en éloigne, il ne marche qu'en pays ennemi ; l'intérêt individuel des communes, bien autrement puissant et bien plus actif que ne saurait l'être la police nationale la mieux organisée, dénonce son arrivée, épie ses démarches, et s'il veut se fixer dans un nouveau séjour, le désigne à la force publique qui le ramène au lieu du départ. Par leur législation sur les pauvres, les Anglais ont immobilisé un sixième de leur population. Ils l'ont attaché à la terre comme l'étaient les paysans du Moyen Âge. La glèbe forçait l'homme à rester malgré sa volonté dans le lieu de sa naissance ; la charité légale l'empêche de vouloir s'en éloigner¹⁹⁶. »

Une dynamique similaire de contrôle mise en mouvement par l'étatisme providentiel explique les politiques profondément illibérales de restrictions à la liberté de circulation entre frontières internationales, les immigrants étant souvent perçus par les habitants d'États-providence comme des parasites qui menacent de consommer la richesse locale, plutôt que

comme des producteurs potentiels de richesse venant pour un avantage mutuel¹⁹⁷.

Institutionnalisation des moyens politiques et économiques pour l'acquisition de richesse

Un facteur de production majeur, en fait le plus important, n'est ni la terre, ni le travail, ni le capital, mais le cadre institutionnel qui facilite la coopération volontaire pour l'avantage mutuel. La production de richesse est le résultat de changements institutionnels qui créent des incitations à générer productivité et avantages mutuels à travers l'échange. Comme le note Benjamin Friedman, *« ce concept nouveau et audacieux avait un fort contenu moral. Pour la première fois les gens voyaient la possibilité d'acquérir des richesses d'une manière qui ne relevait pas nécessairement de l'exploitation. Au niveau individuel, l'idée d'échange volontaire signifiait que dans toute transaction les deux parties s'attendaient à être gagnantes. Mais le même raisonnement s'appliquait de manière encore plus frappante au niveau de la société dans son ensemble. La voie vers la richesse nationale était le commerce, pas la conquête »*¹⁹⁸. » Suivant cette idée, les libéraux ont distingué deux moyens d'acquérir la richesse : les « moyens économiques » de la production et de l'échange et les « moyens politiques » de l'usage de la force¹⁹⁹. Herbert Spencer distinguait entre deux types idéaux de société, la société « militante » et la société « industrielle » : la première était caractérisée par les commandements et la hiérarchie et la seconde par la coopération et le contrat²⁰⁰.

Puisque des privilèges spéciaux en matière de droit génèrent des différences de richesse et de revenu, les libéraux classiques ont consacré d'énormes efforts à identifier et à éliminer les privilèges spéciaux nuisant à certains au bénéfice d'autres²⁰¹. Ainsi les libéraux classiques ont-ils mené une campagne vigoureuse contre les privilèges de guilde qui restreignaient l'entrée aux métiers, contre les barrières raciales, ethniques, religieuses et sexuelles à la propriété des biens ou l'accès à des professions, contre les obstacles protectionnistes à l'importation bon marché (obstacles qui augmentent les prix pour les consommateurs afin de bénéficier à des minorités de producteurs nationaux) et contre toute une série d'obstacles se dressant face aux efforts des gens visant à améliorer leur situation. L'égalité juridique, la liberté du commerce et les

carrières ouvertes aux talents étaient les maîtres mots des théoriciens libéraux classiques du progrès social²⁰².

Les libéraux classiques étaient fiers des résultats de leurs efforts. Comme le journaliste libéral E.L. Godkin l'observait dans les pages du journal *The Nation* en 1900, « *le progrès matériel prodigieux de notre ère s'explique en grande partie par le principe et les préceptes du libéralisme. Libérés de l'ingérence abusive des États, des hommes se sont dédiés à leur tâche naturelle, l'amélioration de leur condition, avec les résultats merveilleux qui nous entourent*²⁰³. »

Richesse et inégalités

De même que les libéraux ne voient pas la pauvreté comme « la cause » de la pauvreté (comme dans l'argument du « cercle vicieux de la pauvreté » critiqué par Peter Bauer), ils ne voient pas l'existence de la richesse comme la cause de la pauvreté, contrairement à certains socialistes qui soutiennent que ne pas donner des biens et services à une personne pauvre est la « cause » de sa pauvreté²⁰⁴. La richesse volontairement acquise est, en fait, une cause de la richesse des autres, et non pas de leur pauvreté. « La loi de Say », selon laquelle « c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits », postulait que la richesse d'une personne, un groupe ou une nation était à l'avantage de ceux qui faisaient du commerce avec eux²⁰⁵.

*« Que feraient un actif manufacturier, un habile négociant dans une ville mal peuplée et mal civilisée de certaines portions de l'Espagne ou de la Pologne ? Quoiqu'il n'y rencontrât aucun concurrent, il y vendrait peu, parce qu'on y produit peu ; tandis qu'à Paris, à Amsterdam, à Londres, malgré la concurrence de cent marchands comme lui, il pourra faire d'immenses affaires. La raison en est simple : il est entouré de gens qui produisent beaucoup dans une multitude de genres, et qui font des achats avec ce qu'ils ont produit, c'est-à-dire avec l'argent provenant de la vente de ce qu'ils ont produit*²⁰⁶. »

Les institutions créent des incitations et les incitations influencent les comportements. Comme Douglass North l'écrit, « *les institutions fournissent la structure incitative d'une économie ; et alors que cette structure évolue, elle façonne le sens de l'évolution économique vers la croissance, la stagnation ou le déclin*²⁰⁷. »

On ne peut pas choisir les résultats ; au mieux, on peut choisir un processus plutôt qu'un autre, pas un résultat plutôt qu'un autre. Ce qui peut sembler être le choix d'un résultat (par

exemple, des salaires plus élevés) est, en fait, le choix d'un processus (qui interdit la signature de contrats de travail en dessous d'un certain salaire). Mais les processus ne produisent pas toujours les résultats que les décideurs espèrent. Daniel Shapiro fait remarquer que « *les institutions ne peuvent être correctement caractérisées par leurs objectifs*²⁰⁸. » Ainsi, les libéraux classiques ont critiqué nombre d'interventions dans les échanges volontaires au motif qu'elles ne génèrent pas les résultats promis. Les lois sur le salaire minimum, par exemple, n'augmentent pas les salaires. C'est l'augmentation de la productivité marginale du travail qui pousse les salaires à la hausse. Et cela n'est pas sujet à un contrôle par décret législatif. Mais de telles lois augmentent le chômage et poussent les gens des marchés libres vers les marchés noirs, en interdisant ceux ayant une faible production marginale (généralement les personnes peu qualifiées, les analphabètes et les jeunes) d'offrir leurs services à des prix qui attireraient les acheteurs²⁰⁹.

Les sociétés caractérisées par des droits et libertés pleinement égaux connaîtront toujours des inégalités de revenus, tout comme les sociétés non libres. (Aucun ordre social n'élimine les différences de revenus ; généralement ils masquent simplement les inégalités, comme Mancur Olson l'a fait valoir dans son essai *The Theory of Soviet-Type Autocracies* « La théorie des autocraties de type soviétique²¹⁰ »). Ce qui distingue les sociétés libres, selon les libéraux classiques, est une circulation générale des élites – artistique, culturelle, politique et économique. Dans son étude générale de la « circulation des élites » entre les différents types d'ordres sociaux, Vilfredo Pareto notait que, comme les sociétés militantes, les sociétés libérales, industrielles se caractérisent également par la circulation des élites, mais sur la base de processus tout à fait différents. Dans une société militariste (« belliqueuse »), la guerre donne l'élan au « soldat ordinaire pour devenir un général », mais dans les « sociétés commerciales et industrielles », afin que les plus pauvres puissent atteindre la richesse il faut à la fois la liberté et le « *développement commercial et industriel à échelle suffisante pour en faire une vraie possibilité pour un nombre appréciable de citoyens*²¹¹. » Les relations commerciales basées sur la production et les échanges volontaires ont tendance à produire des systèmes d'inégalités dynamiques, plutôt que des systèmes d'inégalité maintenus de façon rigide ; c'est-à-dire, les personnes et les familles montent et

descendent le long de l'échelle relative de la richesse, alors qu'augmente la richesse globale de la société dans son ensemble²¹².

La distinction essentielle que les sociologues et les économistes libéraux classiques ont tiré de l'analyse de la « répartition des richesses » en constante évolution dans une société libre est celle entre « propriété », un concept juridique, et « richesse », un concept économique. L'échange volontaire implique la redistribution non seulement des droits de propriété, mais aussi de la richesse, et pas seulement chez ceux qui sont parties contractantes à l'échange. Lorsque Henry Ford achetait l'acier, le caoutchouc et le verre de fournisseurs et employait des travailleurs pour fabriquer des automobiles, non seulement causait-il le fait que la propriété change de mains chez les personnes impliquées directement dans l'échange, mais il faisait également monter la valeur de ces ressources, causant la baisse de la valeur des ressources employées dans la fabrication des selles de chevaux, et augmentant les salaires des travailleurs en augmentant la valeur de leur produit marginal. Les transferts de richesse impliqués dans ce processus étaient beaucoup plus importants que la valeur de la propriété qui changeait de mains lors des transactions. Les variations de valorisation déterminent ce que vaut un actif, c'est-à-dire la richesse qu'il représente pour le propriétaire, et les valeurs changent régulièrement alors que de nouveaux processus de production sont mis en place, que les goûts changent et ainsi de suite, faisant ainsi que la richesse de quelques-uns augmente et que celle des autres baisse.

« Le processus de marché est donc vu comme un processus de nivellement. Dans une économie de marché un processus de redistribution des richesses se déroule en permanence, et en comparaison duquel les processus en apparence semblables que les politiciens modernes ont l'habitude d'instituer paraissent dérisoires ; à ceci près que le marché donne la richesse à ceux qui peuvent la détenir, tandis que les politiciens la donnent à leurs électeurs qui, en règle générale, ne le peuvent pas²¹³. »

Les libéraux classiques ont rejeté la théorie de la richesse fondée sur la « ressource naturelle », en faveur d'une approche industrielle. La richesse n'est pas tant ce que nous trouvons que ce que nous produisons. Ainsi, l'influent économiste libéral classique Jean-Baptiste Say distinguait « les

matières » (ce qu'on appellerait aujourd'hui les « ressources naturelles ») de la « richesse » : « *Tout ce que nous pouvons faire, c'est de reproduire ces matières sous une autre forme qui les rende propres à un usage quelconque qu'elles n'avaient pas, ou seulement qui augmente l'utilité qu'elles pouvaient avoir. Alors il y a création, non pas de matière, mais d'utilité ; et comme cette utilité leur donne de la valeur, il y a production de richesses*²¹⁴. »

Il existe de nombreuses sociétés entourées par d'abondantes ressources naturelles et dont les populations sont de très loin beaucoup plus pauvres que les sociétés avec beaucoup moins de ressources mais gouvernées par des institutions qui facilitent la création de la richesse. Il est devenu un lieu commun de l'économie du développement, depuis des centaines d'années, de remarquer que les ressources abondantes ne sont pas un déterminant significatif de la richesse²¹⁵. Le libéralisme classique est caractérisé par la conviction que la production de richesses est favorisée et la pauvreté absolue éliminée par les institutions juridiques de droits bien définis et juridiquement sûrs, qui peuvent être librement échangés sur la base d'un système de contrats et de droit ou, selon les mots d'Adam Smith : « *la paix, des impôts peu élevés, et une administration tolérable de la justice*²¹⁶ ». En outre, les libéraux classiques ont maintenu que la liberté de production et d'échange cassait les hiérarchies, les castes et les autres formes rigides de l'inégalité.

Mais la production de la richesse par les marchés libres n'a jamais été la seule réponse libérale classique à la pauvreté. Ces échanges ne sont qu'un élément d'un plus large éventail d'activités de coopération pour lutter contre la pauvreté.

Auto-assistance, aide mutuelle, charité et assistance publique

L'égalité juridique est un élément déterminant de la tradition libérale classique, et les libéraux classiques ont été des pionniers dans le prolongement des idées d'égalité pour les deux sexes, toutes les « races », nations et groupes sociaux. La défense de l'égalité des droits des femmes en matière de participation au travail (sans lois sexistes d'exclusion de l'emploi) et en matière d'acquisition, de possession et de disposition de la propriété de manière indépendante a été promue non seulement pour des raisons de cohérence morale, mais afin d'améliorer le sort des

femmes et d'éliminer leur dépendance involontaire aux hommes. Comme Sarah Grimké, une abolitionniste et féministe libérale classique du dix-neuvième siècle, a pu l'observer : « *Peu de choses constituent de plus grands obstacles à l'amélioration et l'élévation de la femme dans sa sphère appropriée d'utilité et de devoir que les lois qui ont été adoptées pour détruire son indépendance et écraser son individualité ; et même si ces lois ont été faites pour sa gouverne, elle n'a eu aucune voix dans leur établissement ; et elles lui volent une partie de ses droits essentiels*²¹⁷. »

La liberté de tout un chacun d'exercer ses talents conduisait à l'amélioration du sort des opprimés, des démunis, des défavorisés et des pauvres. L'auto-assistance (*self-help*) était promue par l'élimination des obstacles à son endroit ainsi que par la revendication active de la responsabilité personnelle, comme en témoigne le livre *best-seller* de l'auteur écossais et réformateur libéral Samuel Smiles : « *Self-Help* » ou *Caractère, Conduite et Persévérance*, publié en 1859.

Mais d'autres voies étaient également disponibles. La première, qui est largement associée au libéralisme classique, est la défense de la charité en tant que voie d'amélioration du sort des pauvres. La charité assiste ceux qui ont subi un coup de la malchance ou qui auraient besoin de l'aide d'autrui. La clé pour les libéraux classiques était d'éviter un état de dépendance permanente. Ainsi, Bernard Bosanquet, un pilier de la *Charity Organisation Society* (Société d'Organisation de la Charité) en Grande-Bretagne, était très critique de l'institutionnalisation de la pauvreté, du fait de voir « *l'institution des "pauvres" en tant que classe, représentant, en tant qu'idée éthique dans l'esprit moderne, un objet permanent de compassion et de sacrifice de soi. "La pauvreté", a-t-on dit, "est devenue un statut". Les "déclassés" sont devenus une classe sociale dont la fonction sociale passive est de stimuler la bonté des autres*²¹⁸. » Le but de la charité n'était pas de maintenir la dépendance, mais de favoriser la capacité de ses bénéficiaires à se prendre en charge ainsi que leurs familles. Il soutenait que le socialisme économique, basé sur les commandements et la planification centralisée, produirait l'égoïsme, tandis que la coopération volontaire produirait le respect des autres et la sympathie. L'expérience de la vie sous le règne du socialisme réel semble avoir confirmé cette prédiction²¹⁹. Et même dans le cas des États-providence modernes, comme le note Norman Barry : « *L'expérience contemporaine indique que, loin d'encourager un "moi" communautaire et socialement impliqué, les institutions de l'État-providence*

*ont simplement reproduit les homo economicus traditionnels dans un contexte différent*²²⁰. »

Après l'auto-assistance, qui était promue principalement par l'élimination des obstacles au libre exercice des facultés de tout un chacun, les libéraux classiques ont activement fait la promotion et pris part à diverses sociétés amicales (*friendly societies*), « sociétés fraternelles » et « sociétés de secours mutuels » qui mutualisaient à la fois les efforts et les risques encourus par des personnes aux moyens limités. À leur apogée, les sociétés amicales impliquaient activement des millions de personnes dans des mouvements sociaux qui éclipsaient les mouvements syndicaux de l'époque pourtant beaucoup mieux connus aujourd'hui. Bien que certaines d'entre elles aient eu des racines qui remontaient même aux sociétés funéraires de la Rome antique, elles fleurirent comme jamais auparavant au XVIII^e, XIX^e et du début au milieu du XX^e siècles. Comme Otto von Gierke put l'observer en 1868 à propos des *laws of fellowship* (« lois de la fraternité ») : « *Dans notre siècle, l'initiative et la force créatrice sont retournées entre les mains du peuple : la libre fraternité personnelle, jamais tout à fait éteinte, a été développée dans un grand nombre de branches différentes et il lui a été donné une forme capable de s'ajuster aux fins les plus diverses*²²¹. »

Non seulement ces fraternités fournissaient-elles une assurance contre la maladie, les accidents, le décès, et d'autres catastrophes, mais elles promouvaient en outre le « bon caractère » et les vertus telles que la civilité, le respect pour les femmes (les membres masculins qui battaient leurs femmes étaient normalement expulsés des sociétés), la sobriété et la charité. Par le biais de l'association volontaire, elles allaient au-delà de la responsabilité personnelle souvent associée avec le libéralisme classique et embrassaient volontairement diverses formes de responsabilité collective ; des formes d'interaction qui sont généralement des éléments sous-estimés de la compréhension libérale de la liberté et de l'ordre social. David Schmidtz a fait valoir que « *c'est la responsabilité intériorisée (plutôt que de la responsabilité individuelle en soi) qui améliore le sort des gens. Les institutions qui poussent les gens à se prendre en charge en tant que groupe aident également à internaliser la responsabilité, quoique sous une forme collective. Elles aussi peuvent améliorer le sort des gens*²²². » Historiquement, l'aide mutuelle a constitué un élément clé de l'approche libérale classique de l'ordre social et du progrès

social. Comme le mariage, ces associations sont perçues par les libéraux classiques non comme des restrictions à la liberté, mais bien comme l'exercice de cette dernière.

Les sociétés de secours mutuels représentent sans doute les mouvements sociaux les plus mal documentés. (Voir les essais de David Green et David Beito dans ce livre). Elles fleurirent dans de nombreux pays alors que les obstacles à l'association civile étaient abaissés ou éliminés, et elles disparurent peu à peu quand des sociétés à but lucratif entrèrent en concurrence avec elles en offrant des polices d'assurance fondées sur de bonnes méthodes actuarielles (en fait, certaines sociétés de secours mutuels se sont transformées en sociétés d'assurance, comme les *Modern Woodmen of America*, *Prudential Insurance*, et *Metropolitan Life*²²³) et quand l'État-providence les évinça²²⁴.

Les gens de la classe ouvrière eux-mêmes faisaient la distinction entre les pauvres méritants et les pauvres non méritants. Plutôt que de reconnaître un droit inconditionnel à une assistance, les groupes de pauvres mettaient leurs ressources en commun à des fins d'aide mutuelle et faisaient la distinction entre ceux qui méritaient une aide et les autres, que cela soit en raison de la réticence de ces derniers à aider les autres quand ils le pouvaient, ou parce que leur situation était très largement la conséquence de leurs choix.

Les penseurs libéraux classiques ainsi que les dirigeants des organisations bénévoles insistaient sur la promotion des traits de caractère nécessaires pour le succès de la société civile. Pour reprendre les termes de David Green, les membres des sociétés de secours mutuel « *étaient unis non par leur proximité physique, mais par leur attachement à des idéaux communs. Un des objectifs centraux des sociétés était la promotion de la bonne moralité, un facteur de grande importance pour la pensée libérale classique, dont certains partisans ont tendance à prendre la bonne conduite et le désir d'une vie meilleure pour acquis*²²⁵. » L'assistance d'une société de secours mutuel était, en effet, une question de droit, mais pas un droit non mérité ou inconditionnel.

L'aide mutuelle permettait aux pauvres d'échapper à la condescendance paternaliste qui accompagnait la charité, normalement associée à des cas de désespoir extrême. Être dans le besoin était un état que l'on devait chercher à éviter, et non à embrasser.

La charité reste étroitement liée à la pensée libérale

classique, mais elle arrivait normalement en troisième dans la liste des méthodes pour aider les pauvres, après l'auto-assistance et l'aide mutuelle. Les transferts provenant des contribuables ont toujours été considérés comme le moyen le moins désirable, devant n'être utilisés que lorsque les autres formes d'amélioration de la condition des pauvres n'étaient pas disponibles ou étaient insuffisantes. Comme l'a noté John Stuart Mill dans son essai *The Claims of Labour*:

« Donner de l'argent en aumône n'a jamais été, que ce soit dans ce pays ou dans la plupart des autres, une vertu rare. Les institutions de bienfaisance et des dons pour contribuer à soulager la misère abondaient déjà ; et si de nouvelles formes de souffrance, ou des catégories de personnes souffrantes jusqu'alors ignorées, étaient portées à l'attention, il n'y avait rien de plus naturel que de faire pour elles ce qui avait déjà été fait pour d'autres²²⁶. »

L'aumône a longtemps été associée à des obligations anxieuses et, sans surprise, souvent organisées par des institutions religieuses. L'aumône aux nécessiteux a été généralement comprise dans la tradition libérale classique comme l'exercice des vertus de générosité et de compassion²²⁷. Ainsi, les libéraux classiques ont généralement reconnu une obligation morale d'aider ceux dans le besoin à la suite de l'infortune et promu divers mécanismes volontaires visant à fournir une telle assistance. Si l'assistance volontaire est louable et vertueuse, la contrainte ne l'est pas. Un point de vue représentatif se trouve dans *La Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith. Bien que le sentiment de bienfaisance fut un élément nécessaire de l'activité vertueuse (« Aucune action ne peut être proprement appelée vertueuse qui ne soit accompagnée du sentiment d'approbation de soi²²⁸»), la bienfaisance et la charité étaient supplantées par des considérations de justice : Smith remarquait « nous nous sentons plus strictement dans l'obligation d'agir par justice que par amitié, charité ou générosité ; que l'exercice de ces dernières vertus semble être, en quelque sorte, laissé à notre discrétion, tandis que nous nous sentons tout particulièrement liés, tenus et obligés par la justice²²⁹. » Selon notre philosophe écossais, dans un passage qui représentait l'un des engagements moraux de la plupart des libéraux classiques postérieurs, « Toutefois, nous devons toujours soigneusement distinguer ce qui est seulement blâmable, ou ce qui est l'objet convenable de notre désapprobation, de ce qui peut être châtié ou prévenu par la force²³⁰. »

Viendra plus tard l'argument utilitariste selon lequel la redistribution de la richesse des plus riches vers les plus pauvres ne ferait que prendre aux premiers ce qui représente peu de valeur pour eux, afin de donner aux derniers ce qui, au contraire, constitue à leurs yeux une plus grande valeur. Cet argument a été solidement rejeté par les libéraux classiques, qui ont vu dans cette idée une menace aux règles générales sur lesquelles reposent les sociétés libres et prospères²³¹. Ainsi, dans les termes de Smith, « *Un individu ne doit jamais se préférer à un autre individu au point de lui nuire ou de lui porter préjudice afin d'en retirer un avantage, même si l'avantage retiré par le premier est beaucoup plus grand que le mal ou le préjudice subi par le second. Le pauvre ne doit ni tromper ni voler le riche, même si son gain lui est plus avantageux que la perte n'est nuisible à l'autre.* » Ce serait violer « *l'une de ces lois sacrées auxquelles une obéissance passable garantit toute la sécurité et la paix de la société humaine*²³². »

Bertrand de Jouvenel s'est attaqué directement aux arguments utilitaristes en faveur de la redistribution : un nivellement des revenus ou de la richesse afin de maximiser le bien-être social (de petites réductions dans le bien-être des riches sont bien plus que compensées par les grandes améliorations de la vie des pauvres) aurait pour effet d'éliminer les dépenses dans la culture raffinée, associées à la richesse, mais des dépenses que les partisans de la redistribution demandent invariablement, en faisant appel à la fiscalité pour réorienter les ressources vers le soutien aux entreprises culturelles. Comme le notait de Jouvenel, « *tous les partisans d'une redistribution extrême combinent cette dernière avec les mesures les plus généreuses de soutien de l'État à toute la superstructure des activités culturelles*²³³. » Il les accusait donc d'incohérence, puisque l'argument utilitariste de maximisation du bien-être justifiant la redistribution des revenus était sapé par la réorientation de la richesse par l'État vers des institutions culturelles privilégiées : « *C'est donc une incohérence flagrante d'intervenir avec le soutien de l'État en faveur d'activités culturelles qui ne trouvent pas un marché. Ceux qui corrigent spontanément leurs systèmes de redistribution par les régimes de soutien nient en fait que l'allocation idéale des ressources et des activités est celle qui maximise la somme des satisfactions*²³⁴. »

J.S. Mill observait que l'imposition d'une « *obligation morale ou légale aux classes supérieures, selon laquelle elles doivent être responsables de la bienséance et du bien-être des classes plus faibles* » est

typique des sociétés non libérales. Comme il le soutenait, « *l'état idéal de la société que les nouveaux philanthropes [les partisans de l'assistance obligatoire] se disputent* » était celle « *des rustres russes* ». Il poursuivait : « *Il y a d'autres travailleurs, et pas seulement ceux qui cultivent la terre, mais des travailleurs dans de grands établissements de type manufacturier, dont les lois de notre pays, même à notre époque, contraignent les employeurs à trouver de la nourriture saine, suffisante, ainsi qu'un logement et des vêtements. Qui sont-ils ? Les esclaves d'un domaine antillais*²³⁵. »

L'assistance obligatoire était associée dans l'esprit des libéraux classiques, non seulement avec la condescendance, mais avec des systèmes de contrôle paternalistes ainsi que la perte de l'indépendance et de la liberté. L'expérience des *Lois sur les pauvres* et des contrôles qui allaient avec était encore récente dans la mémoire des libéraux des XIX^e et XX^e siècles. Comme Mill pouvait le déclarer : « *Il y a des gouvernements en Europe qui voient comme une part de leur devoir de prendre en charge le bien-être physique et le confort des gens (...) Mais cette prise en charge paternelle est liée avec une autorité paternelle. Dans ces pays on trouve de sévères restrictions au mariage. Nul n'est autorisé à se marier, à moins qu'il ne justifie aux autorités qu'il a un espoir rationnel d'être en mesure de soutenir une famille*²³⁶. »

La crainte de tels contrôles a grandement motivé l'opposition, ou à tout le moins l'inquiétude, de la part des libéraux classiques à l'égard de projets de « réforme sociale » qui requerraient le travail pour l'État comme condition afin de recevoir une assistance.

Une préoccupation majeure à l'égard de la redistribution obligatoire, qui était au centre de la critique des *Lois sur les pauvres* et perdure aujourd'hui dans les débats sur la politique sociale et l'« aide extérieure », est de savoir si de telles mesures d'État améliorent effectivement le bien-être des pauvres, ou permettent simplement à ceux qui les préconisent de se sentir mieux, comme s'ils s'étaient déchargés d'une obligation morale, non en aidant les autres, mais en préconisant des politiques sociales. Pour la plupart des libéraux classiques, en matière d'évaluation des politiques publiques, ce qui compte ce sont les conséquences, et non les intentions²³⁷. Ainsi, la question de savoir si les aides d'État reposant sur la contrainte constituent en fait une amélioration pour les pauvres a toujours constitué une préoccupation centrale des libéraux classiques lorsqu'ils analysaient des projets de redistribution.

En dressant la liste de l'ordre des préférences chez les libéraux, Wilhelm Röpke affirma que « *notre règle, notre norme et notre idéal acceptés de bon cœur doivent être la sécurité par l'effort individuel et la responsabilité, complétés par l'aide mutuelle*²³⁸ ». Röpke différait de certains libéraux en acceptant la fourniture par l'État d'un minimum d'assistance :

« Nous ne pouvons pas, aujourd'hui, faire sans un minimum d'institutions étatiques obligatoires de sécurité sociale. Un système public de retraites, d'assurance maladie, d'assurance en cas d'accident, de prestations pour les veuves et d'aide en cas de chômage ; il doit naturellement y avoir une place pour tout cela dans notre concept d'un système de sécurité sociale sain dans une société libre. Pourtant, nous pouvons éprouver peu d'enthousiasme à leur égard. Ce n'est pas leur principe qui est en cause, mais leur étendue, leur organisation et leur esprit »²³⁹. »

De nombreux libéraux classiques ont donc accepté une protection sociale d'État, mais seulement avec une certaine réticence et en tant que méthode la moins préférée d'assistance aux pauvres. Milton Friedman, par exemple, donnait deux raisons à l'appui d'un certain degré de contrainte de l'État en matière d'aide aux pauvres. La première était l'exercice de la contrainte légale pour forcer les gens à acheter des annuités pour leurs vieux jours parce que « *non pas que les imprévoyants souffriront des conséquences de leurs propres actes, mais ils [...] imposeront des coûts à autrui. Nous ne saurions accepter, nous dit-on, de voir l'indigent âgé souffrir d'une affreuse pauvreté ; nous l'assisterons donc par la charité publique et privée. Il s'ensuit que l'homme qui ne pourvoit pas à sa vieillesse deviendra une charge publique. Le forcer à acquérir des annuités se justifie non seulement par son propre intérêt, mais par celui du reste d'entre nous*²⁴⁰. » (Et comme il le notait très vite ensuite, « *[l]e poids de cet argument dépend évidemment des faits* »). La seconde était l'exercice de la contrainte légale pour forcer les contribuables en tant que classe à soutenir ceux qui sont dans le besoin, au motif que la coercition de l'État pour fournir un bien collectif (ou public) est acceptable pour des raisons libérales : « *On ne peut soutenir que la charité privée est insuffisante en ce que les bienfaits qui en découlent reviennent à des gens autres que ceux qui font les dons (...). La vue de la pauvreté m'afflige ; son soulagement m'est un bienfait ; mais ce bienfait est le même pour moi que ce soit moi ou un autre qui en paie le prix. Par conséquent les avantages de la charité des autres me reviennent en partie.* » Ces préoccupations fourniraient, selon Friedman, « *un plancher au*

*niveau de vie de chaque membre de la communauté*²⁴¹. »

F.A. Hayek, bien que n'étant pas un adepte de l'État-providence, a aussi fait valoir, sur la base de la fourniture de biens publics, que des politiques sociales limitées étaient compatibles avec les principes libéraux : « *Tous les États modernes ont consacré des ressources à secourir les indigents, les malheureux, les invalides, et se sont souciés de questions de santé publique et de diffusion des connaissances. Il n'y a pas de raison pour que le volume de ces activités de service pur n'augmente à proportion de l'accroissement de la richesse globale. Il existe des besoins communs qui ne peuvent être satisfaits que par une action collective, et qui peuvent l'être sans qu'on porte atteinte à la liberté individuelle*²⁴². »

L'argument des biens publics de Friedman et Hayek a été rejeté par Robert Nozick, qui a proposé une interprétation anti étatiste plus cohérente du libéralisme. Après une discussion sur l'économie et l'éthique des biens publics, Nozick conclut : « *Comme ce serait violer des contraintes morales que de forcer les gens qui ont droit à leurs biens de contribuer contre leur volonté, les partisans d'une telle obligation devraient essayer de persuader les gens de faire abstraction des personnes relativement peu nombreuses qui n'approuvent pas le système des contributions volontaires. Ou bien y a-t-il relativement beaucoup de personnes qui doivent être forcées à contribuer contre leur gré par ceux qui n'ont aucune envie d'avoir le sentiment d'être des "imbéciles"*²⁴³ ? »

Les débats entre libéraux sur ces questions ont été vigoureux et ont mis l'accent sur un certain nombre de questions, telles que celle de la forme des institutions d'État compétentes et dignes de confiance (même soumises au contrôle démocratique), ou celle de savoir si aucune contrainte du tout est compatible avec les principes du libéralisme, ou encore si l'établissement par l'État même d'un « filet de sécurité » initierait un processus favorisant la dépendance et l'éviction du réseau d'associations d'aide mutuelle étroitement associées au libéralisme.

Le théoricien libéral du droit A.V. Dicey exprimait la crainte d'une fourniture de cette assistance par l'État, une crainte très répandue chez les libéraux :

« L'effet bénéfique de l'intervention de l'État, notamment sous la forme de la législation, est direct, immédiat et, pour ainsi dire, visible, tandis que ses mauvais effets sont graduels et indirects, et se trouvent hors de notre vue (...) Rares sont ceux qui réalisent la vérité indéniable que l'aide d'État tue l'auto-assistance. D'où, la majorité de l'humanité doit presque par nécessité contempler

l'intervention gouvernementale avec une faveur indue. Cette tendance naturelle ne peut être contrecarrée que par l'existence, dans une société donnée, comme en Angleterre entre 1830 et 1860, d'une présomption ou d'un préjugé en faveur de la liberté individuelle – c'est-à-dire, de laissez faire. Le simple déclin, par conséquent, de la foi dans l'auto-assistance (et il est certain que ce déclin a eu lieu) est en soi suffisant pour expliquer la croissance de la législation tendant vers le socialisme²⁴⁴. »

Herbert Spencer, vers la fin de sa vie, voyait la croissance de la fourniture publique de services et de mesures substituant la contrainte à l'action volontaire comme « *le nouveau torysme* » et « *l'esclavage à venir*²⁴⁵ ». Comme d'autres libéraux classiques vers la fin du XIX^e siècle, il mettait en relation la montée du nationalisme, de l'impérialisme, du racisme, du socialisme et de l'État-providence, les considérant comme des excroissances d'une racine commune de collectivisme²⁴⁶.

La crainte de cette fourniture par l'État ne se limitait pas aux Anglo-Saxons, mais était, et demeure, une caractéristique commune de la pensée libérale. Comme François Guizot l'observait : « *rien n'est plus évident ni plus sacré; mais établir que c'est des vices de l'organisation sociale que découlent toutes les misères de tant de créatures, et imposer au gouvernement la charge de les en garantir et de répartir équitablement le bien-être, c'est ignorer absolument la condition humaine, abolir la responsabilité inhérente à la liberté humaine, et soulever les mauvaises passions par les fausses espérances*²⁴⁷. » Guillaume de Humboldt méprisait les lois sur les pauvres au motif qu'elles tuaient la charité et durcissaient les cœurs : « *Est-il une chose qui tue plus complètement toute compassion vraie, toute demande pleine d'espoir mais sans prétention, toute confiance de l'homme dans l'homme ? Qui donc ne mépriserait le mendiant qui aimerait mieux être tranquillement nourri à l'année dans un hôpital que de rencontrer, après nombre de souffrances, non pas une main distraite, mais un cœur compatissant*²⁴⁸ ? »

Il reste les questions de l'étendue des obligations morales envers les pauvres. Il n'est pas facile de répondre à ces questions à partir de la tradition libérale, pour la bonne et simple raison que la pensée libérale distingue, contrairement à de nombreuses autres traditions, entre les devoirs et les obligations qui sont exécutoires et ceux qui ne le sont pas. Un libéral peut accepter l'obligation de la dîme ou de la *zakat*, mais insistera pour que cette obligation morale ne puisse être rendue légalement obligatoire : elle est l'expression d'obligations religieuses et morales, et non légales. Les tendances universalistes

du libéralisme ont généralement favorisé le fait de se préoccuper de *personnes* en tant que telles plutôt que de coreligionnaires ou de concitoyens nationaux. La responsabilité de ne pas nuire à autrui est applicable à tous, indépendamment du fait que les autres soient des membres proches de notre propre communauté ou de parfaits inconnus qui vivent dans un pays lointain. Comme Adam Smith le remarquait, « *Dans la plupart des occasions, la simple justice n'est qu'une vertu négative et elle ne consiste qu'à nous empêcher de porter préjudice à notre prochain. L'homme qui s'abstient seulement d'attenter à la personne, aux biens ou à la réputation de son prochain n'a sûrement que peu de mérite positif. Cependant, il respecte toutes les règles de ce qu'on nomme spécifiquement justice ; il fait tout ce que ses égaux peuvent avec convenance exiger de lui par la force, et ce dont ils peuvent châtier l'omission. Pour respecter toutes les règles de justice, il peut souvent nous suffire de demeurer immobiles et de ne rien faire*²⁴⁹. » Les obligations positives d'une personne, dans la vision libérale, sont normalement acquises sur la base de ses actes (elles sont fortuites plutôt que connexes²⁵⁰). Ainsi on ne naît pas ou ne se voit pas assigner des obligations particulières envers des personnes en particulier sur la base de la pauvreté relative de ces personnes. En raison de leur accent mis sur l'élimination des injustices, prenant la forme de préjudices infligés par les uns aux autres, les libéraux ont mené des mouvements internationaux pour abolir le travail forcé²⁵¹ et l'esclavage – mouvements qui promouvaient la liberté et le bien-être pour les membres les plus mal lotis et les plus maltraités de l'humanité. De même, l'urgence morale de la défense libérale de la liberté du commerce s'est grandement focalisée sur le déni d'opportunités permettant d'améliorer le bien-être des habitants des pays pauvres, qui sont sacrifiés par les politiques protectionnistes sur l'autel du bien-être d'autres habitants beaucoup plus riches qu'eux. Les pauvres profitent du fait d'être libérés des contrôles coercitifs sur leurs actions, comme profitent tous ceux qui s'engagent dans l'échange ; les libéraux voient les gains à l'échange comme étant réciproques. Ce n'est pas faire une concession aux autres que de lever les restrictions sur notre propre capacité à acheter librement. Comme l'économiste libéral et parlementaire allemand du XIX^e siècle John Prince Smith le soutenait : « *La suppression des droits de douane à l'importation est une concession économique que l'on s'accorde premièrement à nous-mêmes et non pas seulement à l'étranger*²⁵². »

La même logique a été appliquée à l'immigration, alors

que les libéraux ont généralement favorisé la liberté de mouvement autant qu'ils ont défendu la liberté du commerce²⁵³. Ainsi, les libéraux ont-ils été d'actifs partisans de la « mondialisation » à travers la liberté d'expression, la liberté du commerce et la liberté de se déplacer²⁵⁴. Il est ironique de constater que les socialistes et les partisans de l'État-providence se présentent souvent comme des champions de la cause des pauvres, et défendent en même temps vigoureusement les restrictions aux migrations et ce, avec des barbelés, des patrouilles armées et d'autres moyens coercitifs pour maintenir les gens désespérément pauvres loin des pays riches où ils auraient la possibilité d'améliorer leur sort. Les libéraux se sont traditionnellement opposés à de telles restrictions et préfèrent la liberté du commerce, de se déplacer et de migrer, qu'ils considèrent comme une alternative supérieure aux programmes étatiques de redistribution, qui, selon eux, ne réussissent pas à tirer les gens de la pauvreté.

Les penseurs libéraux, en dépit souvent de sérieux désaccords entre eux, ont convenu que la création de davantage de richesse constitue la solution à la réduction de la pauvreté. Selon eux, parce que les résultats ne sont généralement pas eux-mêmes l'objet de choix, des institutions justes et efficaces sont la clé de la richesse croissante et de la diminution de la pauvreté. En outre, même si beaucoup laissent une place pour la fourniture par l'État d'une assistance aux pauvres et aux indigents, tous sont d'accord pour reconnaître qu'il y a une hiérarchie de moyens pour lutter contre la pauvreté, partant de la responsabilité personnelle et l'auto-assistance, avec ensuite l'aide mutuelle, en passant par la charité, jusqu'à l'option la moins appréciée, la contrainte de l'État.

Un peu de lecture supplémentaire pour le plaisir et la réflexion... (et de meilleures notes)

Comme des tumeurs, les États-providence continuer à métastaser, à croître en taille et menacer la santé des sociétés dont ils tirent leur subsistance. Comme toute menace pour la société, ils méritent qu'on les étudie davantage. Dans ce volume, de nombreux autres livres et articles sont cités en notes, et les étudiants qui se penchent sur l'analyse de l'État-providence pourront consulter certains d'entre eux. Il existe une abondante littérature pour défendre l'État-providence et un étudiant de l'État-providence devrait examiner la question sous des angles différents. Le premier livre ci-dessous, *Welfare*, par le professeur Norman Barry, offre un bon aperçu des questions et constitue un guide de la littérature avec tous les côtés du débat. Les autres livres répertoriés insistent sur la critique de l'État-providence et les alternatives possibles.

Tom G. Palmer

Welfare, par Norman Barry (Buckingham, UK: Open University Press, 1990). Ce petit livre donne un aperçu impartial de l'histoire, du fonctionnement et des justifications et critiques de l'État-providence.

From Mutual Aid to the Welfare State: Fraternal Societies and Social Services, 1890-1967, par David Beito (Chapel Hill, Caroline du Nord: University of North Carolina, 2000). L'historien David Beito documente et décrit l'histoire américaine des sociétés de secours mutuel, qui fournissaient solidarité et protection sociale et qui ont permis à des millions de personnes de se sortir de la misère, mais ont été systématiquement évincées par les politiques de l'État-providence tout au long du XXe siècle.

Reinventing Civil Society: The Rediscovery of Welfare without Politics, par David Green (Londres: Civitas, 1993). Historien et politologue, David Green a été le pionnier de l'étude des « sociétés de secours mutuel » dans les sociétés britannique et australienne. Green documente l'histoire des sociétés de secours mutuels et explique leurs avantages. Son ouvrage se place en outre dans la perspective de la compréhension générale libérale

classique de la société civile. (Ce livre peut être téléchargé à cette adresse <http://www.civitas.org.uk/pdf/cw17.pdf>)

The Ethics of Redistribution, by Bertrand de Jouvenel, de Bertrand de Jouvenel (Indianapolis: Liberty Fund, 1990). Ce petit livre est basé sur des conférences données par le célèbre politologue français à l'Université de Cambridge. Il propose un profond examen critique des arguments en faveur de la redistribution des revenus.

A Life of One's Own: Individual Rights and the Welfare State, par David Kelley (Washington, DC: Cato Institute, 1998). Un philosophe de la morale se penche sur les fondements philosophiques de l'État-providence et les soumet à la critique d'un point de vue libéral classique.

Realizing Freedom: Libertarian Theory, History, and Practice, par Tom G. Palmer (Washington, DC: Cato Institute, 2009). Ce recueil d'essais par l'éditeur de *Après l'État-providence* contient plusieurs critiques de la théorie des « droits sociaux », dont l'essai « Saving Rights Theory from Its Friends » (publié à l'origine dans *Individual Rights Reconsidered*, édité par Tibor Machan [Stanford: Hoover Institution Press, 2001], disponible en ligne : <http://tomgpalmer.com/wp-content/uploads/papers/palmer-individualrightsreconsidered-chapter2.pdf>).

The Swedish Model Reassessed: Affluence Despite the Welfare State, par Nima Sanandaji (Helsinki: Libera Institute, 2011). Cette courte étude de l'État-providence suédois offre un aperçu comparatif sur les sources de la prospérité en Suède et de l'impact de l'État-providence dans ce pays souvent cité comme modèle. (Il est disponible en ligne : http://www.libera.fi/wp-content/uploads/2011/10/Libera_The-Swedish-model.pdf)

Is the Welfare State Justified?, par Daniel Shapiro (Cambridge: Cambridge University Press, 2007). Ce livre décrit les justifications couramment avancées en faveur d'institutions et pratiques de l'État-providence, examine la façon dont ces dernières fonctionnent en réalité et se demande si elles sont finalement justifiées à l'aune des points de vue les plus répandus sur la justice. Ce livre est un travail universitaire en philosophie

morale qui n'en est pas moins très lisible et accessible.

En français, le lecteur trouvera par exemple : Alain Mathieu, *Le modèle anti-social français* Paris : Éditions du Cri, 2008, qui analyse de manière très accessible à quel point l'État-providence en France est en réalité anti-social et injuste. Sur la question des retraites, voir Jacques Garello et Georges Lane, *Futur des retraites et retraites du futur*, 3 tomes, IREF 2008 et 2009. Sur l'histoire de la protection sociale privée, voir l'article de Nicolas Marques « Le monopole de la Sécurité sociale face à l'histoire des premières protections sociale », *Journal des Économistes et des Études Humaines*, vol. X n° 2, Sept-Oct. 2000. La grande majorité des auteurs français sur la question ignorent la puissance collective de la société civile et ne pensent la protection sociale et la solidarité que par le prisme « politique ».

Note de l'éditeur : Les contributeurs à ce volume donnent plusieurs chiffres légèrement différents sur la valeur réelle des déséquilibres budgétaires publics. Les différences reflètent des estimations divergentes des conditions futures, les différentes catégories de programmes sociaux et des horizons temporels différents sur lesquels les chiffres sont calculés. Indépendamment de ces différences, tous les calculs arrivent à des sommes stupéfiantes qui dépassent de très loin la dette publique officielle. Le passif non capitalisé des États-providence modernes est gigantesque et constitue une menace très sérieuse pour le bien-être de ceux qui sont jeunes aujourd'hui. Il reflète l'irresponsabilité flagrante de leurs aînés qui ont permis que cela se produise.



Tom G. Palmer est le vice-président exécutif des programmes internationaux de l'*AtlasNetwork*. Il supervise le travail d'équipes œuvrant tout autour de la planète pour faire progresser les idées du libéralisme classique et coopère avec un réseau global de *think tanks* et d'instituts de recherche.

Dr. Palmer est *Senior Fellow* de l'institut *Cato* à Washington DC, où il a été vice président des programmes internationaux et directeur du Centre de la Promotion des Droits de l'Homme.

Il a été *H.B. Earhart Fellow* au Hertfort College à l'Université d'Oxford, et vice président de l'*Institute for Humane Studies* à l'Université George Mason. Il est membre du bureau des conseillers de *Students for Liberty*. Il a publié des revues et des articles sur la politique et la morale dans des revues telles que *Harvard Journal of Law and Public Policy*, *Ethics*, *Critical Review*, et *Constitutional Political Economy*, et publié dans *Slate*, le *Wall Street Journal*, le *New York Times*, *Die Welt*, *Al Hayat*, *Caixing*, le *Washington Post*, et *The Spectator* à Londres.

Il a reçu son *Bachelor of Arts (B.A.)* en sciences humaines au *St. Johns College* à Annapolis, Maryland ; son *Master of Arts (M.A.)* en philosophie à la *Catholic University of America*, Washington D.C., et son doctorat en politique à l'Université d'Oxford. Ses articles ont été publiés dans des livres édités par *Princeton University Press*, *Cambridge University Press*, *Routledge* et d'autres éditeurs universitaires. Il est l'auteur de *Realizing Freedom: Libertarian Theory, History, and Practice* publié en 2009 et l'éditeur de *La Moralité du Capitalisme*, publié en français en 2013.

Notes

¹ « Lorsqu'une terre n'est la propriété de personne bien que le formalisme juridique puisse la qualifier de propriété publique, elle est utilisée sans aucun égard aux inconvénients entraînés. Ceux à qui il est possible de s'appropriier les fruits — bois et gibier des forêts, poissons des étendues aquatiques, et gisements minéraux du sous-sol — ne se soucient pas des effets ultérieurs de leur mode d'exploitation. Pour eux l'érosion du sol, la diminution des réserves de ressources restreintes, et autres dégradations des possibilités futures d'utilisation, sont des coûts externes, dont ils ne tiennent pas compte dans leur comparaison des apports et du produit. Ils coupent les arbres sans s'occuper de nouveaux plants ni de reboisement. En chassant ou en pêchant, ils n'hésitent pas à employer des procédés qui empêchent le repeuplement des terrains de chasse ou de pêche. » Ludwig von Mises, *L'action humaine, traité d'économie*, (publié originellement en anglais en 1949), Institut Coppet, Paris 2011, page 763, accessible à : <http://www.institutcoppet.org/wp-content/uploads/2011/01/Laction-humaine-Ludwig-von-Mises.pdf>

² Bastiat, *L'État* (publié originellement en 1848) Institut Coppet, Paris 2011, page 12 accessible à <http://www.institutcoppet.org/wp-content/uploads/2011/03/Frederic-Bastiat-LÉtat.pdf>.

³ « Social Security trust fund sits in West Virginia file cabinet », *USA Today*, February 28, 2005, http://www.usatoday.com/news/washington/2005-02-28-trust-fund_x.htm

⁴ Ayn Rand, *La Grève*, Les Belles lettres, 2011, p.411.

⁵ Beaucoup d'affirmations sur les immigrés sont factuellement inexactes, car ces derniers, aux États-Unis du moins, paient généralement davantage à l'État-providence en impôts qu'ils ne reçoivent de prestations. En outre, par le passé, ils ont énormément contribué au dynamisme économique et à la prospérité des sociétés vers lesquelles ils émigraient par la création de nouvelles entreprises. Ces questions sont analysées dans le chapitre 3 de Jason L. Riley, *Let Them In: The Case for Open Borders* (New York: Gotham Books, 2008), pp 91-125.

⁶ La portée internationale de l'État-providence a également eu des conséquences terribles qui sont bien documentées dans un certain nombre d'études comme Dambisa Moyo, *L'Aide fatale, Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, JC Lattès, 2009, Graham Hancock, *Les nababs de la pauvreté* (Robert Laffont, 1991), et *The Road to Hell: The Devastating Effects of Foreign Aid and International Charity* (New York: The Free Press, 1997), entre autres ouvrages importants. Une étude pionnière sur les effets de l'aide est celle de Peter Bauer *Dissent on Development* (Cambridge, MA : Harvard University Press, 1976).

⁷ Voir le débat sur la responsabilité et le pouvoir de l'État dans David Schmidtz et Robert E. Goodin, *Social Welfare and Individual Responsibility: For and Against* (Cambridge : Cambridge University Press, 1998).

⁸ Gretchen Morgenson et Joshua Rosner, *Reckless Endangerment: How Outsized Ambition, Greed, and Corruption Led to Economic Armageddon* (New York: Times Books, Henry Holt & Co., 2011), pp. 2-3.

⁹ Lew Sichelman « Bush to Offer Zero Down FHA Loan », *Realty Times*, January 20, 2004, http://realtytimes.com/rtpages/20040120_zerodown.htm

¹⁰ Gretchen Morgenson et Joshua Rosner, *ibid.*, p. 38.

¹¹ « Selon les règles de Bâle [les règlements internationaux adoptés par les États], il était rentable pour les banques américaines de générer tout crédit hypothécaire qu'une GSE titrifierait ; et rentable pour elles de racheter dans le cadre d'une garantie ». Jeffrey Friedman « A Crisis of Politics, Not Economics: Complexity, Ignorance, and Policy Failure », *Critical Review*, Vol. 21, Nos. 2-3 (2009), pp. 127-183, p. 144.

¹² Pour plus de détails sur la combinaison des politiques à faibles taux d'intérêt de la Réserve fédérale, la « titrisation » des prêts hypothécaires soutenue par l'État et les réglementations financières internationales qui notaient la dette publique et les titres adossés à des crédits hypothécaires comme « à faible risque », voir *Financial Fiasco: How America's Infatuation with Home Ownership and Easy Money Created the Economic Crisis* (Washington, D.C.: Cato Institute, 2009). Voir aussi *Critical Review*, Special Issue: Causes of the Crisis, ed. by Jeffrey Friedman, Vol. 21, Nos., 2-3 (2009), et Jeffrey Friedman et Wladimir Kraus, *Engineering the Financial Crisis: Systemic Risk and the Failure of Regulation* (Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2011).

¹³ Jagadeesh Gokhale and Kent Smetters « Do the Markets Care About the \$2.4 Trillion U.S. Deficit? », *Financial Analysts Journal*, Vol. 63, No. 3, 2007.

¹⁴ Communication personnelle avec l'auteur, le 26 Mars 2012.

¹⁵ Daniel Shapiro, *Is the Welfare State Justified?* (Cambridge: Cambridge University Press, 2007), p. 5. Le livre de Shapiro propose une comparaison impartiale entre les affirmations justificatives faites en faveur des États-providence et les preuves de leur performance.

¹⁶ Un bon exemple est l'insistance du champion de l'État-providence James P. Sterba à soutenir que le meurtre délibéré par la famine de citoyens productifs est une mesure appropriée pour les inciter à produire plus afin que l'État puisse confisquer et redistribuer les résultats de leurs efforts productifs. Sterba fait valoir que le droit à l'aide sociale est un « droit négatif » qui est compatible avec la liberté de tous et propose, en suivant ses intuitions, de menacer de confisquer les « ressources non excédentaires » de personnes productives, c'est-à-dire non seulement l'excédent au-delà de ce qui est nécessaire pour survivre, mais aussi la nourriture nécessaire à la survie, physique afin d'induire les individus productifs à produire davantage, afin que l'État puisse le redistribuer. Ce professeur de philosophie estime qu'il est compatible avec le respect de la liberté des personnes productives de les menacer de famine délibérée, car « notre producteur pourrait réagir en ne faisant rien. Les pauvres [Note de Tom Palmer : dans la pratique, bien sûr, l'État, qui agirait pour le compte des pauvres] pourraient alors s'approprier les ressources non excédentaires du producteur, puis, en ne produisant pas plus, le producteur se laisserait tout simplement dépérir, parce qu'il n'est pas disposé à être plus productif. ». « Juste dépérir » est un euphémisme de Sterba pour décrire la catabolyse, l'œdème, l'insuffisance des organes et bien d'autres symptômes de la mort par la famine. James P. Sterba, « Equality is compatible with and required by liberty », dans Jan Narveson and James P. Sterba, *Are Liberty and Equality Compatible?: For and*

Against (Cambridge: Cambridge University Press, 2010), p. 23. Des propositions générales basées uniquement sur des intuitions concernant la morale et la justice et qui sont non testées à l'aune de la connaissance de l'économie, de la sociologie ou de l'histoire conduisent généralement à la catastrophe et sont, c'est peu dire, moralement irresponsables.

¹⁷ Il existe une littérature abondante sur les affirmations morales concernant l'État-providence, pour la plupart commençant avec des intentions et se terminant avec des intentions. Je critique une partie de cette littérature dans mon essai « Saving Rights Theory from Its Friends », paru à l'origine dans *Individual Rights Reconsidered*, ed. by Tibor Machan (Stanford: Hoover Institution Press, 2001). Cette version peut être téléchargée ici : <http://tomgpalmer.com/wp-content/uploads/papers/palmer-individualrightsreconsidered-chapter2.pdf>. Il a été reproduit dans Tom G. Palmer, *Realizing Freedom: Libertarian Theory, History, and Practice* (Washington, D.C.: Cato Institute, 2009), pp. 41-83.

¹⁸ Ils ont également généré bien des « législations sur les mœurs » pour guider le comportement des gens vers ce qui les élites politiques considèrent comme vertueux. Ces mesures comprennent l'interdiction de la prostitution, la stérilisation de ceux qui sont jugés « moralement dégénérés », l'interdiction des stupéfiants (alcool, marijuana, opiacés, etc.), l'interdiction des mariages interraciaux, la persécution et la criminalisation des sexualités minoritaires, l'interdiction des comportements considérés comme trop risqués envers soi-même et généralement la suppression des substances et des comportements jugés incompatibles avec le bien-être des personnes. Au cours des dernières années, alors que les mœurs populaires changeaient, les États-providence changeaient avec elles, mais l'histoire de ces États « progressistes » est une histoire de censure et de répression moraliste.

¹⁹ Daniel Shapiro fait valoir que « *le rationnement de l'État est généralement favorable à la classe moyenne érudite, bien connectée et motivée* ». Daniel Shapiro, *ibid.* p. 149.

²⁰ Cité dans Brink Lindsey, *Against the Dead Hand: The Uncertain Struggle for Global Capitalism* (New York: John Wiley & Sons, 2002), p. 33.

²¹ A. J. P. Taylor, *Bismarck: The Man and the Statesman* (1955; New York: Sutton Publishing, 2003), p. 204. Taylor souligne que l'une des composantes du plan de Bismarck fut défaite au Reichstag ; Bismarck voulait qu'un élément de la « contribution » soit directement tiré du budget de l'État. Au lieu de cela, le Reichstag imposa seulement qu'une contribution soit payée directement par l'employé et une autre payée supposément « par l'employeur ». Comme les économistes le savent bien, cependant, cent pour cent de la charge des deux « parts » tombait en réalité sur l'employé, car cette charge venait de l'argent qui, autrement, aurait été payé en salaires ; les employeurs paient la valeur du travail accompli, et pas plus, et ont tendance à être indifférents à combien l'employé reçoit en net. Bismarck fut un pionnier de l'idée d'un État formé par des « associations corporatives » représentant les intérêts du groupe, plutôt que les représentations des citoyens avec des droits individuels. Comme le souligne Taylor, « *L'idée poussait plus loin l'accent qu'il mettait sur les groupes d'intérêt plutôt que sur de grands principes. L'expression et le dispositif allaient être utilisés à nouveau par les défenseurs du fascisme au XX^e siècle.* » (p. 204) L'empilement de taxes supplémentaires sur le travail sous la forme de « parts de l'employeur » en cotisations de sécurité sociale

contribuèrent à la chute du gouvernement parlementaire de la République de Weimar. Comme le note Jürgen von Krüedener, dans « Die Überforderungen der als Weimarer Republik Sozialstaat » *Geschichte und Gesellschaft*, 11, no. 3 (1985), pp. 358-76, « l'effondrement fut la conséquence de la providence excessive de l'État, et notamment le salaire et la charge des salaires qui en furent une cause majeure. » (p. 376)

²² Cité dans A. J. P. Taylor, *Bismarck: The Man and the Statesman*, p. 203.

²³ Discours du 18 mai 1889, cité dans David Kelley, David Kelley, *A Life of One's Own: Individual Rights and the Welfare State* (Washington, D.C.: Cato Institute, 1998), p. 39.

²⁴ A. J. P. Taylor, *Bismarck: The Man and the Statesman*, p. 20. Taylor note que Bismarck avait lancé un large éventail de programmes d'État-providence, et « à la fin, il parlait du "droit au travail" et pensait à l'assurance contre le chômage - la dernière étape de l'État-providence du XX^e siècle. » (p. 204)

²⁵ Jürgen von Krüedener, dans « Die Überforderungen der als Weimarer Republik Sozialstaat », montre les résultats de l'œuvre pionnière de Bismarck : le fardeau mis sur les épaules des travailleurs de la soi-disant « part de l'employeur » des paiements de « sécurité sociale » augmenta considérablement au cours de la République de Weimar. Krüedener conclut : « *Le piège fatal, en fait la tragédie de cet État, c'est qu'il s'était objectivement trop étendu en tant qu'État-providence.* » (p. 376).

²⁶ Götz Aly, *Hitler's Beneficiaries: Plunder, Racial War, and the Nazi Welfare State* (New York: Henry Holt & Co., 2006), p. 13. Aly décrit le pillage des Juifs d'Allemagne, avant le pillage du reste de l'Europe : « *À la fin de 1937, les fonctionnaires du ministère des Finances avaient repoussé la limite de l'emprunt d'État aussi loin qu'ils avaient pu. Contraints de trouver des moyens de plus en plus créatifs de refinancement de la dette nationale, ils ont alors tourné leur attention vers les biens appartenant à des juifs allemand, qui furent bientôt confisqués et ajoutés à la Volksvermögen, c'est-à-dire les actifs collectifs du peuple allemand. Le concept idéologiquement chargé d'actifs collectifs, qui était loin de se limiter à la société allemande, implique la possibilité de déposséder ceux considérés comme "étrangers" (Volksfremden) ou "hostiles" (Volksfeinden) à l'égard du courant ethnique principal.* » (p. 41) Le travail forcé, loin d'être une subvention pour les grandes entreprises privées, était une redistribution des esclaves juifs, polonais, ukrainiens et autres, à l'État dans son ensemble. Après le calcul des taxes perçues par l'État sur les « salaires » versés par les entreprises aux travailleurs conscrits (« de 60 à 70 pour cent des salaires versés par les entreprises »), Aly conclut que cela représentait, entre 1941 et 1945, 13 milliards de marks (150 milliards de dollars d'aujourd'hui) : « *L'importance de ce chiffre dément l'hypothèse historique traditionnelle selon laquelle c'était les entreprises qui avaient le plus profité du travail forcé. Au lieu de cela, l'exploitation était perpétrée à une échelle beaucoup plus grande, par l'ensemble de la société elle-même. Les milliards en recettes de l'État sur le travail forcé retiraient une charge significative des épaules des contribuables allemands ordinaires. Et ce n'était que l'un des avantages que les "camarades d'ethnie" tiraient de leur acceptation d'une campagne étatique pour non seulement faire la guerre aux autres mais de les déposséder de tout ce qu'ils avaient.* » (pp. 162-3)

²⁷ Ibid., p. 303.

²⁸ Friedrich Engels, *Esquisse d'une critique de l'économie politique* (1843-1844). Paris : Aubier Montaigne, 1974, p. 49.

²⁹ Ibid., p. 69.

³⁰ Ibid., pp. 79-81.

³¹ Voir Jerry Z. Muller « The Long Shadow of Usury: Capitalism and the Jews in Modern European Thought » dans son ouvrage *Capitalism and the Jews* (Princeton: Princeton University Press, 2010), pp. 15-71.

³² Sheri Berman, *The Primacy of Politics: Social Democracy and the Making of Europe's Twentieth Century* (Cambridge: Cambridge University Press, 2006), pp. 13-14.

³³ Ibid., pp. 16-17.

³⁴ 94 US 126 (1877), cité dans Douglass C. North, Terry L. Anderson et Peter J. Hill, *Growth & Welfare in the American Past: A New Economic History* (Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall, 1983), p. 146.

³⁵ Herbert Hoover, « Address Accepting the Republican Presidential Nomination » 11 août 1932, <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/index.php?pid=23198&st=&st1=#axzz1rUPyI5Ew>. Voir aussi Murray N. Rothbard, « Herbert Hoover and the Myth of Laissez-Faire » dans Ronald Radosh & Murray N. Rothbard, eds., *A New History of Leviathan* (New York: E. P. Dutton & Co., 1972), pp. 111-145.

³⁶ Franklin D. Roosevelt, « Campaign Address on Agriculture and Tariffs », dans *The public papers and addresses of Franklin D. Roosevelt. Volume one, The genesis of the New Deal, 1928-1932* (New York: Random House, 1938), p. 742.

³⁷ Voir Amity Shlaes *The Forgotten Man: A New History of the Great Depression* (New York: Harper, 2007), Douglas A. Irwin, *Peddling Protectionism: Smoot-Hawley and the Great Depression* (Princeton: Princeton University Press, 2011), et Gene Smiley, *Rethinking the Great Depression* (Chicago: Ivan R. Dee, 2002).

³⁸ Pour un examen des similitudes (mais aussi des différences claires), voir John A. Garraty, « The New Deal, National Socialism, and the Great Depression » *The American Historical Review*, Vol. 78, No. 4 (October, 1973), pp. 907-944, et Wolfgang Schivelbusch, *Three New Deals: Reflections on Roosevelt's America, Mussolini's Italy, and Hitler's Germany, 1933-1939* (New York: Henry Holt & Co., 2006). En fait Mussolini en 1934 considérait très favorablement le New Deal : « L'expérience américaine devrait être suivie de très près. Aux États-Unis, l'intervention de l'État dans les affaires est directe, et elle prend parfois une forme préemptive. Les codes ne sont plus que des contrats collectifs auxquels le Président oblige les deux parties à se soumettre. Nous devons attendre avant de nous prononcer sur cette expérience », Benito Mussolini « Speech in the Senate on the Bill Establishing the Corporations » 13 janvier 1934, dans Benito Mussolini, *The Doctrine of Fascism* (Rome: Ardita, 1935; republished New York: Howard Fertig, 2006), p. 69.

³⁹ Hanes Walton, *Invisible Politics: Black Political Behavior* (Albany: State University of New York Press, 1985), p. 123.

⁴⁰ Frances Fox Piven, « The Great Society as Political Strategy » dans Richard A. Cloward and Frances Fox Piven, *The Politics of Turmoil: Poverty, Race, and the Urban Crisis* (New York: Vintage Books, 1975), pp. 271-283.

⁴¹ Ibid., pp. 276-77.

⁴² Ibid., p. 283.

⁴³ <http://bls.gov/news.release/youth.t01.htm>

⁴⁴ Walter E. Williams, *Race and Economics: How Much Can Be Blamed on Discrimination?* (Stanford: Hoover Institution Press, 2011), pp. 41-43.

⁴⁵ Charles Murray, *Losing Ground: American Social Policy, 1950-1980* (New York: Basic Books, 1984), introduction to 1994 tenth anniversary edition, p. xviii.

⁴⁶ Daniel P. Moynihan, *The Politics of a Guaranteed Income* (New York: Vintage Books, 1973), p. 54. L'économiste Walter E. Williams remarquait en 1980 : « si l'on additionnait les dépenses annuelles fédérales, des états et locales qui sont justifiées par la lutte contre certains aspects de la pauvreté, nous constaterions que plus de 250 milliards de dollars sont consacrés à ces programmes. Il s'avère que si nous donnions simplement cet argent aux pauvres, chaque famille pauvre de quatre personnes recevrait environ 40 000 dollars par an. Ils ne reçoivent pas cet argent. La plupart de cet argent est dirigé vers les personnes non-pauvres, les bureaucrates et les professionnels chargés de s'occuper des pauvres. C'est comme si l'on tentait de faire nourrir des moineaux par des chevaux. » « The Poor as First Victims of the Welfare State » *Imprimis*, Vol. 9, No. 7 (July 1980), p. 6. Le livre de Williams *The State Against Blacks* (New York: McGraw-Hill, 1982) offrait un réquisitoire convaincant et bien documenté de l'ensemble du système interventionniste, le considérant comme nuisible à ceux supposément aidés par l'État-providence. Certaines de ces données ont été mises à jour dans son livre *Race and Economics: How Much Can Be Blamed on Discrimination?*

⁴⁷ Richard A. Cloward and Frances Fox Piven, *The Politics of Turmoil*, p.4.

⁴⁸ Walter E. Williams, *Black America and Organized Labor: A Fair Deal?* (Washington, D.C.: Lincoln Institute for Research and Education, 1980), p. 25.

⁴⁹ Edward Tufte, *Political Control of the Economy* (Princeton: Princeton University Press, 1978), p. 143.

⁵⁰ Cité dans *Testimony of Cato Institute senior Fellow Jagadeesh Gokhale to the Committee on Homeland Security and Government Affairs, Subcommittee on Federal Financial Management, Government Information, and International Security, 109th Cong., 1st sess., September 22*, <http://www.hsgac.senate.gov/download/092205gokhale>. Voir aussi Richard Fisher, directeur de la *Federal Reserve* de Dallas, « Storms on the Horizon: Remarks before the Commonwealth Club of California » <http://www.dallasfed.org/news/speeches/fisher/2008/fs080528.cfm>.

⁵¹ « President's Health 'Reform' Grows Unfunded Obligations By \$17 Trillion » <http://budget.senate.gov/republican/public/index.cfm/2012/3/president-s-health-reform-grows-unfunded-obligations-by-17-trillion>

⁵² Richard Fisher, « Storms on the Horizon... »

⁵³ Le test de tendance est expliqué dans Charles Murray, *What It Means to Be a Libertarian: A Personal Interpretation* (New York: Broadway Books, 1997), pp. 47-56.

⁵⁴ Simon Cordery, *British Friendly Societies, 1750-1914* (New York: Palgrave Macmillan, 2003), p. 1.

⁵⁵ Voir David Beito, See David Beito, *From Mutual Aid to the Welfare State: Fraternal Societies and Social Services, 1890-1967* (Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2000), David Green, *Working Class Patients and the Medical Establishment* (New York: St. Martin's Press, 1985); Nicolas Marques, « Le monopole de la Sécurité sociale face à l'histoire des premières protections sociale », *Journal des Économistes et des Études Humaines*, vol. X n° 2, Sept-Oct. 2000, <http://www.euro92.com/acrob/marques%20mutuelles.pdf>, David G. Green et Lawrence Cromwell, *Mutual Aid or Welfare State: Australia's Friendly Societies* (Sydney: Allen & Unwin, 1984), David Green, *Reinventing Civil Society: The Rediscovery of Welfare Without Politics* (London: Institute of Economic Affairs, 2000), Anton Howes, *Friendly Societies, the State and the Medical Profession in Great Britain 1900-1939*, thèse non publiée, King's College, London, 2012.

⁵⁶ EP Hennock, *The Origin of the Welfare State in England and Germany, 1850-1914* (Cambridge: Cambridge University Press, 2007), p. 176. Hennock semble ne pas comprendre (comme beaucoup à l'époque) que la soi-disant « contribution de l'employeur » est entièrement payée sur le bulletin de salaire du travailleur et ne représente pas un transfert en faveur des salariés, mais seulement une réduction du salaire net de l'employé.

⁵⁷ Ibid., p. 92.

⁵⁸ Cité dans James Bartholomew, *The Welfare State We're In* (London: Politico's, 2004), p. 153. Le livre de Bartholomew montre admirablement à la fois comment l'État-providence a été crédité d'avancées qui étaient en réalité dues à d'autres causes et documente les effets négatifs de l'État-providence tels que la détérioration du civisme et la montée de la dépendance, de la criminalité et d'autres pathologies des sociétés modernes. Les livres de West furent des pionniers dans l'étude de l'éducation sans l'État. Un court essai sur le thème « The Spread of Education Before Compulsion: Britain and America in the Nineteenth Century », peut être trouvés dans *The Freeman*, Vol. 46, No. 7 (Juillet 1996). Pour une étude de ces questions, voir James Tooley, *Education Without the State* (London: Institute of Economic Affairs, 1998), en particulier le chapitre 3 « The Secret History of Education Without the State ». <http://www.ica.org.uk/sites/default/files/publications/files/upldbook56pdf>

⁵⁹ James Tooley, *The Beautiful Tree: A Personal Journal into How the World's Poorest Are Educating Themselves* (Washington, D.C.: Cato Institute, 2009).

⁶⁰ *Oddfellows' Magazine*, No. 414 (June 1909), cité dans Simon Cordery, *British Friendly Societies, 1750-1914*, p. 155.

⁶¹ Herbert Spencer, « New Toryism » [1884], dans Herbert Spencer, *Political Writings*, ed. by John Offer (Cambridge: Cambridge University Press, 1994), p. 69.

⁶² Voir aussi Mark Pennington, *Robust Political Economy: Classical Liberalism and the Future of Public Policy* (Cheltenham, U.K.: Edward Elgar, 2011) pour une extension de l'idée générale que les processus, plutôt que les résultats, sont l'objet normal des choix politiques.

⁶³ Benjamin Constant, *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes* (1819), Discours prononcé à l'Athénée royal de Paris, disponible sur : <http://www.panarchy.org/constant/liberte.1819.html>

⁶⁴ Pour une comparaison avec les sociétés amicales australiennes voir David G. Green et Laurent Cromwell, *Mutual Aid or Welfare State*.

⁶⁵ P.H.J.H. Gosden, *The Friendly Societies in England 1815-1875* (Manchester: Manchester University Press, 1961), pp. 4-5.

⁶⁶ P.H.J.H. Gosden, *Self-Help* (London: Batsford, 1973), p. 91 et William (Lord) Beveridge, *Voluntary Action* (London: Allen & Unwin, 1948), p. 328.

⁶⁷ P.H.J.H. Gosden, *The Friendly Societies in England*, p. 18.

⁶⁸ Ancient Order of Foresters, *General Laws*, Observations on the Advantages of Forestry, 1857.

⁶⁹ Josef Maria Baernreither, *English Associations of Working Men* (London: Swan Sonnenschein, 1893), p. 380 et G. D. Langridge, *A Lecture on the Origin, Rise and Progress of the Manchester Unity Independent Order of Odd Fellows* (Melbourne: Manchester Unity, 1867), pp. 20-21.

⁷⁰ Sidney et Beatrice Webb, *Industrial Democracy* (London: The Authors, 1913, p. 36, note 1).

⁷¹ Ancient Order of Foresters, Lecture 1, 1879, pp. 41-42.

⁷² Ancient Order of Foresters, Court *Robert Gordon*, Rules 53 and 55, 1877.

⁷³ Ancient Order of Foresters, *Formularies*, 1879, p. 12.

⁷⁴ Ancient Order of Foresters, *General Laws*, 1857, Rule 82.

⁷⁵ Independent Order of Oddfellows, Manchester Unity, *Lodge Ritual and Lecture Book with Procedure*, 1976, pp. 9-10.

⁷⁶ William (Lord) Beveridge, *Voluntary Action*, Table 20.

⁷⁷ Ibid., Table 22.

⁷⁸ Les estimations de l'adhésion aux sociétés fraternelles sont tirées de « Report of the President's Research Committee on Social Trends », *Recent Social Trends in the United States*, vol. 2 (New York: McGraw-Hill, 1933), p. 935. Les chiffres de population pour les Américains de plus de vingt ans viennent de : U.S. Department of Commerce, *Historical Statistics of the United States: Colonial Times to 1970*, pt I (Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1975), pp. 15-20. Les sociétés d'assurance fraternelles représentaient une part d'environ 10 millions dans ces chiffres d'adhésion, et les sociétés secrètes, le reste. Les chiffres de *Recent Social Trends* fonctionnent assez bien comme des estimations approximatives de l'adhésion fraternelle. Quelques mots de prudence, cependant. En omettant de compenser pour les personnes qui se joignent à plus d'une organisation, ces chiffres surestiment l'appartenance fraternelle. Mais d'un autre côté, ils sous-estiment l'adhésion en n'incluant pas les membres de nombreuses sociétés (beaucoup d'entre elles gérées par des afro-américains et des

immigrés) et les sociétés de secours locales organisées au niveau des quartiers et des professions. Alors que les sociétés de secours dispensaient de l'aide, elles n'avaient pas les attributs fraternels des loges et leur rituel. Pour en savoir plus sur les sociétés de secours, voir Charles Richmond Henderson, *Industrial Insurance in the United States* (Chicago: University of Chicago Press, 1908), pp. 63-83.

⁷⁹ La meilleure discussion du rôle fonctionnel du rituel reste Noel P. Gist « Secret Societies: A Cultural History of Fraternalism » *University of Missouri Studies* 15 (October 1, 1940). Voir aussi Marc C. Carnes, *Secret Ritual and Manhood in Victorian America* (New Haven, Yale University Press, 1989).

⁸⁰ Walter Basye, *History and Operation of Fraternal Insurance* (Rochester: the Fraternal Monitor, 1919), pp. 35-6 et Lynn Dumenil, *Freemasonry and American Culture, 1880-1930* (Princeton: Princeton University Press, 1984), pp. 222 et 225.

⁸¹ Lynn Dumenil, *Freemasonry and American Culture, 1880-1930*, p. 21.

⁸² U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, *Care of Aged Persons in the United States* (Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1929), pp. 162, 15, 163 et Lynn Dumenil, *Freemasonry and American Culture, 1880-1930*, p. 20. En 1929, le Bureau identifiait 112 résidences fraternelles pour personnes âgées aux États-Unis, pour la plupart exploitées par des sociétés secrètes pour les membres indigents, abritant une population de plus de 7000 personnes. Plusieurs sociétés d'assurance fraternelles avaient également construit ce type de maisons, mais en général, elles comptaient plus sur l'assurance pour aider leurs aînés. Sur les orphelinats fraternels, voir C.W. Areson and H.W. Hopkirk « Child Welfare Programs of Churches and Fraternal Orders », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 121 (September 1925), pp. 85-95.

⁸³ Harris Dickson and Isidore P. Mantz « Will the Widow Get Her Money? The Weakness in Fraternal Life Insurance and How It May Be Cured », *Everybody's Magazine* 22 (June 1910), p. 776.

⁸⁴ Este Erwood Buffum, *Modern Woodmen of America: A History*, vol. 2 (Modern Woodmen of America, 1935), p. 5 et Peter Roberts, *Anthracite Coal Communities: A Study of the Demography, the Social, Educational and Moral Life of the Anthracite Regions* (New York: Macmillan, 1904), p. 309.

⁸⁵ Walter Basye, *History and Operation of Fraternal Insurance*, pp. 15-16 et U.S. Department of Commerce, *Historical Statistics of the United States: Colonial Times to 1970, pt. 1*, p. 168.

⁸⁶ Illinois Health Insurance Commission, *Report of the Illinois Health Insurance Commission of the State of Illinois* (1919), 224-5.

⁸⁷ U.S. Department of Labor, *Care of Aged Persons*, 158; and New York Commission on Old-Age Security, *Report of the New York State Commission* (Albany: J.B. Lyons 1930), pp. 312-13. Cité dans Carolyn L. Weaver, *The Crisis in Social Security: Economic and Political Origins* (Durham: Duke University Press, 1982), pp. 41-2. En 1928, environ 14 pour cent des travailleurs souscrivaient des plans de retraite privés. Le nombre total des régimes de retraite privée a en fait augmenté les premières – et pires – années de la Grande Dépression. La perception commune, largement propagée à la fois avant et après la mise en place de la

sécurité sociale, que les personnes âgées étaient fortement tributaires de l'assistance aux pauvres, est un mythe. Moins de 1 pour cent des personnes âgées vivaient dans des maisons de charité en 1923, environ le même pourcentage qu'en 1880. Carolyn N. Weaver, *The Crisis in Social Security*, pp. 48, 63.

⁸⁸ U.S. Department of Labor, Children's Bureau, *Mother's Aid, 1931* (Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1933), pp. 8, 17 et Michael B. Katz, *In the Shadow of the Poorhouse: A Social History of Welfare in America* (New York: Basic Books, 1980), p. xii.

Pour un bon résumé de la littérature récente sur la fréquence d'adhésion de la classe laborieuse auprès des ordres des américains blancs, comme les *Odd Fellows*, *Knights of Pythias*, et *Ancient Order of the United Workmen*, voir Mary Ann Clawson, *Constructing Brotherhood: Class, Gender, and Fraternalism* (Princeton: Princeton University Press, 1989), 87-110.

⁸⁹ *Report of the Social Insurance Commission of the State of California* (Sacramento: California State Printing Office, 1917), pp. 81, 89 et *Report of the Illinois Health Insurance Commission of the State of Illinois*, pp. 464. En 1919, la Commission de l'assurance santé de l'Illinois a estimé que 25,8 pour cent des salariés de Chicago étaient assurés (la plupart du temps dans des fraternelles) contre la maladie et 23,7 contre le handicap. Beaucoup de sociétés qui ne proposaient pas d'assurance avaient des méthodes informelles, généralement *ad hoc* pour assister les membres ayant des problèmes de santé. *Report of the Illinois Health Insurance Commission of the State of Illinois*, pp. 216, 218, 221.

⁹⁰ *Report of the Social Insurance Commission*, 82, 89, 302; *Report of the Illinois Health Insurance Commission of the State of Illinois*, pp. 123, 474 et Peter Roberts, *Anthracite Coal Communities*, pp. 309-10. En 1929 près de 9 pour cent des employés industriels aux États-Unis perdaient huit jours ou plus en maladie. U.S. Public Health Service, *Public Health Reports* 47 (January 15, 1932), pp. 136.

⁹¹ Je suis redevable à Jennifer Robach d'avoir souligné les avantages possibles de l'assurance fraternelle pour faire face à l'aléa moral. Voir son miméo « Social Insurance in Ethnically Diverse Societies », Center for Study of Public Choice, George Mason University, October 1989. Pour en savoir plus sur les premières expériences des sociétés commerciales dans la fourniture d'assurance de santé et sur les difficultés posées par l'aléa moral qu'elles ont ainsi rencontrées, voir Frederick L. Hoffman, *History of Prudential Insurance Company of America, 1875-1900* (Prudential Press, 1900), pp. 6-62. En 1909, John F. Dryden un directeur de premier plan de l'assurance, et vraiment pas un partisan des sociétés fraternelles, affirmait que « l'assurance d'une somme fixée en cas de maladie ne peut être traitée avec sécurité, et seulement de manière limitée, que par les organisations fraternelles ayant une parfaite connaissance de ses membres et effectuant auprès d'eux une surveillance complète ». John F. Dryden, *Addresses and Papers on Life Insurance and Other Subjects* (Newark: The Prudential Insurance Company of America, 1909), p. 32.

⁹² *Report of the Social Insurance Commission of the State of California*, p. 110 et Jennifer Robach, « Social Insurance in Ethnically Diverse Societies », p. 10.

⁹³ James G. Burrow, *Organized Medicine in the Progressive Era: The Move Toward Monopoly* (Baltimore: Johns Hopkins University Press, 1977), pp. 121-3.

⁹⁴ Samuel Silverberg cité dans George Rosen, « Contract or Lodge Practice and its Influence on Medical Attitudes to Health Insurance », *American Journal of Public Health* 67 (April 1977), pp. 374-5.

⁹⁵ H.T. Partree « Contract Practice: Its Ethical Bearings and Relations to the Lodge and Industrial Insurance », *Bulletin of the American Academy of Medicine* 10 (December 1909), p. 596 et James G. Burrow, *Organized Medicine in the Progressive Era*, p. 126.

⁹⁶ George Rosen « Contract or Lodge Practice and its Influence on Medical Attitudes to Health Insurance », p. 378 et James G. Burrow, *Organized Medicine in the Progressive Era*, pp. 128, 131.

⁹⁷ Samuel P. Hays, *The Response to Industrialization: 1885-1914* (Chicago: University of Chicago Press, 1957), p. 95.

⁹⁸ Cité dans Hace Sorel Tishler, *Self-Reliance and Social Security, 1870-1917* (Port Washington: National University Publications, 1971), p. 95. Pour plus d'informations sur les sociétés fraternelles (et l'aide mutuelle connexe) des certains groupes d'immigrants, voir David M. Emmons, *The Butte Irish: Class and Ethnicity in an American Mining Town, 1875-1925* (Urbana: University of Illinois Press, 1989), 94-132; Michael R. Weissner, *A Brotherhood of Memory: Jewish Landsmanshaftn in the New World* (New York: Basic Books, 1985), William I. Thomas, *The Polish Peasant in Europe and America*, vol. 2 (New York: Dover Publications, 1958), pp. 1578-1643, et Humbert S. Nelli, *Italians in Chicago, 1880-1930: A Study in Ethnic Mobility* (New York: Oxford University Press, 1970), pp. 156-99.

⁹⁹ Howard W. Odum, *Social and Mental Traits of the Negro: Research into the Conditions of the Negro Race in Southern Towns* (New York: Columbia University Press, 1910), pp. 102-3, 109, 99.

¹⁰⁰ William A. Muraskin, *Middle-class Blacks in a White Society: Prince Hall Freemasonry in America* (Berkeley: University of California Press, 1975), pp. 118, 133-59, 54-6.

¹⁰¹ Booker T. Washington, *The Story of the Negro, The Rise of the Race from Slavery*, vol. 2 (New York: Negro Universities Press, 1969), pp. 148-70, W.E.B. Du Bois, *Economic Cooperation Among Negro Americans* (Atlanta: Atlanta University Press, 1907), pp. 109, 115, 122 et W.E.B. Du Bois, *The Philadelphia Negro: A Social Study* (New York: Schocken Books, 1967), pp. 185-6, 221-7. Les mexicaino-américains formaient également des versions de ces sociétés « blanches » comme les *Masons* et *Woodmen of the World*. La plupart des sociétés fraternelles mexicaino-américaines (*mutualistas*), cependant, n'ont pas de parallèles directs chez les « blancs ». Jose Amaro Hernandez, *Mutual Aid for Survival: The Case of the Mexican American* (Malabar, Florida: Robert E. Krieger Publishing Co., 1983), pp. 65-6.

¹⁰² *Report of the Illinois Health Insurance Commission of the State of Illinois*, p. 222.

¹⁰³ Sadie Tanner Mossell « The Standard of Living Among One Hundred Negro Migrant Families in Philadelphia » *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 98 (November 1921), p. 200, Margaret F. Byington, *Homestead: The Households of a Mill Town* (New York: Charities Publication Committee, 1910), p.

91 et Hace Sorel Tishler, *Self-Reliance and Social Security, 1870-1917*, p. 96. Cette forte incidence de l'adhésion afro-américaine à l'assurance-vie a persisté jusque dans les années 1960. En 1967, le *Survey Research Center* de l'Université du Michigan constatait que dans toutes les catégories de revenus, les afro-américains souscrivaient à une assurance vie dans une proportion plus élevée que chez les blancs. Environ 80,33 pour cent des familles afro-américaines avait une assurance vie contre 77,5 pour cent des familles blanches. Des estimations plus récentes sont plus difficiles à obtenir, mais, à la lumière de l'expansion rapide de l'État-providence depuis 1967, il serait fascinant de savoir si les taux relatifs d'assurance afro-américains et blancs ont changé. Cité dans Roland W. Bailey, ed, *Black Business Enterprise: Historical and Contemporary Perspectives* (New York; Basic Books, 1971), 167.

¹⁰⁴ U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, *Monthly Labor Review* 28 (March 1929), pp. 421, 424, Charles W. Ferguson, *Fifty Million Brothers: A Panorama of American Lodges and Clubs* (New York: Farrar and Rinehart, 1937), p. 144 et *Report of the Pennsylvania Commission on Old Age Pensions* (Harrisburg, 1919), 67.

¹⁰⁵ Les Hibernians, bien sûr, étaient Américains d'origine irlandaise. Voir Michael F. Funchion. ed., *Irish American Voluntary Organizations* (Westport: Greenwood Press, 1938), pp. 51-61.

¹⁰⁶ *Fraternal Monitor* 22 (December 1, 1911), p. 16 et *Fraternal Monitor* 19 (January 21, 1908): 10-11.

¹⁰⁷ Peter Roberts, *Anthracite Coal Communities*, pp. 263-4.

¹⁰⁸ Michael B. Katz, *In the Shadow of the Poorhouse*, p. 291 et Katz, *The Undeserving Poor: From the War on Poverty to the War on Welfare* (New York: Pantheon, 1989), pp. 179-80, 184, 239.

¹⁰⁹ Michael B. Katz, *In the Shadow of the Poorhouse*, p. 291 et Katz, *The Undeserving Poor: From the War on Poverty to the War on Welfare* (New York: Pantheon, 1989), pp. 179-80, 184, 239.

¹¹⁰ Michael B. Katz, *In the Shadow of the Poorhouse*, p. 291 et Katz, *The Undeserving Poor: From the War on Poverty to the War on Welfare* (New York: Pantheon, 1989), pp. 179-80, 184, 239.

¹¹¹ Michael B. Katz, *The Undeserving Poor*, p. 184 et William A. Muraskin, *Middle Class Blacks in a White Society*, p. 46. Les sociétés fraternelles chez les afro-américains libres dans le Nord avant la guerre civile avaient des restrictions similaires. En 1832, un groupe d'afro-américains faisait observer qu'à Philadelphie « les membres de ces sociétés sont liés par des règles et règlements qui tendent à promouvoir l'industrie et la moralité parmi eux. En cas de méconnaissance ou de violation de ces règles, d'intempérance et d'immoralité en tous genres, les membres peuvent être suspendus ou expulsés. » Leonard P. Curry, *The Free Black in Urban America, 1800-1850: The Shadow of the Dream* (Chicago: University of Chicago Press, 1981), pp. 203-4.

¹¹² William A. Muraskin, *Middle Class Blacks in a White Society*, p. 84-5 et Alan Derickson, *Workers' Health, Workers' Democracy: The Western Miners' Struggle, 1891-1925* (Ithaca: Cornell University Press, 1988), p. 66.

¹¹³ Je suis très reconnaissant à Jeffrey Friedman d'avoir souligné le contraste entre, d'un côté, l'aide charitable et ses restrictions, sur la base de rapports antagonistes, et d'un autre côté l'aide et ses restrictions dans les sociétés fraternelles, centrées autour de liens de réciprocité.

¹¹⁴ Walter Basye, *History and Operation of Fraternal Insurance*, 20; and Michael B. Katz, *The Undeserving Poor*, p. 179. Selon Terence O'Donnel, « l'esprit de corps d'une société fraternelle est l'un de ses actifs les plus précieux, hors de proportion avec la "bonne volonté" à laquelle une entreprise purement commerciale peut prétendre. » Terence O'Donnell, *History of Life Insurance in its Formative Years* (Chicago: American Conservation Company, 1936).

¹¹⁵ *History and Manual of the Colored Knights of Pythias* (Nashville: National Baptist Publishing Board, 1917), pp. 448-9 et Jose Amaro Hernandez, *Mutual Aid for Survival*, p. 93.

¹¹⁶ Pour un regard perspicace sur certaines conséquences de la baisse de l'aide mutuelle, voir Charles Murray, *In Pursuit: Of Happiness and Good Government* (New York: Simon and Shuster, 1988).

¹¹⁷ William Julius Wilson, *The Truly Disadvantaged: The Inner City, The Underclass, and Public Policy* (Chicago: University of Chicago Press, 1987), p. 3.

¹¹⁸ James Borchert, *Alley Life in Washington: Family, Community, Religion, and Folklore in the City, 1850-1970* (Urbana: University of Illinois Press, 1980), pp. 98, 215-17.

¹¹⁹ James Borchert, *Alley Life in Washington: Family, Community, Religion, and Folklore in the City, 1850-1970* (Urbana: University of Illinois Press, 1980), pp. 98, 215-17.

¹²⁰ *Statistics of Fraternal Benefit Societies* (1906-86). Sur le déclin des principales sociétés secrètes, voir Noel P. Gist, « Secret Societies: A Cultural History of Fraternalism » pp. 42-3, Lynn Dumenil, *Freemasonry and American Culture, 1880-1930*, p. 225 et Alvin J. Schmidt et Nicholas Babchuk « Formal Voluntary Organizations and Change Over Time: A Study of American Fraternal Organizations », *Journal of Action Research* 1 (January 1972), p. 49.

¹²¹ Gunnar Myrdal, *An American Dilemma: The Negro Problem and Modern Democracy* (New York: Harper and Brothers Publishers, 1944), p. 953, Edward Nelson Palmer « Negro Secret Societies » *Social Forces* 23 (December 1944), p. 211 et William A. Muraskin, *Middle-class Blacks in a White Society*, p. 29.

¹²² Guy B. Johnson « Some Factors in the Development of Negro Social Institutions in the United States » *American Journal of Sociology* 40 (November 1934), p. 336 et Gunnar Myrdal, *An American Dilemma: The Negro Problem and Modern Democracy*, p. 952. Au cours des trente dernières années, de nombreuses enquêtes sur les associations volontaires ont également archivé les pourcentages d'adhésion fraternelle. À Long Beach, en Californie, une enquête de 1966 révélait que 14,6 pour cent des Blancs appartenaient à des groupes fraternels comparativement à 27,5 pour cent des afro-américains. S. John Dackawich, « Voluntary Associations of Central Area Negroes », *Pacific Sociological Review* 9 (Fall 1966), p. 77. À Tampa, en Floride, en 1967, 8 pour cent des afro-américains appartenaient à des loges « d'aide mutuelle », tandis que 11 pour cent appartenait à loges « régulières ». Aucun pourcentage pour les Blancs n'a été

compilé. Jack C. Ross and Raymond H. Wheeler, *Black Belonging: A study of the Social Correlates of Work Relations Among Negroes* (Westport: Greenwood Publishing Company, 1971), pp. 106-8. À Austin, au Texas, en 1969-70, le taux d'appartenance fraternelle était de 16,9 pour cent pour les hommes afro-américains et de 13,3 pour cent pour les femmes afro-américaines contre 10,3 pour cent pour les hommes blancs et 2 pour cent pour les femmes blanches. J. Allen Williams, et al., « Voluntary Associations and Minority Status: A Comparative Analysis of Anglo, Black, and Mexican Americans », *American Sociological Review* 38 (October 1973), p. 644. À New York en 1972, la représentation des sociétés fraternelles était de 7 pour cent pour les hommes afro-américains et 2 pour cent pour les femmes afro-américaines, comparativement à 12 pour cent pour les hommes blancs et 3 pour cent pour les femmes blanches. Steven Martin Cohen and Robert E. Kapsis, « Participation of Blacks, Puerto Ricans, and Whites in Voluntary Associations: A Test of Current Theories », *Social Forces*, 56 (June 1978), p.1063.

¹²³ Tous les spécialistes ne sont pas d'accord avec l'interprétation de Myrdal selon laquelle la société fraternelle afro-américaine serait une imitation. Voir en particulier Betty M. Kuyk « The African Derivations of Black Fraternal Orders in the United States » *Comparative Studies in Society and History* 25 (October 1983), pp. 559-92. Kuyk cite des preuves de lourds emprunts à des antécédents afro-américains par les sociétés afro-américaines, notamment en matière de rituels et de formes d'organisation.

¹²⁴ John Chodes « Friendly Societies: Voluntary Social Security and More », *The Freeman* 40 (March 1990), p. 98 et Walter Basye, *History and Operation of Fraternal Insurance*, pp. 113-22.

¹²⁵ Richard De Raismes Kip, *Fraternal Life Insurance in America* (Philadelphia: College Offset Press, 1953), pp. 182-3; and J. Owen Stalson, *Marketing Life Insurance: Its History in America* (Bryn Mawr: McCahan Foundation, 1969), pp. 460-1. N'importe quel numéro du *Fraternal Monitor* est un bon endroit pour trouver des publicités en faveur d'un large éventail de sociétés.

¹²⁶ Sur le déclin de la pratique contractuelle au cours des années 1920 John Duffy, *The Healers: The Rise of the Medical Establishment* (New York: McGraw, 1976), pp. 198-9.

¹²⁷ Roger L. Ransom and Richard Sutch « Tontine Insurance and the Armstrong Investigation: A Case of Stifled Innovation, 1868-1905 », *Journal of Economic History* 47 (June 1987), p. 390.

¹²⁸ Walter I. Trattner, *From Poor Law to Welfare State*, pp. 202-5.

¹²⁹ Pour une analyse de l'effet modérateur de l'indemnisation des travailleurs sur l'assurance accident et invalidité par des associations de secours mutuels, voir U.S. Department of Labor, Bureau, of Labor Statistics, *Monthly Labor Review* 25 (July 1927), p. 20; *Monthly Labor Review* 28 (January 1929), p. 74 et Pierce Williams, *The Purchase of Medical Care Through Fixed Periodic Payment* (New York: National Bureau of Economic Research, 1932), pp. 278-9.

¹³⁰ Michael B. Katz, *The Undeserving Poor*, pp. 190-91.

¹³¹ Herbert G. Gutman, *The Black Family in Slavery and Freedom, 1750-1925* (New York: Pantheon, 1976), Daniel Patrick Moynihan, *The Negro Family: The Case for National Action* (Washington, D.C.: Office of Policy Planning and Research, U.S. Department of Labor, 1965) et William Julius Wilson, *The Truly Disadvantaged*, p. 65. Dans la dernière décennie, d'autres historiens, en dehors de Gutman, ont trouvé des preuves confirmant la prévalence du ménage afro-américain à deux parents à la fois dans le Nord et le Sud au cours de la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles. Pour des résumés de la littérature, voir James Borchert, *Alley Life in Washington*, pp. 57-99, William Julius Wilson et Kathryn N. Neckerman « Poverty and Family Structure: The Widening Gap between Evidence and Public Policy Issues », dans Sheldon H. Danziger and Daniel H. Weinberg, eds, *Fighting Poverty: What Works and What Doesn't* (Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1986), pp. 232-59.

¹³² U.S. Department of Commerce, *Historical Statistics of the United States: Colonial Times to 1970*, pt. 1, p. 15, U.S. Department of Labor, *Mother's Aid, 1931*, p. 3, *Social Security Bulletin 53* (August 1990), p. 37 et Nathan Glazer, *The Limits of Social Policy* (Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1988), p. 43. L'anthropologue Carol Stack propose un cadre de référence extrêmement utile pour mesurer « la stabilité et la puissance collective de la vie de famille. » Stack (dont la perspective est semblable à celle de *Regulating the Poor [Réguler des pauvres]*) définit la famille comme « le plus petit réseau structuré et durable de parents directs et indirects qui interagissent quotidiennement, en fournissant les besoins domestiques des enfants et assurent leur survie. » Carol B. Stack, *All Our Kin: Strategies for Survival in a Black Community* (New York: Harper and Row, 1974), pp. 31, 90. New York: Harper and Row, 1974), pp 31, 90.

¹³³ Piven et Cloward non seulement décrivent mais applaudissent ce qu'ils perçoivent comme le désir plus intense des pauvres d'aujourd'hui de chercher la dépendance à l'aide publique plutôt que de compter sur leurs propres ressources ou accepter les emplois disponibles. Frances Fox Piven, Richard A. Cloward, Barbara Ehrenreich, and Fred Block, *The Mean Season*, pp. 21-2. Les attitudes actuelles (à tout le moins celle relatées par Piven et Cloward) sont en contraste frappant avec celles révélées par James Borchert (voir ci-dessus) dans sa description des habitants de quartiers pauvres afro-américains et blancs de l'époque pré-État-providence et leur forte aversion à la dépendance à la charité et l'assistance aux pauvres. Un dommage collatéral du fait d'avoir remplacé des relations de réciprocité par des relations de dépendance a été le déclin de la fameuse « éthique du travail ». La dissémination des valeurs éthiques de travail chez les pauvres et la classe moyenne avant l'avènement de l'État-providence a été noté par de nombreux d'historiens. Voir en particulier Daniel T. Rodgers, *The Work Ethic in Industrial America, 1850-1920* (Chicago: University of Chicago Press, 1978), pp. 168-70. À bien des égards, l'acceptation plus forte de relations de dépendance suit une tendance plus large dans toutes les classes de la société (les agriculteurs, les cadres des caisses d'épargne etc.).

¹³⁴ Pour une analyse théorique plus approfondie de ces questions par l'auteur, le lecteur se référera à Nicolas Marques, « Le monopole de la Sécurité sociale face à l'histoire des premières protections sociale », *Journal des Économistes et des Études Humaines*, vol. X n° 2, Sept-Oct. 2000.

¹³⁵ « Exposé des motifs du contrat de vente », *Travaux préparatoires du Code civil*, chapitre III.

¹³⁶ Claude Harmel, « La pensée libérale et les questions sociales », *Aux sources du modèle libéral français*, Perrin, 1997, pp. 275 à 310, et « Les sécurités sociales selon la pensée libérale », *Problèmes actuels, réponses libérales*, Albatros, 1973, pp. 182 à 186.

¹³⁷ Les assureurs proposent encore aujourd'hui des contrats en cas d'accidents du travail pour certaines personnes qui ne sont pas couvertes par la Sécurité sociale, en particulier à des personnels des collectivités locales et des professions libérales.

¹³⁸ 12 février 1810.

¹³⁹ loi du 15 juillet 1850, décret du 28 mars 1852, loi du 1er avril 1898.

¹⁴⁰ « Des salaires », *Harmonies économiques* : « *Les associés s'y sentent soutenus ... ils sentent tous leur dépendance réciproque, l'utilité dont ils sont les uns pour les autres...* », Guillaumin, 1855, p. 413.

¹⁴¹ Ferrrouillat, *Rapport au nom du Comité du travail*, Assemblée nationale, 19 février 1849, impression n° 895, p. 23 et sq.

¹⁴² Le Chancelier suspend le droit de réunion et d'association et interdit le Parti social-démocrate en 1878. Il va chercher par la suite à regagner le monde ouvrier à l'État en lui conférant un caractère plus social. Cette idée souvent est illustrée par le propos rapporté par Busch: « *Messieurs les démocrates joueront vainement de la flûte lorsque le peuple s'apercevra que les princes se préoccupent de son bien-être* » (*Mémoires de Bismarck*, Paris, 1889).

¹⁴³ Michel Dreyfus, in Yves Saint-Jours dir., *Traité de Sécurité sociale*, Mutualité (tome V), LGDJ 1990, p. 47.

¹⁴⁴ Nicole et André-Jean Arnaud, « Une doctrine de l'État tranquillisante : le solidarisme juridique », *Archives de philosophie du droit*, tome 21, Sirey 1976, p. 133.

¹⁴⁵ *Solidarités*, 1896.

¹⁴⁶ François Ewald, « Les valeurs de l'assurance », in Ewald & Lorenzi, *Encyclopédie de l'assurance*, Economica, 1998, p. 408.

¹⁴⁷ Dès septembre 1940, René Belin, secrétaire d'État à la Production industrielle et au Travail, propose un plan général de réforme des Assurances sociales et des allocations familiales qui prévoit, entre autres, l'unification des caisses et le passage à la répartition. Ce projet, auquel Pierre Laroque participe, est écarté pour des raisons financières (cf. « Les origines du système français de Sécurité sociale : la loi du 14 mars 1941 sur la retraite des vieux travailleurs », *Les Études sociales et syndicales*, n°189, août 1971, pp. 6 à 9.

¹⁴⁸ Selon les termes Léon Heller, président de la mutualité à la Libération, rapportés par Michel Dreyfus, in Yves Saint-Jours dir., *Traité de Sécurité sociale*, Mutualité (tome V), LGDJ, 1990, p. 124.

-
- ¹⁴⁹ « Des salaires », *Harmonies économiques*, Guillaumin Michel Dreyfus, in Yves Saint-Jours dir., *Traité de Sécurité sociale*, Mutualité (tome V), LGDJ 1990, p. 47.1855, pp. 415 à 416.
- ¹⁵⁰ Jo Becker, Sherly Gay Stolberg, et Stephen Labaton « White House Philosophy Stoked Mortgage Bonfire », *New York Times*, December 21, 2008.
- ¹⁵¹ G. W. Bush « President Calls for Expanding Opportunities to Home Ownership: Remarks by the president on homeownership », June 17, 2002, <http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2002/06/20020617-2.html>
- ¹⁵² Jo Becker, Sherly Gay Stolberg, et Stephen Labaton, « White House Philosophy Stoked Mortgage Bonfire ».
- ¹⁵³ Office of Federal Housing Enterprise Oversight, « Report to Congress », Washington, D.C., June 2003, p. 38. L'OFHEO utilisait un vocabulaire similaire sur Fannie Mae, p. 36.
- ¹⁵⁴ Binyamin Appelbaum, Carol D. Leonnig, and David S. Hilzenrath « How Washington Failed to Rein in Fannie, Freddie » *Washington Post*, September 14, 2008.
- ¹⁵⁵ Peter J. Wallison and Charles Calomiris « The Last Trillion-Dollar Commitment: The Destruction of Fannie Mae and Freddie Mac », *American Enterprise Financial Services Outlook*, September, 2008.
- ¹⁵⁶ Lisa Lerer « Fannie, Freddie Spent \$200M to Buy Influence », *Politico.com*, July 16, 2008.
- ¹⁵⁷ Charles Duhigg « Pressured to Take More Risk, Fannie Reached a Tipping Point », *New York Times* October 5, 2008.
- ¹⁵⁸ Binyamin Appelbaum, Carol D. Leonnig, and David S. Hilzenrath « How Washington Failed to Rein in Fannie, Freddie. »
- ¹⁵⁹ Ibid.
- ¹⁶⁰ Charles Duhigg « Pressured to Take More Risk, Fannie Reached a Tipping Point ».
- ¹⁶¹ Charles Duhigg, « At Freddie Mac, Chief Discarded Warning Signs », *New York Times*, August 5, 2008.
- ¹⁶² Binyamin Appelbaum, Carol D. Leonnig, and David S. Hilzenrath « How Washington Failed to Rein in Fannie, Freddie. »
- ¹⁶³ Paul Krugman, « Fannie, Freddie and You », *New York Times*, July 14, 2008.
- ¹⁶⁴ Seeking Alpha, « Countrywide Financial Q2 2007 Earnings Call Transcript, July 24, 2007 », <http://seekingalpha.com/article/42171-countrywide-financial-q2-2007-earnings-call-transcript>
- ¹⁶⁵ Carol Leonnig « How HUD Mortgage Policy Fed the Crisis », *Washington Post*, June 10, 2008.

¹⁶⁶ Peter J. Wallison and Charles Calomiris « The Last Trillion-Dollar Commitment: The Destruction of Fannie Mae and Freddie Mac ».

¹⁶⁷ Jody Shenn « Fannie, Freddie Subprime Spree », *Bloomberg.com*, September 22, 2008, <http://www.bloomberg.com/apps/news?pid=20601109&sid=a.6kKtOoO72k&refer=home>.

¹⁶⁸ James Lockhart « Reforming the Regulation of the Government Sponsored Enterprises », Statement before the U.S. Senate Banking, Housing, and Urban Affairs Committee, February 7, 2008.

¹⁶⁹ Peter J. Wallison and Charles Calomiris « The Last Trillion-Dollar Commitment: The Destruction of Fannie Mae and Freddie Mac ».

¹⁷⁰ Nassim Nicholas Taleb, *The Black Swan: The Impact of the Highly Improbable* (London: Penguin Books, 2008), pp. 225–26. Trad. Française : *Le cygne noir, la puissance de l'imprévisible*. Paris, Les belles lettres, 2008.

¹⁷¹ Charles Duhigg « Pressured to Take More Risk, Fannie Reached a Tipping Point ».

¹⁷² John Locke, *Traité du gouvernement civil*, C. Volland : Paris, 1802, p 109. Notez que pour Locke le terme « propriété » couvre beaucoup plus que le terme contemporain, dans lequel elle est limitée à ce que Locke appelle les « biens » [NDT : *estate* en anglais]. Locke, en revanche parle « de leurs vies, de leurs libertés et de leurs biens ; choses que j'appelle, d'un nom général, *propriétés*. » p. 203. Comparez aussi James Madison, dans son essai *Sur la propriété* : « Ce terme dans son application particulière signifie : ce dominion qu'un homme revendique et qu'il exerce sur les choses extérieures du monde, à l'exclusion de toute autre personne. Dans son sens le plus large et le plus juste, elle embrasse toute chose à laquelle un homme peut attribuer une valeur et un droit, et qui laisse à tout le monde le même avantage ». *National Gazette*, March 29, 1792, <http://press-pubs.uchicago.edu/founders/documents/V1chI6823.html>.

¹⁷³ Voir Anthony de Jasay « Liberalism, Loose or Strict », *Independent Review* 9, no. 3 (Winter 2005), pp. 427-32.

¹⁷⁴ Nozick, Robert, *Anarchie, État et utopie*. Paris : Presse Universitaires de France, 1988, p. 9.

¹⁷⁵ Cité par Dugald Stewart à partir d'un manuscrit aujourd'hui perdu dans Stewart « Account of the Life and Writings of Adam Smith, LLD », dans Adam Smith, *Essays on Philosophical Subject*, ed. W. P. D. Wightman and J. C. Bryce, vol. 3 of the *Glasgow Edition of the Works and Correspondence of Adam Smith* (Indianapolis: Liberty Fund, 1982), p. 322.

¹⁷⁶ Nathan Rosenberg and L. E. Birdzell Jr., *How the West Grew Rich: The Economic Transformation of the Industrial World* (New York: Basic Books, 1986), p. 3.

¹⁷⁷ Deirdre McCloskey « 1780-1860: A Survey » in *The Economic History of Britain 1700*, vol. I: *1700-1860*, ed. Roderick Floud and Deirdre McCloskey (Cambridge: Cambridge University Press, 2000), p. 242.

¹⁷⁸ Peter Bauer, *From Subsistence to Exchange* (Princeton, NJ: Princeton University Press, 2000), p. 6.

¹⁷⁹ Carlo Cipolla, *Before the Industrial Revolution: European Society and Economy, 1000-1700* (New York: W. W. Norton, 1980), pp. 9-10.

¹⁸⁰ Ibid., 18-19. L'historien de l'économie Robert William Fogel a beaucoup insisté sur le rôle de l'accès à la nutrition dans l'élimination de la mendicité : « *Le programme contre la pauvreté relativement généreux développé en Grande-Bretagne au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, et les attaques acharnées sur ce programme par Malthus et d'autres, ont donné l'impression injustifiée que les transferts publics ont joué un rôle majeur dans la baisse séculaire de la mendicité et des sans-abris. Malgré la générosité relative du secours anglais aux pauvres entre 1750 et 1834, la mendicité et les sans-abris fluctuaient entre 10 et 20 pour cent. En dépit de la réduction substantielle de la proportion du revenu national transférée aux pauvres en raison des nouvelles lois sur les pauvres de 1834 et les années suivantes, le nombre de sans-abri diminuait fortement au cours de la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècles.*

Le fait est que les transferts publics étaient incapables de résoudre les problèmes de la mendicité et des sans-abris au cours du dix-huitième et de la plupart du XIX^e siècle, parce que la cause première de ces problèmes était la malnutrition chronique. Même pendant la phase la plus généreuse du programme de secours, le cinquième inférieur de la population anglaise était si sévèrement mal nourri que ces gens n'avaient pas l'énergie pour des niveaux adéquats de travail. »

A la fin du XVIII^e siècle l'agriculture britannique, même complétée par des importations, n'était tout simplement pas assez productive pour fournir à plus de 80 pour cent de la main-d'œuvre potentielle suffisamment de calories pour permettre un travail manuel régulier. C'est l'énorme augmentation de la productivité anglaise lors de la dernière partie du XIX^e et le début du XX^e siècle qui a permis d'alimenter même les pauvres avec des niveaux relativement élevés en calories. La mendicité et les sans-abri n'ont été réduits à des niveaux extrêmement faibles, par rapport aux normes du XIX^e siècle, que lorsque le cinquième inférieur de la population eut acquis suffisamment de calories pour permettre un travail régulier. » Robert William Fogel, *The Escape from Hunger and Premature Death, 1700-2100: Europe, America, and the Third World* (Cambridge: Cambridge University Press, 2004), pp. 41-42.

¹⁸¹ Friedrich Hayek, *La présomption fatale : les erreurs du socialisme*, PUF Libre-échange, p. 180.

¹⁸² La réfutation classique peut être trouvée dans la revue critique de Thomas Babington Macaulay en janvier 1830 de l'attaque « Tory » de Robert Southey contre l'industrialisme en 1829 : *Sir Thomas More; or, Colloquies on the Progress and Prospects of Society*, dans « Southey's Colloquies » in Macaulay, *Critical and Historical Essays*, vol. 2 (New York: Dutton, 1967), pp. 187-224. Voir aussi, pour un résumé T. S. Ashton, *The Industrial Revolution: 1760-1830* (Oxford: Oxford University Press, 1997).

¹⁸³ Thomas Babington Macaulay, *The History of England from the Accession of James II* (Philadelphia: E. H. Butler, 1849), 291-92. Comme Macaulay le notait dans ses « Southey's Colloquies », « *Si nous prophétisions qu'en l'an 1930, une population de cinquante millions de personnes, mieux nourries, mieux vêtues et mieux logées que la population*

anglaise de notre temps, couvriraient ces îles, que le Sussex et l'Huntingdonshire seront plus riches que les régions les plus prospères de l'ouest du Yorkshire ne le sont aujourd'hui, que les cultures, aussi riches que celle d'un jardin fleuri, serait pratiquées aussi haut qu'au Ben Nevis et au Helvellyn, que les machines construites sur des principes encore inconnus se trouveraient à volonté dans chaque maison, qu'il n'y aurait plus de routes pavées mais des chemins de fer, plus de déplacement sans machine à vapeur, que notre dette, aussi énorme qu'elle nous semble, apparaîtrait à nos petits-enfants n'être qu'une insignifiante charge pouvant facilement être payée en un an ou deux, beaucoup de gens nous prendraient pour fou. » (p. 223)

¹⁸⁴ Abbé Bonnot de Condillac, *Le commerce et le gouvernement* considérés l'un à l'autre, de Condillac, Tome Quatrième Paris : Lecointe et Durey, 1821, p.47.

¹⁸⁵ Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Édition des Classiques Sciences Sociales à partir de l'édition de 1881, Livre V, p. 140.

http://classiques.uqac.ca/classiques/Smith_adam/richesse_des_nations/livre_5/richeesse_des_nations_5.pdf

¹⁸⁶ « Ainsi, selon que ce produit, ou ce qui est acheté avec ce produit, se trouvera être dans une proportion plus ou moins grande avec le nombre des consommateurs, la nation sera plus ou moins bien pourvue de toutes les choses nécessaires ou commodités dont elle éprouvera le besoin. » Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Édition des Classiques des Sciences Sociales à partir de l'édition de 1881, Livre I, p. 12. http://classiques.uqac.ca/classiques/Smith_adam/richeesse_des_nations/livre_1/richeesse_des_nations_1.pdf

¹⁸⁷ Adam Smith, *Lectures On Jurisprudence*, ed. R. L. Meek, D. D. Raphael and P. G. Stein (Indianapolis: Liberty Fund, 1982), p. 567.

¹⁸⁸ Voir Gordon Tullock, « The Welfare Costs of Tariffs, Monopolies, and Theft », *Western Economic Journal* 5, no. 3 (June 1967), pp. 224-32 et Anne Krueger, « The Political Economy of the Rent-Seeking Society », *American Economic Review* 64, no. 3 (June 1974), pp. 291-303.

¹⁸⁹ Pour une description détaillée de l'exemple le plus flagrant du XX^e siècle, voir Götz Aly, *Hitler's Beneficiaries: Plunder, Racial war, and the Nazi Welfare State*.

¹⁹⁰ Les origines et le fonctionnement du système de l'apartheid comme un tel exemple est expliqué par l'économiste classique libéral WH Hutt, *The Economics of the Colour Bar* (London: Andre Deutsch, 1964). Les syndicats dominés par les blancs réussirent à imposer des restrictions sur les capacités des noirs à créer de la richesse, les éliminant ainsi en tant que concurrents et récupérant des rentes spéciales (pp. 58-81). Voir aussi Ralph Horwitz, *The Political Economy of South Africa* (New York: Frederick A. Praeger Publishers, 1967).

¹⁹¹ Dompter la violence comme moyen de créer des incitations à l'épargne, l'investissement et la productivité est le thème de l'ouvrage de Robert H. Bates : *Prosperity and Violence: The Political Economy of Development* (New York: W. H. Norton, 2001).

¹⁹² Pour une analyse des vertus du libéralisme, voir Deirdre N. McCloskey, *The Bourgeois Virtues: Ethics for an Age of Commerce* (Chicago: University of Chicago Press, 2006). Voir aussi Thomas L. Haskell « Capitalism and the Origins of the

Humanitarian Sensibility », parts I and II, *American Historical Review* 90, no. 2 (April 1985), pp. 339-61 et no. 3 (June 1985), pp. 547-66.

¹⁹³ « *Après 1795 beaucoup de paroisses dans le Sud, à la suite de la politique des magistrats de Speenhamland, commencèrent à dispenser le secours extérieur selon un barème fondé sur le prix du pain et la taille de la famille. Il n'y avait rien à redire à cela : il n'est que raisonnable et humain de vérifier que le revenu des pauvres ne tombe pas en dessous du minimum de subsistance. Mais la plupart des autorités, confondant le problème du salarié avec celui du pauvre, entreprirent de combler la différence entre le salaire de l'ouvrier et le niveau de revenu qu'ils jugeaient adéquat. Une subvention de secours qui varie inversement aux revenus est la pire forme de subvention : elle détruit l'incitation des travailleurs demander des salaires plus élevés et celle des employeurs à les offrir.* » TS Ashton, *The Industrial Revolution*, p. 89.

¹⁹⁴ *Mémoire sur le paupérisme*, 1835. Disponible à : <http://www.inlibroveritas.net/lire/oeuvre24856-chapitre122290.html>

¹⁹⁵ *Mémoire sur le paupérisme*, <http://www.inlibroveritas.net/lire/oeuvre24856-chapitre122291.html>. Constant distinguait clairement entre « charité individuelle » et « charité légale », défendant la première qui établit selon lui « un lien moral (...) entre ces deux classes que tant d'intérêts et de passions concourent à séparer, et, divisées par la fortune leur volonté les rapproche ; il n'en est point ainsi dans la charité légale. Celle-ci laisse subsister l'aumône, mais elle lui ôte sa moralité. Le riche, que la loi dépouille d'une partie de son superflu sans le consulter, ne voit dans le pauvre qu'un avide étranger appelé par le législateur, au partage de ses biens. »

¹⁹⁶ Ibid.

¹⁹⁷ Voir, par exemple, l'analyse de Jason L. Riley, *Let Them In: The Case for Open Borders*, particulièrement pp. 91-125. Comme le conclut Riley, « Si les conservateurs s'inquiètent trop du nombre de bouches qui viennent à la soupe, et s'ils se préoccupent de cohérence idéologique, ils devraient travailler à limiter les versements de l'État-providence, et non les immigrants. » (p. 125).

¹⁹⁸ Benjamin M. Friedman, *The Moral Consequences of Economic Growth* (New York: Alfred A. Knopf, 2005), p. 39.

¹⁹⁹ Voir, par exemple, Franz Oppenheimer, *L'État, ses origines, son évolution et son avenir*, Trad. Allemand par W. Horn, Paris M. Giard et E. Brière, 1913 : « Il y a deux moyens diamétralement opposés en principe, par lesquels l'homme, gouverné partout par l'instinct de conservation, peut arriver à satisfaire ses besoins : le travail et le rapt, le travail personnel et l'appropriation par la violence du travail d'autrui. » (p.13) Oppenheimer appelait les premiers les « moyens économiques » et les deuxièmes, les « moyens politiques ». Voir aussi Vilfredo Pareto, *Sociological Writings*, ed. S. E. Finer (Totowa, NJ: Rowman and Littlefield, 1976), en particulier les discussions sur la « spoliation ».

²⁰⁰ Voir, par exemple, Herbert Spencer, *Structure, Function and Evolution*, ed. Stanislav Andreski (New York: Charles Scribner's Sons, 1971), pp. 153-65.

²⁰¹ Voir, dans le cadre de barrières imposées par l'État sur la base de la « race », Walter Williams, *The State against the Blacks*.

²⁰² Henry Summer Maine décrivait « le mouvement des sociétés progressistes » partant de relations héritées, fondées sur l'appartenance à la famille, et se dirigeant vers

la liberté individuelle et la société civile comme « *un mouvement du statut vers le contrat*. » Henry Summer Maine, *Ancient Law* (New Brunswick, NJ: Transaction, 2003), p.170.

²⁰³ E.L. Godkin, « The Eclipse of Liberalism », *The Nation*, August 9, 1900. Il poursuit dans une veine très pessimiste : « *Mais il semble maintenant que son confort matériel a aveuglé les yeux de la génération actuelle à la cause qui a rendu celui-ci possible. Dans la politique mondiale, le libéralisme est une force en déclin, presque défunte.* »

²⁰⁴ Voir G. A. Cohen « Incentives, Inequality, and Community » dans *The Tanner Lectures on Human Values*, vol. 13, ed. B. Peterson (Salt Lake City: University of Utah Press, 1992), pp. 263-329 et Phillip Green, *The Pursuit of Inequality* (New York: Pantheon Books, 1981).

²⁰⁵ Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique*, Sixième édition de 1841, Réimpression Osnabrück : Otto Zeller, Collection des principaux économistes, Tome 9, Œuvres de Jean-Baptiste Say I, 1966, p. 138

²⁰⁶ Ibid., p. 144. Voir aussi Jean-Baptiste Say, « Lettres à Malthus : première lettre » dans *Œuvres diverses de Jean-Baptiste Say*, édition de 1848, Réimpression Osnabrück : Otto Zeller, Collection des principaux économistes, Tome 12, Œuvres de Jean-Baptiste Say IV, 1966, p. 442 : « *Reportons-nous seulement à deux cents ans en arrière, et supposons qu'un négociant eût conduit, sur l'emplacement où s'élèvent maintenant les villes de New-York et de Philadelphie, une riche cargaison : l'aurait-il vendue ? Supposons que, sans tomber victime des naturels, il fût parvenu à y fonder un établissement d'agriculture ou de manufacture : y aurait-il vendu un seul de ses produits ? non, sans doute. Il aurait fallu qu'il les consommât tous lui-même. Pourquoi voyons-nous le contraire aujourd'hui ? Pourquoi, lorsqu'on porte, lorsqu'on fabrique une marchandise à Philadelphie, à New-York, est-on assuré de la vendre au cours ? Il me paraît évident que c'est parce que les cultivateurs, les négociants, et même à présent les manufacturiers de New-York, de Philadelphie, et des provinces environnantes, y font naître, y font arriver des produits au moyen desquels ils acquièrent ceux qu'on leur offre d'un autre côté.* » Les implications pour la théorie libérale classique des relations internationales sont évidentes et sapent sérieusement les arguments des défenseurs du protectionnisme, comme du mercantilisme impérialiste.

²⁰⁷ Douglass C. North « Institutions », *Journal of Economic Perspectives* 5, no. 1 (Winter 1991), p. 97. Voir aussi Douglass C. North, *Structure and Change in Economic History* (New York: W. W. Norton, 1981), pp. 201-2 : « *Les institutions sont un ensemble de règles, procédures de conformité et de normes de comportement moral et éthique visant à contraindre le comportement des individus dans l'intérêt de la maximisation de la richesse ou de l'utilité de principes.* »

²⁰⁸ Daniel Shapiro, *Is the Welfare State Justified?*, p. 5.

²⁰⁹ « *L'État peut en effet décider d'un taux minimal des salaires ; mais il lui est difficile d'exiger des employeurs qu'ils embauchent à ce taux minimum tous ceux qui touchaient auparavant des salaires inférieurs à ce minimum.* » Milton Friedman, *Capitalisme et liberté*. pp. 279-80.

²¹⁰ Mancur Olson, *Power and Prosperity* (New York: Basic Books, 2000), pp. 111-34.

²¹¹ Vilfredo Pareto, *Sociological Writings*, p. 162.

²¹² Pour une preuve contemporaine, voir W. Michael Cox and Richard Alm, *Myths of Rich and Poor* (New York: Basic Books, 1999), en particulier la discussion sur la mobilité des revenus vers le haut (pp. 69-78).

²¹³ Ludwig Lachmann « The Market Economy and the Distribution of Wealth », dans Lachmann, *Capital, Expectations, and the Market Process* (Kansas City: Sheed Andrews and McMeel, 1977), p. 313.

²¹⁴ Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique*, p. 58.

²¹⁵ Joyce Appleby note, dans son chapitre sur « The Dutch as a Source of Evidence » [Les Hollandais comme source de preuve], pourquoi les hollandais relativement « pauvres en ressources » ont pu atteindre des niveaux de richesse très élevés par habitant : « *Les hollandais étaient prêts à soutenir cette organisation sociale complexe du marché par la protection de l'initiative individuelle sur laquelle il prospérait* », *Economic Thought and Ideology in Seventeenth-Century England* (Princeton, NJ: Princeton University Press, 1978), p. 96.

²¹⁶ Adam Smith, *Essays on Philosophical Subjects*, p. 322.

²¹⁷ Sarah Grimké « Legal Disabilities of Women », in *Freedom, Feminism, and the State*, ed. Wendy McElroy (Oakland: Independent Institute, 1991), p. 107.

²¹⁸ Bernard Bosanquet « Institutions as Ethical Ideas », dans *The Philosophical Theory of the State and Related Essays*, ed. Gerald F. Gaus and William Sweet (South Bend, IN: St. Augustine's Press, 2001), p. 280.

²¹⁹ Comme le dissident soviétique et libéral classique Vladimir Bukovsky l'a souligné dans ses mémoires, « *Khrouchchev n'était pas très loin de la vérité quand il proclama dans l'un de ses discours : "Si les gens dans notre pays cessaient de voler, même durant une seule journée, le communisme pourrait avoir été bâti il y a longtemps." Mais la chose qu'il ne comprenait pas, c'est que, sans ce vol, le système soviétique ne fonctionnerait pas du tout. Sans ces chiffres truqués et ces manipulations même un seul objectif serait difficilement atteint, et sans cette initiative privée, donc illégale, rien ne serait produit dans notre pays. Toutes ces fermes collectives et d'État qui sont devenues des hauts lieux de la propagande, sans chiffre d'affaires se comptant en millions, n'auraient pas survécu une seule minute si elles n'avaient pas été gérées par des escrocs.* » Vladimir Bukovsky, *To Build a Castle: My Life as a Dissenter* (London: Andre Deutsch, 1978), pp. 150-51.

²²⁰ Norman Barry, *Welfare* (Buckingham: Open University Press, 1990), p. 120.

²²¹ Otto von Gierke, *Community in Historical Perspective*, ed. Antony Black (Cambridge: Cambridge University Press, 1990), p. 205. Voir aussi Antony Black, *Guild and State* (New Brunswick, NJ: Transaction, 2003), notamment pp. 167-83.

²²² David Schmidtz « Taking Responsibility », dans David Schmidtz and Robert E. Goodin, *Social Welfare and Individual Responsibility*, p. 95.

²²³ David Beito, *From Mutual Aid to the Welfare State: Fraternal Societies and Social Services, 1890-1967*, p. 24.

²²⁴ David Green accorde beaucoup d'importance à l'implication de la profession médicale dans la promotion de la Loi sur l'assurance nationale de 1911, qui a

remplacé le marché concurrentiel créé par plusieurs sociétés amicales respectueuses des travailleurs par un monopsonne contrôlé par les médecins et leurs alliés politiques. Voir David Green, *Working Class Patients and the Medical Establishment*. Le résultat de la substitution des cotisations volontaires par des taxes involontaires comme source de paiement était, comme Green le fait amèrement remarquer que « *les augmentations de paie furent beaucoup plus faciles à obtenir que sur le marché.* » (p. 115). L'autre résultat fut l'affaiblissement des sociétés amicales, les travailleurs se retrouvant à payer deux fois pour le même accès aux services médicaux : une fois pour une société amicale ou un institut médical affilié, et une autre fois à l'État.

²²⁵ David G. Green, *Reinventing Civil Society*, p. 46.

²²⁶ John Stuart Mill « The Claims of Labour » in *The Collected Works of John Stuart Mill*, vol. 4: *Essays on Economics and Society*, part I, ed. John Robson (Toronto: University of Toronto Press, 1967), p. 372.

²²⁷ Dans les termes de Bernard Bosanquet : « *La morale... consiste en le fait que la raison sociale exerce sa propre force sur la volonté individuelle. Le socialisme économique est un arrangement pour obtenir que la raison sociale ne soit juste portée par sa propre force, mais par la force de ces motivations ou sanctions obligatoires qui sont à la disposition de la puissance publique.* » Bernard Bosanquet « The Antithesis between Individualism and Socialism » (1890), in Bosanquet, *The Philosophical theory of the State and Related Essays*, p. 329. Voir aussi Tibor R. Machan, *Generosity: Virtue in Civil Society* (Washington, DC: Cato Institute: 1998).

²²⁸ Smith, Adam. 2003. *La théorie des sentiments moraux*. Paris: Quadrige / PUF. p. 248.

²²⁹ Ibid., p. 131.

²³⁰ Ibid.

²³¹ « Sans ce souci sacré pour les règles générales, il n'y a aucun homme sur la conduite duquel on puisse beaucoup compter. » Ibid., p. 230.

²³² Ibid., p. 200—201.

²³³ Bertrand De Jouvenel, *The Ethics of Redistribution*, p. 42.

²³⁴ Ibid., p. 44.

²³⁵ John Stuart Mill, « The Claims of Labour » p. 374.

²³⁶ Ibid. Bernard Bosanquet a noté l'histoire peu prometteuse de la fourniture de sécurité sociale par l'État : « *On prétend souvent que l'époque du développement de l'usine il y a une centaine d'années fut le temps de l'individualisme économique sans compromis. Mais il n'en est pas ainsi ; les pires maux de l'époque ont sans doute surgi directement de la Poor Law volontairement laxiste ou "socialiste". C'étaient les institutions publiques qui, pour la plupart, fournissaient les enfants qui étaient maltraités.* » Bernard Bosanquet « The Antithesis between Individualism and Socialism », p. 330.

²³⁷ Voir l'essai de David Schmidtz dans Schmidtz and Goodin, *Social Welfare and Individual Responsibility*, en particulier la section intitulée « Consequences Matter », pp 86-88.

²³⁸ Wilhelm Röpke, *A Humane Economy: The Social Framework of the Free Market* (Indianapolis: Liberty Fund, 1971), p. 177.

²³⁹ Ibid., p. 175.

²⁴⁰ Milton Friedman, *Capitalisme et liberté*, Leduc.S éditions, 2010, p. 291

²⁴¹ Ibid., p. 296.

²⁴² Friedrich Hayek, *La constitution de la liberté*, Litec, Trad. Fr. 1994, p. 257.

²⁴³ Nozick, Robert. 1988. *Anarchie, État et utopie*. Paris : Presse Universitaires de France. p. 328.

²⁴⁴ A. V. Dicey, *Lectures on the Relation between Law and Public Opinion in England during the Nineteenth Century* (Indianapolis: Liberty Fund, 2008), p. 182.

²⁴⁵ Herbert Spencer, *The Man vs. the State*, in *Political Writings*.

²⁴⁶ Voir Sheri Berman, *The Primacy of Politics: Social Democracy and the Making of Europe's Twentieth Century*, sur les racines intellectuelles communes du marxisme, du fascisme, du national-socialisme et de la social-démocratie.

²⁴⁷ François Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, Tome Sixième, Michel Levy Frères, Paris 1864, p. 347.

²⁴⁸ Guillaume de Humbolt, *Essai sur les limites de l'action de l'État*, Trad. Fr., Germer Baillère, Paris 1867, p. 58. Voir aussi la description de l'opposition des libéraux allemands à l'État-providence moderne de Bismarck, Ralph Raico « Der Aufstieg des modernen Wohlfahrtsstaates und die liberale Antwort » dans Raico, *Die Partei der Freiheit : Studien zur Geschichte des deutschen Liberalismus* (Stuttgart : Lucius & Lucius, 1999), pp 153-79.

²⁴⁹ Smith, Adam. 2003. *La théorie des sentiments moraux*. Paris: Quadrige / PUF. p. 133.

²⁵⁰ Voir Samuel Pufendorf sur les obligations « naturelles » et « accessoires » : « Maintenant l'obligation peut, en raison de son origine, être divisée entre naturelle et accessoire. La première appartient à tous les hommes immédiatement après la naissance en vertu du fait qu'ils sont hommes, l'exerçant pleinement dès qu'ils ont commencé à être en mesure, en raison de leur âge, de comprendre sa force et de régler leur action par la raison. (...) Les obligations accessoires sont celles volontairement assumées par ceux qui sont déjà nés, ou celles ordonnées par le commandement d'un supérieur ou par la loi. » *The Political writings of Samuel Pufendorf*, ed. Craig L. Carr, trans. Michael J. Seidler (Oxford: Oxford University Press, 1994), p. 50.

²⁵¹ Voir, par exemple, les efforts déployés par Anne Robert Jacques Turgot pour éliminer le travail forcé des paysans (la corvée) en France, décrits dans *The Life and Writings of Turgot*, ed. W. Walker Stephens (New York: Burt Franklin, 1971), esp. pp. 124-49.

²⁵² John Prince Smith « On the Significance of Freedom of Trade in World Politics » in Bramstead and Melhuish, *Western Liberalism*, p. 357. L'insistance sur la valeur du libre-échange unilatéral par les libéraux classiques a été davantage souligné au cours de ces dernières années ; voir Razeen Sally, *Trade Policy, New*

Century: The WTO, FTAs, and Asia Rising (London: Institute of Economic Affairs, 2008).

²⁵³ Pour des œuvres récentes, voir Philippe Legrain, *Immigrants: Your Country Needs Them* (London: Little, Brown, 2006) et Jason L. Riley, *Let Them In: The Case for Open Borders*.

²⁵⁴ Le terme de « mondialisation » a de nombreuses significations. Le projet de l'Union soviétique, par exemple, a entraîné dans le monde entier l'imposition de régimes à parti unique communiste : voilà une sorte de « mondialisation ». Même les forces nationalistes et anticosmopolites promeuvent une sorte de « mondialisation », sous la forme d'un mouvement mondial de nationalismes concurrents, une idée qui contient les germes d'un conflit sans fin. Les libéraux classiques ont favorisé certaines normes universelles de l'interaction pacifique par le biais du commerce volontaire, du tourisme, des voyages, des migrations et de l'échange d'idées. Le résultat est compatible avec de nombreuses formes culturelles, mais hostile à celles qui sont imposées par la force aux parties non consentantes. Pour des analyses libérales classiques de ces sujets, voir Tom G. Palmer, *Globalization and Culture: Homogeneity, Diversity, Identity, Liberty* (Berlin: Liberales Institut, 2004), <http://tomgpalmer.com/wp-content/uploads/papers/liberales2.pdf> et « Globalization, Cosmopolitanism, and Personal Identity », *Etica & Politica*, no. 2 (2003), <http://tomgpalmer.com/wp-content/uploads/papers/palmer-globcosmoidentity.pdf>. Les libéraux classiques ont été décriés par les critiques socialistes comme des « néolibéraux », un terme que pratiquement aucun libéral classique n'a accepté, en partie parce que le terme est utilisé pour désigner non seulement la libéralisation des échanges, des déplacements et des migrations, mais trop souvent les programmes de développement étatistes assez intolérants promus par des organisations soutenues par l'État, telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'USAID, auxquelles les libéraux classiques se sont traditionnellement opposés.

Index

- afro-américains, 48, 50, 75, 83, 84, 85, 93, 94, 96, 97, 98, 169, 172, 174, 175
- aide mutuelle, 55, 61, 62, 75, 76, 77, 78, 83, 84, 85, 86, 87, 90, 92, 93, 94, 96, 97, 98, 116, 129, 145, 148, 149, 152, 153, 156, 171, 173, 174
- Allemagne, 17, 34, 39, 41, 55, 57, 111, 112, 114, 164
- Aly, Götz, 42, 164, 180
- analyse de tendance, 54
- Ancient Order of Foresters*, 64
- Andrukonis, David, 123
- Angleterre (voir aussi Grande-Bretagne), 55, 63, 135, 139, 154
- antilibéralisme, 44
- assurance, 8, 55, 96, 100, 101, 148 maladie, 61
- assurance décès, 62, 66, 72, 77, 78, 79, 80, 81, 86, 87, 101, 147
- assurance fraternelle, 76, 77, 79, 80, 87, 170
- assurance maladie, 80, 81, 152
- assurance maternité, 86
- assurance vie, 79, 100, 172
- Aube dorée (parti), 46
- auto-assistance, 55, 87, 92, 93, 98, 116, 129, 146, 147, 149, 154, 156
- Ayn Rand, 161
- Baker, Richard, 122
- Banque centrale, 18
- Barry, Norman, 146, 157, 183
- Bassetti, Piero, 18
- Bastiat, Frédéric, 6, 103, 104, 106, 161
- Basye, Walter, 91, 169, 173, 174
- Bauer, Peter, 131, 134, 142, 161, 179
- Bennett, Robert, 122
- Berman, Sheri, 44, 45, 165, 185
- Bichot, Jacques, 100
- Birdzell, L.E., Jr., 131, 179
- Bismarck, Otto von, 39, 41, 42, 55, 56, 99, 104, 163, 164, 176, 185
- Borchert, James, 93, 173, 175
- Bosanquet, Bernard, 146, 183, 184
- Brodolini, Giacomo, 21
- Bruno Leoni, 19
- budget, 20, 30, 106, 163, 166
- bulle immobilière, 12, 13, 117
- Bush, George W., 11, 53, 118, 119, 120, 122, 123, 162, 177
- capitalisme, 45, 192
- charité, 61, 75, 78, 79, 88, 90, 91, 129, 134, 135, 139, 140, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 154, 156, 170, 175, 181
- Chine, 39, 131, 132
- chômage, 17, 26, 33, 48, 50, 51, 143, 152, 164
- Cipolla, 134, 179
- Cisneros, Henry, 119
- clientélisme, 27, 28, 52, 58, 60
- Clinton, Bill, 121
- Cloward, Richard A., 51, 166, 175
- collectivisme, 19, 41, 57, 154
- Communauté européenne, 26
- communisme, 45, 183
- Condillac, Étienne Bonnot, Abbé de, 136, 180
- conservateur, 27, 28, 59, 103, 135, 181
- Constant, Benjamin, 60
- contrôle des prix, 9, 40, 46, 47, 51
- Cordery, Simon, 55, 167
- Craxi, Bettino, 22
- crédit hypothécaire, 11, 119, 121, 124, 126, 162
- crédits immobiliers à taux variable, 11
- crise de la dette, 13
- crise financière, 1, 10, 12, 15, 22, 117
- croissance, 1, 15, 17, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 63, 84, 96, 116, 131, 133, 135, 142, 154
- Cuomo, Andrew, 119
- De Gasperi, Alcide, 18
- déficit, 20, 26, 30, 31, 34, 111
- démocrates*, 49, 50, 118, 119, 122, 123, 176
- démocratie, 18, 26, 46, 66, 67, 69, 94, 185
- dépense publique, 15, 19, 22, 28, 113, 114
- DePriest, Oscar, 84

- dette, 1, 7, 12, 13, 14, 15, 22, 26, 28, 29, 31, 35, 53, 111, 112, 113, 115, 126, 159, 162, 164, 180
- dévaluation, 22
- développement économique, 27, 31, 35
- Dicey, A.V., 153, 185
- discipline budgétaire, 20
- droits, 1, 13, 15, 27, 33, 34, 35, 58, 60, 66, 71, 75, 80, 87, 89, 91, 118, 129, 130, 139, 143, 144, 145, 155, 158, 163
- Du Bois, W.E.B., 84, 85, 171
- Dupeyroux, Jean-Jacques, 99
- économie keynésienne, 19
- Eden, Sir Frederic, 63
- Edison, 18
- éducation, 19, 35, 39, 40, 54, 57, 91, 167
- Einaudi, Luigi, 18, 19, 20, 23
- Eisenhower, Dwight D., 49
- Elks*, 76, 85
- emprunt, 6, 29, 35, 164
- Engels, Friedrich, 43, 44, 165
- Eni, 18
- Espagne, 26, 29, 111, 114, 132, 142
- étatisme, 11, 25, 26, 27, 99, 140, 153
- États-Unis, 1, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 17, 46, 50, 53, 57, 75, 77, 83, 85, 86, 87, 113, 114, 125, 161, 165, 169, 170
- Europe, 1, 8, 9, 13, 15, 18, 39, 41, 42, 44, 45, 46, 48, 83, 114, 132, 134, 137, 151, 164, 165, 171, 179, 185
- Falcon, Armando, Jr., 118, 120
- Fannie Mae, 11, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 177, 178
- fascisme, 45, 163, 185
- Federal Housing Administration*, 11
- fédérations de sociétés amicales, 62, 64, 68
- femmes, 34, 79, 83, 86, 145, 147, 174
- France, 17, 41, 101, 102, 111, 112, 114, 115, 132, 134, 159, 178, 185, 186
- Freddie Mac, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 177, 178
- Friedman, 153
- Friedman, Benjamin, 141
- Friedman, Milton, 113, 152
- Friedman, Thomas, 29
- friendly societies*, 55, 62, 147
- Galston, William A., 129
- Gierke, Otto von, 147, 183
- Godkin, E.L., 142, 182
- Gokhale, Jagadeesh, 13, 166
- Goklany, Indur M., 133
- Gompers, Samuel, 77
- Gosden, P.H., 64, 168
- Grande Dépression, 46, 47, 75, 87, 93, 94, 170
- Grande Société, 48, 50
- Grande-Bretagne, 55, 57, 61, 62, 102, 105, 111, 131, 139, 146, 179
- Grèce, 14, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 45, 58, 101, 111, 112, 113, 114, 131
- Greenspan, Alan, 120, 121
- Grimké, Sarah, 146, 183
- GSE (*Government Sponsored Enterprises*), 118, 119, 120, 121, 123, 125, 126, 162
- Guerre contre la pauvreté, 48
- Guizot, François, 154, 185
- Gutman, Herbert, 97, 175
- Hayek, Friedrich, 135, 153, 179, 185
- Hennock, E.P., 55, 56, 167
- Hitler, Adolf, 42, 164, 165, 180
- Hoffenberg, Peter, 129
- Hoover, Herbert, 47, 158, 163, 165, 166
- Howard, T.R.M., 75, 84, 165, 171
- Humbolt, Guillaume de, 185
- impérialisme, 44, 154
- impôts, 6, 7, 8, 13, 14, 48, 112, 113, 114, 115, 130, 145, 161
- inflation, 14, 17, 19, 22, 29, 42, 54, 112
- insoutenabilité des systèmes d'État-providence, 1, 53, 56, 111, 123
- institutions volontaires, 55, 57, 58, 96
- interventionnisme, 12, 19, 23, 26, 28, 31, 47, 53, 60, 99, 102,

- 104, 105, 117, 119, 143, 153, 154, 165
 Irlande, 111, 113, 132
 Italie, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 29, 111, 113, 114, 132, 134
 Jackson, Alphonso, 11
 John Kenneth Galbraith, 131
 Johnson, Guy, 94
 Johnson, Lyndon, 49
 Jouvenel, Bertrand de, 150, 158, 184
 Juifs, 42, 43, 44, 164
 justice, 40, 122, 130, 145, 149, 155, 158, 163
 Katz, Michael B., 79, 88, 89, 97, 170, 172, 173, 175
 Kelley, David, 158, 164
 Kennedy, John F., 17, 49
 Kip, Richard de Raines, 174
 Kip, Richard de Raisnes, 95
 Knights of Pythias, 85, 91, 93, 170, 173
 Krugman, Paul, 124, 177
 Laroque, Pierre, 106, 176
 libéralisme classique, 43, 44, 59, 129, 130, 145, 146, 147
 libéralisme démocratique, 2
 libéralisme social, 59
 libéraux, 18, 19, 40, 41, 43, 45, 59, 99, 103, 104, 105, 129, 130, 133, 135, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 185, 186
 liberté, 1, 9, 19, 23, 35, 43, 44, 56, 58, 60, 75, 87, 97, 101, 102, 106, 129, 130, 138, 140, 142, 143, 145, 146, 147, 151, 153, 154, 155, 156, 162, 168, 182, 183, 185, 194, 198
 libre marché, 18, 44, 114, 143, 145, 192
 libre-échange, 41, 186
 Lindsey, Lawrence, 119
 Locke, John, 129, 178
 logement, 11, 12, 14, 39, 83, 92, 116, 117, 119, 122, 126, 151
Loi sur l'assurance nationale, 63, 184
Loi sur l'assurance nationale de 1911, 63
 Loi sur les pauvres, 63
 Macaulay, Thomas Babington, 135, 136, 179, 180
 marché du travail, 9, 22, 23, 50, 51
 Marestaing, Hippolyte, 101
 Marshall, Thurgood, 84
 Marx, Karl, 43, 44
 marxisme, 45
Masons (maçons), 76, 77, 85, 93, 94, 171
 McCloskey, Deirdre, 131, 179, 181
Medicare, 8, 48, 53, 113
 Mill, John Stuart, 149, 150, 151, 172, 184
 Ministère du Logement et du Développement Urbain,, 11
Modern Woodmen of America, 78, 148, 169
 Morgenson, Gretchen, 10
 Morgenson, Gretchen & Joshua Rosner, 161, 162
 Moynihan, Daniel Patrick, 50, 51, 97, 166, 175
 Mudd, Daniel, 123
 Muraskin, William, 84, 90, 171, 172, 173
 Mussolini, Benito, 165
 Myrdal, Gunnar, 94, 173, 174
National Fraternal Congress, 78, 93
 nationalisation, 20, 101
 nationalisme, 44, 154
New Deal, 47, 96, 165
 Nima Sanandaji, 158
 Noirs américains, 48
 Noirs américains (voir aussi afro-américains), 49
 North, Douglass, 142, 157, 165, 167, 182
 Nouvelle Démocratie (parti politique grec), 27
 Nozick, Robert, 153, 178, 185
Obamacare, 53, 113
 obligation d'État, 7, 12, 115
 obligations, 1, 12, 13, 52, 56, 91, 105, 112, 149, 154, 166, 185
Oddfellows, 57, 64, 167, 168
 Odum, Howard, 84, 171
Office of Federal Housing Enterprise Oversight, 118, 120, 177
 Olivetti, 18
 Olson, Mancur, 143, 183

Papandreou, Andreas, 26
 Pareto, Vilfredo, 143, 181, 183
 Parodi, Alexandre, 106
 parti national-socialiste (nazi), 42
 PASOK (parti politique grec), 26, 27, 28
 Passy, Frédéric, 103
 paternalisme, 27, 89
 pauvres, 8, 9, 14, 19, 35, 40, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 57, 68, 77, 79, 83, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 97, 98, 112, 114, 115, 134, 135, 136, 139, 140, 143, 145, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 156, 162, 166, 170, 175, 179, 181, 183
 pauvres, pauvreté, 18, 19, 118, 134, 136, 137, 140, 142, 150, 166, 181
 pauvreté, 8, 48, 49, 50, 51, 58, 88, 89, 92, 97, 116, 129, 130, 133, 134, 136, 137, 139, 142, 145, 146, 152, 155, 156, 161, 166, 179
 Pella, Giuseppe, 18
 pension, 34, 41
 pensions, 21, 34, 79, 86, 87, 96, 98, 101
 PIB (Produit Intérieur Brut), 13, 19, 20, 22, 26, 29, 31, 32, 35, 111, 112, 113, 114, 132
 pillage réciproque, 2, 6, 7, 9
 pillage réciproque., 15
 Piven, Frances Fox, 49, 50, 51, 166, 175
 politiques économiques, 18, 26
 Ponzi, shéma de, 7
 Portugal, 26, 111, 113, 114, 132
 Powell, Adam Clayton, Jr., 84
Prince Hall Masonic Order, 84
 privatisation, 22
 problèmes environnementaux, 5
 production de la richesse, 133, 145
 production de richesse, 133, 137, 141, 145
 progressistes, 46, 84, 99
 propriété immobilière, 10, 12, 121
 racisme, 44, 154
 Raines, Franklin, 121
 Rand, Ayn, 7
 Ransom, Roger L., 96, 174
 Rapport *Doing Business*, 31
 recherche de rente, 138
 redistribution, 5, 40, 52, 144, 150, 151, 156, 158, 164
 réforme, 19, 22, 28, 59, 116, 121, 122, 139, 151, 176
 réglementation, 12, 21, 22, 26, 28, 75, 105, 117, 120
 républicains, 50, 119
 République de Weimar, 42, 58, 164
 retraite, 6, 13, 14, 21, 22, 23, 33, 34, 40, 48, 67, 79, 101, 111, 112, 114, 115, 170, 177
 retraite par répartition, 6, 56, 111, 114
 révolution industrielle, 134
 Richmond, Mary, 88, 169
 Roback, Jennifer, 81, 171
 Roberts, Peter, 78, 87, 169, 170, 172
 Rome, 17, 101, 131, 147, 165
 Roosevelt, Franklin Delano, 19, 47, 165
 Roosevelt, Theodore, 84
 Röpke, Wilhelm, 152, 185
 Rosenberg, Nathan, 131, 179
 Rosner, Joshua, 10
 Rubinow, Isaac, 86
 Say, Jean-Baptiste, 103, 145, 182, 183
 Say, Léon, 103, 104, 177
 Schmidt, David, 147, 161, 184, 185
 Seconde Guerre Mondiale, 18, 101, 106
 Sécurité Sociale, 99, 106, 152
 Segni, Antonio, 17
 Shapiro, Daniel, 14, 143, 158, 162, 163, 182
 Smetters, Kent, 13, 162
 Smith, Adam, 130, 136, 137, 145, 149, 150, 155, 178, 180, 183, 184, 185, 186
 Smith, John Prince, 155
Social Security, 7, 96, 161, 170, 171, 172, 174, 175
 social-démocratie, 44, 45
 socialisme, 39, 41, 44, 56, 146, 154
 Sociétés de dépôt et Holloway, 72
 sociétés de répartition, 72

sociétés de secours mutuels, 61, 63,
 67, 72, 75, 86, 87, 101, 102,
 103, 105, 147, 148, 157
 Sociétés fraternelles, 75, 77, 79,
 80, 81, 83, 84, 86, 87, 89, 90,
 91, 93, 95, 98, 169, 173, 174
 sociétés générales, 72
 sociétés secrètes, 76, 77, 78, 85,
 93, 95, 168, 169, 173
 sociétés spécialisées, 72
 soins de santé, 13, 14, 21, 22, 33,
 111
 Spencer, Herbert, 59, 141, 154,
 167, 182, 185
 Stalson, J. Owen, 95, 174
 Stokes, Carl, 84
 subvention, 6, 7, 28, 29, 40, 51,
 56, 106, 119, 164
 Suède, 158
 Summers, Lawrence, 121
 Sutch, Richard, 96, 174
 syndicats, 20, 51, 55, 76, 90, 92,
 106, 180
 Syron, Richard, 123, 126
 système pyramidal, 42, 43, 45, 114
 Taleb, Nassim Nicholas, 126, 178
 Taylor, A.J.P., 41, 42, 163, 164
Tennessee Valley Authority, 19
 Thatcher, Margaret, 111
 Tocqueville, Alexis de, 139, 140
 Tooley, James, 57, 167
 tragédie des biens communs, 5
Transparency International, 32
 Troisième Reich, 42, 43
 Tufte, Edward, 52, 166
 Union européenne, 29, 31, 32
 Waite, Morrison, 46
 Walzer, Michael, 88
 Washington, Booker T., 84, 171
 Webb, Sidney, 67, 168
 zone euro, 29, 31



Les marchés libres ont besoin d'une défense morale : *la vôtre*

L'*Atlas Network* a initié une campagne morale mondiale pour la libre entreprise, en commençant par des débats honnêtes sur la moralité et le capitalisme dans une douzaine de langues. Atlas a été le partenaire du programme « Big Questions » (*Les grandes questions*) de la *John Templeton Foundation* afin de promouvoir une discussion et un débat sérieux sur la moralité du libre marché. Atlas a par ailleurs créé un partenariat avec *Students for Liberty* pour vous apporter *La Moralité du Capitalisme*, une collection d'essais édités par le vice-président exécutif d'Atlas, Tom G. Palmer. Atlas sponsorise aussi des livres, des concours d'essais, des séminaires sur la moralité du capitalisme dans plus d'une douzaine de langues différentes, grâce au soutien généreux de la *Smith Family Foundation*, de la *John Templeton Foundation* et d'autres mécènes.

- L'*Atlas Network* (le *Réseau Atlas*) regroupe 400 think tanks et organisations libéraux indépendants, aux Etats-Unis et dans plus de 80 pays.
- Atlas organise des programmes de formation, des conférences régionales et de nombreux autres programmes pour identifier et donner des moyens à des institutions ou des entrepreneurs intellectuels qui croient en la liberté.
- Si vous voulez vous impliquer, visitez **AtlasNetwork.org** et jetez un œil à notre répertoire mondial, notre « boîte à outils pour think tanks », et à d'autres applications disponibles en ligne.

Votre soutien peut déverrouiller le potentiel de capitalisme de libre marché pour enrichir le monde, promouvoir la paix, et libérer les puissances créatrices de l'esprit humain. Pour financer un think tank ou un programme, visitez www.AtlasNetwork.org/donate.

www.AtlasNetwork.org

Inscrivez-vous à l'Atlas Leadership Academy !

La mission de la Fondation Atlas pour la Recherche Économique, aussi connue sous le nom de *Atlas Network* est de découvrir, développer et soutenir tout autour de la planète des entrepreneurs intellectuels qui font la promotion de la vision que partage Atlas d'une société d'individus libres et responsables. Atlas soutient et collabore avec 400 partenaires aux USA et dans plus de 80 pays.

Que vous pensiez à lancer votre propre organisation, soyez associé à un think tank, directeur du développement ou directeur exécutif, l'*Atlas Leadership Academy* (ALA) offre les opportunités dont vous aurez besoin pour faire avancer les idées d'une société libre. ALA propose un cursus flexible qui vous permet de gagner les compétences requises pour réussir dans le monde des think tanks libéraux.

Ce programme comprend :

- Une formation sur les valeurs libérales classiques
- Six semaines de cours pour vous aider à déterminer comment vous pourrez contribuer à la cause de la liberté.
- Des cours d'introduction et avancés sur le management des think tanks (online et live)
- Une formation spécialisée sur les compétences online.

Nous savons que votre ressource la plus rare est votre temps ! Et ces programmes vous permettent d'acquérir ces compétences selon *votre* emploi du temps, lorsque cela vous convient et vous est utile. Atlas pourvoit aux besoins d'un réseau mondial de leaders du mouvement pour la liberté. Aujourd'hui, tout un chacun peut avoir accès à nos formidables produits de formation.





Une Académie Libre, Une Société Libre

Students For Liberty est un réseau d'étudiants pro-liberté
autour de la planète.

Nous travaillons pour éduquer nos collègues étudiants aux idées
de liberté individuelle, économique et académique.

Students For Liberty peut vous aider :

- Formation au leadership
- Conseils pour le lancement d'un groupe étudiant
- Trouver des conférenciers pour des événements sur votre campus
- Obtenir des livres gratuits pour un club de lecture
- Monter des conférences étudiantes

www.StudentsForLiberty.org

Les conférences de Students For Liberty

Voulez-vous :

- Apprendre la philosophie de la liberté ?
- Rencontrer des collègues étudiants et des champions de la liberté ?
- Recevoir une formation sur comment faire avancer du mieux possible les idées de la liberté ?

Alors rejoignez :

La Conférence Internationale Students For Liberty

Ou

La Conférence Européenne Students For Liberty

www.StudentsForLiberty.org

Ressources Supplémentaires sur et pour la Liberté

ContrePoints
www.ContrePoints.org

The Institute for Economic Studies-Europe
www.ies-europe.org

Institut Coppet
www.InstitutCoppet.org

Institut Économique Molinari
www.institutmolinari.org

Institut Libéral
www.libinst.ch

Institut Turgot
www.Turgot.org

Libre Afrique
www.LibreAfrique.org

Liberté & Responsabilité
www.libres.org

WikiLibéral
www.wikiliberal.org

www.AtlasNetwork.org

www.AtlasOne.org

The Foundation for Economic Education
www.FEE.org

OnLine Library of Liberty
www.oll.libertyfund.org

The Cato Institute
www.Cato.org
www.CatoOnCampus.org

The Institute for Humane Studies
www.TheIHS.org



Cato On Campus est une ressource (en anglais) créée pour les étudiants par le *Cato Institute*, un des plus grands *think tanks* américains. Si la liberté vous passionne, *Cato On Campus* répondra à vos besoins personnels et universitaires.

La chronique '*Ask the Expert*'

Des archives de vidéos

Des événements en vidéo live

Les stages au *Cato*

Un quizz politique

Des guides de carrière

La *Cato University*

La *LibertyWire Newsletter*

Un concours d'essais mensuel

Une liste des opportunités, stages et concours

Des articles archivés par discipline

Une application des idées libérales au monde réel

Liberté individuelle – Marchés libres – Gouvernement limité – Paix

www.CatoOnCampus.org

Vous voulez contribuer à répandre les idées de la liberté auprès d'un grand nombre d'amis et contacts et souhaitez obtenir des exemplaires de cet ouvrage pour les distribuer autour de vous ?

N'hésitez pas à nous contacter à cette adresse email :

contact@studentsforliberty-paris.fr



« Les jeunes aujourd'hui se font voler. Ils se font voler leurs droits. Leur liberté. Leur dignité. Leur avenir. Les coupables ? Ma génération et les précédentes qui, soit ont créé, soit n'ont pas réussi à stopper tout autour de la planète cette machine folle de vol, de dégradation, de manipulation et de contrôle social que nous appelons en fait l'État-providence...

L'histoire, l'économie, la sociologie, la science politique et les mathématiques devraient être nos outils pour comprendre et évaluer les États-providence, plutôt que des réponses émotionnelles ou des théories du complot. Ce petit livre est destiné à ceux qui préfèrent poser des questions difficiles et les approfondir en gardant l'esprit ouvert. Il est en effet, plus que jamais, temps de poser les questions difficiles sur ce que l'État-providence a provoqué, sur le fait de savoir s'il est soutenable et sur ce qu'il devrait y avoir *après l'État-providence*. »

TOM G. PALMER, à partir de l'introduction

« *Après l'État-providence* fournit une analyse économique sérieuse des événements actuels et ce, de manière lisible, éclairante et particulièrement agréable. Dépenser l'argent des autres – même avec les meilleures intentions du monde – constitue la meilleure recette pour créer le conflit et finir par générer des catastrophes, comme les auteurs le démontrent ici, pays après pays. »

DONALD J. BOUDREAUX, Professeur d'économie,
George Mason University

« Votre avenir dépend de la compréhension de ce qui se trouve dans cet ouvrage. »

JEFFREY MIRON, Directeur des Études de premier cycle,
Département d'Économie, Harvard University

